This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

475 2
Per. 3977 f. 41

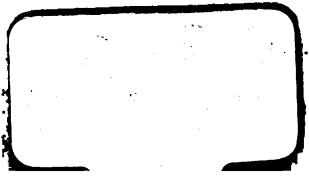

475 2
Per. 3977 f. 41

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, OU HISTOIRE DES OUVRAGES DES SÇAVANS DE LA GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI ET JUIN.

M DCC XXXIX.

TOME TREIZIEME,

PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XXXIX.

475²
Per. 3977 f. 41

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, OU HISTOIRE DES OUVRAGES DES SÇAVANS DE LA GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI ET JUIN.

M DCC XXXIX.

TOME TREIZIEME,

PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XXXIX.

DE GENE

BODLEIAN
12·6·1898
LIBRARY

TABLE
DES
ARTICLES.

ART. I. MR. THOMAS SHAW; *ſes Voyages en divers lieux de la Barbarie & du Levant, &c.* Troiſième Extrait. pag. 1.

II. Mad. ELISABETH ROWE; *ſes Oeuvres mêlées en Proſe & en Vers; avec des Poëſies de Mr.* Thomas Rowe. 28.

III. Mr. WATTS; *Traité qu'on lui attribue de la Force & de la Foibleſſe de la Raiſon humaine; ou l'importante queſtion ſur la Suffiſance de la Raiſon pour conduire les Hommes à la Connoiſſance de la Religion & au Bonheur d'une autre Vie*: Seconde Edition. 65.

IV. *Le* Dr. HENRI HAMMOND; *Dix-neuf de ſes Lettres miſes en Recueil par* Mr. François Peck. 92.

V. *Diſſertation ſur la* Femme-Soeur; *ou* Sœur-FEMME *de S. Paul; tirée*

rée d'une Lettre du Dr. HAMMOND, *à* Mr. Pierre Staninough. 122.

ART. VI. JEAN MILTON; *Recueil complet de ſes Oeuvres Hiſtoriques, Politiques & mêlées, avec un nouveau Récit hiſtorique & critique de la Vie & des Ecrits de l'Auteur, contenant pluſieurs Piéces originales qui n'avoient jamais paru, par* Mr. Thomas Birch. 135.

VII. *Relation Hiſtorique de Voyages faits dans tous les Comtez de la* Grande-Bretagne, *où l'on donne une deſcription détaillée & amuſante de tout ce qu'il y a de curieux & de remarquable*: Seconde Edition. 167.

VIII. Mr. JEAN SELDEN; *ſon Diſcours Hiſtorique & Politique ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, depuis les premiers tems juſqu'au Regne d'*Eliſabeth; *avec une Apologie de l'ancienne Conſtitution des* Parlemens d'Angleterre; *le tout redigé en ordre par* Mr. Nathanaël Bacon. 178.

IX. *Lettre de* Mr. S**, *aux* Auteurs de la Bibliothèque Britannique. 206.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN. MDCCXXXIX.

ARTICLE PREMIER.

Travels, or Obſervations relating to ſeveral Parts of Barbary and the Levant.

C'eſt-à-dire:

Voyages en divers Lieux de la Barbarie & du Levant, avec des Obſervations: Par Thomas Shaw, *Docteur en Théologie, & Membre du College* de la Reine *à*

Oxford & de la Societé Royale, &c.

[Troisième Extrait]

„ LEs Arts & les Sciences ont été depuis plusieurs siécles, & sont encore très-negligez en *Barbarie*. La Philosophie, la Médecine & les Mathématiques, qui y fleurissoient dans le tems qu'ailleurs on en connoissoit à peine le nom, y sont presque entierement ignorées aujourd'hui. Les courses perpétuelles des *Arabes*, & les vexations que les *Maures* éprouvent de la part des *Turcs*, ne leur laissent, ni la liberté, ni la tranquillité nécessaires pour cultiver les Sciences, ou pour y faire de nouvelles découvertes. Et par rapport aux *Turcs*, ils sont naturellement si inquiets & si turbulens, ou bien ils s'engagent si fort dans le commerce par l'avidité du gain, qu'ils n'ont pas le moindre goût pour les Lettres, paroissant extrémement surpris que les Chrétiens puissent prendre tant de plaisir à l'étude, & y employer tant de tems & d'argent.

Dès que Mr. *Shaw* fut arrivé à *Alger*, il tâcha de faire connoissance avec les personnes qui passoient pour avoir le plus de sçavoir & de lecture ; & quoique l'éloignement que les peuples de *Barbarie* ont en général pour les Etrangers, & surtout pour les Chrétiens, lui rendit la chose

ſe très-difficile, il en vint pourtant à bout. Il découvrit bientôt, que le premier Aſtronome qui a le ſoin de regler les heures de la Priere, n'entendoit pas aſſez de Trigonometrie pour deſſiner un Quadran, & que tout l'art de la Navigation en uſage à *Alger* & à *Tunis*, ne conſiſtoit que dans une légere connoiſſance de l'uſage de la Bouſſole. La Chymie elle-même, qui étoit autrefois la Science favorite de ces peuples, ſe réduit à préſent tout au plus, à ſçavoir diſtiller quelques Simples. Leurs Médecins ne connoiſſent ni *Raſis*, ni *Averroës*, ni aucun autre de ces anciens Auteurs Arabes qui ſe ſont rendus ſi célèbres dans leur Art. *Dioſcoride*, de l'édition Eſpagnole, eſt preſque le ſeul Livre qu'ils étudient & qu'ils conſultent. *L'Emim*, ou Chef des Médecins, demanda un jour à l'Auteur, ſi les Chrétiens avoient l'Ouvrage de *Boo-Kratt*? car c'eſt ainſi qu'ils appellent *Hippocrate*, par ignorance, ou par vanité *; ajoutant que ç'a été le premier Médecin *Arabe*, & qu'il vivoit un peu avant *Avicenne*.

Mr. *Shaw* décrit à cette occaſion la maniére dont on pratique la Médecine en *Barbarie*, laquelle confirme de reſte ce qu'il a avancé de l'ignorance de ceux qui l'exercent. Rien n'eſt plus rare parmi

* *Boo-Kratt* c'eſt le Pere de *Kratt*, qu'on ſuppoſe avoir été *Arabe*.

mi eux que les remedes, compoſez. La ſeule Ordonnance dans ce genre qu'il ait vûë pendant tout le tems qu'il a demeuré dans ce Païs, eſt celle d'un de leurs fameux *Marabous*, ou Saints, que voici mot à mot: „ La vie de nous tous eſt „ dans la main de Dieu, & lorſque cela „ eſt écrit (c. à. d. *réſolu dans ſon Conſeil*) il faut que nous mourions. Cependant il a plû à Dieu de préſerver „ pluſieurs perſonnes de la Peſte par ce „ moyen: Prenez chaque matin, pendant „ que la contagion regne, une pillule ou „ deux de la compoſition ſuivante, ſçavoir de la Myrrhe 2. parts, du Saffran „ 1. part, de l'Aloës 2. parts, & du Sirop „ de bayes de Myrte. Q. S. ". Quoique l'inoculation de la petite Verole ſoit en uſage dans ces Païs, la pratique n'en eſt cependant pas auſſi générale qu'on ſe l'imagine en Europe; la plûpart des gens croyent, que c'eſt tenter la Providence & faire violence à la nature; & ils ne manquent pas, non plus que nous, de faits à alleguer pour la décréditer.

Ces Peuples ſont ſi ignorans, qu'ils ne ſçavent pas même ſe ſervir des Inſtrumens de Mathématiques de leurs Ancêtres, comme Quadrans, Aſtrolabes, &c. leſquels ont échapé aux malheurs des tems. Ils les regardent plutôt comme des curioſitez, que comme des inventions utiles. Ils ont auſſi d'anciens Calendriers fort exacts,

exacts, où ſont marquez en différentes colomnes le lever & le coucher du Soleil, les jours du Mois & les heures de la Priere pour chaque jour, &c. Mais, ſoit pareſſe, ſoit incapacité, ils n'en font aucun uſage. L'Arithmétique, dont il eſt très-probable que leurs Peres ont été les premiers Inventeurs, & l'Algèbre, dont ils nous ont au moins fourni les caractères, leur ſont ſi inconnuës, qu'il n'y a peut-être pas un homme en vingt-mille qui ſen ait quelque idée. Cependant il faut leur rendre cette juſtice, que les Marchands ſur-tout ſont fort expérts à faire de tête des calculs, & à ſupputer ſur le champ toute ſorte de ſommes, en mettant leurs mains dans les manches les uns des autres, & ſe touchant certains doigts, ou certaines jointures des doigts, dont chacun marque un nombre fixe, de ſorte que ſans ſe parler, & ſans que les aſſiſtans puiſſent ſçavoir dequoi il s'agit, ils contractent enſemble pour des ſommes conſiderables.

La Muſique des Arabes eſt d'une ſimplicité égale à celle des premiers tems; celle des Maures eſt plus compoſée & plus harmonieuſe, & celle des Turcs l'emporte de beaucoup ſur l'une & ſur l'autre. Mr. *Shaw* décrit ici au long leurs Inſtrumens, & donne un échantillon de leur Muſique, pour mettre les curieux en état d'en juger. Mais de tous les Arts, celui que ces peuples ont le mieux cultivé, c'eſt

l'Architecture ; quoique l'Auteur remarque, qu'elle eſt encore telle qu'elle étoit dans les tems les plus reculez, & qu'elle n'a point été perfectionnée. Comme leurs Maiſons ſont fort ſemblables à celles dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, il a cru devoir en faire une deſcription particuliere. Elles ont toutes de grandes portes, des chambres ſpacieuſes, des pavez de marbre, des Cours en forme de cloîtres, c'eſt-à-dire que les portes & les fenêtres des chambres donnent ſur ces cours ; car il n'y a jamais du côté de la ruë qu'une fenêtre grillée, ou un balcon grillé, où les femmes peuvent aller ſe mettre pour voir les paſſans. On entre dans ces Maiſons par un long porche ou veſtibule, garni des deux côtez de bancs, & c'eſt-là que le Maître de la Maiſon reçoit ſes viſites, & parle aux perſonnes avec qui il a à faire. Ce porche conduit à une grande Cour qui eſt au milieu de la Maiſon, & où les Etrangers, non pas même les plus proches Parens, ne ſont admis que dans les occaſions extraordinaires, comme Mariages, Circonciſions, &c. Cette Cour, autour de laquelle ſont les apartemens, eſt toute découverte; mais lorſqu'on y reçoit compagnie, ou dans les grandes chaleurs de l'été, on étend par deſſus une eſpece de voile, ou de courtine, qui eſt attachée à l'un des côtez du haut de la muraille, & qui, par

le

le moyen de quelques cordes, s'ouvre ou se ferme comme l'on veut. C'est-là l'*Impluvium*, ou le *Cava Ædium* des Romains *, & le τὸ μέσον de St. Luc †. Le haut de ces Maisons est en platte-forme fermée d'une balustrade, ou d'une muraille, par-dessus laquelle on peut voir ce qui se passe dans la ruë ou dans la Cour. Ces platte-formes servent à sécher le linge & les fruits, comme figues & raisins; à prendre le frais au soir, & à faire les dévotions ordinaires. L'Auteur, après avoir décrit la manière dont les Maisons de Barbarie sont bâties, se sert de cette description pour éclaircir l'Histoire du Paralitique de l'Evangile. Voici ce qu'il dit sur ce sujet.

„ Entre les difficultez & les absurditez „ qu'on a prétendu trouver dans cette „ Histoire, on a particulierement insisté „ sur celle-ci §, *que les expressions des E-* „ *vangélistes, sçavoir qu'on* DE'COUVRIT „ LE TOIT DE LA MAISON *où étoit* „ *Jesus, qu'on* LE PERCA (Marc. II. 4.) „ *qu'on* DESCENDIT LE PARALYTI- „ QUE AU TRAVERS DU TOIT (Luc. „ V.

* Vid. *Varro* de Ling. lat. l. 4. §. 33. *Ascon. Pedan.* Not. in Cicer. Orat. 1. in Verrem. *Alex. ab Alex.* &c.

† V. 19.

§ C'est le fameux *Woolston* dans son IV. Disc. contre les Miracles de N. S.

„ V. 19.) *suppoſant qu'on rompit les tuiles*, „ *les lates, les ſoliveaux*, &c. *ce fut un* „ *grand bonheur*, continue l'Auteur d'un „ ton profane, *ſi Jeſus & ſes Diſciples n'eu-* „ *rent pas la tête caſſée, & ſi les aſſiſtans* „ *ne furent pas étouffez de la pouſſiere.* Mais „ pour faire voir qu'il n'y eut rien de „ ſemblable, il faut remarquer, par rap- „ port à l'expreſſion de St. Marc, *ils dé-* „ *couvrirent le toit de la Maiſon, & l'ayant* „ *percé, &c.*, que le mot de l'Original στέγη „ (*un toit*) peut déſigner, de même que „ celui de la Verſion Syriaque (*tatlibo*) „ qui y répond *, toute ſorte de cou- „ vertures, le voile ou la courtine dont „ on a parlé ci-devant, auſſi-bien que le „ toit ou le lambris, proprement ainſi „ nommé. Par conſequent l'on peut ſup- „ poſer que le verbe ἀποστέγειν, *découvrir*, „ ne ſignifie autre choſe dans cet endroit „ que tirer, écarter ce voile, ouvrir cette „ courtine. Pour ce qui eſt de l'autre „ mot ἐξορύξαντες, que nous avons rendu „ par *ayant percé*, il ne ſe trouve point „ dans le Manuſcrit de *Cambridge*, & les „ Auteurs de la Verſion Syriaque & de „ quelques autres Verſions n'y ont eu au- „ cun égard, ſoit qu'ils ne l'entendiſſent „ pas bien, ou qu'ils trouvaſſent le ſens „ aſſez clair ſans cela; ce qui eſt beau- „ coup

* Vid. *Cor. Schaaf.* Lex. Syriac. p. 214-15. & *Caſtell.* Lex. p. 1503.

„ coup plus probable. A la vérité ce „ mot, dans la Verſion Perſienne, eſt ren- „ du ou ſuppléé par cette phraſe, *quatuor „ angulis lecticuli totidem funibus annexis*, „ comme s'il avoit rapport à l'action de „ dévaler le lit avec des cordes, ou à cel- „ le de faire des trous aux quatre coins „ du lit pour y paſſer des cordes. Mais „ il eſt bien plus apparent que ce mot „ doit être lié avec celui de στέγη, & mar- „ quer, conformément à celui de *patefa- „ cientes*, dont St. Jerôme s'eſt ſervi dans „ ſa Verſion, une plus grande ouverture „ que les hommes qui portoient le petit „ lit firent en tirant tout-à-fait la cour- „ tine, ou en enlevant, ſoit les piéces „ de bois qui la ſoutenoient d'un côté, „ ſoit la baluſtrade qui regnoit tout au- „ tour, afin de pouvoir deſcendre plus „ commodément le Malade. Suivant cette „ explication, voici comment il faudroit „ traduire ce paſſage: *Et comme ils ne pou- „ voient s'approcher de lui à cauſe de la fou- „ le, ils tirerent le voile qui couvroit le lieu „ où il étoit; & ayant enlevé tout ce qui le „ tenoit étendu*, ou qui les empêchoit d'exé- „ cuter leur deſſein, *ils deſcendirent le lit „ où le Paralitique étoit couché.*

„ Et ce qui prouve qu'ils ne rompirent „ point, ou ne percerent point le toit, „ & par conſequent que les termes de „ l'Original doivent être traduits d'une „ autre manière que ne l'a fait la Ver-

„ sion Angloise, c'eſt l'endroit parallèle „ de St. *Luc*, où cette phraſe *διὰ τῶν κεράμων καθῆκαν αὐτὸν*, *per tegulas demiſerunt illum*, que nous avons rendu par *ils le „ deſcendirent au travers du toit*, ou *ils le „ devalerent par les tuiles*, comme ſi le toit „ avoit déja été auparavant rompu; devroit être exprimée par celle-ci, *ils „ le devalerent le long du toit*, ou *par les „ côtez du toit*. Car comme le mot *κεράμος*, „ qui originairement a pû marquer un toit „ fait de tuiles, comme le ſont tous ceux „ des Païs ſeptentrionaux, a été appliqué „ dans la ſuite à la couverture des Maiſons (*tectum* ou *Δῶμα* * en général; „ auſſi le ſens de l'expreſſion de St. *Luc* „ dépend entierement de l'uſage de la „ prépoſition *διὰ*. Or, & dans le paſſage „ des *Actes* IX. 25. *Les Diſciples le prirent*

* *Quemque in tegulis videritis alienum.....videritis homixem in noſtris tegulis*, &c. Plaut. Mil. 2. 2. *De tegulis modò neſcio quis inſpectavit noſtratum familiarium per noſtrum Impluvium intùs apud nos Philocomaſium, atque hoſpitem oſculantis.* Ibid. *Vinctum, ſi ædes ejus (Flaminis Dialis) introierit, ſolvi neceſſum eſt; & vincula per Impluvium in tegulas ſubduci, atque indè foras in viam dimitti.* Aul. Gell. Noct. Attic. 10. 15. *Quum tamen tu nocte ſecùs, hortante libidine, cogente mercede, per tegulas demitterere.* Cic. 2. Phil. 45. Αὐτὸ δὲ τὸ τέγος, ἢ μόνον οἱ νῦν κέραμον ὀνομάζουσιν ἀλλὰ, &c. Jul. Pol. Onom. l. 7. c. 33.

„ *rent pendant la nuit, & le deſcendirent par*
„ *la muraille dans un panier*; & dans celui
„ de la 2. aux *Corinthiens* XI. 33. *On*
„ *me deſcendit par la muraille, d'une fenêtre*,
„ où la même phraſe, préciſement, eſt
„ employée que dans S. *Luc*; cette pré-
„ poſition ſignifie néceſſairement *par*, ou
„ *le long* de la muraille. Ainſi l'Evangé-
„ liſte aura voulu dire, que les hommes
„ qui portoient le Paralytique, *le devale-*
„ *rent par-deſſus le toit*, ou *le long de la*
„ *muraille qui ſoutenoit un des côtez du toit*;
„ tout comme l'on peut conjecturer que
„ *Marc-Antoine* fut devalé, ſuivant un fa-
„ meux paſſage de *Ciceron* *. La même
„ choſe à-peu-près eſt dite de Jupiter,
„ dans l'*Eunuque de Terence* III. 5. 37. où
„ on lit *Sese in hominem convertiſſe, atque*
„ PER ALIENAS TEGULAS *veniſſe clan-*
„ *culùm per Impluvium*; & du Serpent dans
„ le *Phorm.* IV. 4. 47. *Per Impluvium deci-*
„ *diſſe de tegulis*. Un paſſage que le Dr.
„ *Lightfoot* a cité du *Talmud* ſur *Marc* II. 4.
„ confirmera encore mon explication; le
„ voici. *Quand Raf Honna fut mort, on*
„ *ne put point faire paſſer ſa biere par la*
„ *porte, qui étoit trop étroite; c'eſt pourquoi*
„ *on jugea à propos de le deſcendre par le toit*
„ (דרך גגין) c'eſt-à-dire *par le chemin*
„ *du toit*, comme ce ſçavant homme l'ex-
„ pli-

* Vid. Not. ut ſuprà.

„ plique. Mais avec ſa permiſſion, ce „ devroit être plutôt, comme dans le „ paſſage de St. Luc, *par-deſſus le toit*, ou „ le long de la muraille qui ſoutient le „ toit: c'eſt-à-dire qu'on le porta d'a- „ bord ſur le toit de la Maiſon, & que „ de-là on le devala le long de la murail- „ le dans la ruë. Nous avons encore un „ paſſage d'*Aulu-Gelle* qui porte, que *ſi „ quelque perſonne enchaînée ſe ſauvoit dans „ la Maiſon du* Prêtre de Jupiter, *on le „ mettroit auſſi-tôt en liberté, & ſes fers ſe- „ roient élevez par le moyen d'une corde, au „ travers de l'*IMPLUVIUM *ſur le toit ou „ la terraſſe, d'où on les devaleroit enſuite „ dans le grand chemin ou dans la ruë* *.

„ Quand donc on conſidere comme il „ faut, & la force des termes de l'Origi- „ nal, & la manière de bâtir les Maiſons „ en *Barbarie*, toute ſemblable à celle des „ anciens Juifs, la prétenduë difficulté qu'on „ trouve dans l'Hiſtoire du Paralitique, „ s'évanouït auſſi-tôt. Il ne s'agiſſoit que „ de le porter ſur le toit, ou ſur la ter- „ raſſe de la Maiſon où étoit Jeſus-Chriſt, „ ce qui pouvoit ſe faire en montant par „ l'eſcalier qui eſt à l'entrée du porche, „ & qui ne communique point avec les „ apartemens (car il y en a un autre en „ dedans de la cour, deſtiné à cet uſa- „ ge)

* Vid. *Aul. Gel.* ut ſuprà.

„ ge) mais plus facilement encore en
„ paſſant par deſſus les terraſſes des Mai-
„ ſons voiſines, n'y ayant pour les ſepa-
„ rer qu'une muraille ſi baſſe, que dans les
„ villes bâties ſur un terrein uni, on peut
„ aller d'un bout à l'autre par-deſſus les
„ Maiſons, ſans être obligé de deſcendre
„ dans les ruës. Cela fait, il n'étoit queſ-
„ tion que de tirer le voile, autant que
„ cela étoit neceſſaire pour devaler le
„ petit lit le long de la muraille, dans la
„ cour où Jeſus-Chriſt & ſes Diſciples é-
„ toient aſſemblez.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que l'Auteur dit de quelques autres parties des Maiſons de Barbarie, non plus qu'aux remarques qu'il fait à cette occaſion pour éclaircir pluſieurs paſſages, tant du Vieux que du Nouveau Teſtament: cela nous meneroit trop loin. Les Moſquées de ce Païs ſont bâties comme par-tout ailleurs où le Mahométiſme eſt établi, & n'ont rien de particulier. On ne voit pas de cimetieres auprès de ces Moſquées, comme c'eſt la coûtume des Chrétiens d'en avoir auprès de leurs Egliſes. Ils ſont toûjours hors de la ville, ou du village. Chaque famille a ſon terrein marqué, & ſeparé de celui des autres, pour enterrer ſes morts; & comme les ſépulcres, & les murailles mêmes qui les environnent, ſont tenus en bon ordre & bien blanchis, on peut dire qu'ils ſont un Commentaire per-

permanent des expreſſions de Jeſus-Chriſt, quand il compare les Scribes & les Phariſiens à *des ſépulcres blanchis, dont le dehors paroît beau, mais dont le dedans eſt rempli d'oſſemens de morts & de toute ſorte d'ordures*; & quand il leur reproche d'*orner les tombeaux des Juſtes* *. Pendant deux ou trois mois après qu'une perſonne eſt morte, ſes Parentes vont régulierement une fois la ſemaine pleurer ſur ſon tombeau, & s'acquitter de leur *Parentalia* †.

Ce qu'on vient de dire des Bâtimens de Barbarie, ne regarde que les Maures & les Turcs, car les Arabes n'ont rien de ſemblable. Ils ſont diviſez en deux claſſes; les premiers, ſçavoir les *Bedouins*, habitent les plaines; & les ſeconds, nommez *Kabyles*, habitent les montagnes. Les *Bedouins* demeurent dans des tentes fort légeres, & qui n'ont d'autre couverture que des peaux couſuës enſemble, ou des toiles faites de crin. C'eſt ce que les Anciens appelloient *Mapalia* §, & l'on peut dire qu'el-

* Matth. XXIII. 27. 29.

† C'étoient des feſtins qu'on avoit coûtume de faire anciennement à la mort de ſes proches Parens. Vid. *Alex. ab Alex.* ut ſuprà, & *Lex. Pitiſc.*

§ *Qualia Maurus errat diſperſa* Mapalia *Paſtor*, Sil. Ital. Lib. 17.

Et ſolitus vacuis errare Mapalibus *Afer Venator.* Lucan. L. 4.

Fa-

qu'elles n'ont point changé. On en voit quelquefois juſqu'à deux-ou trois-cens enſemble. Ces Peuples ne s'arrêtent dans un lieu qu'autant qu'il leur convient, ſurtout pour le bétail, dont ils ont une grande quantité. Les *Kabyles*, ou Arabes des montagnes, ne changent point ainſi de demeure, & leurs habitations ſont plus ſemblables à des Maiſons qu'à des tentes, étant généralement bâties de bois, ou de terre graſſe & de pierres, & couvertes de chaume. Comme ces Huttes (car c'eſt le véritable nom qui leur convient) ſont fixes, ou faites pour demeurer dans la même place, on ne ſçauroit douter qu'elles ne ſoient les *Magalia* des Anciens *. Carthage même, s'il faut en croire *Virgile* †, n'étoit autre choſe, avant le tems de *Didon*, qu'un amas de ces ſortes de Huttes,

Familiæ aliquot (Numidarum) *cum* Mapalibus, *pecoribuſque ſuis* (*ea pecunia illis eſt*) *perſecutæ ſunt Regem.* Tit. Liv. L. 29. *Numidas poſitis Mapalibus conſedisſe.* Tac. Ann. L. 4. §. 25.

* Magalia *dicta*, *quaſi Magaria*, *quod* Magar *Punici novam villam dicunt.* Iſid. Orig. L. 15. Cap. 12. Vid. Boch. Chan. L. 1. Cap. 24. Magalia *quæ à vallo Caſtrorum* Magar *vel* Magûl, *inſtar villarum fixæ erant*, *&c.* Vid. Cl. Valſei Not. in Sall. Bell. Jug. p. 285.

† *Miratur molem Æneas*, Magalia *quondam.* Æn. I. 425.

tes, ou qu'un village de *Kabyles*, tels qu'on les voit aujourd'hui.

A en juger par la ſituation des *Kabyles*, & par leur langage, qui leur eſt auſſi particulier que leur ſituation, ce ſont les ſeuls peuples de *Barbarie* qui puiſſent deſcendre des anciens Africains. Car quoique ce Païs ait été ſucceſſivement conquis par les Romains, les Arabes, les Vandales, les Maures & les Turcs, il eſt plus que probable que les habitans des montagnes n'ont point ſubi le joug des Vainqueurs, & par conſequent ne ſe ſont point mêlez & n'ont eu aucun commerce avec ces diverſes Nations. Aujourd'hui même ils ne reconnoiſſent point l'autorité du Grand-Seigneur, & ne lui payent aucun tribut, comme le font les autres Arabes. Et ce qui prouve qu'ils forment un peuple particulier, & plus ancien que tous les autres peuples qui habitent la Barbarie, c'eſt que leur Langue, qu'ils appellent *Shawiah*, na pas la moindre affinité, ni avec les différentes Langues de ces peuples, ni même avec aucune Langue Orientale ancienne ou moderne. L'Auteur en a mis un Vocabulaire à la fin de ſon Ouvrage pour la ſatisfaction des Curieux.

La principale Manufacture des Arabes, tant *Bedouins* que *Kabyles*, eſt celle des *Hykes*, ou Couvertures de laine, & des toiles

toiles faites de poil de chèvres pour leurs tentes. Les femmes seules y travaillent, & au lieu de navettes, elles se servent de leurs doigts pour conduire tous les fils de la trame. Les *Hyks* ont ordinairement 12. pieds de long, & cinq ou six de large; c'est l'habillement de ces peuples durant le jour, & leur lit pour la nuit. Ils en jettent un bout sur l'une de leurs épaules, & s'enveloppent du reste; & lorsqu'ils veulent se mettre en chemin, ou à l'ouvrage, ils l'attachent avec une ceinture. Ils portent aussi souvent par dessus une espece de manteau tout d'une piéce, que l'Auteur croit être semblable à la tunique de Jesus-Christ, qui *étoit sans couture*, ou d'un seul tissu *depuis le haut jusqu'au bas* (Jean. XIX. 23.) Ce manteau a un capuchon dont ils se servent lorsqu'il pleut, ou qu'il fait bien froid; car hors de-là ils vont tête nuë, n'ayant qu'une bandelette qui leur descend le long des temples, & qu'ils attachent derriere la tête pour assujettir leurs cheveux. Nous ne dirons rien des habits particuliers des Maures & des Turcs, qui sont en tout semblables, parce que cela est assez connu; quoique Mr. *Shaw* s'y étende beaucoup.

Toutes sortes de provisions de bouche sont à grand marché en *Barbarie*. On peut y avoir des poulets pour moins de deux sols piéce, un mouton pour trois chel-

lings ſix ſols, un bœuf pour une Guinée, & le boiſſeau du meilleur froment pour 15. ou 18. ſols. Le pain, le lait & le fruit, font toute la nourriture des Arabes; mais les Turcs & les Maures mangent outre cela de la chair, des légumes, du poiſſon, &c. Et ceux d'entre eux qui ſont à leur aiſe, ſe traitent auſſi délicatement qu'on peut le faire en Europe.

Les Arabes ſont naturellement fort pareſſeux; ils ne s'attachent à aucune profeſſion, ni à rien de tout ce qui ſent le travail; ils paſſent les journées entieres à fumer, étendus ſous quelque arbre; & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que, quoiqu'ils n'ayent rien à faire, ils ne ſçauroient demeurer dans leurs maiſons, ni prendre aucun plaiſir dans leur domeſtique. Ils font plus de cas de leurs chevaux que de toute autre choſe, & ne ſont jamais plus contens que quand ils courent à toute bride, & qu'ils vont en partis pour détrouſſer les paſſans, ou à la chaſſe, qui eſt leur occupation favorite. Ils y ſont ſi experts, qu'ils ne craignent point d'attaquer les bêtes même les plus féroces. Quand ils veulent chaſſer le Lion, ils s'aſſemblent au nombre de trois-ou quatre-cens, & forment un auſſi grand cercle qu'ils peuvent, en ſe tenant à quelque diſtance les uns des autres; ils ont quelques gens de pied, armez de javelines, & des chiens, qui

qui marchent les premiers pour battre le lieu. A meſure qu'ils avancent, ils ſe ſerrent, de peur que l'animal ne leur échape ; & dès qu'il paroît, ils fondent ſur lui, ou l'attendent de pied ferme, & lui lancent leurs Sagayes ou dards ſi à propos, qu'il tombe en un inſtant percé de coups. Seulement il arrive quelquefois, que ſe ſentant preſſé, ou même au moment qu'on l'a lancé, il ſe jette ſur le premier Pieton, & plutôt que de lâcher priſe il ſe laiſſe mettre en piéces.

Ce ſont les Femmes, parmi les Arabes, qui exercent les profeſſions méchaniques, & qui avec cela ont tout le ſoin du menage, pendant que les Maris ſe divertiſſent ou font les fainéans, & que les Garçons, & les Filles gardent les troupeaux. Les Maris ſont de vrais Tirans, qui ſe moquent des égards qu'on a pour le ſexe chez les Nations polies de l'Europe, comme étant contraires à la Loi primitive, qui, ſelon eux, donne à l'Homme un empire abſolu ſur la Femme.

Quoique l'hoſpitalité regne parmi les Arabes, c'eſt plutôt chez eux une coûtume qu'une vertu. Ils n'en ſont ni moins traîtres, ni moins voleurs ; & il arrive ſouvent qu'ils vont le matin dépouiller ſur la route, ceux qu'ils ont logez la nuit & reçus avec toutes les marques apparentes de cordialité. Ce n'eſt pas même ſeulement les Etrangers qu'ils attaquent, mais en-

core tous ceux qu'ils trouvent ſans armes & ſans défenſe; ils n'épargnent pas ceux de leur propre Nation, ſur-tout lorſqu'ils ſont d'une différente Tribu, car il regne entre ces Tribus des diviſions éternelles & une haine implacable. Et c'eſt ainſi, dit Mr. *Shaw*, qu'ils accompliſſent juſqu'à ce jour la prédiction de l'Ange (Gen. XVI. 12.) touchant *Iſmaël*, de qui ils ſont deſcendus: *Il ſera ſemblable à un Ane ſauvage, il levera ſa main contre tous, & tous leveront la main contre lui.* Cependant il faut rendre cette juſtice à ceux qui habitent la partie Occidentale de l'Afrique, qu'ils font depuis long-tems un grand commerce avec les Nègres qui ſont le long du *Niger*, de la meilleure foi du monde, & même ſans voir les perſonnes avec qui ils négocient. On ſçait comment cela ſe pratique.

Il n'y a point de peuple plus ſuperſtitieux que les Arabes. Ils pendent au col de leurs enfans la figure d'une main ouverte, qu'ils peignent auſſi ſur leurs tentes ou maiſons, & ſur leur bétail, comme un amulète contre toute ſorte de maléfices; car chez eux le nombre de *Cinq* eſt un nombre myſtérieux. Les perſonnes de tout âge portent auſſi dans la même vûë quelque paſſage de l'Alcoran ſur leur poitrine ou dans leurs bonnets. Ils ont tous une grande foi aux Enchanteurs & aux Sorciers. Ils attribuent leurs maladies à

un

un ordre particulier de Génies, qu'ils supposent tenir le milieu entre les Anges & les Démons, & qui ne ressemblent pas mal aux Fées du tems jadis, fréquentant les fontaines, les cavernes & les bocages, & se transformant en toute sorte d'animaux. Comme ces Génies se rencontrent à chaque pas que l'on fait, il est toûjours à craindre qu'on ne les ait offensez; ainsi, pour les appaiser, on leur sacrifie un coq, une brebis, ou une chèvre, avec des cérémonies toutes particulieres, comme celles de faire fumer de l'encens, d'enterrer la victime, d'en boire le sang, d'en brûler ou d'en disperser les plumes &c. tout cela suivant le sexe ou la qualité du malade, & la nature de sa maladie.

Ces Peuples ont encore une extrême vénération pour leurs *Marabous*, qui sont des especes de Prédicateurs & de saints tout ensemble. Ils menent généralement une vie fort austère, & ne s'occupent qu'à dire leurs chapelets, à méditer & à prier. Leur sainteté est héréditaire, pourvû que leurs fils sçachent affecter la même gravité & la même austerité. Il y en a qui prétendent à l'inspiration, & quelques-uns même au pouvoir de faire des miracles, dont *Mahomet* pourtant n'osa jamais se vanter. Les Arabes font au sujet de ces faux Prophetes les récits les plus incroyables. Mr. *Shaw* en vit un

jour un qui jettoit du feu par la bouche, & dont la vûë le ſurprit d'abord, mais il s'apperçut bientôt que ce n'étoit qu'un habile joueur de tours de paſſe-paſſe, & il le fit même remarquer à quelques Turcs, qui en convinrent; mais pour les *Arabes*, il n'y auroit pas eu moyen de les déſabuſer. Les *Marabous* comptent ſi fort ſur la ſuperſtition de ce Peuple, qu'ils ſe mêlent même de prédire l'avenir; & quoiqu'ils y réüſſiſſent très-mal, ils ne laiſſent pas d'être regardez comme des Oracles. Mais de toutes les Prophéties qui ont cours parmi les Mahometans, de quelque endroit qu'elles viennent, il n'y en a point de plus univerſelle & de plus remarquable que celle qui porte, qu'un jour les Chrétiens recouvreront tous les païs que les Turcs & les Sarraſins leur ont enlevez. Et c'eſt en conſequence de cela, que dans tous les lieux où le Mahométiſme eſt établi, on ferme avec ſoin les portes des villes tous les Vendredis depuis dix heures du matin juſqu'à midi; parce que c'eſt, à ce qu'ils diſent, le jour & le tems marquez pour cette grande révolution.

Quoique les Arabes, pour la plupart, reconnoiſſent l'autorité du Grand-Seigneur, & lui payent tribut, cela n'empêche pas qu'ils ne ſoyent en quelque façon libres, & qu'ils ne ſe gouvernent par eux-mêmes comme ils le jugent à propos. Cha-

que

que village eſt une eſpece de petite République, qui a ſon Chef, pris de la famille la plus diſtinguée par ſon opulence, par ſes exploits, ou par ſon ancienneté. Cette charge eſt héréditaire, mais non pas en ligne directe; car quand le fils eſt, ou trop jeune ou imbécille, on choiſit le frere ou quelque autre des plus proches parens du défunt, ſelon la coûtume des *Numides*, leurs ancêtres. Outre ce Magiſtrat particulier, chaque Tribu a ſon Prince ſouverain, qu'on appelle *Emir*, & dont la dignité eſt auſſi héréditaire, de la même maniere que la précedente. C'eſt lui qui declare la paix ou la guerre, qui aſſemble, quand il le juge à propos, toutes les forces de la Tribu, & qui ſe met à leur tête pour quelque expédition que ce ſoit.

Alger, comme *Tunis*, eſt gouverné par un *Dey*, qui eſt une eſpece de Capitaine-général, & par un Conſeil de Régence, compoſé de trente *Bachas*, auquel le *Mufti*, le *Cadis* & tous les Officiers de l'armée, aſſiſtent quelquefois. Mais depuis quelque tems le *Dey* s'eſt ſi bien emparé de toute l'autorité, que le Conſeil ne s'aſſemble preſque plus que pour la forme. Ce poſte n'eſt point héréditaire; celui qui le remplit, eſt toûjours pris de l'armée, qui pour l'ordinaire décide de l'élection; & cela va ſi loin, que depuis le premier Officier juſqu'au ſimple ſoldat, il n'y en a aucun qui ne puiſſe parvenir à cette di-

gnité. Un homme entreprenant & courageux, avec beaucoup de soupleſſe & de dexterité pour ſe faire un parti, & peu de probité & de conſcience, a tout ce qu'il faut pour cauſer une révolution & ſe mettre à la tête du Gouvernement. Auſſi depuis que les Turcs ſe ſont rendus maîtres d'*Alger*, n'y a-t-il pas eu un *Dey* en dix, qui ſoit mort tranquillement dans ſon lit. A la vérité cette humeur turbulente & cruelle ſemble avoir beaucoup diminué parmi les ſoldats, par la vigilance & la politique du préſent *Dey*, qui a ſçu faire échouer juſqu'ici toutes les conſpirations formées contre ſa perſonne, & en punir ſévérement les auteurs.

Les Algériens n'ont pas cinq-mille hommes de troupes en état de ſervir; dont ils employent une partie dans leurs garniſons, une autre partie à aller en courſe, & le reſte à former trois camps volans ſous la conduite des trois Vicerois, lorſqu'ils vont faire le tour du Royaume pour lever le tribut annuel. Ils ont bien outre cela environ deux-mille Maures, tant Cavalerie qu'Infanterie; mais comme ils ne s'y fient point, ils ne s'en ſervent preſque que pour la parade. Tous les cinq ou ſix ans ils envoyent dans le Levant faire des recrûes, qui ne ſont compoſées que de la plus vile canaille & de proſcrits. Cependant, à peine ces malheureux ſont-ils enregimentez, & à peine ont-ils

des

des ſoulliers aux pieds, un turban ſur la tête & un cimeterre à la ceinture, qu'ils deviennent les plus inſolens de tous les hommes, voulant qu'on leur donne le titre d'*Effendis*, ou de *Votre Grandeur*, & regardant les Citoyens, même les plus diſtinguez, comme leurs eſclaves, & les Conſuls des Nations étrangeres comme leurs valets. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, malgré toute leur arrogance, les ſoldats Turcs ne ſe font point de peine d'avouer la baſſeſſe de leur extraction lorſqu'ils ſont parvenus aux Charges de l'Etat. Mr. *Shaw* cite à cette occaſion, ce que le *Dey* qui regnoit à *Alger* quand il y arriva, dit un jour au Député-Conſul d'une Nation voiſine, dans une diſpute qu'il eut avec lui : *Ma Mere vendoit des pieds de mouton, & mon Pere des langues de bœuf ; mais ils auroient eu honte d'expoſer en vente une auſſi mauvaiſe langue que la vôtre.*

Les revenus de cette République ne montent pas à plus de trois-cens mille écus par an ; mais l'on compte que la huitiéme partie des priſes faites en mer, laquelle apartient à l'Etat, les contributions des *Kabyles* indépendans, les biens de ceux qui meurent ſans enfans, & les vexations qu'on met en œuvre pour arracher de l'argent des ſujets, peuvent produire encore une pareille ſomme ; ce qui eſt pourtant bien peu pour un Royaume auſſi étendu que celui-ci. La marine

des Algériens, qui autrefois étoit si formidable aux Puissances maritimes de l'Europe, n'est presque plus rien aujourd'hui, comme on l'a déja remarqué; & l'on peut dire que c'est une espece de miracle, qu'un Gouvernement si foible en tout sens, se soutienne dans un si vaste païs, malgré les divisions qui le dechirent & le peu de bonne-foi & de vertu qui y regnent. Il y a pourtant une chose digne de louange; c'est que la justice y est assez bien administrée par un *Cadis*, qui pour l'ordinaire a été élevé à *Constantinople* ou au *Grand-Caire*, où (dit l'Auteur) l'on explique le *Code* & les *Pandectes*, comme dans les Universitez de l'Europe. Mais on peut appeller des décisions de ce Juge, ou même s'addresser en droiture au *Dey*, ou à quelques-uns des principaux Officiers de la Régence, qui, à l'exemple des anciens Juges d'Israël, sont tous les jours assis à la porte du Palais pour rendre la justice. Là toutes sortes de causes civiles ou criminelles, sans en excepter les plus importantes, sont décidées sur le champ en dernier ressort, & la sentence est exécutée en moins d'une heure. Le débiteur est envoyé en prison jusqu'à ce qu'on ait vendu ses effets pour payer son créancier, & s'il y a du surplus, on le lui rend. S'il n'y a pas assez, on ne laisse pas de le relâcher, & il est dès ce moment à couvert de toute nouvelle poursuite.

ſuite. La baſtonnade eſt le châtiment ordinaire pour les crimes qui ne ſont pas capitaux ; à l'égard de ceux-ci, ſi le coupable eſt un Juif, ou un Chrétien ſujet de la République, on le brûle vif hors de la ville ; ſi c'eſt un Arabe ou un Maure, on l'empale, ou on le pend aux creneaux des murailles de la ville, ou bien on le jette ſur des crochets fichez au bas de ces murailles, où il demeure quelquefois pendu des trente ou quarante heures dans les tourmens les plus terribles avant que d'expirer. Mais ſi c'eſt un Turc, il n'eſt point exécuté en public, par reſpect pour ſa Nation ; on l'envoye à la maiſon de l'*Aga*, qui le fait étrangler. Les Femmes, par un principe de modeſtie fort extraordinaire parmi des gens de cette trempe, ne ſont pas non plus expoſées à la vûë du Public en pareil cas ; on les met dans un ſac, qu'on a ſoin de bien lier, & on les jette dans la mer. Les Maures qui habitent la partie Occidentale de l'Afrique, ont conſervé juſqu'à ce jour la barbare coûtume de ſcier en deux les criminels du premier ordre. Ils les mettent pour cet effet entre deux ais de longueur & de largeur égales à leur taille, & après les avoir liez fortement enſemble, ils ſcient le tout à la fois, en commençant par la tête. En général, on peut dire que dans ce Païs on n'a point d'égard à la qualité des coupables. Une ſomme d'argent

gent peut bien quelquefois arrêter le cours de la Justice, mais quand il s'agit de crimes capitaux, il n'y a point d'impunité ni de grace à attendre; il faut subir la peine portée par la Loi.

L'Auteur finit cette partie de son Livre, en disant deux mots des alliances des *Algériens* avec les Princes Chrétiens, auxquelles ils ne se tiennent qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Il assure qu'ils sont naturellement plus amis des Anglois que d'aucune autre Nation, & il dit ce qu'il faudroit faire pour cultiver leur amitié, mais en se souvenant toûjours de ce qu'un de leurs *Deys* avoua ingenûment à Mr. le Consul *Cole*, qui se plaignoit à lui des insultes que les vaisseaux Anglois avoient reçu de ses Corsaires: *Les Algériens*, lui dit-il, *sont une troupe de voleurs, & j'en suis le Capitaine.*

ARTICLE II.

The Miscellaneous Works in Prose and Verse of Mrs. ELIZABETH ROWE. The greater part now first published, by her order, from her original Manuscripts. By Mr. THEOPHILUS ROWE. To which are added, Poems on several occasions, by Mr. THOMAS ROWE. And to the whole

whole is prefixed, an Account of the Lives and Writings of the AUTHORS. C'eſt-à-dire: *Oeuvres Mêlées de Madame* ELIZABETH ROWE, *en Proſe & en Vers; dont la plus grande partie ſe publie maintenant pour la première fois, ſuivant ſes ordres, & ſur ſes propres Manuſcrits, par Mr.* THEOPHILE ROWE *. *On y a ajouté des Poëmes compoſez par Mr.* THOMAS ROWE †. *Le Tout eſt précedé de l'Hiſtoire de la Vie & des Ecrits des deux Auteurs.* Deux Voll. in 8. *pp.* 264. pour le I., ſans l'Hiſtoire de ſa Vie &c. qui en contient 128.; & 322. pour le II. A Londres, chez R. Hett, à la Bible Couronnée, dans *le Poultry*, 1739.

CE n'eſt pas ici la première fois que le nom de Madame *Rowe* paroît dans notre Journal. Il y a deux ans que nous donnames un Extrait de ſon Poëme intitulé *Hiſtoire de Joſeph* §. Nous avons auſſi

* Beau-frere de Mad. Rowe.

† Epoux de Mad. Rowe.

§. Voyez *La* II. *Partie du Tome* VIII. *de cette* Biblioth. *p.* 210. *& ſuiv.*

auſſi rendu compte de ſon Livre qui a pour Titre *l'Amitié après la mort.* Comme cette Dame s'eſt diſtinguée par ſon mérite autant que par ſes Ouvrages, nous crôyons qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici quelques particularitez de ſa Vie.

Elizabeth Singer, car c'eſt ainſi qu'elle s'appelloit avant ſon mariage, nâquit à *Ilchester* dans la Province de Somerſet le 11. Septembre 1674. Elle étoit l'aînée de trois filles de Mr. *Gaultier Singer*, Gentilhomme d'une bonne famille, & de Madlle. *Elizabeth Portnell.* Mr. *Singer*, quoique Non-Conformiſte, étoit ſi eſtimé à cauſe de la pureté de ſes mœurs, de ſa pieté & de ſa charité univerſelle, que les perſonnes de la première qualité, & même de zèlez Anglicans, comme entre autres le pieux Evêque *Ken*, ſe faiſoient un plaiſir d'aller ſouvent lui rendre viſite. Voici le Portrait que ſa Fille fait de lui dans une de ſes Lettres familieres. „ Je vis à „ mon aiſe, dit-elle, & dans toute l'a„ bondance que je puis ſouhaiter. Je ne „ ſçaurois former de déſirs, que mon Pe„ re, par un effet de ſa bonté, ne ſoit „ prêt à ſatisfaire. Je n'ai d'autre choſe „ à demander à Dieu, ſi ce n'eſt qu'il con„ ſerve les jours de ce bon Vieillard. La „ parfaite ſainteté de ſa vie, & la géné„ roſité de ſon cœur, font qu'il eſt le re„ fuge de tous ceux qui ſont en détreſſe, „ de la Veuve & de l'Orphelin. Le peu-

„ ple

„ ple le comble de bénédictions & de „ vœux toutes les fois qu'il ſort; ce qu'il „ ne fait jamais que pour remettre la „ paix parmi ſes voiſins, ou pour faire „ rendre juſtice à ceux qu'on opprime. „ Le reſte de ſon tems eſt entierement „ conſacré à des actes de dévotion, & à „ ſes Livres, qui ſont ſon unique di- „ vertiſſement.

Mademoiſelle *Singer* étant élevée par un Pere de ce caractère, on ne doit pas être ſurpris qu'elle ait fait paroître de bonne-heure un grand fonds de pieté, & beaucoup d'amour pour l'étude. C'étoit auſſi-là le caractère d'une de ſes ſœurs*, qui s'attacha particulierement à la lecture des Livres de Médecine, & on nous aſſure qu'elle fit de grands progrès dans la connoiſſance de cet Art: & ſi on ne pouvoit pas dire à la lettre de ces deux ſœurs, ce que le Sage dit de la Femme forte †, que *leur Lampe ne s'éteignoit point la nuit*, il eſt ſûr au moins qu'elles en paſſoient une bonne partie à la lecture, tant elles avoient d'ardeur pour l'étude, & tant elles prenoient de plaiſir à ſuivre cette noble inclination.

Il paroît que Madlle. *Singer* commença d'avoir des ſentimens de pieté dès ſa plus tendre jeuneſſe; car voici comment elle s'ad-

* L'autre mourut en bas âge.

† Prov. xxxi. 18.

s'addreſſe à Dieu dans un de ſes ouvrages *. *Dès mon enfance j'ai élevé mes mains vers toi, & j'ai appris de bonne-heure à connoître & à adorer le Dieu de mes Peres.* Cependant, ſi l'on en juge par un Conte que l'Auteur de ſa Vie rapporte, il ſemble que dans ſa jeuneſſe elle ait appréhendé de mourir: voici ce que c'eſt. „ Madlle. „ *Singer* étant dangereuſement malade, „ & troublée par la crainte de ce terri„ble changement qu'elle voyoit appro„cher, ſa ſœur, qui s'apperçût de ſon „ trouble, lui demanda ſi elle étoit fâ„chée de mourir? & comme elle l'a„ voua franchement, ſa ſœur, qui étoit „ auſſi diſpoſée à quitter le monde, qu'el„ le paroiſſoit l'être peu, lui dit: Je vais „ donc prier Dieu qu'il me retire de „ ce monde au lieu de vous. La priere „ fut exaucée; Madlle *Singer* ſe rétablit, „ & ſa ſœur tomba malade & mourut ". Quand même ce Conte ſeroit vrai, on n'en pourroit pas conclure que Madlle. *Singer* n'a point eu de pieté dans ſa jeuneſſe. La Pieté n'eſt pas incompatible avec l'amour de la Vie, ſur-tout dans une jeune & belle perſonne, qui a du bien, qui eſt aimée & eſtimée de tous ceux qui la connoiſſent, & qui ſe voit une réputation naiſſante.

Madlle. *Singer* s'attacha de bonne-heure au

* Intitulé, *Devout Exerciſes.*

au Deſſein; à peine avoit-elle la main aſſez ferme pour tenir le crayon, qu'elle témoigna combien elle aimoit à deſſiner. Mais la Poëſie étoit ſa paſſion favorite; ſon génie étoit ſi fort tourné de ce côté-là, que même ſa Proſe à tous les charmes de la Poëſie: on y voit le même feu, la même imagination que dans ſes Vers; des images vives, des figures hardies, un ſtile nerveux & coulant: à peine pouvoit-elle écrire une ſimple lettre familiere, ſans y mêler quelques traits Poëtiques. Elle commença à faire des vers dès l'âge de douze ans; & elle n'en avoit que 22. lorſqu'en 1696. elle publia un Recueil de ſes Poëſies, à la priere de deux illuſtres amis: mais ſa modeſtie ne lui permit pas d'y mettre ſon nom, de ſorte qu'elles furent publiées ſous le nom poëtique de *Philomele*, que ſes amis lui avoient apparemment donné dans les piéces en vers qu'ils lui addreſſerent, ou qu'ils firent à ſon occaſion.

Quoique la plupart de ſes Poëſies roulent ſur des ſujets de pieté, & que même parmi celles qui ſont les moins religieuſes, il n'y en ait aucune, qui ne ſoit conforme aux regles les plus étroites de la Vertu, cependant ces dernieres lui cauſerent quelque inquiétude dans ſa vieilleſſe. Maîtreſſe alors de toutes ſes paſſions, & conſacrée toute entiere au ſer-

vice de ſon Créateur, tout ce qu'elle ne pouvoit pas approuver abſolument, lui paroiſſoit impardonnable; non contente de n'avoir rien écrit qui pût porter le moindre préjudice à la pieté, elle ſe vouloit du mal d'avoir écrit quelque choſe qui ne tendît pas directement à favoriſer la Vertu.

Elle avoit appris le François & l'Italien; Un homme de qualité, je veux dire Mr. Thynne, fils du Vicomte de Weymouth, voulut bien prendre la peine de lui enſeigner ces deux Langues. Il eut le plaiſir de voir ſes ſoins réuſſir au-delà de ſes eſpérances; car au bout de quelques mois Madlle. *Singer* entendit l'Italien aſſez bien pour prendre du plaiſir à la lecture de la Jeruſalem delivrée du Taſſe.

Son mérite diſtingué, les charmes de ſa perſonne, & les agrémens de ſa converſation, lui attirerent un grand nombre de ſoupirans, du nombre deſquels fut le célèbre Prior: il ſouhaitoit paſſionnément de l'épouſer; mais ce bonheur étoit réſervé à Mr. Thomas Rowe, Gentilhomme diſtingué par ſon eſprit & par ſon ſçavoir.

Il nâquit à Londres le 25. d'Avril 1687 *. Son Pere, qui étoit ſçavant, & bon Prédica-

* Il étoit donc de 12. ans & quelques mois plus jeune que Madlle. *Singer*.

dicateur, lui fit faire ſes claſſes, premièrement à Epſom, & enſuite dans la Chartreuſe à Londres, ſous le fameux Docteur Walker. Le jeune Rowe ayant appris le Latin, le Grec & l'Hébreu, fut envoyé à l'Univerſité de Leyde, où il étudia les Antiquitez Judaïques ſous Mr. Witſius, le Droit Civil ſous Mr. Vitriarius, les Belles Lettres ſous Mr. Periſonius, & la Philoſophie expérimentale ſous Mr. Sengaard. Il ſe fit eſtimer dans cette célèbre Univerſité par ſon application à l'étude, par les connoiſſances qu'il acquit, & par ſes manières polies & obligeantes envers tout le monde. Et quoiqu'il fût abandonné à lui-même, ſans autre ſurveillant que ſa propre vertu & ſa prudence, il conſerva ſes mœurs pures, dans cet âge où la corruption eſt le plus à-craindre.

L'amour de la Liberté, qu'il avoit puiſé dans les anciens Auteurs Grecs & Latins, ſe fortifia conſiderablement par le ſéjour qu'il fit dans une République, où de continuels exemples lui faiſoient connoître le prix ineſtimable de la Liberté, qui eſt la mere de l'Induſtrie, la nourrice des Arts & des Sciences, & la ſource intariſſable du bonheur de la Societé.

De retour à Londres, il remarqua vers l'an 1708. qu'on commençoit à répandre dans le public des principes pernicieux, qui tendoient à détruire entierement la Liberté de la Nation. Il combattit ces

principes avec un zèle qui auroit peut-être eu plus de succès, si Mr. Rowe eût possedé quelque Charge dans l'Etat, mais qui ne pouvoit être, ni plus vif, ni plus juste, ni plus sincere. Il haïssoit toute sorte de Tyrannie, mais principalement la *Tyrannie Ecclésiastique*, persuadé que, comme le plus vil & le plus honteux esclavage est celui de l'esprit, c'est aussi celui dont les consequences sont le plus pernicieuses.

Cet amour de la Liberté éclate dans *les Vies des Hommes Illustres* qu'il a composées. Il avoit dessein d'écrire toutes celles que Plutarque a omises. Il en a achevé huit, qu'on a publiées après sa mort. Monsieur l'Abbé Bellenger les a traduites en François, & y a ajouté la Vie d'Hannibal, pour servir de supplément aux huit Volumes des Vies de Plutarque traduites par Mr. Dacier. „ Il y a lieu de croire, „ nous dit-on ici, que Mr. l'Abbé Bellen- „ ger n'est point éloigné des sentimens „ de Mr. Rowe sur le droit inaliénable „ que tous les hommes ont d'être libres, „ puisque l'illustre Traducteur suit son „ Original fidèlement, sans omettre les „ passages les plus libres, ni les traits „ les plus hardis contre la Tyrannie, sans „ les alterer, sans y ajouter le moindre „ correctif, & sans témoigner qu'il les „ désapprouve. J'avouë que le plaisir que „ cela m'a causé, a reçû un nouvel ac-

„ croiſ-

„ croiſſement, lorſque j'ai vû la traduc-
„ tion accompagnée d'une approbation en
„ bonne forme, ſignée par celui à qui
„ le Garde des Sceaux avoit ordonné d'exa-
„ miner l'ouvrage. Il ſemble qu'on puiſ-
„ ſe conclure de là, qu'il y a encore quel-
„ ques bons François, qui, comme s'ex-
„ prime Mr. Rowe, ſont les reſtes *d'un*
„ *peuple généreux, qui ne s'eſt point laiſſé*
„ *corrompre par de fauſſes ſubtilitez, qui n'o-*
„ *béiſſoit point en eſclave, & qui ignoroit*
„ *toute autre puiſſance, que celle qui étoit di-*
„ *rigée & limitée par les Loix.* Puiſſe Mr.
„ Rowe, qu'on a fait parler François,
„ devenir par-là un inſtrument qui ſerve
„ à augmenter le nombre, & à ranimer
„ le zèle de ceux qui s'intéreſſent encore
„ pour une cauſe ſi glorieuſe!

En 1709. Mr. Rowe étant à Bath, fut conduit par un Gentilhomme de ſes amis chez Madlle. *Singer.* Il avoit déja conçû beaucoup d'eſtime pour elle par la lecture de ſes Ouvrages, & par la réputation qu'elle avoit acquiſe. Mais lorſqu'il la vit, il fut charmé de ſa beauté, de ſon eſprit & de ſa vertu, & conçût pour elle la paſſion la plus vive & la plus tendre, & l'épouſa l'année ſuivante.

On nous avertit ici dans une Note, que cette partie de la Vie de Madlle. Singer & de Mr. Rowe a été écrite par Mr. Grove, qui eſt mort avant que d'avoir achevé

cette piéce: le reſte a été compoſé par Mr. Théophile Rowe, frere de Mr. Thomas Rowe, & Editeur de ce Recueil.

Madlle. Singer, que nous appellerons déſormais, Mad. Rowe, n'eut pas le bonheur de vivre long-tems avec un époux qu'elle chériſſoit, & dont elle étoit tendrement aimée. Mr. Rowe n'étoit pas d'un tempérament robuſte, & comme il s'attachoit peut-être trop à l'étude, il ne jouit que d'une ſanté aſſez foible durant tout le tems de ſon mariage. En 1714. il parut être en conſomption; on crut que l'air de Hampſtead, charmant village, ſitué ſur une colline à une petite lieuë de Londres, lui feroit du bien; mais il y mourut le 13. de Mai 1715. dans ſa 29. année.

Mad. Rowe fut inconſolable; & comme elle avoit toûjours aimé la retraite, n'ayant demeuré à Londres, ou dans le voiſinage, que par déférence pour ſon époux, elle quitta le monde, & fut ſe confiner à Frome, dans la Province de Sommerſet, où elle avoit la plus grande partie de ſon bien; & ce n'étoit que par complaiſance pour des Dames de qualité, & particuliérement de la Comteſſe de Hertford, qu'elle quittoit quelquefois, mais rarement, ſa ſolitude.

Ce fut dans ſa retraite qu'elle compoſa les plus célèbres de ſes Ouvrages, je veux

veux dire, l'*Amitié après la Mort*, qui parut pour la première fois en 1728, & ſes *Lettres Morales & Amuſantes, mêlées de Proſe & de Vers*, dont la première Partie fut imprimée en 1729, la ſeconde en 1731., & la troiſième en 1733. Le but de ce dernier Ouvrage eſt, de mettre devant les yeux des Lecteurs des exemples de la bienveillance la plus généreuſe, & de la vertu la plus héroïque; afin de les porter par-là à la pratique de tout ce qui eſt digne de l'homme, & de tout ce qui tend au bien du genre humain: dans ce même Ouvrage elle repréſente vivement les cruels remords & les grands malheurs à quoi on s'expoſe en s'abandonnant au vice, & en ſe livrant à ſes paſſions; afin d'avertir par-là les jeunes gens, peu accoûtumez à refléchir, qu'ils ne ſe laiſſent point ſéduire aux charmes trompeurs du vice, qui les perdroient infailliblement.

En 1736. les Amis de Mad. Rowe l'engagerent à publier ſon *Hiſtoire de Joſeph*, qu'elle avoit compoſée dans ſa jeuneſſe. Dans la première édition de ce Poëme, qui eſt celle dont nous avons rendu compte, elle ne l'avoit conduit que juſqu'au Mariage de Joſeph. Mais à la perſuaſion de ſes Amies, & particulierement de l'illuſtre Comteſſe de Hertford, elle y ajouta deux Livres, afin de conduire l'Ouvrage juſqu'à l'époque où Joſeph ſe fait connoître à ſes Freres; ce qui ne lui coûta,

dit-on, que trois ou quatre jours de travail. Ces deux Livres furent ſon dernier Ouvrage, & ont été publiez peu de mois avant ſa mort.

Elle avoit toûjours ſouhaité de mourir dans ſa retraite, & même d'une manière ſubite, de peur que ſon eſprit, étant affoibli par les maladies ou par les infirmitez de l'âge, ne fût ſaiſi de défiances & de craintes, trop naturelles, il eſt vrai, mais peu dignes d'une ame Chrétienne qui a lieu d'eſpérer en la miſericorde de Dieu. Ses ſouhaits furent accomplis; elle mourut ſubitement un Dimanche matin 20. de Février 1736. *, V. S.

On trouva dans ſon cabinet quatre Lettres, l'une à la Comteſſe de Hertford, l'autre au Comte d'Orrery, la troiſième à Mr. Théobald, & la quatrième à ſa belle-mere, Mad. Sara Rowe. Ces Lettres ſont remplies de ſentimens de Pieté, & font voir que Mad. Rowe ſe confioit entierement en la miſericorde de Dieu, & étoit pleinement perſuadée qu'elle jouiroit bientôt du Bonheur céleſte. Elle avoit ordonné qu'on ne remît ces Lettres à ceux à qui elles étoient addreſſées, qu'après ſa mort.

Comme Mad. Rowe a paſſé la plus grande

* C'eſt-à-dire, à ne commencer l'Année qu'au 25. Mars; autrement il faudroit dire 1737. ſi l'on commence l'année au premier de Janvier.

grande partie de sa vie dans la retraite, on ne doit pas être surpris que son Histoire ne fourniſſe pas un grand nombre de faits intéreſſans. Cependant en nous donnant, dans la suite de cette Vie, la deſcription des qualitez de son eſprit & de son cœur, on nous apprend quelques particularitez, que nos Lecteurs ne seront peut-être pas fâchez de voir ici.

On a coûtume de dire des Dévots qui vivent d'une manière retirée, que s'ils ne se livrent pas aux plaiſirs des ſens, contre leſquels ils déclament avec la derniere ſévérité, il n'arrive que trop ſouvent qu'ils s'abandonnent à l'orgueil, à une humeur chagrine, à un eſprit de critique & de cenſure. La pieté de Mad. Rowe n'a point été ternie par de pareils défauts. Elle n'a pas été moins en exemple par sa généroſité, par toutes les vertus qui ont du rapport à la Societé, que par sa grande dévotion: & elle croyoit que les péchez auxquels l'ame eſt entraînée par le corps, ſont moins atroces que ces vices de l'eſprit qui aviliſſent la nature humaine, & rendent l'homme ſemblable à l'eſprit malin & malfaiſant, qui, ſelon l'Ecriture, eſt dans une oppoſition parfaite avec l'Etre ſuprême, dont la bonté fait le caractère eſſentiel. Ajoutons, que quoique Mad. Rowe fît beaucoup de cas des actes de Dévotion, elle ne croyoit pas que ce fût-là l'eſſentiel; elle étoit

perſuadée que les devoirs de la Juſtice, de l'Equité, de la Charité & de la Bienveillance ſont d'une néceſſité abſoluë, & que c'eſt envain qu'on a, ou qu'on prétend avoir de la Dévotion, ſi on ne s'acquitte pas de ces devoirs.

Quoiqu'elle eût beaucoup d'eſprit, elle ne s'en eſt jamais ſervie aux dépens des autres: on a pu dire d'elle, ce qu'on a dit du fameux Poëte Cowley; elle n'a jamais donné lieu à perſonne de ſouhaiter qu'elle eût moins d'eſprit. Auſſi ne trouve-t-on aucun trait Satyrique dans ſes Ouvrages; & afin de ne pas tomber dans la tentation de médire, ou de tourner quelqu'un en ridicule, elle avoit compoſé une Priere exprès, dans laquelle elle demandoit à Dieu, qu'il ne permît pas que jamais elle offenſât perſonne par ſes paroles ou par ſes jugemens téméraires. On nous donne ici cette Priere, qui eſt certainement très-belle, mais qu'il n'eſt pas néceſſaire de traduire.

La Réputation qu'elle avoit acquiſe ne la rendoit point vaine; elle avoit trop de pieté pour ſe glorifier des louanges qu'on lui donnoit, & diſoit quelquefois à cette occaſion: *Dieu n'a qu'à faire un léger changement dans mon cerveau, & me voilà folle.*

Elle avoit un mépris marqué pour les Richeſſes. Contente du Bien que la Providence lui avoit accordé, elle n'a pas ſeulement ſongé qu'il étoit poſſible d'augmenter

menter ſon revenu. „ Jamais on n'a pu „ l'engager à accepter les conditions a„ vantageuſes qu'un Libraire lui offroit, „ pour avoir la liberté de publier un Re„ cueil de ſes Ouvrages. Jamais elle ne „ fit de Dédicace, & on ne trouve le nom „ d'aucun Miniſtre d'Etat dans ſes écrits. „ Elle ne fut jamais à la Cour, & ſi el„ le a parlé avec éloge de quelques Prin„ ces ſous la domination deſquels elle „ a vécu, ce n'a été que par un effet de „ la haute vénération qu'elle avoit pour „ ces défenſeurs de la Liberté; mais ſans „ en attendre aucune recompenſe, ſi ce „ n'eſt le plaiſir de témoigner ſa recon„ noiſſance à ceux qu'elle regardoit com„ me les bienfaiteurs de la Patrie. L'eſ„ time particuliere qu'elle a témoignée „ pour quelques Amis d'un rang diſtingué, „ étoit également déſintéreſſée: comme „ elle n'attendoit rien de leur amitié, au„ tre le plaiſir de converſer avec eux, & „ de connoître leurs bonnes qualitez & „ leurs vertus, on ne doit regarder les „ louanges qu'elle leur a données, que „ comme un hommage qu'elle rendoit à „ leur mérite. L'amour de l'argent lui „ paroiſſoit la paſſion la plus baſſe & la „ plus honteuſe, & ſouvent elle plaignoit „ le ſort des hommes, lorſqu'elle conſi„ deroit combien cette paſſion les domi„ ne. Elle n'avoit point diſtingué ſes Ter„ res de celles de ſes voiſins, juſques à

„ ce

„ ce que quelques raiſons de prudence
„ l'euſſent obligée à s'informer ce qui lui
„ apartenoit; ce qu'elle ne fit même,
„ que lorſqu'elle comprit qu'elle n'avoit
„ plus long-tems à vivre. Bien loin d'exi-
„ ger avec rigueur ce qui lui étoit dû,
„ elle étoit à cet égard d'une negligen-
„ ce qui alloit juſques à un excès blâ-
„ mable. Elle affermoit ſes Terres à un
„ prix fort au-deſſous de leur juſte va-
„ leur; on ne ſçauroit en douter, puiſ-
„ qu'après ſa mort la rente de ſes Ter-
„ res a été augmentée conſiderablement.
„ Elle traitoit ſes Fermiers avec tant de
„ douceur, que non ſeulement elle n'eut
„ jamais de procès avec aucun, mais el-
„ le ne vouloit pas même permettre qu'on
„ les menaçât de ſaiſir leurs effets, lorſ-
„ qu'ils negligeoient de lui payer ſes ren-
„ tes. Un de ſes Fermiers, qui lui de-
„ voit cent Livres Sterling, s'étoit éva-
„ dé pendant la nuit, & ayant emporté
„ avec lui tous ſes effets, on ne put ja-
„ mais lui perſuader de ſe ſaiſir d'une oc-
„ caſion qui ſe préſentoit pour recouvrer
„ ſa dette: & ſi le Fermier n'avoit pas
„ abandonné ſa Terre ſur les menaces
„ qu'on lui fit à l'inſçû de Mad. Ro-
„ we, il y a beaucoup d'apparence qu'un
„ excès de bonté l'auroit toûjours empê-
„ chée d'employer des voyes rigoureuſes
„ pour le chaſſer de ſa Terre, & l'obli-
„ ger à lui rendre juſtice. Il ſeroit aiſé
„ de

„ de rapporter pluſieurs autres exemples „ de ſa généroſité ; elle a ſouvent cedé „ ſes droits volontairement, lorſqu'elle „ auroit pû y inſiſter ſelon toutes les re- „ gles de l'équité & de la juſtice.

Tel étant ſon caractère, on ne doit pas être ſurpris que ſa charité envers les pauvres ait été très-grande. Il ſuffiſoit d'être malheureux, ou dans la néceſſité, pour exciter ſa compaſſion : mais elle ſe faiſoit un plaiſir particulier de ſoulager les perſonnes de mérite. Jamais ces perſonnes ne s'addreſſoient à elle ſans ſuccès, lorſqu'il étoit en ſon pouvoir de les ſecourir. La première fois qu'elle voulut bien recevoir une gratification d'un Libraire pour quelque Ouvrage de ſa façon, elle employa toute la ſomme au ſoulagement d'une famille qui étoit dans la néceſſité ; & il y a de fortes préſomptions, qu'elle a fait le même uſage de toutes les ſommes qu'elle a reçuës pour ſes Ouvrages ; & une fois qu'elle ne ſe trouvoit point d'argent pour ſubvenir aux preſſans beſoins d'une pauvre famille, elle ne fit aucune difficulté de vendre quelque piéce d'argenterie, afin de ne point laiſſer languir cette famille.

Sa charité ne ſe bornoit pas à ceux de ſa Religion, ou de ſa Secte : elle contribua généreuſement à l'établiſſement & à l'entretien d'une Ecole à Frome, quoiqu'on

qu'on y élevât les enfans ſelon le rit Anglican, auquel elle prenoit la liberté de ne ſe point conformer.

Sa généroſité alloit plus loin encore ; ceux qu'on appelle proprement *pauvres* n'en étoient pas les ſeuls objets : Elle avoit pour maxime, qu'*un des plus grands biens qu'on puiſſe faire aux hommes, c'eſt de les délivrer des ſoucis & des inquiétudes qui accompagnent une fortune au deſſous de la médiocre.* On ſçait qu'elle a fait quelquefois des préſens conſiderables à d'honnêtes gens, qui n'étoient pas réduits à une extrême indigence.

L'eſprit de perſécution ne ſçauroit s'accorder avec des ſentimens de généroſité, quoiqu'il ne ſoit pas incompatible avec le caractère des Dévots. Auſſi, bien que Mad. Rowe eût beaucoup de dévotion, comme elle avoit un cœur généreux, ſa dévotion ne lui inſpiroit point de haine pour ceux qui penſoient autrement qu'elle. Sa moderation a même été ſi grande à cet égard, que vers la fin de ſa vie elle a communié conſtamment avec des perſonnes qui avoient des ſentimens très-différens des ſiens, ſur des ſujets qui lui paroiſſoient être de la derniere importance.

A la fin de cette Vie, on trouve pluſieurs Piéces en Vers, compoſées à l'honneur de Mad. Rowe.

Le

Le premier Volume des Oeuvres Mêlées de cette Dame, contient ſes Poëſies, & n'eſt pas ſuſceptible d'Extrait. Nous nous contenterons de remarquer, qu'on y trouve quelques Traductions de l'Italien & du François, un petit nombre de Piéces ſur l'Amour & ſur l'Amitié, & ſur-tout des Poëmes ſacrez, comme des Hymnes, des Imitations & des Paraphraſes de divers endroits de l'Ecriture ſainte, & particulierement du Cantique des Cantiques, dont il y a non ſeulement divers paſſages paraphraſez en Vers rimez, mais encore une Paraphraſe complete en Vers non-rimez. L'Auteur lui a donné pour titre, *Eclogue Sacrée.*

Dans le ſecond Volume, on trouve d'abord trois Dialogues; le premier eſt deſtiné à faire voir, qu'il ne faut point tourner en ridicule des Défauts naturels. Le ſecond eſt contre le Jeu, & le troiſiéme contre une Vie paſſée dans les plaiſirs. Ces Dialogues ne renferment rien de fort remarquable: le troiſiéme n'eſt pas même achevé.

Ils ſont ſuivis d'un grand nombre de Lettres qui ſont plus intéreſſantes, non par les particularitez qu'elles renferment, car on n'y en trouve que peu ou point, mais par l'Eſprit & les Sentimens qui y regnent. Nous en traduirons quelques-unes, & extrairons des autres quelques-uns des paſſa-

paſſages qui nous ont paru les plus curieux.

Lettre V. à Madame ***. 1697.

„ Eh bien, Madame, puiſque vous le „ voulez abſolument, j'ai des vapeurs : „ il faut bien que cela ſoit: car autre„ ment qu'eſt-ce qui m'auroit pû mettre „ dans la tête ces bizarres fantaiſies, que „ je ſuis mortelle, que le jour de ma „ mort eſt incertain, que peut-être je ne „ verrai plus lever le ſoleil; ou qu'avant „ que le ſoir vienne, *mon ame quittera ce* „ *domicile terreſtre, & s'envolera dans quel*„ *que lieu qui m'eſt inconnu* *. C'eſt, en „ effet, un ſouci bien ridicule que celui „ de l'avenir, & une boëte de pillules eſt „ ſans doute un remede excellent contre „ des imaginations auſſi mélancoliques „ que les miennes.

„ Mais pour parler ſérieuſement, Ma„ dame, ſi ma ſanté ſe rétablit, & que „ je ſois delivrée de ces dangereux ſymp„ tomes, vous ne ſçauriez me taxer de „ ſuperſtition, pour avoir ſongé à moi dans „ une affaire d'une ſi grande importance. „ Il faudroit avoir perdu l'eſprit pour ê„ tre

* Ce qui eſt en *Italique* eſt la Traduction de deux Vers de Mr. Norris, que Madlle. S n-ger cite ici.

„ tre indifférent lorſqu'il s'agit d'être heu-
„ reux ou malheureux pour toute l'éter-
„ nité.

„ Ce n'eſt pas que je croye qu'il faille
„ rénoncer à tous les plaiſirs innocens de
„ cette vie pour arriver au bonheur du
„ Ciel ; ce n'eſt pas non plus, que j'aye
„ contracté une habitude ſi intime avec
„ les habitans de l'autre monde, qu'elle
„ m'ait inſpiré de l'indifférence pour mes
„ amis de celui-ci. Non, je n'ai pas
„ encore mortifié mes paſſions au point
„ que vous vous l'imaginez. Il y a dans
„ mon ame un penchant inſurmontable
„ pour la bienveillance & l'amitié : ce
„ principe généreux m'a été inſpiré avec
„ la vie ; il eſt inſeparable de mon exiſ-
„ tence ; le tems ni l'éloignement ne ſçau-
„ roient effacer de ma mémoire ces mo-
„ mens de plaiſir que j'ai goûtez dans vo-
„ tre compagnie.

„ Mais je n'ai plus rien à dire à votre
„ Grandeur ſur ce ſujet, & je n'ai aucu-
„ ne envie d'entrer en diſpute avec vous.
„ C'eſt pourquoi vous me permettrez de
„ dire le reſte à Mr. ***, maintenant que
„ j'ai recueilli mes eſprits.

„ Monſieur, je ne veux pas perdre l'oc-
„ caſion de vous dire, que mon amour
„ pour la ſolitude n'eſt l'effet, ni de la
„ mélancolie, ni d'une mauvaiſe hu-
„ meur, ni d'un principe intéreſſé, com-
„ me ſi j'étois née uniquement pour moi

„ ſeule : moins encore vient-il d'une déli-
„ cateſſe affectée, ou de la vanité de paſ-
„ ſer pour plus vertueuſe & plus ſage que
„ les autres. Je n'aſpire point à une plus
„ haute réputation qu'à celle de Créatu-
„ re raiſonnable. Mais vous ſçavez, Mon-
„ ſieur, qu'il y a des motifs à la retraite
„ plus nobles que ceux dont je viens de
„ parler. Et ſi je vous dis que j'ai choi-
„ ſi la retraite, comme le moyen le plus
„ ſûr de perfectionner ma raiſon & de
„ purifier mon cœur, & que c'eſt la ſeu-
„ le voye que j'aye trouvée pour être
„ heureuſe, j'eſpère que vous convien-
„ drez, que je vous aurai donné de bon-
„ nes raiſons de ma réſolution, qui vous
„ paroiſſoit ſi bizarre & ſi déraiſonnable.
„ J'avoue, Monſieur, qu'on peut pen-
„ ſer, quoiqu'on ſoit dans le grand mon-
„ de, qu'on peut y faire quelques re-
„ fléxions ſuperficielles : mais pour raiſon-
„ ner ſans partialité, & ſe former des
„ idées juſtes des choſes, il faut être *ſeul.*
„ C'eſt alors qu'on peut examiner les pré-
„ jugez vulgaires ; c'eſt alors qu'on rejet-
„ te les principes bas & intéreſſez des
„ bigots & des ſuperſtitieux ; c'eſt alors
„ qu'on ſe fortifie contre la tyrannie de
„ la Coûtume, & contre l'autorité impo-
„ ſante de quantité de perſonnes, qui ſont
„ elles-mêmes une infinité de choſes dé-
„ raiſonnables, & qui vous diſent grave-
„ ment, que c'eſt ne ſçavoir pas vivre,

„ &

„ & vouloir ſe ſingulariſer, que de ne les
„ pas imiter.

„ Mais, me dites-vous, on peut auſſi
„ penſer trop. Cet avertiſſement me ſur-
„ prend, venant de vous. Quoi qu'il
„ en ſoit, je crains auſſi peu de penſer
„ trop, que de devenir ou trop éclairée,
„ ou trop vertueuſe. Je ſuis perſuadée
„ que plus nous exerçons les facultez de
„ notre ame, & plus nos idées devien-
„ nent claires & ſublimes. Et au pis al-
„ ler, quand même nous épuiſerions nos
„ eſprits par cette profonde application,
„ ce ne ſeroit que nous hâter de remplir
„ la tâche qui nous eſt impoſée; & lorſ-
„ que notre Rôle ſera joué, nous ſerons
„ prêts à quitter la Scene. Après tout,
„ ce n'eſt point une longue vie, mais une
„ vie heureuſe que je ſouhaite: & je ſuis
„ perſuadée que la retraite eſt le plus ſûr
„ moyen de la rendre telle. O *vous, les*
„ *plus grands & les plus doux de tous les*
„ *biens, Muſes, Livres, Liberté, Repos,*
„ *Prez, Fontaines & Ruiſſeaux, jamais je ne*
„ *vous abandonnerai, tant que je reſpire-*
„ *rai* *.

„ Ici mon tems eſt abſolument à moi,
„ ce tems qu'on ne ſçauroit aſſez eſtimer,
„ qui fuit, & ne revient jamais: je ne
„ ſuis point obligée d'en ſacrifier une
„ par-

* *Vers de* Cowley.

„ partié à des bagatelles, & à des céré-
„ monies inutiles. Ici je ne ſuis point
„ dans la néceſſité de flatter la vanité des
„ uns, ni de m'ennuyer à entendre les im-
„ pertinens diſcours des autres ; je ne ſuis
„ point réduite à ne parler que ſur cer-
„ tain nombre de ſujets fades & inſipi-
„ des, qui ont été épuiſez mille fois. Ici
„ mes propres penſées m'offrent une va-
„ rieté infinie de ſujets : & lorſque je
„ ſuis laſſe de refléchir ſur le ridicule
„ empreſſement avec lequel les mortels
„ courent au ſépulcre ; ſur les deſſeins
„ bas & intéreſſez des uns, ſur les ma-
„ gnifiques folies des autres ; je dis adieu
„ au genre humain avec le dernier mé-
„ pris, & m'élançant dans un autre mon-
„ de, je m'occupe de refléxions beaucoup
„ plus intéreſſantes, & qui font ſur moi
„ des impreſſions bien plus ſenſibles. *Je*
„ *contemple les merveilles qui brillent dans le*
„ *Firmament : j'en obſerve avec admiration les*
„ *mouvemens, la grandeur, l'influence. En*
„ *promenant mon imagination dans la vaſte*
„ *étenduë des Cieux, il me ſemble entendre*
„ *l'harmonie des Sphéres céleſtes ; je décou-*
„ *vre une infinité de nouveaux Mondes, je*
„ *fixe ma vûë ſur les Aſtres qui brillent dans*
„ *la Voye lactée. Enſuite j'erre à plaiſir dans*
„ *le Ciel empirée ; je fixe mes yeux ſur le*
„ *Trône de Dieu même ; je contemple ces*
„ *demeures éternelles, où les Bienheureux goû-*

„ *tent*

„ *tent un raviſſement de joye que rien ne* „ *ſçauroit exprimer* *.

„ Je finis ici, Monſieur, ce qui ſera „ ſans doute une bonne nouvelle pour „ vous. Je ſuis, &c.

Nous avons choiſi cette Lettre, non pas tant à cauſe des Refléxions qu'elle contient, que parce qu'elle fait voir que Madlle. Singer commença de bonne-heure à aimer la retraite. Car ſi on a fait attention à la date de cette Lettre, on aura vû que l'Auteur n'avoit, tout au plus, que 23. ans lorſqu'elle l'écrivit.

Voici une Lettre dans un autre goût.

A Madame la Comteſſe de *** †.

„ Madame,

„ Je compte que vous me croyez mor- „ te; je devrois l'être en effet pour ma „ propre juſtification, puiſque ce ſeroit „ une excuſe de mon ſilence, à laquelle „ il n'y auroit rien à repliquer. Il eſt „ vrai que lorſque je ſerai morte, j'au- „ rai des choſes bien plus importantes à „ vous

* Ce que nous avons mis ici en *Italique* eſt en Vers dans l'Original.

† Je crois que c'eſt la Comteſſe de Hartford.

„ vous apprendre du monde immatériel ;
„ & je ſuis perſuadée que j'aurai conſtam-
„ ment l'inclination d'entretenir correſ-
„ pondance avec vous. Si je conſerve
„ quelque ſentiment de mes plaiſirs paſ-
„ ſez, ce ſera ſans doute le contente-
„ ment que vos Reflexions m'ont cauſé.
„ Pour le préſent je ne conçois pas d'oc-
„ cupation plus agréable pour moi dans
„ l'autre vie, que le plaiſir de ſatisfaire
„ cette juſte & noble curioſité que vous
„ témoignez ſi ſouvent touchant l'état des
„ ames après la mort.

„ Je lis les Sermons de Mr. Watts a-
„ vec un vrai plaiſir ; mais je ne vous en
„ ai pas fait l'éloge, de peur que vous
„ ne me crûſſiez plus prévenuë en fa-
„ veur des Non-Conformiſtes, que je ne
„ le ſuis en effet.

„ De ces Sermons je viens aux Chan-
„ ſons de Mr. Rolli, qui ſont extrêmement
„ belles. La Tranſition eſt naturelle ;
„ car une de ces Chanſons eſt une très-
„ bonne paraphraſe de ce que S. Paul dit
„ aux Corinthiens :

„ *Beviam', o Dori, godiam', che il giorno*
„ *Preſto è al ritorno, preſto al partir.*
„ *Di giovinezza godiamo il fiore,*
„ *Poi l'ultim'ore laſciam venir.*

„ *Mangeons & buvons, car demain nous*
mourrons. 1 Cor. XV, 32.

„ J'ai

„ J'ai cotté le Chapitre & le Verſet, par-
„ ce que Mr. Rolli ne ſçaura peut-être
„ pas de qui emprunter une Concordan-
„ ce; & j'eſpère qu'il lira tout le Chapi-
„ tre, ce qui ne lui fera pas le moindre
„ tort.

„ J'obéïrai exactement à Mylord ***
„ en vous renvoyant, en forme de Let-
„ tres, le papier qu'il m'a envoyé: à
„ condition pourtant, qu'il me ſoit per-
„ mis de ſuivre le talent que j'ai pour di-
„ re des folies, & que je ne ſois pas obli-
„ gée de me renfermer toûjours dans les
„ bornes étroites du ſens-commun.

„ S'il y a des Fées (& je ne ſuis pas
„ ſi incrédule que de le nier) ce ſont cer-
„ tainement des Etres bienheureux, &
„ qui jouiſſent d'un grand nombre de pri-
„ vileges, dont nous autres pauvres mor-
„ tels ſommes privez. Si vous pouviez vous
„ tranſporter chez moi dans une Lettre,
„ je la recevrois avec une joye inexpri-
„ mable; car l'impatience où je ſuis de
„ vous voir, eſt beaucoup plus grande &
„ plus juſte, que celle où vous pouvez
„ être de me voir moi. Mais il n'y a
„ point en ce monde de bonheur ſans
„ mêlange; je tâcherai d'attendre avec
„ toute la tranquillité dont je ſuis capa-
„ ble, que la mort vienne tirer le ri-
„ deau, & me découvre le ſéjour d'un
„ plaiſir immortel.

„ Vous me donnerez congé ici, me „ permettant de me dire, votre, &c.

A la même. Le 9. Octobre 1732.

„ Madame,

„ J'ai mis vos Lettres & vos Papiers en „ ordre; quand je mourrai, je les laiſſe- „ rai entre les mains de ***, comme un „ depôt conſacré à l'amitié & à la vertu. „ Ces Papiers & mes Deſſeins ſont les ſeu- „ les choſes que je ſouhaiterois d'emporter „ avec moi. Vous ne ſçauriez croire com- „ bien mon imagination eſt flatée par les „ ſoins que j'ai pris de regler ceci & quel- „ ques autres affaires. Perſonne n'a jamais „ pris tant de plaiſir à ſe préparer pour „ un voyage, que j'en prens à me pré- „ parer pour le grand voyage de tout le „ monde, afin de partir avec décence. Je „ ſens pourtant encore, qu'aucune pré- „ voyance ne ſçauroit détourner bien des „ frayeurs naturelles, & des évenemens „ accidentels, qui ſont capables d'accabler „ l'ame dans cette importante affaire. Il „ eſt impoſſible de ſçavoir, avant que d'en „ avoir fait l'expérience, quelles douleurs „ du Corps, ou quelles angoiſſes de l'a- „ me, peuvent augmenter l'horreur de cet- „ te fatale obſcurité qui environne notre „ dernier moment. Mais puiſqu'il faut

„ ab-

„ abſolument en paſſer par-là, il eſt de
„ la derniere importance pour nous, de
„ prévenir toute ſurpriſe, en nous ren-
„ dant familiere l'idée de la mort, & de
„ toutes les terreurs qui l'accompagnent.
„ On a quelquefois été à la rencontre du
„ Roi des Epouvantemens, non ſeulement
„ avec un eſprit tranquille & avec dé-
„ cence, mais même avec une eſpece
„ d'inſulte pieuſe & avec triomphe. J'en
„ ai vû depuis peu un exemple qui eſt
„ toûjours préſent à mon eſprit. Un hom-
„ me * dans la fleur de ſon âge, & qui
„ jouïſſoit d'un bien conſiderable, quitta
„ le monde avec la même tranquillité &
„ la même aiſance, avec laquelle un An-
„ ge, qui viendroit d'exécuter ſa commiſ-
„ ſion, étendroit ſes aîles & s'envole-
„ roit vers ſa demeure céleſte. Je ne veux
„ point parler plus long-tems de la mort,
„ de peur que vous ne me faſſiez des re-
„ proches de ce que je ne meurs pas ac-
„ tuellement. Je ſuis, &c.

* Ou une femme, car l'Original eſt équivoque ici.

Voici une Lettre moins grave & moins ſérieuſe.

A la même. Le 2. Août 1732.

„ Madame,

„ Si quelque choſe pouvoit exciter mon „ envie, ce ſeroit le bonheur dont Mad. „ *** jouit dans votre converſation & „ dans votre amitié. Cependant, loin que „ cela me cauſe la moindre penſée cha„ grine, j'ai le plus grand plaiſir du mon„ de, de voir que vous ſçavez ſi bien ren„ dre juſtice au vrai mérite. Vous pour„ riez avec raiſon me faire des repro„ ches de ce que je ne jouis pas moi-mê„ me d'une Societé * dans laquelle j'avoue „ qu'il y a tant de charmes. Il y a en ef„ fet quelque choſe de bizarre dans la ſi„ tuation de mon eſprit: il y a quelque „ choſe de méchanique dans ma faculté de „ raiſonner, auſſi-bien que dans ma dévo„ tion; l'une & l'autre ſemblent dépen„ dre préciſement d'un certain lieu, & „ d'une certaine ſuite d'objets. Je ne ſçau„ rois

* La Comteſſe d'Hertford avoit ſouvent invité Made. Rowe d'aller paſſer quelque tems chez elle: mais l'amour de la ſolitude l'avoit empêchée de ſe rendre à ces invitations.

„ rois me vanter d'avoir beaucoup de
„ bon-ſens, ou de pieté, lorſque je ſuis
„ hors de ma chambre. Il y a dans vo-
„ tre manière de vivre quelque choſe de
„ trop brillant & de trop tumultueux pour
„ la tranquillité naturelle de mon tempé-
„ rament. Si Mad. ***, au lieu de faire le
„ portrait de Ste. Genevieve, vouloit ſe
„ transformer elle-même en cette Sainte,
„ & s'aſſeoir ſous un arbre, ayant un bon
„ livre ſur ſes genoux, & gardant ſon
„ troupeau dans une prairie émaillée de
„ fleurs, que je ſçaurois bien lui trouver;
„ j'irois la voir au lever de l'aurore, &
„ dans le ſilence d'une belle ſoirée. Je
„ ne trouverois pas même mauvais que
„ ce fût à ***, pourvû que vous, Mada-
„ me, fuſſiez auſſi métamorphoſée en une
„ bonne Campagnarde, ſans autres domeſ-
„ tiques que votre fille de chambre & vo-
„ tre laquais, transformez auſſi en Colet-
„ te & Colin. Je n'oſe pas pouſſer la mé-
„ tamorphoſe ſi loin que de changer My-
„ lord *** en un réverend Eccléſiaſtique,
„ quoiqu'un pareil changement ne lui ſe-
„ roit peut-être pas inutile par rapport
„ à l'autre monde, &c.

A la même.

„ Madame,

„ J'ai lû avec un extrême plaiſir les *A-*
„ *vis*

„ *vis de Madame Lambert à ſon fils & à ſa* „ *fille.* Des Raiſonnemens ſi juſtes, & de „ ſi nobles Refléxions, ne pouvoient que „ me plaire infiniment, quand même je „ n'aurois pas été prévenuë d'avance par „ la bonne opinion que vous avez de l'Au- „ teur: mais votre jugement a rendu ma „ ſatisfaction plus complette. J'admire „ ſans réſerve & ſans défiance tout ce qui „ a le ſceau de votre approbation. Je „ deviens déciſive & infaillible; & ſans „ avoir de l'inclination pour les princi- „ pes du Papiſme en aucun autre point, „ j'ai une foi implicite pour toutes vos „ déciſions. Voici une Sentence qui me „ plaît, parce qu'elle eſt entierement con- „ forme à votre manière de penſer; & „ c'eſt-là le plus grand éloge que je puiſ- „ ſe faire de l'Auteur. *Le Bonheur eſt dans* „ *la Paix de l'Ame; vous ne pourrez jouir* „ *des Plaiſirs de l'Eſprit ſans la ſanté de l'Eſ-* „ *prit. Tout eſt preſque Plaiſir pour un Eſprit* „ *ſain.* Je ſuis particulierement charmée „ de la penſée que voici. *La plus grande* „ *marque qu'on eſt né avec de grandes quali-* „ *tez, eſt de vivre ſans envie.* C'eſt l'heu- „ reuſe & conſtante ſituation d'un eſprit „ formé comme le vôtre. Veuille le Ciel „ vous continuer cette Paix ſacrée, qui „ eſt l'effet d'une vertu ſincere! Je ſuis, „ &c.

Nous ne donnerons plus que quelques paſſages détachez, qui nous ont paru propres

pres à faire mieux connoître le Caractère de Mad. Rowe. Lorſque ſon Livre, intitulé l'*Amitié après la Mort*, parut, la Comteſſe de Hertford, qui ne ſçavoit pas que Mad. Rowe en fut l'Auteur, le lui envoya, & lui en demanda ſon ſentiment. Voici ce que Mad. Rowe lui répondit. „ J'ai lû „ les Lettres que vous m'avez recommandé de lire, & ſur votre approbation, je „ les agrée ſans exception. Cela même „ me feroit ſouhaiter de les avoir écri„ tes, ſi j'avois la moindre ambition d'ê„ tre Auteur. Mais je n'ai nul beſoin de „ me défendre ſi ſérieuſement ſur ce ſu„ jet ". Il n'y a pas proprement de menſonge dans ces paroles, mais il y a une eſpece de déguiſement; & Mad. Rowe avoit la conſcience trop délicate pour n'en pas ſentir de remord. Elle repara bientôt ſa faute par l'aveu ſincere qu'elle en fit. Voici ce qu'elle écrivit peu de tems après à la même Dame. „ Dans l'autre mon„ de je ſuivrai toûjours exactement les „ regles de la droite Raiſon. Mais auſſi „ long-tems que je ſerai mortelle, je com„ mettrai toûjours mille fautes. C'eſt le „ privilege de la nature humaine, & je „ veux uſer de mes droits: mes préten„ tions ſont claires & inconteſtables; & „ vous ne ſçauriez en conſcience exiger „ que je ſois infaillible, que je ne tombe „ dans aucune erreur, & que je ne com„ mette aucune faute. J'avoue pourtant,

„ que

„ que de toutes mes fautes il n'y en a
„ point qui me cauſe une plus grande in-
„ quiétude, que celle que je commis dans
„ ma derniere Lettre, en vous parlant
„ d'une maniére artificieuſe, & en uſant
„ d'une eſpece de déguiſement. Cela m'a
„ chagrinée plus que je croyois pouvoir
„ l'être par quelque accident que ce ſoit;
„ & ſi je me connois bien, je ne voudrois
„ pas être coupable d'une autre équivo-
„ que, dûſſai-je gagner l'empire du mon-
„ de. Je devois cette confeſſion aux Loix
„ de la vertu & de l'amitié. Et mainte-
„ nant que j'ai rétabli par-là la tranquilli-
„ té dans mon ame, je vous dirai, que je
„ trouve que rien n'échape à la pené-
„ tration de votre eſprit. J'avoue que
„ j'aurois été bien aiſe de ſçavoir votre
„ ſentiment ſur cet Ouvrage, au cas que
„ vous n'en euſſiez pas connu l'Auteur: je
„ me flatte que le reſte du monde l'igno-
„ rera toûjours: excepté deux ou trois
„ perſonnes qui connoiſſent ma folle ma-
„ niére de penſer. Quoi qu'il en ſoit,
„ c'eſt une folie innocente; & comme tous
„ les évenemens & tous les caractéres en
„ ſont purement imaginaires, j'eſpére que
„ ſi l'Ouvrage n'eſt point utile, au moins
„ il ne ſçauroit nuire. Je crois que déſor-
„ mais je me contenterai de jetter ſur le
„ papier les vanitez de mon imagination
„ uniquement pour votre uſage: je dois
„ ſeulement vous avertir, de ne les point
„ lire

„ lire lorſque vous aurez quelque diſpo-
„ ſition au ſommeil, de peur qu'elles ne
„ vous plongent dans une léthargie mor-
„ telle . . . .

Dans une de ſes Lettres * Mad. Rowe cite un paſſage des Sermons de feu Mr. Saurin; & voici ce qu'elle dit à cette occaſion. „ Je viens de citer un des Ser-
„ mons de Mr. Saurin; je ne ſerai point
„ contente que vous ne les ayez lûs. Tout
„ ce qu'on a dit de la force & de la beau-
„ té de l'Eloquence Romaine, vous le trou-
„ verez réuni dans ces Diſcours ". On jugera par-là que Mad. Rowe devoit bien entendre le François, & qu'elle avoit le goût bon.

Voici ce qu'elle penſoit de la Providence (dans une lettre qu'elle écrivit à ſa belle-Mere après la mort de ſon Mari)
„ Nos voyes ſont en la main de Dieu,
„ qui fait réuſſir ou échouer nos deſſeins,
„ ſelon ſa volonté. Le ſuccès de chaque
„ choſe eſt déterminé, de ſorte qu'il eſt
„ impoſſible à l'homme de l'empêcher.
„ Cette Reflexion m'empêche d'être fort
„ inquiéte ſur l'avenir. Encore un pe-
„ tit nombre d'années, & tout ſera bien.

Mad. Rowe ſçavoit railler quelquefois, témoin ce qu'elle écrivit à une jeune Demoiſelle, nommée Arabelle Marrow, qui l'a-

* La CVI. p. 183. à la Comteſſe de Hertford.

l'avoit fort louée. „ Soyez perſuadée, „ dit-elle, que je ſouſcris de bon cœur „ à toutes les belles choſes que vous di- „ tes de mon eſprit & de mon mérite. „ Je conviens de tout cela; & de tout „ ce qu'on pourroit dire encore à mon „ avantage. Je ſens vivement quelle per- „ te c'eſt pour le monde, que je m'en „ ſois retirée, & combien on doit être „ fâché de l'abſence d'une perſonne de „ ma conſequence. J'ai peur que le Cer- „ cle à Hyde-park ne ſoit bientôt cou- „ vert d'herbe, ſi je n'y parois plus: & „ ſi un tendre déſeſpoir ne m'avoit pas „ renduë ſauvage, j'aurois certainement „ trop de compaſſion pour le genre hu- „ main, pour cacher tant de mérite dans „ le fond d'une ſombre retraite.

En voilà aſſez pour donner au Public une idée des Lettres de Mad. Rowe. On trouve enſuite les Poëſies de ſon Mari, qui conſiſtent en quelques Imitations d'Horace & de Tibulle, & en quelques Epîtres, dont il y en a deux qui ſont imitées de *la Climéne*, & du *Caprice* de Mad. des Houlieres. On y trouve auſſi l'Ode Pindarique à Proſerpine, traduite du François de Mr. de la Motte; une Ode ſur la Liberté, & quelques autres Piéces ſacrées & profanes.

ARTI-

ARTICLE III.

The Strength and Weakneſs of human Reaſon: or the important Queſtion about the Sufficiency of Reaſon to conduct Mankind to Religion and future Happineſs, Argued between an Inquiring Deiſt and a Chriſtian Divine: And the Debate compromis'd and determin'd to the ſatisfaction of both, By an Impartial Moderator. C'eſt-à-dire: *De la Force & de la Foibleſſe de la Raiſon humaine: ou l'importante Queſtion ſur la Suffiſance de la Raiſon pour conduire les hommes à la Connoiſſance de la Religion & au Bonheur d'une autre Vie, Diſcutée entre un Déiſte qui aime la vérité, & un Théologien Chrétien; & la diſpute qui s'éleve entre eux à ce ſujet, terminée à la ſatisfaction de l'un & de l'autre, par un Moderateur Impartial. Seconde Edition corrigée.* Chez Rivington, *à l'Enſeigne de la* Bible Couronnée, *dans le Cimetiere de* St. Paul. A Londres 1737. pp. 302. ſans la Préface & la Table des Matiéres.

CEt Ouvrage, qu'on attribuë à Mr. *Watts*, Docteur en Théologie & Miniſtre Presbyterien, eſt diviſé en quatre Conférences ou Dialogues. Dans le premier de ces Dialogues, on poſe d'abord l'état de la Queſtion avec beaucoup de préciſion & de netteté.

„ Par la *Raiſon*, dit le Déïſte *, j'en-
„ tens cette Faculté de l'ame qui nous
„ met en état de diſcerner le juſte & l'in-
„ juſte, le bien & le mal, l'erreur & la
„ vérité, & autres choſes ſemblables, &
„ d'en juger. Par la *Religion* je n'entens
„ pas ſeulement les devoirs de la *Pieté*
„ envers Dieu, mais encore ceux de la
„ *Juſtice* envers le Prochain, & de la *Tem-*
„ *pérance* envers nous-mêmes, & en gé-
„ néral tout ce dont les hommes ſont réſ-
„ ponſables au Créateur & au Conducteur
„ de l'Univers, & qui peut les rendre di-
„ gnes de recompenſe ou de châtiment
„ . . . . . Et par *la Suffiſance de*
„ *la Raiſon pour conduire les hommes à la*
„ *Religion & à la Félicité*, j'entens une Ca-
„ pacité ou un Pouvoir en l'homme, qui,
„ s'il l'exerce avec ſoin & ſelon toute l'é-
„ tenduë de ſes forces, eſt par lui-mê-
„ me, & ſans aucun ſecours étranger, ſuf-
„ fiſant pour lui faire connoître & prati-
„ quer ſes devoirs, pour lui procurer la
„ faveur

* Pag. 14.

„ faveur de Dieu, & pour le rendre juſ-
„ tement inexcuſable s'il ne l'obtient
„ pas.

Mais comme la définition que le Déiſte vient de donner de la Religion, paroît défectueuſe au Théologien Chrétien, *Sophronius*, qui fait le perſonnage de Modérateur, expoſe en détail les Articles qui apartiennent néceſſairement à la Religion Naturelle, & qu'il faut par conſequent connoître & croire, pour arriver au Bonheur, l'exiſtence & l'unité d'un Dieu infini en puiſſance en bonté en ſageſſe & en juſtice, Créateur de l'Univers, Arbitre des évenemens; le culte qui lui doit être rendu, ſa Providence, les Peines & les Recompenſes d'une autre Vie; ce que l'homme ſe doit à lui-même, & ce qu'il doit aux autres hommes; enfin la repentance dont il doit être penétré à la vûë de ſes foibleſſes & de ſes chutes, fondée ſur la perſuaſion de la miſericorde de Dieu, qui eſt toûjours prêt à recevoir en grace les pécheurs qui ſentent leurs fautes, & qui font leurs efforts pour s'en corriger & pour devenir meilleurs. Non content d'expoſer ces divers Articles, *Sophronius* prouve, à la ſatisfaction des deux Diſputans, qu'ils font l'eſſence de la Religion Naturelle, ou de ce que tous les hommes doivent néceſſairement connoître, croire ou pratiquer pour avoir part à

la faveur de Dieu; quoiqu'il reconnoiſſe en même tems, que pluſieurs gens de bien, depuis le commencement du monde, & même parmi les Chrêtiens, ont été ſauvez ſans avoir une connoiſſance diſtincte de ces Articles.

A cette occaſion on examine, ſi les Devoirs poſitifs, ou de pure inſtitution, & en particulier la Foi au Sacrifice de Jeſus-Chriſt, comme à la cauſe méritoire de notre ſalut, n'entrent pas auſſi dans le plan de cette Religion; & l'on prouve que non, par la conſideration de la nature même des choſes, de la juſtice & de la bonté de Dieu, par des declarations formelles de l'Ecriture ſainte, & par l'exemple de pluſieurs gens de bien dont elle parle, leſquels n'ont pas laiſſé d'être agréables à Dieu, quoiqu'ils ne fondaſſent l'eſpérance de leur ſalut que ſur ſa miſericorde, & qu'ils n'euſſent même aucune idée du Sacrifice de Jeſus-Chriſt. Tel fut en particulier *Corneille le Centenier*, dont il eſt dit, que *ſes prieres & ſes aumônes*, c.-à-d. ſa pieté & ſa charité, *étoient montées devant le Trône de Dieu*, & en avoient été reçûës favorablement *. On ne prétend pas néanmoins, en ſoutenant cette thèſe, nier que la Mort de Jeſus-Chriſt ne ſoit le vrai fondement du pardon des péchez que Dieu a jamais accordé ou accordera ja-

* Act. X. 31, 35.

jamais aux hommes, & que ce dogme ne faſſe partie de la Religion Chrétienne, & ne doive être cru de tous ceux qui en font profeſſion.

Pour mieux établir encore la Queſtion, l'on remarque avec ſoin, & l'on convient de part & d'autre, qu'il ne s'agit pas ici de ſçavoir, ſi la *Raiſon, dans ſon état primitif d'innocence & de perfection*, pouvoit découvrir toutes les véritez & tous les devoirs de la Religion Naturelle; mais *ſi, dans l'état de corruption & de foibleſſe où l'homme eſt à préſent*, ſa Raiſon eſt ſuffiſante pour lui faire connoître cette Religion, & le rétablir par ſon moyen dans la faveur de Dieu. Il ne s'agit pas non plus de ſçavoir, ſi *ceux qui ont été élevez dans un Païs Chrétien, & accoûtumez dès leur enfance à entendre parler de mille choſes dont les Payens ignorans n'ont jamais ouï un ſeul mot*, peuvent, par la ſeule force de leur Raiſon, former un plan ſuivi de Religion, capable de conduire les hommes à la Félicité; mais *ſi ceux qui ſont nez dans le Paganiſme, & qui n'ont jamais eu occaſion de connoître le Chriſtianiſme*, peuvent néanmoins d'eux-mêmes parvenir à la connoiſſance d'une telle Religion. On cite ici, pour juſtifier cette diſtinction, un paſſage de Mr. *Locke* dans ſon *Chriſtianiſme Raiſonnable* *, où il dit

* Tom. I. p. 297. & 298. de la ſeconde Edit. de la Traduct. Françoiſe.

dit, que „ ſi les Philoſophes Chrétiens ont „ de beaucoup ſurpaſſé les Philoſophes „ Payens (dans les Syſtêmes de Religion „ qu'ils nous ont laiſſez) il eſt aiſé de „ s'appercevoir, que c'eſt à la Révélation „ qu'ils ſont redevables de la premiere „ découverte des véritez dont ils ont en„ richi la Morale . . . . . Et en „ effet, chacun peut remarquer un grand „ nombre de véritez, qu'il apprend pre„ mierement de quelque autre, & qu'il „ reçoit d'abord comme des choſes tout„ à-fait raiſonnables, leſquelles il n'au„ roit pourtant trouvées qu'avec peine, & „ qu'il n'auroit peut-être pas pû décou„ vrir lui-même. La Vérité primitive & „ originale n'eſt pas ſi aiſée à tirer de la „ mine où elle eſt cachée, que nous pour„ rions bien nous l'imaginer, nous à qui „ l'on a montré cette mine déja toute „ creuſée, & prête à nous fournir le pré„ cieux métal qu'elle renferme.

En troiſième lieu, il ne s'agit pas de ſçavoir, *quel dégré de connoiſſance un Philoſophe Payen qui auroit été élevé aux Belles-Lettres, pourroit, à force de méditation & d'étude, acquerir en matière de Religion*; mais *quelles lumieres peut ſe procurer à cet égard par lui-même le gros du peuple parmi les Payens*, dont la plûpart manquent d'éducation & de génie, dont les vûës ſont bornées & groſſieres, & dont la Raiſon eſt extrêmement foible? Ce n'eſt pas qu'en

s'ex-

s'exprimant ainſi, on veuille accorder, que *même* les plus ſages & les plus ſçavans Philoſophes du Paganiſme ayent jamais découvert, ou puiſſent jamais découvrir, par les ſeules lumieres de la Raiſon, un Syſtême de Religion capable de reformer les hommes, & de les conduire à une éternelle Félicité. Le contraire eſt manifeſte par l'expérience; & l'on renvoye là-deſſus à l'excellent Traité de la *Vérité de la Religion Revélée* de Mr. *Clarke*, où cela eſt clairement prouvé. Enfin, quand il ſeroit vrai que le commun des hommes, auſſi-bien que les Philoſophes, parmi les Payens, auroit été ou ſeroit en état de ſe former par lui-même de juſtes idées de la Religion Naturelle dans les grandes Villes, comme Athènes, Rome, Epheſe, où il ſe trouvoit toûjours un grand nombre de gens ſçavans, des lumieres de qui l'on pouvoit profiter; il s'agiroit encore de ſçavoir, ſi la Raiſon des Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, qui font une partie très-conſiderable du genre humain, peut aller juſques-là? Car il faut conſiderer la Raiſon humaine, non pas telle qu'elle eſt chez un petit nombre d'hommes, mais telle qu'elle eſt chez le plus grand nombre, & chez ceux-là même qui l'ont le moins cultivée. Et c'eſt de quoi le Déiſte lui-même convient, ſoutenant qu'il n'eſt point d'homme ſi groſſier & ſi barbare qu'on veuille le ſuppoſer, qui ne puiſ-

ſe, par le ſeul moyen de ſes Facultez naturelles, acquerir une aſſez grande connoiſſance de la Religion, pour ſe rendre agréable à Dieu, & ſe procurer ſa faveur éternelle. Voilà le véritable état de la Queſtion ſur laquelle les Diſputans s'exercent, en reprenant chacun des Articles particuliers de la Religion Naturelle que nous avons indiquez. Nous ne ſçaurions les ſuivre dans tout ce détail, quelque intéreſſant qu'il ſoit, ſans charger trop cet Extrait; nous nous bornerons à un ou deux Articles.

Le dogme de l'Unité de Dieu peut être prouvé, il eſt vrai, par les ſeules lumieres de la Raiſon. Le Déiſte allegue là-deſſus deux argumens, qu'il croit être très-ſimples & à la portée de tout le monde: le premier employé par le Doctr. *Clarke*, dans ſon Sermon poſthume ſur ce ſujet, ſçavoir que la grande liaiſon qu'il y a entre tous les Etres qui compoſent le monde matériel, & la dépendance dans laquelle ils ſont les uns à l'égard des autres, montrent clairement qu'ils ſont ſous la direction d'un ſeul Dieu ſuprême à qui tout l'Univers eſt ſoûmis. Mais il s'en faut beaucoup, ſuivant le Théologien Chrétien, que cet argument ſoit auſſi ſimple & auſſi facile qu'on le prétend; & il paroît ſurpris, qu'un homme de la réputation du Doct. *Clarke*, n'en ait pas allegué de plus forts, dans un Sermon fait exprès

pour

pour établir ce dogme. D'ailleurs, un Sauvage d'Amérique eſt-il bien en état de former en lui-même un pareil raiſonnement, qui demande un grand dégré de reflexion & d'application ? „ Il dira ſans dou„ te, comme l'on ſçait que d'autres l'ont „ dit, que les Européens qui vivent au„ delà de la grande mer, c'eſt-à-dire „ de l'Océan, habitent un autre Monde „ qu'eux, & peuvent avoir un Dieu parti„ culier & toute autre choſe différem„ ment de ce qu'ils ont; mais que les „ Américains ont une toute autre origi„ ne, & viennent d'un autre homme & „ d'une autre femme, qui étoient jadis „ deſcendus du Ciel. Car quoique ces „ Peuples ayent quelque idée qu'il y a „ des Etres au-deſſus d'eux, cependant „ ils n'ont pas même dans leur langue „ un ſeul terme pour exprimer Dieu. „ Ainſi il concluroit plutôt de ſa ſuppo„ ſition, que l'Europe & l'Amérique ſont „ deux Mondes différens & fort éloignez „ l'un de l'autre; qu'il y a des Etres ſu„ périeurs ou des Dieux différens, tout „ comme les anciens Grecs croyoient que „ trois Dieux s'étoient partagez entr'eux „ l'Empire de l'Univers ; *Jupiter* avoit ſous „ lui les Cieux & la Terre, *Neptune* la Mer, „ & *Pluton* l'Enfer, ou le ſéjour des Ames „ ſeparées des corps.

L'autre argument que le Déiſte avance en faveur de l'Unité d'un Dieu, c'eſt que

s'il y en avoit plusieurs, ils seroient tous parfaitement inutiles, à l'exception d'un seul, puisqu'un seul auroit en lui toute la puissance, toute la sagesse & toute la bonté nécessaires pour créer & conduire cet Univers, & qu'il n'en faut pas davantage. Mais outre que cet argument n'est gueres plus simple que le précedent, il y a tout lieu de douter, que si on le proposoit à un *Hottentot*, ou à un *Iroquois*, il en fût fort touché, beaucoup moins peut-on supposer qu'il le trouvât de lui-même & par sa seule reflexion. Le Polythéïsme a été universellement établi parmi les Payens; & si quelques Philosophes ont paru croire l'Unité de Dieu, ce n'a été que dans la spéculation, car dans la pratique ils se sont toûjours conformez à la Religion de leur païs. Il est même à remarquer contre l'argument de Mr. *Clarke*, que bien loin que l'harmonie qui regne entre les diverses parties de cet Univers, ait fait conclure aux hommes qu'il n'y avoit qu'un Dieu, la varieté qu'ils y ont observée les a conduits à croire qu'il y en avoit plusieurs, dont chacun avoit le gouvernement d'une partie des Cieux, de la Terre, de l'Eau, de l'Air, &c. Et il n'est pas moins certain, que c'est encore aujourd'hui la manière de raisonner & la croyance des peuples qui ne connoissent point l'Evangile. L'opinion des deux Principes ne doit-elle pas son origine aux efforts

efforts que les Philoſophes ont fait pour rendre raiſon du Mal phyſique & moral; & n'a-t-elle pas regné durant pluſieurs ſiécles dans tout l'Orient? La plûpart des Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, qui ſacrifient au Diable plutôt qu'à Dieu, ou qui redoutent davantage le pouvoir des Etres malins, qu'ils regardent comme la premiére cauſe de tous leurs malheurs, & qui ſont plus attentifs à appaiſer leur colere qu'à ſe procurer la faveur de l'Etre, ou des Etres bons, auxquels ils attribuent leurs heureux ſuccès, ne ſont-ils pas dans un ſentiment fort approchant? Et ne paroît-il pas viſiblement par-là, que leur Raiſon ne ſçauroit s'élever d'elle-même à la connoiſſance de l'Unité de Dieu?

L'autre Article que nous avons deſſein de toucher, regarde le devoir de la Repentance néceſſaire pour appaiſer Dieu, & la perſuaſion que Dieu veut bien pardonner aux hommes, moyennant cette Repentance. Comment les peuples dont nous venons de parler, pourroient-ils ſe convaincre qu'ils ont péché contre Dieu? eux qui n'ont pas d'idée de l'Unité de Dieu & de ſa Providence, & qui ſont ſi mal inſtruits de leurs devoirs, qu'ils ne ſçavent ce que c'eſt que le péché. Mais quand ils ſeroient capables de parvenir à ce dégré de connoiſſance, ou à cette convic-

viction intérieure, qu'ils ont offenſé Dieu ; comment ſçauront-ils que le ſeul moyen de l'appaiſer, eſt de ſe repentir, c'eſt-à-dire d'être penétré de douleur à la vûë de ſes fautes, & de s'en corriger ? Si quelques Philoſophes Payens ont parlé de la Repentance, comme d'un devoir impoſé à l'homme, ce devoir n'en a pas été plus connu ni mieux pratiqué, & on ne l'a jamais enviſagé comme un moyen de ſe rendre la Divinité favorable, puiſque les Nations les plus polies & les Philoſophes eux-mêmes, ont conſtamment employé dans cette vûë des Sacrifices de toute eſpece. Les Hiſtoriens Eſpagnols nous apprennent, que lorſqu'on fit la découverte du Mexique, les habitans qui avoient conſervé quelque ſentiment de Religion, avoient coûtume d'offrir à leurs Idoles la plus belle fille qu'ils pouvoient trouver, quand ils croyoient que leurs Dieux étoient irritez contre eux ; ils penſoient fort peu à les appaiſer par la Repentance & par la reformation de leurs mœurs. Si parmi les Chrétiens mêmes il ſe trouve des gens & en grand nombre, comme dans l'Égliſe Romaine, qui croyent expier leurs péchez par des offrandes, des pélérinages, des macérations & autres choſes de cette nature, peut-on s'imaginer, que des Sauvages qui n'ont aucun des ſecours pour cultiver leur Raiſon

desquels les premiers jouïssent, soient en état de se convaincre que la Repentance est le seul moyen de se rendre la Divinité favorable?

Mais quand leur Raison pourroit atteindre jusques-là, les assurera-t-elle que Dieu est disposé à les recevoir en grace, & à leur procurer un bonheur parfait sous cette condition? La Repentance est nécessaire du côté du pécheur, mais donne-t-elle quelque droit au pardon de la part de Dieu? Est-ce une réparation suffisante de l'injure faite à la Loi & à celui qui l'a donnée? En qualité de souverain Législateur, & pour maintenir l'autorité de son Gouvernement, Dieu ne doit-il pas punir les coupables? Et si l'on conçoit qu'il peut quelquefois pardonner sans châtiment, ne conçoit-on pas aussi, que le bon ordre exige qu'il fasse de tems en tems des exemples de sévérité, afin d'intimider les pécheurs & de les retenir dans leur devoir? N'est-ce pas ce qui se pratique tous les jours dans les Gouvernemens humains; & ne sont-ce pas-là les premières idées qui se présentent à l'esprit, quand on réfléchit sur ce sujet? L'obéïssance qui suit la faute, peut-elle la réparer? N'est-elle pas dûë tout comme si l'on n'avoit jamais péché? & le Pécheur n'a-t-il pas toûjours également sujet de craindre qu'il ne porte la peine de son crime?

A la vérité quand il réfléchit ſur la bonté de Dieu, il peut concevoir quelque eſpérance de pardon, ou en tout, ou en partie, ou dans ce monde, ou dans l'autre; mais cela eſt encore fort incertain. Car comme le dit très-bien le Docteur *Clarke* dans un de ſes Sermons poſthumes, qu'on cite à cette occaſion *: *Nous deſcendons d'un Pere coupable, & nous ſommes nous-mêmes actuellement Pécheurs; ainſi nous ne ſçaurions être tout au plus que des Pénitens très imparfaits, & qui méritent très-peu de choſe, & les plus grands efforts de Repentance dont nous ſoyons capables, ne peuvent tout au plus que nous donner lieu d'eſpérer que Dieu nous remettra une partie de la peine que nous avions encourue, mais non pas qu'il nous accordera quelque recompenſe.* Supposé qu'un Payen pût venir à bout de ſe perſuader que Dieu lui pardonnera ſes péchez précedens ſous la condition d'une ſincere Repentance, ſa Raiſon lui apprendra-t-elle, qu'il lui pardonnera encore s'il retombe dans les mêmes fautes; qu'il lui pardonnera tous les jours, quoiqu'il péche contre ſes lumieres & malgré les vœux les plus formels; qu'il lui pardonnera juſqu'à la fin de ſa vie, & qu'il ne le fera point paſſer, après ſa mort, par des ſouffrances deſtinées à expier ſes crimes & à le purifier tout enſemble? Sa Raiſon l'aſſure-

* Tom. II. Serm. IX. p. 198.

ſurera-t-elle même, que vû l'imperfection de ſa Repentance, Dieu ne le placera point, au ſortir de ce monde, dans un nouvel état d'épreuve, & que pour cet effet il ne l'envoyera point animer un autre Corps? L'opinion d'un Purgatoire après cette vie, eſt une opinion ancienne parmi les Philoſophes du Paganiſme, & un dogme favori de l'Egliſe Romaine. *Platon* dit expreſſement, que les ames de *ceux dont la conduite a été mêlée de bien & de mal, vont dans l'Acheron, pour y être nettoyées & purifiées, & qu'enſuite elles reçoivent la recompenſe de leurs bonnes œuvres* *. La doctrine de la *Métempſycoſe*, ou du paſſage des Ames d'un corps dans un autre, eſt auſſi très-ancienne, & a été généralement cruë. On la trouve clairement énoncée dans *Virgile*, dans *Ovide* & dans *Lucain*, dont on cite ici au long des paſſages ſur ce ſujet. Et *Céſar* nous apprend, que c'étoit auſſi l'opinion des *Druïdes* dans la *Bretagne* †. C'étoit celle des anciens *Brachmanes*, & c'eſt encore aujourd'hui celle des *Bramines*, leurs ſucceſſeurs, dans le *Malabar*. Eſt-il croyable que les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique puiſſent avoir à cet égard de plus ſaines idées, & parvenir ſur ces di-

vers

* Dans ſon *Phedo*.
† Lib. VI. de Bell. Gall.

vers articles à une plus grande certitude? Ou plutôt le contraire n'eſt-il pas manifeſte? Et tout ce qu'on vient de dire, ne prouve-t-il pas avec la derniere évidence, qu'il n'y a qu'une Revélation expreſſe qui puiſſe ſuffiſamment éclairer & tranquilliſer les hommes là-deſſus?

Après que les deux Tenans de la Diſpute ont fini, le Modérateur reſume en peu de mots ce qu'ils ont dit de plus eſſentiel, & puis il donne ſon propre jugement en ſept Propoſitions, dont voici la ſubſtance.

I. Dieu n'a jamais pardonné, ni ne pardonnera jamais aux hommes ſur la terre, que pour l'amour & en conſideration de Jeſus-Chriſt ſon fils; enſorte que ſi les Payens ſont ſauvez, ce ne peut être qu'en vertu de la mort de ce divin Sauveur. *Il n'y a point de ſalut en aucun autre; car nul autre nom ſous le Ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous puiſſions être ſauvez.* *.

II. Quiconque vit dans les lieux où l'Evangile eſt connu & préché purement, & néanmoins refuſe juſques à ſa mort d'y ajouter foi, ne ſçauroit être ſauvé, ſuivant les declarations de *Jeſus-Chriſt* lui-même, l'Auteur de cet Evangile: *Celui qui ne croira point ſera condamné* †; *Si vous ne croyez*

* Act. IV. 12.
† Marc. XVI. 16.

croyez que c'eſt moi, c.-à-d. que je ſuis véritablement le Meſſie, *vous mourrez dans vos péchez* *.

III. Quoique l'Evangile & la nature même de la choſe, ne nous permettent pas de croire qu'aucun homme puiſſe être ſauvé qu'en vertu de la mort de Jeſus-Chriſt, & que ceux qui rejettent volontairement & finalement ſa doctrine, lorſqu'elle leur eſt clairement annoncée, puiſſent avoir part à la faveur de Dieu; cependant l'on ne ſçauroit douter qu'il n'y ait eu pluſieurs perſonnes actuellement ſauvées ſans avoir cru en Jeſus-Chriſt, parce qu'elles n'en avoient jamais ouï parler, & qu'elles ne pouvoient par conſequent avoir aucune idée de ſa mort, comme d'un ſacrifice expiatoire. Tels étoient les premiers deſcendans de *Noé*, un *Abimelech* Roi des *Philiſtins*, un *Melchiſedec* Roi de *Salem*; un *Job* & ſes quatre Amis, &c. Il faut porter le même jugement charitable de pluſieurs Payens qui ont vécu avant & après la manifeſtation de l'Evangile. Car l'on ne ſçauroit, ſans faire injure à Dieu, ſuppoſer qu'ils ayent été exclus du ſalut, uniquement pour n'avoir pas ajouté foi à une doctrine dont ils n'ont point ouï parler, & dont il étoit même moralement impoſſible qu'ils fûſſent inſtruits.

IV. S'il

* Jean VIII. 24.

IV. S'il y a des Payens qui ſoient ſauvez ſans la connoiſſance actuelle de Jeſus-Chriſt, ou ſans une Revélation divine, on peut aſſurer, que ce n'eſt qu'autant qu'ils croyent les grands principes de la Religion Naturelle, & qu'ils en obſervent les devoirs.

V. Mais comme tous les Articles de cette Religion qu'on a décrits ci-devant, ſe déduiſent de la ſimple conſideration de la nature de Dieu, de celle de l'homme dans l'état où il eſt aujourd'hui, & des relations où il eſt, ſoit avec Dieu, ſoit avec ſes ſemblables; & comme ces Articles ont entre eux une telle liaiſon, qu'ils peuvent être, & qu'ils ont effectivement été réduits en ſyſtême par la force de la raiſon de quelques Chrétiens, ce n'eſt pas une choſe abſolument impoſſible de ſa nature, que des gens qui n'ont jamais ouï parler de l'Evangile, les découvrent & les réduiſent auſſi en ſyſtême, en faiſant uſage de leur Raiſon, quoiqu'il faille reconnoître qu'il eſt beaucoup plus facile pour un Chrétien que pour un Payen, d'en venir à bout.

VI. Si même il y a des peuples entiers, comme les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, qui n'ont preſque aucune idée de Religion, & s'il s'eſt à peine trouvé un ſeul Philoſophe Payen qui ait eu une connoiſſance claire d'un ſyſtême de Religion Naturelle, tel que celui qu'on a d'abord

bord exposé en peu de mots; il ne s'ensuit nullement, que la Raison ne soit pas suffisante pour y conduire les hommes. Une personne endormie ou yvre ne laisse pas d'être une créature raisonnable, quoiqu'elle ne fasse pas actuellement usage de la Raison. Elle a au dedans d'elle le principe de la reflexion, ou la faculté de raisonner, & dès qu'elle sera reveillée ou delivrée de son yvresse, elle se servira de cette faculté, elle agira conséquemment. Les Sauvages de l'Afrique & de l'Amerique sont comme des gens endormis ou yvres; mais si, par quelque heureuse rencontre, ils pouvoient être reveillez, rappellez à la Raison, guéris de leurs préjugez, de leurs passions & de leurs mauvaises coûtumes, il est très-possible qu'ils vinssent à bout de se faire un système raisonnable de Religion.

VII. Cependant, puisqu'une triste experience prouve qu'il n'y a eu qu'un très-petit nombre de personnes, même parmi les Payens les plus civilisez & les plus sages, dont la Raison soit allée jusques-là par ses seules forces, & qu'il se trouve des peuples entiers qui ont à peine quelque idée de Religion; il s'ensuit manifestement, que la *Suffisance* de la Raison pour y conduire les hommes, est une *Suffisance de pure speculation*, qui n'a point ou très-peu d'influence dans la pratique: de sorte qu'il n'y a peut-être pas chez ces

miserables peuples un homme en dix-mille, qui en sente l'efficace, au point d'appercevoir les principes même les plus naturels. Ainsi, quoique la Raison soit de *sa nature* suffisante pour cela, elle ne l'est point *réellement & de fait*; ensorte qu'il faut nécessairement quelque autre moyen, qui ne peut être qu'une Revélation céleste, pour suppléer à ce défaut.

Dans le second de ces Dialogues l'on discute l'autre partie de la Question proposée, qui est, de sçavoir si la Raison toute seule peut fournir à l'homme des motifs suffisans pour le porter à la pratique de ses devoirs, & le conduire par ce moyen à la félicité. L'excellence naturelle de la Vertu, les Peines & les Recompenses d'une autre Vie, fourniſſent sans doute des motifs capables de nous déterminer au bien: mais la Raison découvre-t-elle ces motifs à tous les hommes? Ou du moins les leur découvre-t-elle avec cette évidence nécessaire pour les toucher? On a fait voir auparavant que non, sur-tout par rapport aux Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique. En particulier le dogme des Peines & des Recompenses à venir, est-il si bien établi par les seules lumieres de la Raison, qu'on ne puisse pas en douter? Tout ce à quoi l'esprit humain, abandonné à lui-même, peut s'élever sur ce sujet, se réduit à une grande *probabilité*. Car après tout, Dieu ne pourroit-

foit-il pas anéantir nos ames? Et quelle proportion y a-t-il entre une vertu auſſi imparfaite que la nôtre, & une éternité de bonheur après la mort? Cependant ce ſont-là tous les motifs que la Raiſon même la mieux cultivée peut fournir, au lieu que la Revélation y en ajoute pluſieurs autres très-efficaces, & propoſe ceux-ci même avec une clarté & une évidence qui perſuadent. C'eſt l'Evangile qui met dans tout ſon jour la beauté de la Vertu, la laideur du Vice, les heureuſes ſuites de l'une, & les funeſtes effets de l'autre; qui nous donne une pleine certitude de l'immortalité de l'ame, de la Réſurrection du corps, du Jugement à venir, des Peines & des Recompenſes éternelles; qui tire du myſtère de notre Rédemption les motifs les plus forts pour nous porter à bien vivre; qui nous expoſe, dans la même vûë, l'exemple des Saints, des Martyrs, & ſur-tout celui de Jeſus-Chriſt, l'Auteur de cet Evangile & le modèle de vertu le plus parfait qu'il ſoit poſſible de concevoir; & qui enfin, pour nous y déterminer plus efficacement encore, nous promet un ſecours ſurnaturel, une grace ſanctifiante qui ſuppléera à notre foibleſſe naturelle. La Raiſon ne fait rien de ſemblable; & ſi, malgré des motifs ſi puiſſans & en ſi grand nombre, on voit tous les jours une infinité de Chrétiens s'abandonner au Vice, eſt-il croya-

bis qu'elle ait assez de force pour porter ceux qui n'ont point d'autre guide, & sur-tout les Sauvages de l'Afrique & de l'Amérique, à suivre les regles de Vertu qu'elle prescrit ?

Cette derniere réflexion donne lieu à une objection ; c'est qu'on peut tout aussi bien conclure de la mauvaise conduite des Chrétiens, que la Revélation est *insuffisante*, que de conclure des désordres affreux des Payens, que la Raison est *insuffisante*. Mais on répond : 1. Que cela n'empêche pas que la Revélation ne l'emporte de beaucoup sur la Raison, puisque, comme on vient de le voir, les motifs qu'elle propose sont incomparablement plus puissans & en plus grand nombre ; ensorte que si ceux que la Raison bien cultivée peut fournir, peuvent être regardez comme *suffisans* pour surmonter toutes les tentations au mal, ceux que la Revélation nous offre, doivent être *d'autant plus suffisans* qu'ils l'emportent davantage, & en nombre & en force. D'un autre côté, si ces derniers motifs, malgré leur nombre & leur force, se trouvent *inefficaces* par rapport à la plûpart de ceux qui en sont instruits, n'est-il pas manifeste que les motifs de la Raison, abandonnée à elle-même, lesquels sont, & beaucoup plus foibles, & en beaucoup plus petit nombre, doivent être *fort insuffisans* en comparaison ? En second lieu, il y a eu

ou dans tous les siécles de l'Eglise une multitude de Chrétiens, que les motifs tirez de l'Evangile ont porté à renoncer au Vice & à s'attacher à la Vertu, surtout lorsque la lumiere de cet Evangile a brillé dans toute sa pureté. Mais a-t-on jamais vû parmi les Nations Payennes, même les plus civilisées, un nombre tant soit peu considerable de véritables gens de bien? S'il faut en croire *Diogene Laërce* & d'autres anciens Auteurs, la plûpart des Philosophes les plus renommez étoient esclaves des vices les plus honteux. Et quand il se seroit bien trouvé de tems en tems quelque homme réellement vertueux, cela pourroit-il être mis en comparaison avec le nombre des vrais Chrétiens dans tous les tems & dans tous les lieux? L'Auteur croit qu'aujourd'hui même, dans la Grande-Bretagne, il y en a cinquante, contre un honnête Payen dans le siécle d'Auguste; en quoi il fait beaucoup d'honneur à sa Nation. Et que sera-ce, si l'on se transporte parmi les *Hottentots* ou les *Iroquois*? S'y trouvera-t-il bien un homme de probité, contre plusieurs milliers qu'il s'en rencontrera dans cette Isle?

Mais, dit le Déiste, il suit de ce calcul, que les motifs de la Raison ne sont pas absolument *insuffisans*, puisqu'on accorde qu'ils ont eu assez de force pour engager quelques Payens à bien vivre; & s'ils ont été suffisans par rapport à un

petit nombre d'hommes, quelque petit qu'on le ſuppoſe, pourquoi ne le ſeroient-ils pas par rapport à tous les hommes, vû qu'ils ont tous les mêmes facultez naturelles? Rien n'eſt moins juſte que cette conſequence, répond le Théologien; c'eſt tout comme ſi l'on diſoit, la Raiſon a été *ſuffiſante* dans un *Euclide* pour inventer un beau ſyſtême de *Propoſitions Géometriques*, dans un *Locke* pour écrire un excellent *Eſſai ſur l'Entendement Humain*, & dans un *Virgile* pour compoſer un admirable *Poëme Héroïque*: donc elle eſt *ſuffiſante* chez tous les hommes pour les mettre en état de publier de pareils Ouvrages. Qui ne voit le ridicule de cette concluſion? Tous les hommes peuvent-ils être des *Euclides*, des *Lockes*, ou des *Virgiles*? Il s'agit ici, comme on l'a établi dès le commencement, d'une *Suffiſance* qui regarde, non un petit nombre d'hommes privilegiez, mais tous les hommes indifféremment; & de ce qu'il s'eſt trouvé, ou qu'il ſe trouve peut-être encore, parmi les Payens quelques perſonnes qui vivent conformément à la Raiſon, il ne s'enſuit pas, que la Raiſon ait aſſez de force par elle-même, pour les porter tous, ſans diſtinction, à la pratique de la vertu. D'ailleurs, il y a bien de l'apparence, que ceux d'entre les Payens qui en ont ſuivi les regles, ont eu quelque commerce directement ou indirectement avec les Juifs ou avec les Chrétiens,

ou

ou quelques idées de la Revélation par le moyen de la Tradition. Car l'on peut juſtement douter, ſi, ſans un ſecours extérieur de cette nature, il y a jamais eu d'homme véritablement pieux, & ſi l'on examine les exemples des perſonnes de ce caractère dans le Paganiſme dont l'Hiſtoire ſainte ou profane fait mention, l'on verra qu'ils ont en effet plus ou moins joui de ce ſecours.

Il paroît par tout ce qu'on vient de dire, que la Queſtion propoſée doit ſe décider de la même manière que la précedente; c'eſt-à dire que la Raiſon eſt bien *ſuffiſante de ſa nature, & abſolument parlant*, pour porter, du moins juſques à un certain point, les hommes à la Vertu; mais ce n'eſt qu'une *Suffiſance idéale & de pure ſpéculation*, car dans *la pratique* elle eſt *réellement inſuffiſante*: l'expérience prouve, qu'il n'y a que les motifs tirez de la Revélation qui puiſſent nous déterminer efficacement à bien vivre. Je ne ſçais ſi cette diſtinction plaira également à tous les Théologiens; mais l'Auteur ſe flatte de pouvoir terminer par ce moyen toutes les diſputes qui ſe ſont élevées ſur cette matière, s'imaginant que ceux qui, comme Mr. l'Evêque de *Londres* * & le feu Dr.

* Dans ſes *Lettres Paſtorales*.

Dr. *Clarke* *, ont ſoutenu que la Raiſon n'étoit pas *ſuffiſante* pour conduire les hommes à la Religion, & par la Religion au Bonheur d'une autre Vie, ont voulu parler d'une *Suffiſance actuelle & de pratique*; & que ceux au contraire qui ont prétendu qu'elle étoit *ſuffiſante* pour cette fin, ont voulu parler d'une *Suffiſance naturelle, éloignée & abſtraite.* Seulement il auroit été à ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent expliquez comme on vient de le faire, & cela auroit prévenu toutes les conteſtations.

Dans la ſuite de ce Dialogue, *Sophronius*, le Modérateur de la Diſpute, juſtifie par l'Hiſtoire ancienne & moderne ce que l'on a établi touchant l'Inſuffiſance de la Raiſon dans la pratique. Il décrit au long les Idées & les Coûtumes de pluſieurs Nations Payennes en matière de Religion, & il fait voir que rien n'eſt plus oppoſé à la ſaine Raiſon, rien plus extravagant & plus abominable. Il commence par les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, & ce qu'il en dit eſt tiré d'*Hennepin* & d'autres Miſſionaires qui ont été longtems ſur les lieux. Il parle enſuite des *Hottentots*, & rapporte ce qu'on trouve ſur

* Dans ſon *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.*

ſur ce ſujet dans l'*Hiſtoire du Cap de Bonne-Eſpérance* de Mr. *Kolben*, dont nous avons donné un Extrait dans cette Bibliothèque *. Les Relations que nous avons de la *Nova-Zembla*, de la *Nouvelle Hollande* & de l'Iſle de *Java*, ne nous donnent pas une meilleure idée des habitans de ces Païs. En *Europe* même, les *Laponois*, & les *Ruſſiens* au Nord de la *Moſcovie*, ne ſont-ils pas plongez dans l'Idolâtrie & dans les ſuperſtitions les plus honteuſes? Ils ont quelque teinture de Chriſtianiſme, mais leur Religion eſt toute Payenne, & bien éloignée de les porter à la vertu; car ce ſont peut-être de tous les peuples du monde les plus vicieux & les plus brutaux. De-là l'Auteur ſe tranſporte dans le *Perou* & le *Mexique*, & n'y trouve rien de plus édifiant. La *Chine*, toute civiliſée qu'elle eſt, n'offre à ſon examen qu'Idolâtrie & qu'erreurs groſſieres & monſtrueuſes. Il finit par l'ancienne *Bretagne*, l'ancienne *Grèce* & l'ancienne *Rome*, & il fait voir que les plus grands Philoſophes même du Paganiſme, ont été dans l'ignorance en matière de Religion, adonnez à la ſuperſtition & ſujets à des déſordres honteux.

* Voyez les Tom. IV. V. & VI.

ARTI-

ARTICLE IV.

NINETEEN LETTERS *of the truly Reverend and Learned* Henry HAMMOND, D. D. (*Author of the Annotations on the New Teſtament, &c.*) *Written to Mr. Peter* Staninough *and Dr. Nathanael* Ingelo: *many of them on very curious ſubjects. Now firſt published from the Originals communicated by the very Reverend Mr. Robert* Marſden, B. D. *Archdeacon of Nottingham, and the late pious Mr. John* Worthington, *M. A. and illuſtrated with Notes, By* Francis PECK, M. A. Συναγάγετε τὰ περισσεύσαντα κλάσματα, ἵνα μή τι ἀπόληται. Joann. VI. 12. *London. Printed for T.* Cooper, *at the Globe in Pater-noſter-Row.* 1739. C'eſt-à-dire: DIX-NEUF LETTRES *du Docteur* Henry HAMMOND (*Auteur des Notes ſur le Nouveau Teſtament*) *publiées pour la première fois & accompagnées de Remarques, par* François PECK, *Maître-ès-Arts.* A Londres. *Chez* T. Cooper, *à l'Enſeigne du Globe dans Pater-noſter-Row.* 1739. Octavo. *Pages.* 81.

SI

SI NOUS avions donné en François le Titre de cette Brochure dans ſon entier, on auroit remarqué que le Collecteur des Lettres de Hammond y a mis, en forme de Sentence ou de Deviſe, ces paroles de l'Evangile : *Ramaſſez les morceaux qui reſtent, afin que rien ne ſe perde* *. Les Anglois ſont fort dans le goût des Sentences à la tête de leurs Livres ; & elles y ſont quelquefois appliquées fort heureuſement. Nous ne doutons pas qu'on ne mette celle-ci au nombre de celles dont l'application a quelque choſe d'heureux, par cela même qu'elle eſt détournée & tout-à-fait inattendue. Nous ne doutons pas même que nos Lecteurs ne trouvent l'application juſte & raiſonnable. Les Lettres d'un homme du mérite de HAMMOND, & d'une réputation auſſi bien établie que la ſienne, doivent être regardées comme de précieux reſtes, dignes d'être recueillis & donnez au Public. Et quoique dans ces ſortes de Collections tout ne puiſſe pas être également intéreſſant, ni intéreſſer également tout le monde, il nous ſemble qu'il faudroit toûjours encourager, & ceux qui les publient, & ceux qui y contribuent par la communication des Piéces qu'ils ont entre les mains.

Des

* Jean VI. 12.

Des dix-neuf Lettres annoncées dans le titre, il y en a dix-huit à *Mr. Pierre* STANINOUGH, qui ont été communiquées à l'Editeur par Mr. *Robert* MARSDEN, Archidiacre de Nottingham, dont le Pere avoit épousé la Veuve de celui à qui elles sont addreſſées. La dix-neuvième a été communiquée par Mr. *Jean* WORTHINGTON, Maître-ès-Arts, qui eſt mort depuis ce tems-là, au mois de Février ou de Mars 1738. Il avoit été pendant quelque tems Membre du College de St. Pierre à Cambridge, après avoir fait ſes études dans la même Univerſité au College du Roi, où il avoit été placé comme un des Ecoliers du College *d'Eton*, nommez à cet effet par le *Vice-Prevôt* de ce dernier College. Le Vice-Prevôt, par qui il avoit été nommé, & avec qui il paroît avoir été lié d'amitié, étoit le Docteur *Nathanaël* INGELO. Or c'eſt à ce même Docteur *Ingelo* que s'addreſſe la dix-neuvième Lettre de Hammond; & il y eſt parlé d'un Docteur *Worthington* en termes avantageux, à l'occaſion d'un Livre qu'il avoit publié. Ce Worthington étoit apparemment le Pere, ou quelque proche Parent de celui qui a communiqué la Lettre à l'Editeur.

Cette Lettre eſt une des dernieres choſes que *Hammond* ait écrites; car elle eſt datée du vingt-ſept de Mars, mil ſix-cens ſoixante, & il mourut au mois d'Avril

vril de la même année, soit le vingt-cinq, comme le dit WOOD dans l'*Athenæ Oxonienses*; soit le vingt-sept, comme le marque *Richard* SMITH dans son *Obituaire*. Le Docteur Ingelo avoit publié des Sermons de sa façon; il en avoit envoyé un Exemplaire au Docteur Hammond, & il avoit accompagné son présent d'une Lettre. Celle de Hammond contient un Remercîment, précedé de quelques politesses très-obligeantes, & suivi de deux Observations Critiques, dont la seconde, fondée sur un passage d'ENE'E de *Gaza*, dans son Dialogue intitulé *Théophraste*, établit, comme une chose fort probable, que le HIE'ROCLES, Commentateur des *Vers dorez de Pythagore*, doit être distingué du HIE'ROCLES contre qui *Eusebe* a écrit, & qui s'est rendu fameux par sa comparaison d'*Apollonius de Thyane* avec Jesus-Christ. On ne sera pas fâché de trouver ici les principales paroles d'*Enée*, qui ont fait naître la conjecture de Hammond. Ἱεροκλῆς δὲ, οὐκ ὁ διδάσκαλος, ἀλλ' ὁ προσαλλόμενος τὰ θαυμάσια, ἄνωθεν καὶ τοῦτο προσέθηκεν.

La première des dix-huit Lettres addressées à Mr. *Pierre* STANINOUGH, est datée du dix-septième jour de Juillet. Cela ne nous apprend, ni en quelle année, ni de quel lieu elle fut écrite. Mais on sçait d'un côté, par le témoignage

ge de *Wood*, que le Docteur Hammond, Sous-Doyen de l'Eglise de Christ à Oxford en mil six cens quarante-sept, passa au moins une partie de cette année dans cette même Ville, où il fut détenu prisonnier pendant plusieurs semaines, après avoir été dépossedé de son Sous-Doyenné par les Visiteurs du Parlement: & l'on voit assez clairement d'un autre côté, par la confrontation de la première Lettre avec les deux suivantes, qu'il faut qu'elle ait été écrite cette même année 1647. Il fut transféré de sa prison d'Oxford, dans une autre prison plus douce à Clapham, près de Bedford, chez Mr. Philippe Warwick, qui dans la suite fut fait Chevalier par Charles II. Hammond annonce ce changement dans sa troisième Lettre, comme une chose arrivée depuis la seconde, qui est datée du vingt-quatre de Juillet, & qui paroît manifestement n'avoir été écrite qu'après celle qui est placée la première. Celle-ci ne peut donc pas être postérieure à l'an 1647.: & elle ne peut pas non plus y être antérieure. Hammond y parle en termes qui supposent que *Thomas* FARNABIE, Maître d'une fameuse Ecole de *Sennok* ou *Sevenoak*, dans le Comté de Kent, homme connu dans les Païs étrangers sous son nom latinisé de FARNABIUS, étoit déja mort lors de cette première

mière Lettre : Et nous apprenons de *Wood*, que Farnabius ne mourut que le douze de Juin mil six-cens quarante-sept. Nos Lecteurs nous pardonneront cette petite discussion, en faveur du plaisir qu'il y a à sçavoir, dans quel tems & dans quel lieu il faut se transporter, soit pour être au fait de ce qu'on lit, ou pour en tirer quelque lumiere historique. On entrevoit dans cette premiére Lettre, que Mr. Staninough avoit été employé par Farnabius pour enseigner les Humanitez dans son Ecole, & qu'il s'y étoit acquis une réputation de capacité qui lui faisoit honneur.

Il paroît par la seconde Lettre, datée du vingt-quatre de Juillet de la même année, que la Veuve de Farnabius continuoit à tenir l'Ecole du Défunt, & qu'elle souhaitoit d'y avoir Mr. Staninough.

La troisiéme prouve, qu'il y alla bientôt après, & parle des progrès & de la sagesse de deux de ses Elèves, dont l'un étoit *François Farnabius*, fils de Thomas. Cette Lettre nous apprend aussi, que le deux d'Octobre, jour qu'elle fut écrite, il y avoit déja quelque tems que Hammond étoit à *Clapham* chez Mr. *Warwick*, & qu'il y étoit assez en liberté, quoique prisonnier : *In a Kind of LIBERA CUSTODIA.*

Dans la quatrième Lettre (qui indique en termes vagues une interruption de Cor-

reſpondance) le Docteur Hammond félicite Mr. Staninough, au ſujet des agrémens qu'il trouvoit dans une nouvelle ſituation. Il étoit entré chez le Chevalier *Robert Pye* à *Faringdon*, & l'on voit par une des Lettres ſuivantes, que c'étoit pour avoir ſoin de l'éducation de ſon Fils, ou peut-être de quelque autre jeune Gentilhomme; car cela n'eſt pas bien déterminé.

La cinquième Lettre le complimente ſur ſon Ordination, & ſuppoſe qu'il continuoit à être agréablement dans la maiſon de ſon Chevalier. Elle eſt datée du deux de Juillet, & renferme un mot, qui inſinue qu'elle fut écrite de chez Mr. *Warwick*. Si l'on peut inférer de-là, que le Docteur Hammond y étoit encore, il faudra qu'elle ait été écrite en mil ſix cens quarante-huit; car il n'y fut pas un an: c'eſt-là au moins ce que ſignifient naturellement les expreſſions de *Wood*, qui dit que Hammond, après avoir demeuré dans cette maiſon pluſieurs mois (*ſeveral Months*) fut à la fin relâché. Ainſi la date de cette Lettre peut faire juger à-peu-près en quel tems & de quel lieu fut écrite la précedente, qui n'a abſolument aucune date.

La ſixième félicite encore une fois Mr. Staninough ſur ſa ſituation, & contient de plus, quelques avis ſur la méthode qu'il doit ſuivre avec ſon Elève. Cette Lettre eſt vraiſemblablement de la même année que

que la précedente. Elle eſt datée du vingtième d'Août.

Et depuis ce tems-là on ne voit plus ce qu'eſt devenu l'Ami du Docteur Hammond, juſqu'au trente-&-un de Mars mil ſix-cens cinquante-ſept, qui eſt la date de la ſeptième Lettre, dont l'addreſſe porte, ainſi que celle des ſuivantes: *A Aughton près d'Ormkirk dans le Comté de Lancaſtre.* Cette Lettre conſiſte en quelques particularitez littéraires. La plus remarquable regarde l'*Hiſtoire du Pélagianiſme* par VOSSIUS. Hammond dit, que *Richard Montaigu*, Evêque de *Norwich*, avoit ſouvent & conſidemment aſſuré, que cette Hiſtoire avoit été compilée à l'aide des Recueils de l'Evêque OVERALL. ——— „ That „ *Voſſius' Pel. Hiſt.* was compiled out of „ Biſhop *Overall's* Collections, was fre- „ quently and confidently affirmed by the „ late Biſhop [*Richard*] *Montague* of *Nor-* „ *wich*, a great admirer of that Biſhop.

La Lettre VIII. en date du douze de *Juin* mil ſix-cens cinquante-ſept, offre d'abord quelques particularitez aſſez détaillées qui tendent à prouver, que le célèbre *Uſher*, ou *Uſſerius*, pluſieurs années avant ſa mort, avoit reconnu une Grace Univerſelle, quoiqu'il ne la reconnût pas égale pour tous: *non* ΕΞ ÆQUO *pro omnibus.* A propos de quoi Hammond ſe rappelle ces paroles de St. *Maxime* (ὑπὲρ περὶ ἀγάπης) Χριστὸς ὑπὲρ πάντων ΕΞ ΙΣΟΥ

„ Ces derniers mots, dit-il enſuite, „ m'ont long-tems embaraſſé, & je n'ai „ pu deviner pourquoi ils étoient-là, „ que lorſque j'ai vû qu'il y avoit quel- „ qu'un qui, en convenant de l'*ἀπέθανεν ὑπὲρ „ πάντων*, ne vouloit pourtant pas con- „ venir de l'*ἐξ ἴσου* ". Uſſerius ayant prêché ſur l'Univerſalité de la Grace, un Sermon qu'il nommoit un Sermon ſauveur des ames (*a Soule-ſaving Sermon*) & qui avoit pour Texte ces paroles de l'Epître aux Romains VIII. 29. *Ceux qu'il a appellez, il les a auſſi juſtifiez*; un ſçavant Théologien vint lui faire cette queſtion: „ Peuvent-ils tous vouloir? Dieu donne- „ t-il à tous ceux qu'il appelle par ſa Pa- „ role, la Grace intérieure qu'il leur faut „ pour ſe repentir s'ils le veulent, & „ pour être certainement en état de le „ vouloir "? A quoi Uſſerius répondit: *Oui, ils peuvent tous vouloir: Et s'il y en a tant qui ne veulent pas, c'eſt que, comme je l'ai dit dans mon Sermon, ils réſiſtent à la Grace de Dieu, & ſont dans le cas de ceux à qui l'Ecriture dit*: „ *Gens de col roide & in-* „ *circoncis de cœur & d'oreille, vous ne ceſ-* „ *ſez de réſiſter au Saint-Eſprit* ". Act. VII. 51. . . . *Enfin l'Evêque* OVERALL *avoit raiſon, & je ſuis de ſon avis.* Nous laiſſerons à nos Lecteurs le plaiſir tout entier de faire là-deſſus des refléxions. ——— La plus grande partie de cette Lettre roule ſur un autre ſujet. Il s'agit de la *Femme-*

me-SOEUR, ou *Sœur*-FEMME de St. Paul, 1 *Cor.* IX. 5. On croit assez communément que l'Apôtre parle de la liberté qu'il auroit de mener avec lui une Epouse Chrétienne, laquelle, ou il avoit, ou il pouvoit avoir. Hammond prétendoit avec quelques Anciens, qu'il parle de quelqu'une de ces Femmes pieuses & charitables qui pourvoyoient de leur bien à la subsistance des Apôtres: sur quoi l'on peut voir sa Paraphrase du Nouveau Testament. Mr. Staninough lui avoit écrit en faveur du sentiment ordinaire, & lui avoit allegué, à ce qu'on voit, ou du moins à ce qu'on entrevoit, le Livre de CALIXTE *de Conjugio Clericorum.* Hammond lui répondit dans cette Lettre; & cela fait une petite Dissertation, que nous traduirons d'autant plus volontiers, qu'elle pourra servir de réponse en même tems, & aux Argumens de CALIXTE, qui y est critiqué, & à la Critique de Mr. LE CLERC, qui dans ses Notes Latines sur le Nouveau Testament, a tâché de refuter la Paraphrase de notre Auteur. Nous donnerons la traduction de ce morceau dans un Article à part.

La Lettre IX. datée du huit de Septembre, mil six-cens cinquante-sept, commence par ces paroles: „ Je puis à „ présent vous assurer, que le Livre de „ Mr. *Peirce* contre *Reynolds* a été publié

„ il y a environ un mois. Et j'ai appris „ depuis ce tems-là, que ſon premier Ad- „ verſaire faiſoit imprimer de nouveau „ quelque choſe contre lui “. Voilà des particularitez qu'on trouvera peut-être bien peu intéreſſantes aujourd'hui, & qui en effet ne ſerviront peut-être jamais à rien. Mais quoi qu'il en ſoit de celles-là nommément, nous avons été bien aiſes de les rapporter, pour en prendre occaſion de faire une remarque dont les bons Eſprits nous ſçauront gré, ſi les beaux Eſprits ne la goûtent pas: c'eſt que ces ſortes de particularitez, quelque indifférentes qu'elles paroiſſent, ne ſçauroient être conſervées avec trop de ſoin par quiconque donne au Public les Lettres d'un Sçavant. Il n'eſt pas toûjours indifférent, ſans doute, de ſçavoir en quelle année une Lettre a été écrite, & il arrive quelquefois qu'une Lettre n'a point de date, ou que la date ne marque point l'année.... Cette même Lettre annonce-t-elle un Livre nouveau? On apprend d'ailleurs l'année du Livre, & l'on a ainſi celle de la Lettre. Ce n'eſt pas non plus une choſe toûjours indifférente que de s'aſſurer en quel tems de l'année un Livre a vû le jour; & le Livre cependant vous indique ſimplement l'année: ſouvent même il n'indique pas l'année véritable. Il y a long-tems que les Imprimeurs ont

perdu

perdu l'usage de marquer le mois & le jour où l'impression a été achevée : ajoutez qu'il y a des Livres qui ne se publient pas d'abord après l'impression. Une Lettre qui sera datée exactement, ou dont on pourra découvrir la date précise moyennant une certaine confrontation, vous tirera de votre incertitude, ou de votre embaras, au sujet du tems de la publication d'un Livre, toutes les fois qu'elle vous dira, comme ici la Lettre de Hammond. *Il y a un mois qu'un tel Livre parût.* —— Nous avons rapporté le commencement de cette Lettre, nous en rapporterons la fin ; & remarquerons que Hammond y parle d'un Ouvrage de sa façon qui n'a jamais été imprimé que nous sçachions, & qui pourroit bien cependant n'être pas tout-à-fait perdu. Il s'agit d'un Ouvrage *sur le Purgatoire & sur la Priere pour les Morts.* „ J'ai écrit, „ (dit-il) j'ai écrit assez amplement sur „ ces deux sujets : mais je n'ai pas mes „ Papiers entre les mains. Je me contente de vous envoyer quelques courtes Observations que des Livres m'ont „ fournies. Vous les lirez, si vous pouvez : & quand vous aurez vû ce que „ c'est, vous me les rendrez.

La Lettre X. pourroit nous servir d'exemple, si nous voulions développer & prouver la Reflexion que nous avons faite à l'occasion de la précedente. Car

l'Editeur n'avoit trouvé d'autre date dans l'Original de cette dixième Lettre, que *le* 21. *de Décembre*: & il n'a pourtant pas craint, ni n'a dû craindre d'ajouter entre deux crochets les chiffres qui marquent l'année mil ſix-cens cinquante-SEPT: pourquoi? Parce que, d'un côté, dans cette Lettre du vingt-&-un de Décembre, *Jean Bramhall*, Evêque de *Derry*, paroît avoir deux Ouvrages prêts à être publiez; & que l'Editeur ſçait d'un autre côté, par l'inſpection d'un de ces Ouvrages, qu'il fut publié en mil ſix-cens cinquante-HUIT. C'eſt ainſi encore que Mr. Peck s'eſt mis en état de marquer l'année de quelques-unes des Lettres ſuivantes, qui n'avoient, comme celle-ci, que la date du mois & du jour, quoiqu'il ait negligé d'en avertir le Lecteur. Cette Lettre au reſte eſt écrite d'une manière un peu énigmatique. Peut-être cela vient-il de ce qu'elle roule ſur les affaires du tems, au ſujet deſquelles la prudence pouvoit exiger qu'on s'exprimât quelquefois en termes couverts. Elle commence par une Remarque vague ſur quelques paſſages de St. Baſile & de St. Jerôme que Mr. Staninough avoit alleguez: cela eſt ſuivi d'une Explication ſur le Regne ſpirituel ou temporel de Jeſus-Chriſt. Et puis il eſt parlé tout-à-coup de quelqu'un dont on ne dit point le nom, & qu'on déſigne néanmoins comme

me s'il avoit été nommé auparavant, qui prétendoit que *Grotius* & tous les Partisans de l'Episcopat, avoient des vûës pour établir le Papisme, si-non à l'Espagnole, au moins à la Françoise; bien que ce même Anonyme avouât, que le Cardinal de *Richelieu* avoit trempé dans tout ce qui s'étoit fait en Angleterre pour y abolir l'Episcopat, &c.

Le principal sujet de la Lettre XI. écrite le 6. d'Avril 1658. est une Réponse à quelques objections de Mr. Staninough contre le Systême de la GRACE UNIVERSELLE. L'Ecriture s'addresse aux Chrétiens, ou à ceux qui doivent être appellez au Christianisme. Donc c'est pour eux qu'elle établit ce qu'elle dit que Dieu exige. *Quant à ceux du dehors, Dieu les juge*: 1 Cor. V. 13. & si l'Ecriture ne nous autorise pas à décider positivement que Dieu veut leur salut, aussi-bien que celui des Chrétiens, elle semble au moins nous l'insinuer. *Prêchez l'Evangile*, dit-elle, *à toute Créature*; *Celui qui croit . . . sera sauvé*; *celui qui ne croira pas, sera damné*: Marc. XVI. 15. 16. Donc elle suppose la Prédication quand elle damne ceux qui n'auront pas cru: donc elle n'exclut point du salut, ceux à qui la Prédication n'aura pas été addressée; à moins que l'on ne veuille, ou damner aussi les Enfans & les Idiots d'entre nous, qui ne croyent point, faute d'avoir la faculté de croire;

ou dire qu'il eſt plus poſſible de voir ſans lumiere que de voir ſans yeux. Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous ceux à qui il ſeroit prêché; donc il eſt mort pour des gens parmi leſquels il y en a qui le renient: donc il eſt mort à plus forte raiſon, ce ſemble, pour ceux dont tout le crime conſiſte à ne le pas connoître. La nouvelle Alliance que Jeſus-Chriſt a établie par ſon ſang, n'exige rien au-delà du poſſible. Or il eſt impoſſible de croire en lui, ſi préalablement on n'entend parler de lui. Dieu nous eſt repréſenté dans l'Evangile, ſous l'image d'un Maître également prêt, & à récompenſer le ſerviteur qui n'a reçu qu'un talent, & à punir celui qui en aura enfoui pluſieurs. Les Chrétiens ſont dans le cas de l'un, les Payens ſont donc dans le cas de l'autre: car ils ont reçu un talent pour le moins. Jeſus-Chriſt ne leur eſt point prêché: il ne s'enſuit nullement de-là, qu'il ne ſoit pas mort pour eux. Ceux qui connoiſſent le mérite de ſa Mort, ne ſont pas tous ſauvez; donc ceux qui l'ignorent ne ſont pas tous damnez: & s'il n'eſt pas mort *pro ſingulis*, il eſt mort au moins, comme tout le monde en convient, *pro generibus ſingulorum*. Perſonne n'eſt exclus du droit d'être appellé par la Prédication, à jouïr des fruits de la Mort de Jeſus-Chriſt; car il eſt dit: *Prêchez à toute Créature*: donc perſonne n'eſt exclus du droit de participer

per aux fruits de cette Mort. Si Dieu venoit à châtier la Nation Angloiſe, comme il eſt probable qu'il a châtié d'autres Nations, en leur ôtant un flambeau dont elles ont mépriſé la lumière, s'enſuivroit-il de-là que Jeſus-Chriſt ne ſeroit point mort pour la Nation Angloiſe? Les fruits de la Mort de Jeſus-Chriſt doivent naturellement être auſſi anciens que ſa Mort elle-même. Or la Mort de Jeſus-Chriſt, dans le décret de Dieu, eſt auſſi ancienne que le monde; Jeſus-Chriſt, ſelon l'Ecriture, eſt l'Agneau de Dieu qui a été immolé dès la fondation des ſiécles: donc les fruits de la Mort de Jeſus-Chriſt ſont antérieurs à la vocation du Peuple Hébreu: donc les fruits de cette Mort ne ſont pas pour un certain Peuple à l'excluſion des autres: donc ils ſont pour tous les Individus qui ne ſe rendront pas indignes d'y avoir part. —— Telles ſont (ſi non mot-à-mot, au moins pour le ſens) les Réflexions par leſquelles le Docteur Hammond tâche de ſatisfaire Mr. Staninough; & nous les avons expoſées avec confiance, perſuadez qu'elles plairoient & aux Ignorans & aux Sçavans. *Aux Ignorans*, parce qu'elles pourront leur apprendre quelque choſe, & qu'il y a du plaiſir à s'inſtruire. *Aux Sçavans*, parce que vraiſemblablement ils en jugeront ſelon leurs divers préjugez, & qu'ainſi ils auront

ront tous du plaiſir. Les uns auront le plaiſir de les trouver excellentes ; les autres auront celui de les trouver pitoyables.

La Lettre XII. fait mention d'un Mr. SHERLOCK. Cela ne mérite pas extrêmement d'être obſervé : mais à cette occaſion l'Editeur cite un paſſage de *Wood*, où nous trouvons un fait qui eſt aſſez remarquable, au moins par ſa ſingularité. Mr. *Peck* a ſuppoſé avec beaucoup de vraiſemblance (quoique ſans en expliquer la raiſon) que le Sherlock dont il eſt parlé dans cette Lettre, étoit le même que celui qui écrivit en 1654. contre les Quakres : & dans cette ſuppoſition il a cru pouvoir placer ici ce que Wood nous apprend au ſujet de cet Auteur. Nous croyons qu'à notre tour nous pouvons en tranſcrire une partie. Ce ſera ſon Epitaphe, telle qu'elle ſe lit dans l'Egliſe de *Winwick*, dont il avoit été Recteur, & où il eſt enterré. *Exuviæ* Ricardi Sherlock, S. T. P. *indigniſſimi hujus Eccleſiæ Rectoris ; obiit* 20. *die Junii* (*anno ætatis* 76.) A. D. 1689. *Sal infatuum conculcate.* Il eſt bon de dire, que c'eſt ſon Epitaphe faite par lui-même. L'Editeur au reſte cite *Wood* d'une manière qui n'eſt pas bien exacte. Il eſt vrai cependant, qu'à l'égard du mot *infatuum*, la citation eſt très-exacte. —— Un endroit de cette Lettre prouve, que quand

quand elle fut écrite, il y avoit déja quelque tems que Mr. Staninough s'étoit marié, & qu'*Adam* LITTLETON venoit d'en faire autant: ſur quoi Hammond dit, qu'il ne les en eſtime pas moins. Ce *Littleton* eſt le même qui eſt ſi connu en Angleterre par ſon Dictionaire Latin. La Lettre qui annonce ſon mariage, eſt datée du ſix de *Juillet*. Si avec cela nous ſçavions l'année de la Lettre, nous ſçaurions celle du mariage. Mais bien que Mr. Peck ait placé cette Lettre, ainſi que la treizième, parmi celles de 1658. nous n'oſerions aſſurer que ce fût-là leur véritable place.

La XIII. Lettre paroît rélative & poſtérieure à la douzième. Hammond y continue à parler du Mariage de Mr. Staninough, & elle eſt datée du vingt-troiſième d'*Août*. Mais il y dit à l'occaſion de ce Mariage, qu'il a lu depuis peu CALIXTE *de Conjugio Clericorum*, & il le recommande en même tems à ſon Ami, comme un Livre très-digne d'être lu, & qui lui fournira de nouvelles raiſons en faveur de la compatibilité du Mariage avec la Prêtriſe. Il ſemble, en un mot, lui parler de Calixte & du Mariage des Prêtres pour la première fois. Comment cela ſe peut-il, ſi cette Lettre a été écrite en mil ſix-cens cinquante-*huit*? Le Docteur Hammond & Mr. Staninough ne s'étoient-ils pas déja entretenus de Calixte & du Mariage

riage des Prêtres, dans des Lettres qui ſont inconteſtablement de mil ſix-cens cinquante-*ſept*? Ou je n'y comprens rien, ou les Lettres douze & treizième devoient être rangées devant celle qui traite de la *Femme-Sœur* de St. Paul; & qui plus eſt, devant toutes celles de MDCLVII. Car celle qui traite de la Femme-Sœur étant du mois de *Juin*, & les deux en queſtion étant du mois de *Juillet* & du mois d'*Août*, il n'y a pas moyen de placer celle du mois de Juin après les deux autres, ou de leur conſerver à toutes trois leur véritable rang, dans une ſeule & même année. Quoique ces Obſervations tiennent un peu de la minutie, il faut que nos Lecteurs nous en paſſent de tems en tems quelques-unes de cette eſpece. Il eſt de leur intérêt que les Auteurs, & particulierement les Editeurs ou Collecteurs de Piéces Anecdotes ou fugitives, s'accoûtument à avoir une exactitude ſcrupuleuſe & ſur-tout à éviter les Anachroniſmes.

La Lettre XIV. a pour date le dix de Septembre, & annonce, comme nouvellement publié, un Livre que l'on ſçait être de l'an MDCLVIII. Un paſſage de Wood, cité par l'Editeur, nous apprend, que Hammond finit ſes jours à la campagne, chez ſon Ami le Chevalier *Jean Packington*, à *Weſtwood* dans le Comté de Worceſter. Cette Lettre nous apprend

de

de plus, qu'il arriva dans cette retraite le dix de Septembre de la ſuſdite année, & qu'il étoit à Londres quelque tems auparavant. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le reſte de la Lettre, eſt une Obſervation ſur l'Etabliſſement du Sabbat, laquelle il ſe ſouvenoit d'avoir luë dans un Auteur qu'il déſigne ſimplement par ſon nom de MEAD. L'Obſervation revient à ce qui ſuit. Si d'une part le *Sixième Jour* d'*Exode* XV. 22. eſt réellement, comme il ſemble l'être, non le ſixième d'une *Semaine*, mais le ſixième de la *Manne*. Et ſi d'autre part, le jour dont il eſt parlé au verſet premier, jour employé à faire un nouveau campement, jour de travail & non de repos, eſt réellement, comme il ſemble l'être, le dernier jour avant les ſix de la Manne; il s'enſuivra néceſſairement, ou que la Loi du Sabbat fut violée ce jour-là par Moïſe & par tout le Peuple, ce qui n'a aucune vraiſemblance, ou que la Loi du Sabbat ne leur fut donnée que depuis ce même jour, ce qui ne peut être combattu que très-foiblement par *Geneſe* II. 3. où rien ne nous empêche de reconnoître que l'Hiſtoire parle du Sabbat par anticipation. L'Editeur ne nous apprend point, qui eſt le MEAD, Auteur de cette Obſervation. Mais nous pouvons aſſurer que c'eſt le même qui eſt nommé *Joſeph* MEDE à la

tête

tête du Recueil de ſes Oeuvres imprimé à Londres en MDCLXIV. L'Obſervation qu'on vient de lire, eſt la même dans le fond que celle qui ſe trouve dans ſes *Diatribæ*, au *Diſcours* XV. p. 75. de ſes Oeuvres.

La Lettre XV. ſans autre date que le vingt d'Octobre, a un rapport ſi ſenſible avec la neuvième, qu'on eſt fortement tenté de croire, qu'elle auroit dû la ſuivre immédiatement. Elle parle des Obſervations manuſcrites ſur le Purgatoire, envoyées avec la Lettre IX. & contient quelques nouvelles Obſervations ſur le même ſujet.

La Lettre XVI. eſt du trentième de Décembre, & pourroit ſe rapporter aſſez naturellement, auſſi bien que la précedente, à l'an MDCLVII. Elle répond à deux Queſtions, qui toutes deux regardent le Mariage, & dont il y en a une qui regarde le Mariage des Prêtres. C'eſt la derniere. La première roule ſur le Mariage entre deux Partis, dont l'un ſeroit Proteſtant & l'autre Catholique-Romain. „ Le ſeul Texte [dit Hammond] „ que j'aye ouï citer contre ce Mariage, „ eſt certainement étranger à la queſtion. „ C'eſt celui de 2 Cor. VI. 14. *Ne portez „ point un joug inégal avec les Infidèles*, &c. „ Le mot Grec (ἑτεροζυγία) ſignifie quel- „ que choſe qui n'a nul rapport au Ma- „ riage :

„ riage : & quant au titre d'Infidèle „ (ἄπιστος) il n'y auroit ni raiſon, ni cha„ rité à l'appliquer à un Catholique Ro„ main..... Je ne crois pas, par conſequent, „ qu'un Miniſtre qui bénit un Mariage où „ l'un des Partis eſt Catholique Romain & „ l'autre Proteſtant, faſſe en cela rien „ d'illégitime. L'objection tirée de la *Ru„ brique* n'eſt ici d'aucune force. La Ru„ brique porte, *que les Nouveaux Mariez „ communieront :* c'eſt un Commandement „ de l'Egliſe lequel ne peut être obliga„ toire que pour eux, enſorte que s'ils ne „ communient pas, c'eſt leur faute à eux, „ & non la faute du Miniſtre, dont l'o„ bligation ſe borne à les avertir de leur „ devoir, & à être prêt de leur adminiſ„ trer la Communion, s'ils veulent la re„ cevoir. En voilà aſſez pour prouver „ que la choſe eſt permiſe : mais je ne „ puis m'empêcher de dire en même tems, „ que *tout ce qui eſt permis n'eſt pas expé„ dient* . . . . . Les inconvéniens de ces „ ſortes de Mariages . . . ſont faciles à „ prévoir ; & la prudence ne veut pas „ qu'on en coure le riſque, à moins que „ l'on n'ait de grandes eſpérances d'y reme„ dier, ou qu'il n'y ait quelque choſe (que „ je ne prévois pas) qui puiſſe être pris en „ échange des avantages que l'on hazarde.

La Lettre XVII. en date du premier de *May*, parle d'un Livre nouveau, intitulé Ἱερὰ δακρύα, que l'Editeur croit être

le même que celui qui a pour titre, *Ecclesiæ Anglicanæ Suspiria*, & qui parut en MDCLIX., Ouvrage du Docteur GAUDEN, & Ouvrage *in folio*, comme celui que Hammond désigne sous un titre Grec: à propos de quoi il ne sera peut-être pas inutile d'observer, que dans un autre endroit *, où il s'agit d'un Livre intitulé *Self-Condemnation*, &c., Hammond le désigne en Grec aussi, sous le titre d'Αὐτοκατάκρισις; soit que ces deux Livres ayent effectivement un titre Grec, outre le Latin ou l'Anglois, ce que l'Editeur n'éclaircit pas, faute d'avoir eu les Livres mêmes entre les mains; soit que Hammond se plût à donner ainsi des titres Grecs aux Livres, lorsqu'il trouvoit une manière heureuse de le faire. ——— Cette Lettre roule sur la dignité de l'Ordre Episcopal, & sur la validité des Ordinations Presbytériennes. Hammond paroît ne les croire excusables que par la Nécessité; & prétend, que si elle pouvoit être alleguée en faveur des Eglises Protestantes dans d'autres Païs, elle ne pouvoit pas l'être de même en Angleterre, ni pour justifier la conduite des Anti-Episcopaux, ni pour autoriser des Ordinations qu'ils avoient faites sans autorité. Il est certain que la Dispute des Presbytériens & des Episcopaux, prise en général, ou *in abstracto*, & cette même Dispute prise *in concreto*, ou rélа-

* Lettre XIV. p. 40.

rélativement à l'Angleterre en particulier, ſont deux Diſputes très-différentes qui n'ont jamais été confonduës, ni dans l'Egliſe Anglicane, ni dans les Egliſes Presbytériennes de de là la Mer, au moins par les perſonnes inſtruites & en même tems raiſonnables.

La Lettre XVIII. annonce divers Livres qui ſont de MDCLX. L'Editeur néanmoins la date de cinquante-neuf: mais c'eſt que Hammond lui-même l'avoit datée du ſeize de Mars, & que l'Editeur ſans doute a ſuivi le vieux ſtile, qui ne commence l'année qu'au vingt-cinquième de ce même mois. Ainſi cette Lettre fut écrite dans le tems où l'Angleterre faiſoit les plus grands préparatifs pour le rétabliſſement de la Famille Royale & de l'Epiſcopat. Hammond en parle avec joye, mais en homme cependant qui craignoit que les Presbytériens, dont la réunion au Parti Royaliſte avoit en quelque ſorte décidé ce Retabliſſement, n'y euſſent trop d'influence, pour ſouffrir qu'il ſe reglât ſans certaines reſtrictions dont les Epiſcopaux auroient ſujet de ſe plaindre. „ Il ne paroît pas improbable (dit-„ il) que le *Tabernacle de David*, après „ avoir été ſi long-tems dans la pouſſie-„ re, ſera bientôt rélevé: mais ſçavoir ſi „ ce ne ſera pas avec des retranchemens „ capables d'arracher des larmes à ceux „ qui compareront la *ſeconde Maiſon* avec

„ la *première*; c'eſt ce que je ne ſçaurois „ deviner. Et c'eſt auſſi ce qui me per- „ ſuade que votre penſée touchant les „ Elections eſt tout-à-fait de ſaiſon, & „ méritera d'être bien peſée dans l'occa- „ ſion. Mais il me reſte toûjours quel- „ que penchant à croire, que ce même „ Parlement qui a voté pour ſa propre „ caſſation, n'aura pas eu la cruauté de „ l'exécuter ". Hammond ſuppoſoit apparemment que la choſe étoit ſur le tapis, & qu'elle pourroit être décidée quand ſa Lettre ſeroit reçûë. Elle eſt du *ſeize* de Mars, & le Parlement ſe caſſa lui-même le *dix-ſept.* ——— Nous avons averti que cette Lettre faiſoit mention de divers Livres nouveaux. Il y en a deux à l'égard deſquels nous avons un mot à dire. Le premier eſt celui du célèbre *Jean* PEARSON ſur le *Credo*. Le nom de l'Auteur s'écrit conſtamment comme on vient de le lire; & nous trouvons cependant que Hammond écrivoit PEIRSON. Cela revient au même pour la prononciation. Il eſt cependant à propos de remarquer, dans un tems où l'on ſe pique avec raiſon d'une grande exactitude en ces ſortes de choſes, que ſoit negligence de la part de Hammond, ſoit diverſité réelle dans la manière dont quelques Auteurs ont écrit leurs propres noms, la lecture de ces Lettres nous a fourni pluſieurs exemples d'une pareille negligence ou diverſité.

verſité. —— Le ſecond Livre que nous avons en vûë, eſt celui qui a pour titre dans la Traduction Françoiſe, *la Pratique de la Pieté*, & en Anglois THE WHOLE DUTY OF MAN: Ouvrage extrêmement eſtimé, & dont on a toûjours été d'autant plus curieux de connoître l'Auteur, qu'il avoit pris des précautions peu communes pour demeurer Anonyme. L'Epître qui ſe trouve au devant de la première Edition de ce Livre, eſt de la façon du Docteur Hammond. Il ne paroît pourtant pas avoir été du ſecret. Il recommande le Livre comme un Ouvrage excellent, mais qui vient d'une main inconnuë: ce qui occaſionne une Note de l'Editeur. „ J'ai „ cru pendant un certain tems (dit-il) „ que ce Livre avoit été écrit par le „ Docteur *Guillaume* CHAPEL, Evêque „ de Cork & de Roſs. J'ai cru enſuite „ qu'il étoit du célèbre *Abdias* WALKER. „ Mais le ſçavant Docteur *Robert* CLA- „ VERING, actuellement [1738.] Evêque „ de Peterborough, a eu la bonté de „ m'apprendre, il y a quelque tems, que „ c'étoit l'Ouvrage d'un Eccléſiaſtique „ du Comté de Worceſter, nommé BAS- „ KET.

Ce petit volume de Lettres au reſte n'eſt pas le premier Livre dont Mr. PECK ait enrichi le Public; & il y a quelque apparence que ce ne ſera pas non plus le dernier.

Il publia en MDCCXVI. un petit Ouvrage *in octavo*, qu'il intitula *le Sublime de l'Ecriture Sainte: ou Exercice sur la Création, avec un Hymne au Créateur du Monde*, &c. Cet Ouvrage eſt de ſa façon. Il s'y exprime dans les propres termes du Texte ſacré, & le propoſe comme un Eſſai pour montrer le Beau & le Sublime de l'Ecriture ſainte. ΤΟ ΥΨΟΣ ΑΠΟΝ. *Or, an Exerciſe on the Creation and an Hymn to the Creator of the World: Written in the expreſs words of the ſacred Text, as an attempt to ſhow the Beauty and Sublimity of Holy Scripture.* „ There are hid yet greater „ things than theſe, and we have ſeen „ but a few of his Works ". *Eccli.* XLIII. 35. *London* 1716. Octavo.

En MDCCXXVII. il publia un autre Ouvrage de ſa façon ſur les Antiquitez de la Ville de *Stamford*. Il y donne l'Hiſtoire de l'Univerſité de cette Ville, & par cette raiſon il a cru pouvoir intituler tout le Livre, *Academia Tertia Anglicana*, quoiqu'on y trouve, outre l'Hiſtoire de l'Univerſité, celle des Monaſtères, des Communautez, des Egliſes, des Chapelles, des Hôpitaux & des Ecoles du lieu. L'Auteur a eu pour la compoſition de cet Ouvrage le ſecours de divers Manuſcrits, & celui de tous les Regiſtres qui pouvoient intéreſſer ſon deſſein. L'Ouvrage au reſte eſt *in folio*, & orné de figures. „ ACADEMIA TERTIA ANGLICANA:

„ Or,

„ Or, the Antiquarian Annals of the „ Town of *Stamford*. Containing the Hiſ„ tory of the Univerſity, Monaſteries, „ Gilds, Churches, Chappels, Hoſpitals „ and Schools there, &c. *Ex fumo dare lu„ cem.* Hor.

En MDCCXXXII. il publia le premier Volume de la Collection *in folio*, qui a pour titre DESIDERATA CURIOSA. Ce ſont diverſes Piéces, la plûpart hiſtoriques, qui étoient devenuës fort rares. Ce premier Volume contient I. Le Miniſtre accompli, ou la Vie du Chevalier *Guillaume Cécil*, ou Lord *Burghley*, ſi célèbre par les ſervices qu'il rendit à l'Angleterre ſous le regne d'Eliſabeth. II. Vingt-deux Lettres du Lord *Burghley* à ſon Fils *Robert*. III. Les dix Préceptes du Lord Burghley à ſon Fils Robert. IV. Une Lettre des Seigneurs du Conſeil, ſous Eliſabeth, en faveur de *Robert* Comte de *Leiceſter*, contre les imputations du Livre intitulé, la République de Leiceſter, *Leiceſter's Commonwealth*. V. Les Mémoires de Guillaume *Chaderton*, Evêque de Lincoln, & depuis Evêque de Cheſter. VI. Une Rélation étenduë de la Maladie & de la Mort du Chevalier *Robert Cecil*, Comte de *Salisbury*. VII. Une Rélation étenduë de la Maladie & de la Mort du Prince *Henri*. VIII. Une Lettre de *Thomas Hobbes* ſur la queſtion, Pourquoi un homme ſe ſouvient moins de ſon

propre visage, lequel il voit souvent dans un miroir, que du visage d'un Ami qu'il n'aura vû de long tems? IX. Un Mémoire au sujet du Seigneur Saxon, connu sous le nom de *Longueville*, qui fut tué par les Danois, & de son Tombeau à *Overton-Longueville*. X. Un Mémoire au sujet d'un ancien Cadavre trouvé sous terre à *Southwell*, qu'on croit être de quelque homme de distinction. XI. L'Epitaphe du Chevalier *Thomas Powis*, par le célèbre *Matthieu Prior*. XII. Un Discours sur les anciennes Divisions de la Nuit & du Jour, & sur les anciennes Heures de la Priere, &c. XIII. Une Description de la Maison de *Burghley* près de *Stamford*, & des Peintures & autres Raretez qui s'y voyent actuellement.....

En MDCCXXXV. parut un second Volumes des DESIDERATA CURIOSA, contenant, I. L'Histoire & les Antiquitez de l'Eglise de *Lincoln*, par l'Evêque *Sanderson*. II. L'Histoire & les Antiquitez de l'Isle de *Man*, par *Jaques* Comte de *Derby*, qui fut décapité à *Bolton*. III. Les Mémoires de *Richard Plantagenet*, Fils naturel de Richard III. IV. La Vie du sçavant *Jean Bois*, plus connu sous son nom latinisé de *Boïsius*. V. La Vie de *Guillaume Chapel*, Evêque de *Cork* & de *Ross*. VI. La Vie d'*Arthur Wilson*, l'Historien. VII. La Reception faite à la Reigne *Elisabeth* à *Cambridge* en 1594., & à

Ox-

Oxford en 1596. VIII. L'Apologie de *Thomas* Comte d'*Arondel*, ſur ce qu'il avoit accepté le titre de *Comte de l'Empire* ſans le congé de la Reine. IX. Le Plan d'une nouvelle Univerſité, qui devoit être établie à *Rippon*, ſous *Jaques* I. X. Un Mémoire étendu au ſujet du plan de *Charles* premier pour échaper aux Ecoſſois à *Newcaſtle*, & des meſures qui en prévinrent l'exécution. XI Un Narré de l'Evaſion de Charles I. à *Hamptoncourt*, par le Colonel *Whalley*. XII. Divers Mémoires du Docteur *Michel Hudſon*, Chapelain favori de Charles I. XIII. Un Journal du Traité de *Newport*, par Mr. *Oudart*. XIV. Des Rélations particulieres du Maſſacre du Docteur *Doriſlas*, & d'Antoine *Aſham*, & du deſſein de maſſacrer de même l'Agent *Bradſhaw*. XV. Un long Extrait de l'*Obituaire* du Protonotaire *Smith*. XVI. Un Ecrit touchant la Médaille qui fut frapée en 1702. en mémoire de l'Archevêque *Laud*.....

En MDCCXXXV. encore, Mr. Peck donna au Public un Catalogue des Livres écrits pour & contre le Papiſme dans le tems de *Jaques* II., plus complet que trois autres Catalogues qui avoient déja paru. Il y eſt parlé de quatre-cens cinquante-ſept Livres ou Brochures; & chaque article eſt accompagné de renvois aux Ecrivains, dans leſquels on pourra trouver de quoi s'inſtruire plus exactement, ſoit

au ſujet des Livres en queſtion, ſoit au ſujet de leurs Auteurs. *A complete Catalogue of all the Diſcourſes written for and againſt Popery*, &c. Διὰ δυσφημίας καὶ εὐφημίας. 2 Cor. VI. 8.

En MDCCXXXIX. Mr. Peck nous a donné les Lettres de Hammond, & nous a promis de *Nouveaux Mémoires ſur la Vie & ſur les Ouvrages Poëtiques de* MILTON, *avec ſon Poëme ſur la Liberté, & des Notes de l'Editeur.*

ARTICLE V.

Diſſertation ſur la Femme-SOEUR *ou* Sœur-FEMME *de Saint Paul*: 1 Cor. IX. 5. *Tirée & traduite d'une des Lettres du Docteur* Henri HAMMOND, *à Mr. Pierre* Staninough: *Et accompagnée de quelques Remarques du Traducteur, renfermées entre des crochets.*

„ J'AI LU ce que dit CALIXTE touchant la *Femme-Sœur* de St. Paul; „ & il s'en faut beaucoup qu'il ne m'ait perſuadé. Ma principale raiſon eſt celle „ qui a été touchée par TERTULLIEN, „ que St. Paul ne fait mention de la „ Femme-Sœur que rélativement aux „ moyens de pourvoir à ſa ſubſiſtance. „ Ainſi cela regarde proprement ces Fem-

„ mes

„ mes qui assistoient les Apôtres de leurs „ biens, ἐκ τῶν ὑπαρχόντων. Calixte a beau „ dire, p. 123. *quasi verò ostendere junctim „ non posset.* Il est évident que le désin- „ téressement de l'Apôtre, qui ne tiroit „ aucun lucre de son Ministère, ou la li- „ berté qu'il avoit d'en user moins no- „ blement, fait le sujet unique de tout „ le Chapitre, sans le moindre rapport à „ cette autre liberté qu'avoient les Apô- „ tres de mener avec eux leurs Femmes „ & leurs Familles, & de les faire en- „ tretenir aussi bien qu'eux-mêmes. Quand „ je prens ensemble [avec le verset de „ la Femme-Sœur] le verset qui préce- „ de & celui qui suit, il me semble y „ voir clairement, que Paul & Barnabé „ étoient réduits à travailler de leurs „ mains pour vivre, à moins qu'ils ne „ vouluſſent faire, ainsi que les autres, „ ce qui dans le Texte est appellé *Peria- „ gein.* Or cela conclut, selon moi, que „ ce *Periagein* doit signifier ce qui ne peut „ faire un sens véritable que dans mon „ explication, c'est-à-dire le moyen „ d'avoir de quoi vivre sans travailler: & „ non pas, comme il faut le supposer „ dans l'explication de Calixte, un moyen „ d'augmenter les fraix des Voyages A- „ postoliques.

[L'endroit de *Tertullien* que Hammond avoit en vûë, se trouve au huitième Chapitre du Livre de la Monogamie: *Petrum solum*

ſolum invenio maritum . . . Cæteros, cùm maritos non invenio, aut ſpadones intelligam neceſſe eſt, aut continentes. Nec . . . . Paulum ſic interpretabimur quaſi demonſtret uxores Apoſtolos habuiſſe. Si enim de matrimoniis diſputaret, quod in ſequentibus facit, ubi magis Apoſtolus aliquod exemplum nominare potuiſſet, rectè videretur dicere: Non enim habemus poteſtatem uxores circumducendi, ſicut cæteri Apoſtoli & Cephas? At ubi ea ſubjungit quæ de victuariâ exhibitione abſtinentiam ejus oſtendunt, dicentis: Non enim habemus poteſtatem manducandi & bibendi? non uxores demonſtrat ab Apoſtolis circumductas, quas & qui non habent, poteſtatem tamen manducandi & bibendi habent; ſed ſimpliciter mulieres, quæ illis, eodem inſtituto quo & Dominum comitantes, miniſtrabant.]

„ TOUS les argumens que vous m'op-
„ poſez, ne ſont d'aucune force. Vous
„ me citez d'abord un paſſage de l'*Epître*
„ *de Saint*-IGNACE *aux Philadelphiens.*
„ Mais dans pluſieurs exemplaires, & mê-
„ me de ceux qui ſont interpolez, vous
„ n'avez point le mot de *Paul*, Παυλε,
„ le ſeul mot qui puiſſe faire quelque
„ choſe pour votre ſentiment. ——— Et
„ puis toute cette Epître n'eſt point une
„ des ſept Epîtres génuines, recueillies par
„ St. Polycarpe. ——— Les meilleurs
„ exemplaires enfin, quoiqu'ils la rangent
„ parmi les Epîtres ſuppoſées, omettent
„ tout ce paſſage, avec pluſieurs lignes
„ de-

„ devant & après. Ainſi voila un témoi-
„ gnage qui ne ſçauroit être de la moin-
„ dre autorité.

[Il y a ici quelque choſe d'embaraſſé & d'obſcur. L'Epître de St. Ignace aux *Philadelphiens* eſt inconteſtablement une des ſept Epîtres génuines, recueillies par St. Polycarpe. Hammond lui-même paroît l'avoir reconnu dans deux Ouvrages citez par *Ittigius*, au Paragraphe LXXXVII. p. 285. de ſa Diſſertation ſur les Peres Apoſtoliques. Et ſi par les Epîtres *ſuppoſées*, on entend celles qui ont été fauſſement attribuées à St. Ignace, il eſt faux que l'Epître aux Philadelphiens ſe trouve dans les meilleurs Exemplaires au nombre des Epîtres ſuppoſées. Lors donc que notre Auteur dit à ſon Ami, que *toute* cette Epître ſe trouve au nombre de celles qui ſont *ſuppoſées*, cela doit s'entendre comme s'il avoit dit; que cette Epître, à la prendre *toute entiere*, ou telle que ſon Ami la lui avoit alleguée, ſe trouve dans les meilleures Editions ſous le titre d'Epîtres *interpolées*. Et lorſqu'il ajoute que les meilleurs Exemplaires des Epîtres ſuppoſées omettent le paſſage en queſtion, cela doit s'entendre comme s'il avoit dit, que parmi les Exemplaires qui ne ſont point autentiques, ceux qui ont le plus d'autorité, omettent le paſſage: ce qui ſera vrai au moins de l'Exemplaire

La-

Latin, connu ſous le titre de *Vetus Verſio*. On peut voir au reſte, touchant le mot de *Paul*, omis dans les Exemplaires Grecs interpolez, les Prolegomènes d'Uſſerius, dont le Chapitre XVII. roule tout entier ſur l'omiſſion de ce mot. Le paſſage même ayant été cité par plus d'un Commentateur ſur *Philip.* IV. 3. ou 1 *Cor.* IX. 5. il ſeroit aſſez inutile de le tranſcrire ici. Mr. *le Clerc* entr'autres l'a rapporté dans ſes Notes ſur le Nouveau Teſtament de Hammond: & pour le dire en paſſant, il l'a cité par un *lapſus calami*, comme faiſant partie de l'Epître aux *Philippiens*. L'eſſentiel du paſſage eſt renfermé dans ces paroles ὡς Πέτρου καὶ Παύλου... *ut Petri & Pauli & aliorum Apoſtolorum qui in nuptiis verſati ſunt.* De ſorte que l'on peut ajouter aux raiſons de Hammond, que ce paſſage, fût-il de S. Ignace, y compris le nom de Paul, cela prouveroit tout au plus que St. Paul avoit été marié, & ne prouveroit nullement, ni qu'il le fut encore lorſqu'il écrivoit aux Corinthiens, ni qu'il parlât de ſa Femme en parlant d'une Femme-Sœur. Au ſujet du Veuvage de St. Paul & de ſa diſpoſition actuelle à demeurer veuf, voyez les Notes de *Grotius*, ou celles de Mrs. de *Beauſobre & Lenfant* ſur 1 *Cor.* VII. 7. 8.]

„ QUANT à VASQUEZ, qui recon-
„ noît l'autorité de l'Epître de St. Igna-
„ ce,

„ ce, cela ne l'empêche pourtant pas
„ d'excepter St. Paul bien positivement.
„ *Aliquos Apostolos præter Paulum.*

[Je n'ai point *Vasquez* pour le consulter. Mais à vûë de païs je soupçonne un peu Hammond de s'être trompé sur cet article. Au moins me semble-t-il que les paroles de Vasquez, *Aliquos Apostolos præter Paulum*, signifient naturellement, *Quelques Apôtres outre Saint Paul*; quoiqu'il soit très vrai, que *præter* se peut rendre par *Excepté*, & qu'il devroit se rendre de la sorte s'il y avoit: *Omnes præter Paulum.* Mais cela n'est pas assez important pour nous arrêter davantage.]

„ JE VIENS à TERTULLIEN. Ce
„ qu'il dit dans le Chapitre VIII. de son
„ *Exhortation à la Chasteté*, n'est point du
„ tout un Commentaire du passage de St.
„ Paul; c'est tout au plus une assertion
„ de la légitimité du Mariage des Apô-
„ tres: légitimité que je suis fort éloigné
„ de contester. Ajoutez qu'il y a beau-
„ coup de vraisemblance dans la conjec-
„ ture de *Pamelius*, qui conçoit que Ter-
„ tullien ne nous donne point ici son pro-
„ pre sentiment, mais représente simple-
„ ment celui des autres. Car dans son
„ Livre *de la Monogamie* il favorise ma-
„ nifestement mon Explication: & si Ca-
„ lixte élude ce témoignage, en disant
„ qu'on le tire d'un Ouvrage composé par

„ Ter-

„ Tertullien devenu Montaniſte, on peut „ éluder de même le témoignage tiré de „ l'Exhortation à la Chaſteté, puiſqu'il „ eſt reconnu que Tertullien étoit Mon„ taniſte quand il écrivit cette Exhorta„ tion. Auſſi eſt-elle placée dans l'Edi„ tion de Pamelius à la tête des Ouvra„ ges écrits *in Hæreſi, ſive contrà Eccle„ ſiam*. Le Livre de la Monogamie vient „ après l'Exhortation à la Chaſteté. Il „ n'eſt nullement probable que Tertul„ lien ait voulu affirmer dans le premier „ de ces deux Ouvrages, ce qu'il refute „ ſi-tôt après dans le ſecond: & ſon té„ moignage pris de l'Exhortation (ſup„ poſé même qu'il puiſſe ſervir d'ailleurs „ à quelque choſe) ſera tout au moins „ invalidé par-là, de la même manière „ que celui du Livre de la Monogamie „ aura été invalidé par l'exception de „ Calixte.

[On a vû ci-deſſus le paſſage du Livre de la Monogamie: Voici celui de l'Exhortation à la Chaſteté. *Licebat & Apoſtolis nubere, & uxores circumducere.* Mr. Staninough n'avoit pas fait attention apparemment à ce qui ſuit immédiatement. *Licebat & de Evangeliis vivere. Sed qui bis uſus non eſt in occaſionem ad exemplum nos ſuum provocat*, &c. A quoi l'on peut ajouter ce que Tertullien avoit dit à la fin du troiſième Chapitre de ſon premier

mſer Livre *de Unis Nuptiis*, où il parle de St. Paul en ces termes: *Cæterùm, nuſquam ita nuptias permittit, ut non potiùs ad ſuum exemplum nos eniti malit. Fœlicem illum qui Pauli ſimilis extiterit!*]

„ LES paroles de CLEMENT D'A-„ LEXANDRIE au ſeptième Livre des „ *Stromates*, regardent St. Pierre, & ne „ regardent pas St. Paul. Elles ſont donc „ étrangeres à notre ſujet.

[Il y a effectivement un paſſage du *ſeptième* Livre des Stromates, où il n'eſt queſtion que de St. Pierre, quoique St. Paul paroiſſe y entrer pour quelque choſe. C'eſt l'endroit où Clément d'Alexandrie parle de la ſainte joye avec laquelle on rapportoit que St. Pierre avoit vû mourir ſa Femme. Voyez *Clem. Al. Ed. Sylburgii*, *Paris.* MDCXLI. *p.* 736. *B.* Φασὶ γ' ἓν τον μακάριον Πέτρον, &c. Mais il y a un autre paſſage du même Livre, p. 741. où il s'agit des Apôtres en général. C'eſt l'endroit où Clément d'Alexandrie dit, que celui qui eſt parfait, ſe conduit dans le Mariage en homme qui a les exemples des Apôtres devant les yeux. Et outre ce paſſage du Livre VII. on ſçait qu'il y en a un du Livre III. p. 448. B. C. où le nom de Paul eſt bien articulé, où les propres paroles de l'Apôtre ſont citées au ſujet de ſa Femme-Sœur, & où elles ſont accompagnées d'un petit Commentaire, d'où il eſt bien difficile de ne

pas conclure, que, ſelon Clément d'Alexandrie, les paroles de l'Apôtre doivent s'entendre de ſa Femme, & d'une Femme même actuellement vivante. La plus courte & la plus ſûre réponſe que Hammond pût faire à ſon Ami ſur le chapitre de Clément d'Alexandrie, étoit de dire que ſon autorité, quelque reſpectable qu'elle fût, n'étoit pourtant pas déciſive.]

„ ON PEUT vous accorder l'obſerva-
„ tion ſur le mot GUNE'E : *Uxor huſquam*
„ *in Novo Teſtamento alio quàm γυναικος vo-*
„ *cabulo denotatur*: cela ne tire à aucune
„ conſequence. Car quoique toute *Uxor*
„ ſoit *Gunée*, toute *Gunée* n'eſt pourtant
„ pas *Uxor*.

[Une remarque de Tertullien ſera ici à ſa place. *Nec enim ſi penès Græcos communi vocabulo cenſentur mulieres & uxores pro conſuetudinis facilitate . . . ideò Paulum ſic interpretabimur, quaſi demonſtret uxores Apoſtolos habuiſſe.* Lib. de Monog. ub. ſup.]

„ A LA QUESTION, pourquoi l'Apôtre
„ ajoute le nom de Femme à celui de
„ Sœur : *Si Sororem ſaltem fœminam, non*
„ *uxorem, intelligi cupit, cur addit γυναῖκα?*
„ A cette queſtion, dis-je, je répons :
„ Qu'encore que le terme de Sœur ſoit
„ placé le premier, comme ſont ordinai-
„ rement placées les épithètes, ce ter-
„ me n'en eſt pas moins, de même que
„ tous les termes épithétiques, un ter-
„ me

„ me ajouté à un autre : de ſorte que c'eſt
„ le terme de *Sœur* qui eſt ici ajouté à
„ celui de *Femme*, & ce n'eſt point celui
„ de Femme qui eſt ajouté à celui de
„ Sœur. Une Sœur dans le ſtile du Nou-
„ veau Teſtament ſignifie une Chrétien-
„ ne. Ainſi, lorſqu'on joint enſemble les
„ noms de Sœur & de Femme, cela for-
„ me une expreſſion parfaitement paral-
„ lèle à celle d'*Hommes-Freres*, ſi ſouvent
„ employée pour dire des Hommes Chré-
„ tiens.

[On trouvera peut-être, que ſi cela répond à la critique de Mr. *Staninough*, cela ne répond pas à celle de Mr. *Le Clerc*, dont voici les paroles : *Si Paulus voluiſſet dicere quod illi volunt, non addidiſſet γυναῖκα, nam ἀδελφὴ hoc ipſum ſignificat ; nec magis ſolent dicere græcè loquentes ἀδελφὴν γυναῖκα, quàm ἀδελφὸν ἄνδρα, poſtpoſitis vocibus γυνὴ & ἀνὴρ, ad ſignificandum ſimpliciter ſororem & fratrem.* Mais Mr. Le Clerc ne conſideroit pas que l'épithète de *Sœur*, ajoutée au mot de *Femme* dans le ſens de la paraphraſe de Hammond, doit être priſe pour une épithète d'une autre eſpece que celle de *Freres* ajoutée à *Hommes*, comme on en pourra juger par ce qui va ſuivre. Ainſi tout ce qu'il nous reſte à dire ici contre Hammond, c'eſt qu'il s'eſt énoncé en termes un peu trop forts, lorſqu'il a dit, que *Fem-*

me-Sœur & *Hommes-Freres* étoient deux expreſſions *parfaitement* parallèles. Ce *parfaitement* eſt-là de trop, & doit être corrigé par ce qui ſuit.]

„ ON voit facilement pourquoi le titre „ de Sœur eſt ajouté au nom de Femme, „ ſi ce dernier nom ſignifie une Femme „ en général: mais difficilement feroit-„ on voir pourquoi le nom de Sœur pré-„ cederoit celui de Femme, ſi celui-ci „ déſignoit l'Epouſe de St. Paul. Je ſup-„ poſe qu'il s'agit d'une Femme qui aſſiſ-„ te les Apôtres de ſes biens. Le titre „ de Sœur, dans cette ſuppoſition, ſe „ préſente de lui-même pour caractéri-„ ſer une Femme qui fait un acte de Cha-„ rité fraternelle en aſſiſtant les Apôtres, „ comme une Sœur aſſiſteroit ſes Freres. „ Mais dans la ſuppoſition de Calixte, où „ St. Paul eſt cenſé parler de la liberté „ qu'il avoit de demander des moyens „ de ſubſiſtance, non ſeulement pour lui-„ même, mais pour ſa Femme avec lui; „ par quel endroit concevez-vous, je „ vous prie, que le nom de Sœur ait pu „ ſe rapporter avec quelque exactitude „ au deſſein de ſon Diſcours? Ou pour-„ quoi croyez-vous que, non content „ d'appeller cette perſonne ſa Femme, il „ l'appelle de plus ſa Sœur?

[J'ai déja cité le paſſage de Clément d'Alexandrie, pris du troiſième Livre des Stro-

Stromates. La ſuite de ce même paſſage méritoit d'être examinée, ou du moins citée dans cet endroit de la Diſſertation. Οὗτοι μὲν δικαίως τῇ διακονίᾳ . . . . . προσενέχοντες, οὐχ ὡς γαμετὰς, ἀλλ' ὡς ἀδελφὰς περιῆγον τὰς γυναῖκας συνδιακόνους, &c. *Sed hi quidem* (Apoſtoli) *ut erat conſentaneum, miniſterio . . attendentes, non ut uxores, ſed ut ſorores circumducebant mulieres, quæ unà miniſtraturæ eſſent apud mulieres quæ domos cuſtodiebant: per quas etiam in Gynæceum, abſque ullâ reprehenſione malâve ſuſpicione, ingredi poſſet doctrina Domini.*]

„ VOUS remarquerez au reſte, que Calixte, en s'expliquant ſur la ſignification „ de GUNE'E dans le Nouveau Teſtament, employe le terme limité de *pleriſque.*

„ SON argument, tiré de l'ancienne „ Interprétation (*priſcæ interpretationis*) „ n'eſt pas plus concluant que les autres. „ Examinez les pages 120. & 121. de ſon „ Livre. Vous n'y trouverez nulle apparence de Vérité dans ce qu'il dit de „ *Tertullien*, de St. JEROME, de St. AUGUSTIN, excepté le ſeul paſſage de „ l'*Exhortation à la Chaſteté*, lequel ne ſçauroit contrebalancer avec aucun avantage, celui du Livre *de la Monogamie.*

„ Et pour ce qui eſt de l'ancienne Interprétation, entant que cela peut ſignifier les ANCIENNES VERSIONS de l'Ecri-

„ ture, vous ſçavez que le Docteur
„ [*Brian*] *Walton* les fait imprimer, & que
„ l'Edition qu'il en donne ſera bientôt
„ complette. J'ai actuellement les Ver-
„ ſions du Nouveau Teſtament. Je les
„ ai conſultées; & je les trouve toutes,
„ (à l'Ethiopique près) auſſi peu fa-
„ vorables à Calixte que la Vulgate,
„ qui porte expreſſément *Mulierem So-*
„ *rorem*.

„ Mon explication enfin n'a rien de
„ contraire au but de l'Apôtre, & il y a
„ une réponſe fort naturelle à cette queſ-
„ tion: *Quid opus eccleſiarum impenſis, ſi*
„ *neceſſaria ſubminiſtrabant fœminæ*, &c. ?
„ St. Paul pouvoit être entretenu, ou par
„ l'Egliſe en commun, ou par quelque
„ perſonne riche en particulier; & au-
„ quel des deux qu'il eût eu recours, il
„ auroit été à charge aux Corinthiens.
„ Mais, comme il le leur dit au verſet
„ quinze, *il n'uſoit de pas une de ces choſes*;
„ & leur montrer qu'il n'avoit eu re-
„ cours ni à l'un ni à l'autre, étoit ſans
„ contredit le but qu'il avoit actuelle-
„ ment en vûë.

ARTI-

ARTICLE VI.

A complete Collection of the Hiſtorical, Political and Miſcellaneous Works of JOHN MILTON, correctly printed from the Original Editions. With an Hiſtorical and Critical Account of the Life and Writings of the Author; containing ſeveral original Papers of his, never before published. C'eſt-à-dire: *Recueil complet des Oeuvres Hiſtoriques, Politiques, & Mêlées de* Jean Milton. *Imprimé correctement ſur les Editions publiées par lui-même; avec un Récit Hiſtorique & Critique de la Vie & des Ecrits de l'Auteur; contenant pluſieurs Piéces originales qui n'avoient jamais paru.* A Londres, chez A. Millar, à la Tête de Buchanan, vis-à-vis l'Egliſe de St. Clément 1738. 2 Voll. *in folio* pag. 628. pour le premier Vol. ſans la *Vie*, qui en contient 96; & *pp.* 617. pour le ſecond Vol. ſans la Table des Matières.

MR. *Thomas Birch*, Editeur de cet Ouvrage, & Auteur du Récit Hiſtorique

torique & Critique ſur la Vie de Milton, nous apprend, dans un court Avertiſſement, qu'il a rangé les Piéces ſelon l'ordre Chronologique, qu'il y a ajouté un Traité, que Toland avoit omis dans ſon Edition, & qui contient les *Raiſons d'entreprendre la Guerre contre l'Eſpagne l'an* 1655. & qu'il a rétabli dans l'*Hiſtoire de la Grande-Bretagne* divers paſſages qui avoient été ſupprimez par les Cenſeurs des Livres, & qui ne ſe trouvent dans aucune des Editions précedentes.

Il a auſſi compoſé une nouvelle Vie de l'Auteur, contenant, outre les particularitez rapportées par Toland & par d'autres, pluſieurs faits qui n'étoient point connus, & quelques Piéces que l'on publie ici pour la première fois, ſur les propres Manuſcrits de l'Auteur.

Comme nous avons eu occaſion de parler pluſieurs fois de Milton, nous ne donnerons point ici l'abregé de ſa Vie. Mais nous croyons être obligez de donner un Extrait de l'Appendix que Mr. Birch y a ajouté, & qui contient deux Diſſertations ſur des ſujets qui ont fait beaucoup de bruit. La première roule ſur le fameux Livre intitulé Εἰκὼν Βασιλικὴ *Le Pourtraict du Roi de la Grande-Bretagne*, &c. *; attribué à Charles I. La ſeconde

* *Voyez* l'Article de MILTON dans le Dictionn. de Mr. Bayle, *Rem.* (N).

conde traite de la Commiſſion qu'on prétend que ce Prince donna en 1641. aux Papiſtes d'Irlande, pour prendre les Armes contre les Proteſtans de ce Païs-là.

On peut voir en abregé dans le Dictionaire de Mr. Bayle * les raiſons que Toland a alleguées, pour prouver que Charles I. n'a point compoſé le Livre en queſtion. Mr. Birch les rapporte fort au long; & nous donne enſuite, avec la même exactitude & la même impartialité, les réponſes & les preuves de ceux qui ſoutiennent que le Roi eſt véritablement l'Auteur de ce Livre. Si Toland eût ſuivi cette méthode dans ſa vie de Milton, je doute que Mr. Bayle eût affirmé auſſi poſitivement qu'il le fait, que *le tems a montré que* Milton *ſoutint avec fondement*, que Charles I. *n'étoit point l'Auteur de l'Icón Baſilikè.*

En faveur de ceux qui ne ſont point à portée de conſulter le Dictionaire Critique, nous rapporterons ici les preuves de ceux qui embraſſent le ſentiment de Milton.

En 1686. le Sieur Millington, vendant à l'encan la Bibliothèque de Mylord Angleſey, trouva un exemplaire de l'*Icón Baſilikè*, où il y avoit ces mots écrits de la propre main de ce Seigneur. „ Le Roi „ Charles II. & le Duc d'York, voyant „ un

* Là-même.

„ un Exemplaire manuscrit de cet Ou-
„ vrage, que je leur montrai dans la Cham-
„ bre des Seigneurs *pendant les dernieres*
„ *Séances* * du Parlement de l'an 1675.
„ dans lequel Exemplaire il y avoit des
„ corrections & des changemens écrits de
„ la propre main du Roi Charles I., me
„ dirent tous deux, qu'il étoit certain
„ que cet Ouvrage n'avoit pas été com-
„ posé par le Roi leur Pere, mais par le
„ Docteur Gauden, Evêque d'Exeter. Ce
„ que j'insére ici pour désabuser les au-
„ tres; en foi de quoi j'atteste ce fait de
„ ma propre main.

„ ANGLESEY.

Ceci fit beaucoup de bruit, & engagea quelques personnes à s'addresser au Docteur Antoine Walker, Recteur de Fyfield en Essex, qui avoit été Curé du Dr. Gauden, & qui les assura que ce Docteur étoit réellement l'Auteur de l'*Icón Basilikè*. Il y eut ensuite quantité d'écrits publiez pour & contre. Mr. Birch nous en donne les Titres, & marque après cela, à quoi se réduisent les preuves de ceux qui soutiennent que le Roi n'étoit point l'Auteur de ce Livre. Ces preuves sont premièrement, la declaration de Mylord An-

* Il y a dans l'Anglois *in the last Session*, dans la derniere Séance.

Angleſey ; en ſecond lieu, le témoignage du Dr. Walker, qui déclare : 1. Que peu de tems avant que l'Ouvrage fût achevé, le Dr. Gauden lui communiqua ſon deſſein, & lui montra quelques chapitres de ce Livre entierement finis, & les titres de pluſieurs autres. L'Evêque lui demanda ſon ſentiment ſur cet Ouvrage : il répondit, qu'il feroit ſans doute beaucoup d'honneur au Roi, mais il déſapprouva le deſſein d'en impoſer au public, en faiſant paſſer ſous le nom de Sa Majeſté, l'Ouvrage d'un autre. Le Docteur Gauden ſe ſervit de cette défaite : *Regardez le Titre*, dit-il, *c'eſt* le Portrait de Sa Majeſté, &c. *or perſonne n'eſt cenſé faire ſon propre Portrait.* 2. Que le Docteur Gauden lui dit, que l'Evêque de Salisbury (le Dr. Duppa) ſouhaitoit qu'on ajoutât deux chapitres à cet Ouvrage ; l'un, touchant l'ordre donné contre la Liturgie Anglicane, & l'autre, ſur ce qu'on ne permettoit pas aux Aumôniers du Roi, de faire leurs fonctions près de lui. L'Evêque de Salisbury ſe chargea de compoſer ces deux chapitres, & le Docteur Gauden n'a jamais prétendu en être l'Auteur, comme il a prétendu l'être du reſte du Livre. 3. Après la mort de Charles I. le Dr. Walker demanda à l'Evêque d'Exeter, ſi le Roi avoit vû le Livre ? *Je n'en ſuis pas ſûr*, repliqua le Docteur Gauden, *mais*

mais j'ai fait tout ce que j'ai pû pour le lui faire tenir, car j'en donnai un Exemplaire au Marquis de Hertford, pour le remettre au Roi, du tems des Négociations de l'Iſle de Wight. 4. Le Docteur Walker ayant demandé à Mr. Gauden, ſi Charles II. ſçavoit qu'il étoit l'Auteur de ce Livre? Gauden répondit: *Je ne puis pas dire certainement qu'il le ſçache, car il ne m'en a jamais dit un mot; mais le Duc d'Tork le ſçait, & m'en a ſouvent parlé, comme d'un ſervice très-utile que j'ai rendu à ſa Famille; & puiſqu'il le ſçait, je ne doute pas que le Roi ne le ſçache auſſi.*

On rapporte encore quelques autres preuves, pour faire voir que le Docteur Gauden eſt véritablement l'Auteur du Livre attribué au Roi. On allegue des Papiers produits par Mr. North, Marchand de Londres, parmi leſquels il y avoit, 1. Une Lettre du Chevalier Edouard Nicolas, Secretaire d'Etat, au Docteur Gauden, datée du -- Janvier 1660. dans laquelle il lui marque, que le Roi (Charles II.) a reçu ſa Lettre, qu'il ſe ſouvient de lui, & que le Docteur n'aura pas long-tems ſujet de ſe plaindre qu'on le neglige. 2. La Copie d'une Lettre de l'Evêque au Chancelier Hyde, du 28. Décembre 1661. avec la copie d'une Requête au Roi, écrite de la propre main de l'Evêque, où il lui repréſente les dangers

gers qu'il a courus par rapport à ſes biens, & même à ſa vie, & les avantages que la Couronne a retirez de ſes ſervices ; que *dans ce qu'il avoit fait, il s'étoit propoſé de conſoler & d'encourager les amis du Roi*, & que *ce qu'il avoit fait en Roi, méritoit une recompenſe Royale.* 3. La Copie d'une Lettre de l'Evêque au Duc d'York, du 17. Janvier 1661 *. dans laquelle il inſiſte fortement ſur les ſervices qu'il avoit rendus, & ſupplie ſon Alteſſe Royale d'interceder en ſa faveur auprès du Roi. 4. Une Lettre du Chancelier Hyde à l'Evêque, du 13. Mars 1661. où il lui dit, qu'il a reçû pluſieurs de ſes Lettres, que l'importunité de l'Evêque lui fait de la peine, qu'il n'eſt pas encore en ſon pouvoir de lui rendre ſervice ; & vers la fin de la Lettre on trouve ces expreſſions : „ Cette particularité dont vous avez fait „ mention, m'a été communiquée comme „ un ſecret ; je ſuis fâché de l'avoir ſçûë ; „ quand elle ceſſera d'être un ſecret, el- „ le ne plaira qu'à Mr. Milton “. 5. Une Lettre de Madame Gauden, écrite après la mort de ſon Mari, à Jean Gauden ſon fils, où elle parle du Livre qu'on appelloit communement le *Livre du Roi* : elle le

* Selon la manière de compter en Angleterre, où l'on commence l'Année le 25. de Mars.

le nomme le *Joyau* *: elle dit que ſon Epoux eſpéroit de faire fortune par le moyen de ce Livre, & elle s'étonne qu'on puiſſe douter qu'il en ſoit l'Auteur; *mais*, ajoute-t-elle, *j'ai la Lettre d'un très-grand homme qui éclaircira tout ceci.* 6. Un long Narré écrit de la propre main de Mad. Gauden, pour prouver que c'eſt ſon Mari qui a compoſé le Livre en queſtion. Mr. Bayle dit, que ce Narré *eſt une confirmation entiere du Récit du Dr. Walker.* Mais il s'en eſt rapporté uniquement aux Extraits qu'on lui a envoyez du Livre de Toland; qui, ſans donner ce Narré dans la Vie de Milton, ſe contente de dire, qu'il confirme le Récit du Docteur Walker. Cependant il eſt certain qu'il le contredit viſiblement dans pluſieurs points eſſentiels. Nous traduirons ce Narré, afin qu'on puiſſe le comparer avec ce que dit ce Docteur, & comprendre la réponſe qu'on y a faite. „ Après que le Docteur Gauden eût compoſé ce Livre, il „ le montra à Mylord Capel, qui l'approuva, & fut d'opinion qu'il faloit le „ faire imprimer; mais il ſouhaita que le „ Roi pût le voir auparavant. D'abord „ après il ſe préſenta une occaſion de le „ faire tenir au Roi, par le moyen du „ Marquis de Hertford, qui partoit pour „ négo-

* The Jewel.

„ négocier le Traité de l'Iſle de Wight.
„ Le Marquis, à ſon retour, dit qu'il avoit
„ donné le Livre au Roi; que Sa Majeſté
„ en étoit aſſez contente, mais qu'elle
„ ſouhaitoit qu'on le publiât ſous le nom
„ d'un autre, & non pas ſous le ſien.
„ Mais on lui repréſenta, que comme
„ Cromwell & d'autres Officiers de l'ar-
„ mée s'étoient fait une grande réputa-
„ tion, tant par leur ſçavoir que par leur
„ pieté, il ſeroit plus à propos de pu-
„ blier l'Ouvrage ſous le nom du Roi:
„ ſur quoi Sa Majeſté prit du tems pour
„ ſe déterminer. Le Marquis dit encore
„ au Dr. Gauden, qu'il ne ſçavoit ce qu'é-
„ toit devenu le Manuſcrit, & Dieu ſçait,
„ ajouta-t-il, ce que deviendra le Roi.
„ L'Evêque n'appreuant point ce que le
„ Roi ſouhaitoit qu'on fît, & voyant croî-
„ tre de jour en jour, le danger où étoit
„ Sa Majeſté, envoya l'Ouvrage à l'Impri-
„ meur Royſton; car il avoit eu ſoin d'en
„ garder une copie ... L'Imprimeur crut
„ que le Roi en étoit l'Auteur: on en
„ faiſit une partie à l'Imprimerie, on prit
„ auſſi la Lettre que Gauden avoit écrite
„ à Royſton en lui envoyant le Manuſ-
„ crit, & on mit en priſon Mr. Simmons,
„ Miniſtre Royaliſte, de qui l'Evêque s'é-
„ toit ſervi pour faire tenir ſon Ouvrage
„ à l'Imprimeur. On continua cependant
„ l'impreſſion, & le Livre parut peu de
„ jours après la mort du Roi. Dès qu'il
„ fut

„ fut publié, le Parlement en fut dans une „ extrême colere, & prit des mesures pour „ en découvrir l'Auteur. On trouva le „ Manuscrit que Gauden avoit envoyé „ à Charles I. & on vit qu'il n'étoit point „ écrit de la main de ce Prince: on nom- „ ma des Commissaires pour examiner „ cette affaire. Gauden se croyant en „ danger, s'enfuit chez le Chevalier Jean „ Wentworth proche de Yarmouth, dans „ le dessein de passer la mer. Mais Mr. „ Simmons étant tombé malade, & étant „ mort peu de tems après, sans avoir été „ examiné, on ne découvrit point que „ Gauden étoit mêlé là-dedans, car sa „ lettre, qui avoit été saisie, n'étoit „ point signée. Ne se croyant donc plus „ en danger, il retourna chez lui.

„ On s'étoit d'abord proposé de met- „ tre une Epître à la tête de l'Ouvrage, „ qui avoit premièrement pour titre *Sus-* „ *piria Regia*, les Soupirs Royaux. On „ changea ensuite ce titre en celui d'*Icón* „ *Basilikè*; & au lieu d'une Epître, on „ ajouta deux Chapitres dans le Corps de „ l'Ouvrage. Le Marquis de Hertford, „ le Lord Capel, l'Evêque Duppa. & le „ Docteur Morley, furent d'abord les seuls „ qui eussent connoissance du secret. A- „ près la Restauration le Docteur Mor- „ ley dit à Gauden, qu'il avoit si bien „ mérité du Roi, qu'il en obtiendroit tout „ ce qu'il voudroit. Duppa Evêque de

„ Win-

„ Winchester étant fort mal, Gauden fut „ trouver le Roi, & lui declara qu'il é- „ toit l'Auteur de cet Ouvrage, en ap- „ pellant au témoignage même de l'Evê- „ que Duppa, qui avoit été Précepteur „ de Sa Majesté, & qui vivoit encore. „ Il s'excusa de l'avoir publié sans l'or- „ dre de Sa Majesté, sur les circonstances „ du tems, & sur le danger où étoit le „ Roi. Charles II. dit à Gauden, que „ jusques-là il n'avoit point sçû que ce „ fût lui qui avoit composé ce Livre, „ qu'il avoit cru que le Roi son Pere en „ étoit l'Auteur, mais qu'il s'étoit étonné „ comment il avoit pu trouver du tems „ pour composer cet Ouvrage: il ajouta, „ que l'Auteur l'avoit écrit en homme „ sçavant, & en Roi; & que s'il eût été „ publié plutôt, il auroit peut-être sauvé „ la vie de son Pere. Il promit en mê- „ me tems l'Evêché de Winchester à „ Gauden.

„ Ce Docteur apprit ensuite au Duc „ d'York que c'étoit lui qui étoit l'Auteur „ du Livre qui avoit paru sous le nom „ de Charles I.; le Duc répondit, qu'il „ avoit cru que son Pere l'avoit compo- „ sé. Gauden dit à Son Alteſſe, que le „ Roi lui avoit promis l'Evêché de Win- „ chester, & le Duc l'assura aussi de sa „ protection. Quand l'Evêque Duppa fut „ mort, Gauden demanda au Roi l'ac- „ complissement de sa promesse; mais

„ Morley, qui avoit dit à Gauden qu'il
„ obtiendroit tout ce qu'il voudroit, fut
„ pourvû de l'Evêché de Wincheſter, &
„ Gauden n'eut que celui de Worceſter,
„ dont il ne jouit que ſix mois. Après ſa
„ mort, ſa Veuve repréſenta au Roi, dans
„ une Requête au Roi, qu'elle étoit reſtée
„ Veuve avec quatre garçons & une fille,
„ qu'il en avoit coûté 200. Livres ſterling
„ à ſon Mari pour ſe tranſporter d'Exce-
„ ter à Worceſter, & pria le Roi de lui
„ accorder les revenus de l'Evêché pen-
„ dant ſix mois, mais il le refuſa, & les
„ donna à un autre.

Telles ſont les Raiſons qu'on allegue, pour prouver que Charles I. n'eſt point l'Auteur de l'*Icôn Baſilikè*, & qu'il a été compoſé par le Dr. Gauden. Toland, qui a rapporté ces raiſons dans la Vie de Milton, n'a pas jugé à propos de parler des Réponſes qu'on y a faites *; & c'eſt pourquoi, ſans doute, on ne trouve rien de ces Réponſes dans l'Article de Milton que Mr. Bayle a donné dans ſon Dictionnaire. Cependant la plupart de ces Réponſes ſont aſſez ſolides, pour nous engager à ſuſpendre au moins notre Jugement.

Pre-

* Il eſt vrai qu'il a repliqué à quelques-unes dans ſon *Amyntor*, où il rapporte auſſi le Narré de Mad. Gauden, & s'efforce de le concilier avec le Récit du Dr. Walker.

Premièrement, à l'égard de ce qu'on prétend que Mylord Anglesey avoit écrit dans un Exemplaire de l'*Icón Basilikè*, on remarque : 1. Que Charles II. & Jaques II. ont tous deux declaré le contraire de ce qu'on leur fait dire-là, comme il paroît par les Lettres patentes qu'ils ont données à l'Imprimeur des Ouvrages de Charles I. ; ils y attribuent positivement à leur Pere le Livre en question.

2. La Note de Mylord Anglesey ne marque que d'une manière très-vague, le tems auquel on prétend que le Roi & le Duc lui découvrirent ce secret. *La derniere séance du Parlement*, 1675, peut signifier, ou la séance dans laquelle le Parlement fut prorogé ; ou la séance qui préceda immédiatement le tems où la Note fut écrite. Si la date eût été marquée d'une manière précise, peut-être auroit-elle fourni de quoi refuter entierement la Note, on auroit pu prouver, que le Roi ou le Duc ne furent point au Parlement ce jour-là, ou que du moins ils n'y furent pas tous deux ; ce qui en effet leur arrivoit rarement.

3. Outre plusieurs autres objections qu'on fait contre cette Note, comme d'être inserée dans un feuillet blanc d'un Livre, où elle ne pouvoit être découverte que par le plus grand hazard du monde, &c. on nous fait remarquer, qu'il y a beaucoup d'apparence que le Manuscrit dont

il y eſt fait mention, n'a jamais exiſté. Car Millington, qui avoit ſouvent prétendu qu'il l'avoit entre ſes mains, & qui avoit promis de le montrer à Mr. Wagſtaffe, a toûjours refuſé de le produire lorſque Mr. Wagſtaffe a été chez lui dans le deſſein de voir ce Manuſcrit.

4. Le Lord Altham, fils du Comte d'Angleſey, a écrit à Mr. Wagſtaffe, „ Qu'il „ a envoyé chez Mr. Millington, pour le „ prier de lui montrer cette Note écrite „ de la main de ſon Pere; que Millington „ a refuſé de l'envoyer, promettant de „ l'apporter lui-même ce jour-là ou le lendemain; mais qu'il n'en a rien fait, de „ ſorte que Mylord Altham ne ſçauroit „ dire ſi la Note eſt écrite de la propre „ main de ſon Pere, ou non; mais à en „ juger par la manière confuſe dont elle eſt „ couchée, embarraſſée de Parenthèſes, „ il doute que ſon Pere l'ait écrite; car „ on ſçait qu'il avoit le talent de s'exprimer d'une manière nette & aiſée. Il „ croit donc que cette Note eſt une piéce ſuppoſée . . .; car ni lui, ni aucun „ de ſa famille qu'il ſçache, n'ont jamais „ vû ſon Pere douter que le Roi fût l'Auteur du Livre en queſtion, & ne lui ont „ jamais ouï dire un mot touchant cette „ Note. Et pour ce qui eſt du Manuſcrit „ dont il y eſt fait mention, Mylord Alt„ham dit, qu'il a ſouvent eu la clef „ de la Bibliothèque de ſon Pere, & la

„ liberté

„ liberté d'y conſulter les Livres qu'il lui „ plaiſoit; mais qu'il n'a jamais vû ce Ma„ nuſcrit, & qu'il n'a jamais ſçû ni ouï „ dire à ſon Pere qu'il eût un pareil Ma„ nuſcrit". Dans une autre Lettre il dit, qu'*il a examiné les Papiers de ſon Pere, parmi leſquels il a trouvé* un Journal de ce qui ſe paſſoit au Parlement, *écrit de la propre main du Comte d'Angleſey, & contenant des choſes qui le regardoient perſonnellement; ce Journal étoit de l'année même dont il eſt parlé dans la Note, mais il n'y étoit pas dit un mot de ce qui eſt contenu dans cette Note, quoique ce Journal contienne des choſes bien moins importantes, & quelques particularitez que le Roi dit au Comte dans la Chambre.*

5. Ceux qui prétendent que Charles I. n'eſt point l'Auteur de ce Livre, regardent comme un effet particulier de la Providence, la manière dont la fraude a été découverte. Le Docteur Walker dit, que Millington ouvrant le Livre par hazard, y trouva *la Note*; & Toland, que Millington *eut le tems de feuilleter le Livre, parce que les Encheriſſeurs étoient fort froids; & fut extrêmement ſurpris d'y trouver cette Note.* Mais c'eſt-là un grand menſonge: car longtems avant la vente de la Bibliothèque de Mylord Angleſey, Millington avoit porté ce Livre dans ſa poche, & l'avoit montré à diverſes perſonnes: & lorſque le Livre fut vendu, il en arracha le feuillet ſur lequel la Note étoit écrite; afin que per-

ſonne ne pût la voir ſans ſa permiſſion, & qu'en ſa préſence. Voilà un fait auquel Toland ne répond rien dans ſon Amyntor ; & qui méritoit pourtant quelque réponſe, puiſqu'il donne lieu de ſoupçonner quelque fraude de la part de Millington.

6. Le Docteur Jaques Canaries, dans une Lettre datée d'Abingdon dans le Comté de Berk, le 17. Juillet 1693., dit, que Mr. Jaques Wood, un des Miniſtres de St. André en Ecoſſe, Principal du vieux College de cette Univerſité, & un des Commiſſaires envoyez d'Ecoſſe au Roi Charles II. à Breda l'an 1650., a aſſuré ſon Pere, „ Que ce Prince lui dit en préſence de pluſieurs perſonnes de qualité ; *j'apprens que certaines gens ſoutiennent que mon Pere n'eſt point l'Auteur de* l'Icôn Baſilikè ; .... *c'eſt une inſigne calomnie, comme je vais vous en convaincre.* Sur quoi Sa Majeſté fit entrer Mr. Wood dans ſon cabinet, & lui montra le Livre écrit d'un bout à l'autre de la main de ſon Pere, avec une Lettre du même Prince concernant cet Ouvrage. Et pour convaincre Mr. Wood, que c'étoit véritablement l'écriture de Charles I., il lui fit voir pluſieurs autres Lettres, toutes écrites de la main du même Prince: Mr. Wood ayant comparé les écritures, convint qu'elles étoient toutes de la même main; ſur quoi le Roi

lui

„ lui dit : *Jugez vous-même ſi mon Pere au-*
„ *roit voulu prendre la peine de copier un Li-*
„ *vre dont il n'auroit point été l'Auteur,*
„ *& s'il auroit écrit une pareille Lettre tou-*
„ *chant ce Livre* ". Mr. Wood étant de retour en Ecoſſe, raconta toutes ces particularitez au Pere du Docteur Canaries.

Après quelques refléxions contre le témoignage du Docteur Gauden, qui, ayant intérêt à ſoutenir qu'il étoit l'Auteur du Livre en queſtion, ne doit être cru qu'à bonnes enſeignes, Mr. Birch compare le Récit du Docteur Walker avec le Narré de la Veuve de l'Evêque Gauden, & fait voir en quoi ces deux témoignages ſe contrediſent. Suivant le récit du premier, ni lui ni Gauden ne ſçavoient *ſi Charles I. avoit vû le Livre, ou non.* Mais ſuivant le Narré de Madame Gauden, *le Marquis de Hertfort dit, qu'il avoit donné le Livre au Roi.* Suivant le Docteur Walker, *Gauden n'a jamais ſçû ce que le Roi penſoit de cet Ouvrage.* Mais ſuivant l'autre Narré, Gauden ſçut que *Sa Majeſté en étoit contente, & ſouhaitoit qu'on le publiât, mais ſous le nom d'un autre.* Suivant le témoignage du Dr. Walker, Gauden *ne pouvoit pas dire certainement*, que Charles II. ſçût qu'il étoit l'Auteur du Livre. Au lieu que ſa Veuve dit, qu'*il le declara lui-même au Roi, en en appellant au témoignage de l'Evê-*

que Duppa. Suivant le Docteur Walker, Gauden juge que le Roi ſçait qu'il a compoſé cet Ouvrage, parce qu'il eſt ſûr que le Duc d'Yorck le ſçait, & qu'il l'aura ſans doute dit au Roi. Mais ſuivant Mad. Gauden, ce fut lui-même qui le dit au Roi, avant que d'en informer le Duc. Ces contrarietez, & quelques autres que nous omettons, ne peuvent que rendre ſuſpect l'un ou l'autre de ces Récits, & peut-être tous les deux.

Mr. Birch allegue après cela pluſieurs Preuves poſitives pour revendiquer au Roi Charles I. le Livre en queſtion. Ce ſont les témoignages de diverſes perſonnes, qui ont vû le Livre en manuſcrit dans le cabinet du Roi, écrit de ſa propre main; qui lui en ont même vû écrire pluſieurs pages à diverſes repriſes; ou qui le lui attribuent dans leurs Ouvrages. Il ſeroit trop long de rapporter tous ces témoignages: nous remarquerons ſeulement, qu'on y trouve quelques variations qui les invalident un peu, ce que Toland n'a pas manqué de rélever dans ſon Amyntor. Il y a auſſi quelques-uns de ces témoignages, qui ne viennent pas de perſonnes fort conſiderables & d'un grand poids.

Mr. Birch finit cette première Diſſertation, en rapportant ce qui a été dit pour & contre, au ſujet de la fameuſe Priere attribuée à Charles I., & tirée preſque mot

à mot de la Priere de Pamela, dans l'Arcadie du Chevalier Philippe Sidney *.

J'ai été ſurpris de ne point trouver dans cette Diſſertation un Paſſage de l'Evêque Burnet, dans l'Hiſtoire de ſon Tems, où il eſt parlé de l'*Icón Baſilikè*. Comme je n'ai ni l'une ni l'autre des deux Traductions Françoiſes de cette Hiſtoire ſous la main, je traduirai ici ce paſſage ſur l'Original. L'Evêque, parlant de la Haine que l'on conçût contre les Auteurs de la mort de Charles I., continue de cette manière. „ Cette haine † fut encore conſiderablement augmentée par la „ publication de ſon Livre intitulé *Icón „ Baſilikè*, qu'on lui attribuoit généralement. Cet Ouvrage, qui parut immédiatement après la mort du Roi, fut „ réïmprimé pluſieurs fois, & eut un auſſi grand débit qu'aucun Ouvrage publié „ de notre tems. On y découvre tant d'élevation & tant de juſteſſe dans les penſées, & tant de nobleſſe dans le ſtile, „ qu'on peut dire que c'eſt le meilleur „ Livre qui ait été écrit en Anglois. Et „ la pieté qui regne dans les Prieres qu'il „ renferme, fut cauſe que tout le monde „ ſe recria contre le meurtre d'un Prince, qui dans ſes dévotions les plus ſe-

„ cretes

* *Voyez le* Dictionaire Critique, *ubi ſuprà.*

† Burnet, Hiſtoire de ſon Tems, *Tome* 1. *pag.* 50. 51. *de l'Anglois.*

„ cretes, jugeoit ſi ſainement de toutes les
„ affaires qui le regardoient. J'ai été élevé
„ dans une très-grande vénération pour
„ cet Ouvrage. Et je me ſouviens, qu'ayant
„ entendu quelqu'un nier que le Roi en fût
„ l'Auteur, je demandai ce qui en étoit
„ au Comte de Lothian, qui avoit très-bien
„ connu Charles I., & qui l'avoit aimé
„ très-peu. Il me parut être ſûr que ce
„ Prince l'avoit compoſé; car il me dit,
„ qu'il l'avoit ſouvent entendu employer
„ pluſieurs traits qui ſe trouvent dans cet
„ Ouvrage. Etant ainſi confirmé dans mon
„ ſentiment, je fus fort ſurpris lorſqu'en
„ l'année 1673. que j'étois bien avant dans
„ la faveur du Duc d'York, qui fut enſui-
„ te Jaques II., & parlant familierement
„ avec lui (car il me permettoit de l'en-
„ tretenir librement ſur des matières de
„ Religion) comme je lui objectois quel-
„ ques paſſages du Livre de ſon Pere, il
„ me dit que ſon Pere n'en étoit point
„ l'Auteur, & que la Lettre au Prince de
„ Galles ne lui avoit jamais été renduë: il
„ ajouta, que le Docteur Gauden l'avoit
„ compoſé. Après la Reſtauration, ce Doc-
„ teur mena le Duc de Sommerſet & le
„ Comte de Southampton au Roi & à lui,
„ (Duc d'York) qui aſſurerent Sa Majeſ-
„ té & le Prince, qu'ils ſçavoient que
„ c'étoit l'Ouvrage de Gauden; que le
„ Comte de Southampton lui-même l'a-
„ voit montré à Charles I. pendant le

„ Traité

„ Traité de Newport; que le Roi l'avoit lû
„ & l'avoit approuvé, comme contenant ſes
„ propres ſentimens. Le Duc d'York ajouta,
„ que quoique Sheldon & les autres Evê-
„ ques s'oppoſaſſent à l'avancement de
„ Gauden, parce qu'il avoit ſigné la Con-
„ fédération des Presbytériens *; cepen-
„ dant le grand ſervice qu'il avoit rendu
„ à la Couronne par cet Ouvrage plaidant
„ en ſa faveur, il fut avancé malgré toute
„ l'oppoſition de ſes ennemis. Cet Ou-
„ vrage a fait naître de grandes diſputes,
„ & il y a des gens qui veulent à toute
„ force que le Roi l'ait compoſé, & qui-
„ conque en doute, paſſe dans leur eſprit
„ pour un faux Frere; cependant les rai-
„ ſons qu'on a alleguées depuis pour
„ prouver le contraire, ſont ſi fortes, que
„ ne me ſentant pas capable de décider
„ la queſtion, je ſuis obligé de la laiſſer
„ dans la même incertitude où je l'ai trou-
„ vée. Je dirai ſeulement ceci; c'eſt qu'il
„ eſt certain que Gauden n'a jamais rien
„ écrit avec tant de force: & qu'à en ju-
„ ger par le ſtile de ſes autres Ouvra-
„ ges, on ne l'auroit jamais cru capable
„ de compoſer un ſi excellent Livre.

Si on prend la peine de comparer ce Récit du Docteur Burnet, avec celui de la Veuve du Dr. Gauden, on trouvera qu'ils ne s'accordent gueres. Et en général cette Diſpute fait voir, qu'il n'eſt pas toûjours auſſi-

* The Covenant.

auſſi aiſé que certaines gens ſe l'imaginent, de prouver que les Ouvrages ſoient effectivement de ceux dont ils portent le nom.

Dans la ſeconde Diſſertation de Mr. Birch, on trouve d'abord la *Commiſſion* qu'on prétend que Charles I. donna aux Papiſtes d'Irlande en 1641. pour prendre les Armes contre les Proteſtans de ce Païs-là. Milton a cru que cette Commiſſion étoit véritablement du Roi; & Toland dit *, que „ ceux qui ſeront bien aiſe de voir d'au„ tres raiſons, outre la confeſſion même „ des Rebelles, de croire que Charles I. „ a réellement donné cette Commiſſion, „ (car je ne décide rien ſur ce ſujet) pour„ ront conſulter la *Remontrance des Irlan„ dois*, & *le Livre du Dr. Jones*, l'une & „ l'autre publiées par l'autorité du Parle„ ment, & une Piéce imprimée en 1643. „ ſous ce Titre, *Le Myſtère d'Iniquité*, pag. „ 35. & 36.; comme auſſi *la Chronique de „ Vicar*, III. Part. p. 70, où cette Com„ miſſion eſt inſérée tout au long.

Mr. Richard Baxter, dans l'*Hiſtoire de ſa Vie* †, fait beaucoup de fond ſur l'affaire du Marquis d'Antrim, „ qui fut un „ des Rebelles d'Irlande au commencement „ de

* *Dans l'Edition des Oeuvres de* Milton, *imprimée en* 1698. *in fol. pag.* 528.

† Part. III. p. 88. *Voyez auſſi* l'Abregé de la Vie de Mr. Baxter, *par le Dr.* Calamy, *p.* 43. *Edit.* 1713.

„ de la guerre, lorſqu'on commit cet af-
„ freux maſſacre, dans lequel deux-cens-
„ mille Proteſtans furent égorgez. Ses
„ biens ayant été ſequeſtrez, il en deman-
„ da la reſtitution au rétabliſſement de
„ Charles II. Le Duc d'Ormond (Viceroi
„ d'Irlande) & le Conſeil, prononcerent
„ ſentence contre lui. Il en appella au
„ Roi, & ſoutint qu'il n'avoit rien fait
„ que du conſentement & ſous l'autorité
„ de Charles I. Le Roi renvoya cette af-
„ faire à quelques Membres de ſon Con-
„ ſeil privé, qui, après avoir examiné ce
„ que le Marquis avoit à dire pour ſa juſ-
„ tification, rapporterent qu'il avoit agi
„ du conſentement du Roi, ayant pour cet
„ effet une Lettre contenant les Inſtruc-
„ tions de Sa Majeſté; ce qui ſurprit bien
„ des gens. Sur quoi Charles II. écrivit
„ au Duc d'Ormond & au Conſeil d'Irlan-
„ de, de le rétablir dans ſes biens, parce
„ qu'il paroiſſoit à ceux qui avoient exami-
„ né ſon affaire, qu'il n'avoit rien fait
„ que par ordre ou avec le conſentement
„ du Roi. Là-deſſus les anciens Adhérans
„ du Parlement * ſe perſuaderent de plus
„ en plus, que la guerre avoit été juſte; &
„ ceux même qui avoient fait mourir le
„ Roi, prétendirent juſtifier cette action,
„ en ſoutenant que le Droit Naturel l'au-
„ tori-

† C'eſt-à-dire le Parti contraire à Charles I.

„ torisoit. La chose n'en demeura pas-là.
„ Le Lord Mazarine, & plusieurs autres
„ Irlandois, poursuivirent cette affaire a-
„ vec tant de chaleur, que le Marquis
„ d'Antrim fut forcé, pour sa propre jus-
„ tification, de produire devant la Cham-
„ bre des Communes du Parlement d'An-
„ gleterre, une Lettre du Roi Charles I.,
„ par laquelle il lui ordonnoit de prendre
„ les armes; cette Lettre ayant été lûë
„ dans la Chambre, imposa silence à tous
„ les Membres. Ils n'en témoignerent
„ pas moins de vénération pour la mé-
„ moire du Roi. Mais cela fit une toute
„ autre impression sur l'esprit du peuple.
„ *Vous avez voulu nous persuader*, disoit-on
„ aux Partisans du Roi, *qu'il s'étoit declaré*
„ *contre les Rebelles d'Irlande, & que ceux-ci*
„ *le calomnioient, en prétendant avoir des*
„ *ordres, & une commission de sa part. Et*
„ *ne voyons-nous pas nous-mêmes à présent,*
„ *dans quel esprit il auroit voulu aller en Ir-*
„ *lande se mettre à la tête d'une Armée* ? On se-
„ ma plusieurs autres reflexions séditieuses
„ parmi le peuple, dont on peut voir le
„ précis dans une Brochure qu'on im-
„ prima alors sous ce Titre; *Le Meurtre se*
„ *découvre un jour* *, & dans laquelle on
„ inséra la Lettre du Roi avec des Re-
„ marques. Ceux qui avoient encore quel-
„ que vénération pour la mémoire de
„ ce

* *En Anglois*, Murther will out.

„ ce Prince, auroient ſouhaité que Char-
„ les II. eût declaré, que ſon Pere n'a-
„ voit donné commiſſion au Marquis d'An-
„ trim de lever une Armée en Irlande,
„ que dans le deſſein de la faire ſervir
„ contre les Ecoſſois, & que ce fut mal-
„ gré lui qu'elle ſe tourna contre les Pro-
„ teſtans Anglois qui étoient en Irlande,
„ & en maſſacra tant de milliers: mais
„ *quod ſcriptum erat, ſcriptum erat*; ce qui
„ étoit écrit, étoit écrit.

Mr. Birch nous donne enſuite la Lettre de Charles II. au Duc d'Ormond & au Conſeil d'Irlande; elle renferme un détail de l'affaire du Marquis d'Antrim. On y voit qu'il avoit agi en effet ſuivant les ordres de Charles I. Mais comme Mr. Birch le fait remarquer dans la ſuite, il ne paroît pas par cette Lettre, que les ordres que le Marquis avoit reçûs du Roi, ſoient antérieurs à l'an 1644. au lieu que le Maſſacre d'Irlande arriva l'an 1641. On ne ſçauroit donc prouver par cette Lettre, que la Commiſſion donnée aux Papiſtes d'Irlande, ſoit véritablement du Roi, ni même qu'il leur en ait donné aucune.

A l'égard de la Commiſſion même dont il s'agit ici, Mr. Birch y remarque, après Mr. de Rapin *, une preuve de ſuppo-

ſi-

* Hiſt. d'Anglet. *Tome*, VIII. *Liv.* XX. *ſous l'an* 1641.

ſition, c'eſt qu'on y fait dire au Roi des choſes qui ne ſont arrivées qu'après la date de cette Commiſſion, qui eſt du 1. Octobre 1641. Mr. Tindal, dans ſa Traduction, ajoute une autre raiſon, qui démontre que c'eſt une impoſture. La Commiſſion eſt donnée ſous le ſceau d'Ecoſſe, & cependant l'Angleterre y eſt nommée la première; ce qui ne ſe faiſoit jamais dans les Actes publics d'Ecoſſe. Ajoutez à cela qu'elle eſt datée d'Edimbourg, au lieu que tous les actes que Charles I. a ſignez durant ſon ſéjour en Ecoſſe, ſont datez de *Holyrood-Houſe*, qui étoit le lieu de ſa réſidence. D'ailleurs l'Evêque Burnet dit dans ſes Mémoires des Ducs de Hamilton *, que le Garde du grand ſceau d'Ecoſſe declara, qu'il l'avoit toûjours eu entre les mains, pluſieurs mois avant & après le 1. d'Octobre 1641. & que ce ſceau n'avoit jamais été appoſé à une pareille Commiſſion.

Mais ce qu'il y a de plus fort, & qui va directement au but, c'eſt qu'on prouve ici, par le témoignage de Mr. Jean Ker, Doyen d'Ardach, écrit & ſigné de ſa propre main, que ce fut Phelim O-Neile, Chevalier Irlandois, qui forgea cette Commiſſion. C'étoit un Chef des Rebelles, qui fut mis en procès & jugé à Dublin, en Février 165¾. Mr. Ker fut préſent

† *Pag.* 183. & 250.

ſent à ſon Procès. On prouva qu'il avoit commis pluſieurs meurtres; & comme il n'avoit rien à dire pour ſa juſtification, un des Juges l'interrogea touchant une commiſſion qu'il devoit avoir reçuë de Charles Stuart pour faire la guerre. On prouva que Phelim O-Neale avoit eu une commiſſion, qu'il avoit montrée à pluſieurs perſonnes, au commencement de la Rebellion d'Irlande. Il avoua, que lorſqu'il eût ſurpris le Château de Charlemont, & le Lord Caulfield, il ordonna à Mr. Hamilton, & à un autre Gentilhomme dont Mr. Ker ne ſe rappelloit pas le nom, de détacher le grand ſceau du Roi d'une Patente qui apartenoit au Lord Caulfield, & laquelle ils avoient trouvée dans le Château, & de l'attacher à une Commiſſion que lui (Phelim O-Neale) avoit fait dreſſer. C'eſt ce que Mr. Hamilton lui-même declara auſſi en pleine audience. On fit tout ce que l'on put pour engager O-Neale à confeſſer qu'il avoit eu une Commiſſion du Roi: On lui dit, qu'une pareille Commiſſion juſtifieroit pleinement ſa conduite & le feroit abſoudre; & même lorſqu'on fut ſur le point de l'exécuter, le Lieutenant-Général * lui fit encore offrir ſa grace, s'il vouloit avouer qu'il eût agi par ordre du Roi; il declara conſtamment, & même à la

* Ludlow.

la potence, en présence d'une foule de peuple, le plus solemnellement du monde, prenant Dieu & ſes ſaints Anges à témoin, qu'il n'avoit jamais eu de Commiſſion du Roi pour faire la guerre. C'eſt ce que Mr. Ker dit avoir entendu de ſes oreilles, étant prêt à confirmer par ſerment tout ce récit, qui eſt ſigné de ſa main, le 28. Février 1681.

Ce Récit eſt confirmé par le témoignage de pluſieurs perſonnes, & particuliérement du Dr. Guillaume Sheridan, qui a été Evêque de Kilmore en Irlande, & de Mr. Lock, un des Membres de la Chambre-baſſe de ce Royaume, qui aſſiſtérent l'un & l'autre au ſupplice de Phelim O-Neale. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la Patente même dont on avoit détaché le grand Sceau, & qui contenoit un octroi de certaines terres ſituées dans le Comté de Tyrone en Irlande, fut produite, il y a cinq ou ſix * ans, dans un procès que le Lord Charlemont eut touchant ces Terres. Il paroiſſoit clairement que le Sceau avoit été détaché de cette Patente, & on l'avoit même marqué expreſſement au dos. De ſorte qu'elle fut admiſe par les Juges comme un acte authenti-

* La Vie du Duc d'Ormond, par Mr. Carte, *d'où cette particularité eſt tirée, fut imprimée* à Londres en 1736. en 3. Vol. in folio, en Anglois. Voyez y le I. Vol. Liv. III. *p.* 181.

tentique. Mr. Birch allegue encore quelques autres raiſons, pour prouver que Charles I. n'a point donné de Commiſſion pareille à celle qu'on lui attribue. Mais comme ces raiſons nous paroiſſent beaucoup plus foibles que celles que nous avons rapportées, nous ne nous y arrêterons pas. Nous remarquerons ſeulement, que dans preſque tous les procès qu'on a fait aux Papiſtes d'Irlande après la mort de Charles I. on a taché, par toutes ſortes de moyens, de les obliger à confeſſer, qu'ils avoient une Commiſſion de ce Prince, dans le deſſein ſans doute de rendre ſa mémoire plus odieuſe.

Notre Auteur vient enſuite à l'affaire du Marquis d'Antrim. Nous avons déja remarqué, qu'il paroît par les procedures de cette affaire, que les Lettres du Roi, que le Marquis allegua pour ſa juſtification, ſont poſtérieures au Maſſacre d'Irlande. De ſorte que, quoique Mr. Birch nous donne un long détail ſur tout ceci, nous ne l'y ſuivrons point: nous nous contenterons de renvoyer le Lecteur à Mr. Burnet *.

Il faut voir pourtant ce que l'on répond au ſujet de la Lettre du Roi Charles I., que le Marquis d'Antrim produiſit devant la Chambre des Communes du Parlement d'An-

* *Au I. Tome* de l'Hiſtoire de ſon tems, *pag.* 40. & 41. *de l'Anglois.*

d'Angleterre, & qui impoſa ſilence à tous les Membres, comme on l'a vû ci-deſſus, dans le paſſage tiré de la Vie de Mr. Baxter. S'il ne s'agit, nous dit-on, que d'une de ces Lettres par leſquelles le Roi lui commandoit de lever des Troupes en Irlande pour le ſecours de l'Ecoſſe, on n'en peut rien conclure par rapport à la Commiſſion dont il s'agit, tous ces ordres étant poſtérieurs au Maſſacre d'Irlande. S'il ne s'agit d'aucune de ces Lettres, mais de quelqu'autre où il lui ſoit commandé d'armer les Papiſtes contre les Proteſtans ; on ne voit pas pourquoi il n'auroit pas produit cette Lettre plutôt, & lorſque des Commiſſaires nommez par Charles II. examinoient ſon affaire. De plus, Mr. Carte dit dans ſa Préface ſur la Vie du Duc d'Ormond *, qu'il a examiné tous les Journaux de la Chambre des Communes, depuis la Reſtauration, juſqu'à l'année 1670. †, ſans y trouver rien touchant cette Lettre de Charles I., ni rien qui faſſe voir que le Marquis d'Antrim ait paru devant la Chambre, ou que le Lord Maſſareene ait préſenté Requête au Parlement d'Angleterre. *S'il y eut eu quelque choſe de ſemblable*, ajoute Mr. Carte,

* *Pag.* 11.

† Le Lord *Maſſareene*, ou *Mazarine* (car nous trouvons ſon nom écrit de ces deux manières) mourut en Septembre 1665.

te, *il en ſeroit certainement fait mention dans les Lettres du Lord Aungier, au Duc d'Ormond; car ce Lord étoit Membre de la Chambre-baſſe en Angleterre, aſſiſtoit à toutes les ſéances, & ne laiſſoit gueres paſſer de poſtes ſans écrire au Duc d'Ormond, alors Vicerοi d'Irlande, & lui parloit preſque toûjours de la conduite du Lord Maſſareene, durant ſon ſéjour en Angleterre.* Le Docteur Calamy * dit, qu'on l'a aſſuré que cette Lettre a été pendant quelque tems dans ce qu'on appelle ici *the Paper-Office.* Sur quoi Mr. Carte remarque, que cet *Office* eſt un Bureau où l'on dépoſe les papiers préſentez aux Secretaires d'Etat, & non pas ceux qu'on préſente au Parlement. Cependant il a viſité cet Office, mais il n'y a point trouvé la Lettre en queſtion, quoiqu'il y ait vû pluſieurs Requêtes au Roi, & divers Papiers touchant le Marquis d'Antrim.

Pour ce qui eſt de la Brochure que Mr. Baxter cite, & qui eſt intitulée, *Le Meurtre ſe découvre un jour*; Mr. Birch nous apprend, qu'il paroît par les Lettres du Comte d'Arlington au Duc d'Ormond, que cette Brochure fut imprimée peu de tems après la Lettre de Charles II. à ce Duc, dont nous avons parlé ci-deſſus; & qu'elle ne contient que cette Lettre même, précedée d'un Avertiſſement, où il eſt dit que

* Abridgment of Mr. Baxter's Life, *p.* 43.

que *le Roi a accuſé ſon Pere, afin de juſtifier le Marquis d'Antrim*; Mais il ne paroît pas par les Lettres du Comte d'Arlington où il eſt parlé de cette Brochure, qu'il y ſoit dit un ſeul mot de la Lettre que le Marquis d'Antrim produiſit devant la Chambre des Communes. Si Mr. Birch eût pû découvrir la Brochure même, il auroit été en état de nous apprendre quelque choſe de plus poſitif. Mais c'eſt le ſort des Libelles, de ſe perdre ſans reſſource, dès que les diſputes qui les ont fait naître ſont aſſoupies.

ARTICLE VII.

A Tour thro' the whole ISLAND *of GREAT BRITAIN. Divided into Circuits or Journies, giving a Particular and entertaining Account of whatever is curious and worth obſervation. Viz. I. A Deſcription of the Principal Cities and Towns, their Situation, Government and Commerce. 2. The Cuſtoms, Manners, Exerciſes, Diverſions, and Employment of the People. 3. The Produce and Improvement of the Lands, the Trade and Manufactures. 4. The Sea-Ports and Fortifications, the Courſe of Rivers and the Inland Navigation. 5. The Public*

blic Edifices, Seats and Palaces of the Nobility and Gentry. In Three Volumes. London; Printed for J. Osborn, S. Birt, D. Browne, A Millar, F. Cogan, J. Whiſton and J. Robinſon 1738. in 8°. *C'eſt-à-dire* : Relation Hiſtorique de Voyages faits dans tous les Comtez de la Grande-Bretagne, où l'on donne une deſcription détaillée & amuſante de tout ce qu'il y a de curieux & de remarquable. I. Des principales Villes & Bourgs, de leur Situation, Gouvernement & Commerce. 2. Des Coûtumes, Mœurs, Exercices, Divertiſſemens & Emplois du Peuple. 3. Des Productions & de la Culture des Terres, du Négoce & des Manufactures. 4. Des Ports de Mer, des Fortifications, du Cours des Rivieres, & de la Navigation dans l'intérieur du Royaume. 5. Des Edifices publics, des Maiſons & des Palais de la Nobleſſe, &c. En trois Volumes: *A Londres, imprimé pour* J. Osborn, S. Birt, D. Browne, A. Millar, F. Cogan, J. Whiſton & J. Robinſon. A°. 1738. en 8°. *Le Premier Volume contient, outre la Pré-*

face & la Table des Matières, 360. pages.

LA première Edition de ce Livre parut en 1722. & fut assez bien reçuë du Public; mais comme depuis ce tems-là il est arrivé des changemens considerables, on a été obligé de faire un si grand nombre d'additions & de corrections dans ce Livre, que cette Seconde Edition peut passer pour un Ouvrage nouveau. L'Auteur nous y donne, en forme de Lettres, la description des différentes Comtez de l'Angleterre. Sa première Lettre roule sur ce qu'il y a de curieux dans les Comtez d'*Essex*, de *Suffolk*, de *Norfolk* & de *Cambridge*. Il remarque, par rapport à la Comté d'*Essex*, que dans le Village de *Stratford*, le nombre des maisons est le double de ce qu'il étoit il y a quelques années; qu'on compte que dans les autres Villages qui sont près de Londres, comme *Low-Layton*, *Layton-Stone*, *Walthamstow*, *Woodford*, *Wansted*, &c. on a bâti depuis la Révolution mille maisons, outre celles qu'on a reparées, ou agrandies; qu'on paye de chacune de ces maisons depuis 20. jusqu'à 60. livres sterling de rente; qu'il y a dans ces Villages 200. caroſſes de Gentilshommes, & qu'on y trouve tout ce qui peut contribuer aux agrémens de la Societé. Ce qu'il attribue à l'opulence

des

des Marchands de Londres, dont les uns, s'étant enrichis par le Commerce, se sont retirez dans ces endroits, pour y passer le reste de leurs jours; & les autres gagnent assez considerablement pour tenir maison en ville, & à la campagne.

[Cette Remarque semble détruire les plaintes générales des Marchands d'Angleterre, qui prétendent que le Commerce n'est plus si florissant dans ce Royaume qu'il étoit autrefois. On peut dire, qu'avant la Révolution il y avoit des Marchands puissamment riches, mais le nombre n'en étoit pas fort grand, & la dépense qu'ils faisoient étoit médiocre; au lieu qu'il y a aujourd'hui un nombre considerable de Marchands, & que le luxe qui s'est introduit parmi eux, les engage à des dépenses excessives.]

La découverte qu'on vient de faire d'un Chemin Romain qui alloit de *Londres* dans la Comté d'*Essex*, fournit à notre Auteur une seconde Remarque. Il nous apprend, que ce Chemin étoit pavé de larges pierres, avec des chaussées & des ponts sur les rivieres qui le coupoient; qu'il commençoit dans les marais de *Hakney*, proche de Londres, à un endroit nommé *Wyck*, qu'il passoit par *Temple-Mills*, par *Ruckolls*, par *Layton-Stone*, a côté de la maison magnifique du Comte de Tilney, appellée *Wanstedhouse* & la forêt de Henault; qu'en creusant la terre, on trouva sur ce Chemin

un grand nombre de Médailles & d'autres Antiquitez Romaines, qui étoient entre les mains de feu Mr. Strype, Miniſtre de *Low-Layton*.

La troiſième Remarque de notre Auteur, roule ſur l'air mal-ſain qui regne dans les endroits humides & marécageux de la Comté d'*Eſſex* qui ſont le long de la Tamiſe, & ſur les côtes de la mer. Il dit que ce païs eſt peu peuplé, que la plupart des habitans ſont des étrangers, qui viennent s'y établir, parce que les terres ſont affermées à un prix très-modique, que les maladies fréquentes cauſées par cet air épais & les brouillards continuels, emportent ſur-tout les femmes, de ſorte qu'il n'eſt pas rare de voir des Fermiers qui ont eu ſucceſſivement juſqu'à quinze femmes.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que notre Auteur dit des Villes de *Colcheſter* & de *Harwich*; mais nous parlerons d'un fait qui peut ſervir à illuſtrer l'Hiſtoire Naturelle. Les habitans de *Harwich* ſe vantent que les murailles de leur ville & le pavé de leurs ruës ſont d'argile, & que cependant leurs murailles ſont auſſi fortes & leurs pavez auſſi nets, que s'ils étoient de pierres. En effet il y a dans le roc qui eſt entre la Ville & le Promontoire appellé *Beacons-Hill* une eſpece d'argile, qui, lorſqu'elle eſt tombée dans la mer, & a été battuë des vagues & de la tempête;

ſe

ſe change par dégrez en pierre. Car l'eau qui coule d'une ſource qui eſt dans ce roc, tombant dans la mer ſur ces morceaux d'argile, les pétrifie, & la force des vagues & de la tempête, en les remuant & en les faiſant changer de ſituation, fait qu'ils ſont pétrifiez également par-tout. Si on amaſſe ces morceaux d'argile avant qu'ils ſoient entierement pétrifiez, la ſurface eſt dure comme la pierre, mais en les caſſant avec un marteau, on trouve que le milieu eſt mol comme l'argile.

La Chartre du Roi Edouard, ſurnommé *le Confeſſeur*, par laquelle il accorda à *Rodolphe Peperking* la Garde de la Forêt *d'Epping*, mérite que nous l'inſerions ici: elle eſt courte, elle eſt en Vers, & elle peut ſervir à faire connoître la conformité de l'ancienne Langue Angloiſe avec la Langue Allemande: La voici.

Icbe Edward Koning	Moi Edouard Roi.
Have geven of my Forreſt the Keeping of the Hundred of Chelmer and Dancing.	J'ai donné la garde de ma Forêt dans les Cantons de Chelmsford & de Deering.
To Randolph Peperking and to his Kindling.	A Rodolphe Peperking & à ſes Deſcendans.
With Heorte and Hind Doe and Bocke	Avec Cerfs & Biches, Daims femelles & mâles.

Haze

Haze and Foxe, Cat and Broke. Lievres & Renards, Loutres & Taiſſons.

Wilde Fowell with his Flocke. Gibier & tout ce qui en dépend.

Partrich, Feſant-Hen and Feſant-Cock. Perdrix & Faiſans & Faiſannes.

With greene and wilde Stob and Stock. Avec tout le bois verd & ſauvage, racine & branche.

To kepen and to yemen by all her might. Pour garder & préſerver de tout ſon pouvoir.

Both by day and eke by Night. De jour auſſi-bien que de nuit.

And Hounds for to bolde. Et pour garder des Chiens courans,

Good and Swift and bolde. Bons, légers & courageux.

Fower Grehounds and ſix Racches. Quatre Levriers & ſix Baſſets.

For Haze and Fox and wild Cattes. Pour des Lievres, des Renards & des Loutres.

And therefore Ich made him my Book. Et pour cela je l'ai fait enregiſtrer dans mes Archives.

Witneſſe the Biſhop Wolſton. Témoin l'Evêque Wolſton.

And Booke ylezed many on. Dont chacun peut lire le Seign.

And

And SWEYNE *of Eſſex our Brother.*	Et SUEYNE d'Eſſex notre Frere.
And teken him many other.	Et outre lui pluſieurs autres.
And our Stiward HOWELIN.	Et notre Intendant HOWELIN.
That by-fought me for him.	Qui nous a préſenté Requête pour lui.

Pour ce qui regarde la Comté de *Suffolk*, notre Auteur remarque, que lorſque les Hirondelles, au Printems, paſſent la mer pour venir en Angleterre, elles paroiſſent premièrement ſur les Côtes de cette Comté, qui s'étendent depuis *Oxford-Neſs* juſqu'à *Tarmouth*; & que dans l'automne elles partent de-là pour repaſſer la mer, & pour ſe retirer dans des Climats plus chauds. Il rapporte, qu'au commencement du mois d'Octobre, étant logé dans une maiſon de la Ville de *Southwould* qui donnoit ſur le Cimetiere, il vit un nombre prodigieux d'Hirondelles ſur les toits de l'Egliſe & des maiſons voiſines, & qu'il en demanda la raiſon à un homme grave, qui lui répondit, que ces Hirondelles s'étant renduës ſur les côtes pour paſſer la mer, ſe trouvoient arrêtées, parce que les vents étoient contraires; à quoi il ajoute, que le lendemain le vent s'étant tourné au Nord-Oueſt, elles avoient diſparu. Il croit que les Hirondelles changent

gent de climat, non seulement à cause du froid & du chaud, mais encore pour poursuivre leur proye; qu'elles viennent en Angleterre en Eté, parce que ce païs étant rempli de brouillards, produit une quantité prodigieuse d'Insectes dont elles se nourrissent; que si la chaleur & la sécheresse qui regnent dans l'air, tuent ces Insectes, les Hirondelles, faute de nourriture, perdent leur force & tombent en terre comme mortes; que la nécessité de chercher leur proye ailleurs, les oblige à quitter l'Angleterre en Hyver; qu'elles se rendent sur les côtes de Suffolk, parce que de-là le passage en Hollande est plus court que des autres côtes, & qu'elles se retirent en troupes, ou peu-à-peu, selon que le vent leur est favorable.

La Comté de Suffolk fournit la Ville de Londres de Dindons & d'Oyes. On compte qu'il passe tous les ans sur le pont de *Stratford*, qui separe la Comté de Suffolk de celle d'Essex, 300. troupeaux de Dindons; & que dans chacun de ces troupeaux il y en a depuis 300 jusqu'à 1000. Le nombre de ceux qui passent par *Newmarket-Heath*, par *Sudbury* & *Clare*, est encore plus considerable.

C'est dans la Comté de Suffolk, qu'on a commencé à nourrir & à engraisser les bestiaux & les brebis de navets; ce qu'on a trouvé très-avantageux, & pour l'ameliora-

lioration des terres, & pour la multiplication des beſtiaux, de ſorte que la plupart des autres Comtez ont imité l'exemple de celle-ci.

Il nous reſte à parler des deux principales Villes de la Comté de Suffolk, qui ſont *Ipswich*, & S. *Edmunds-Bury*. Notre Auteur dit, qu'*Ipswich* étoit autrefois une grande Ville, bien peuplée & très-floriſſante; qu'en l'année 1668. on comptoit à Ipswich plus de 100. vaiſſeaux employez à tranſporter du charbon de *New-Caſtel* à *Londres*; que les maîtres de ces vaiſſeaux, après avoir fourni en Eté la Ville de Londres, d'une quantité ſuffiſante de charbon, ſe repoſoient depuis la S. Michel juſqu'à la Notre-Dame de Mars, & paſſoient l'hyver avec leurs familles & leurs gens à Ipswich, ce qui contribuoit beaucoup à enrichir la Ville; qu'il y avoit outre cela à Ipswich une Manufacture de draps, & une autre de toiles pour les voiles, qu'on appelloit *Ipswich-double*. Nonobſtant la perte de ces deux branches du Commerce, Ipswich eſt encore une belle Ville. Elle eſt ſituée ſur l'*Orweil*, autrement appellée *Ipswich-Water*, riviere qui eſt navigable, & ſur laquelle des vaiſſeaux de 500. tonneaux peuvent, à la faveur de la marée, remonter depuis Harwich juſqu'à Ipswich. mais au-deſſus de cette derniere ville, elle ne porte pas même de petits bateaux.

teaux. On compte dans la ville 12. Paroiſſes, outre 2. Chapelles & pluſieurs lieux d'aſſemblée pour les *Non-Conformiſtes*.

Bury S. Edmond étoit la *Villa Fauſtini* des Romains. La fameuſe Abbaye de cette Ville fut fondée en 638. par *Sigebert* Roi des Eſt-Angles, & rebâtie par le Roi *Canut*. A chacune des 5. portes de cette Abbaye il y avoit une Chapelle. Aujourd'hui on ne trouve dans cette Ville que deux Egliſes, ſéparées par un Cimetiere qui leur apartient en commun, l'une dédiée à la S. Vierge, dans laquelle on voit le tombeau de *Marie*, Reine de France, ſœur de Henri VIII. & femme de Charles Brandon Duc de Suffolk; l'autre eſt dédiée à S. Jaques, où il y a une Bibliothèque publique. Ce fut dans cette Ville que Humphrey, Duc de Glouceſter & Régent du Royaume, fut aſſaſſiné l'an 1447.

Notre Auteur remarque, que la Comté de *Norfolk* eſt remplie de villes & de villages; que les pâturages y ſont excellens, & que dans les prez marécageux qui ſont entre *Norwich*, *Beccles & Tarmouth*, on engraiſſe ordinairement 40000. Bœufs d'Ecoſſe par an; qu'on compte que dans la Ville de Norwich & aux environs, il y a 120000. perſonnes employées aux Manufactures de laine & de ſoye, & que *Guillaume Herbert*, Evêque de Norwich, qui vivoit

voit du tems de Guillaume II. & de Henri I. (appellé par *Guillaume* de *Malmsbury Vir pecuniosus*) transféra le siége Episcopal de Thetford à Norwich, & bâtit à ses propres dépens dans la Ville de Norwich, la Cathédrale, le Palais de l'Evêque, une Prieurie pour 60. Moines, & l'Eglise Paroissiale de S. Léonard: à *Tarmouth*, la grande Eglise, *à Lynn* l'Eglise de la S. Margarete, à *Elmbam* l'Eglise de Notre-Dame, & à *Thetford* un Couvent pour les Moines de l'Ordre de Cluny.

Tarmouth & *Lynn* sont deux Ports de mer très-fameux pour leur commerce, & *Newmarket* un Bourg renommé pour les courses de chevaux.

La Comté de *Cambridge* abonde en bled, & sur-tout en orge, le païs est marécageux; sur le sommet des collines de *Gog-Magog* on voit un ancien camp, fortifié d'un triple rempart & d'un triple fossé: la Ville & l'Université de Cambridge & la Foire de *Sturbridge*, sont ce qu'il y a de plus curieux dans cette Comté. Mais comme on en trouve des déscriptions ailleurs, nous ne nous y arrêterons pas. Nous avons cru devoir dire quelque chose de ce Livre pour le faire connoître, & nous croyons en avoir dit assez.

ARTICLE VIII.

An Hiſtorical and Political Diſcourſe of the Laws and Government of England, from the firſt Times to the end of the Reign of Queen Elizabeth. With a Vindication of the ancient Way of Parliaments in England. Collected from ſome Manuſcript Notes of JOHN SELDEN, Eſq. By NATHANIEL BACON of Grays-Inn, Eſq. The fourth Edition; corrected and improved by a Gentleman of the Middle-Temple. C'eſt-à-dire: *Diſcours Hiſtorique & Politique ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, depuis les premiers tems juſqu'au Regne de la Reine Eliſabeth. Avec une Apologie de l'ancienne Conſtitution des Parlemens d'Angleterre. Recueilli des Notes manuſcrites de Mr.* JEAN SELDEN, *par* Mr. NATHANAEL BACON. Quatrième Edition, corrigée & accompagnée de quelques Remarques, par un Juriſconſulte du Temple. A Londres, chez Daniel Browne, au Cigne noir, hors de la porte

porte du Temple, & André Millar, à la Tête de Buchanan, vis-à-vis l'Eglise de St. Clément. 1739. in Folio, *pp.* 203. pour la première Partie, & 178. pour la seconde.

QUoique cet Ouvrage ne soit rien moins que nouveau, nous sommes assûrez qu'il n'est que peu ou point connu dans les Païs étrangers; il mérite pourtant de l'être, puisqu'il contient un grand nombre de Remarques curieuses sur l'ancienne Constitution du Gouvernement d'Angleterre.

Ce Livre fut imprimé pour la première fois in quarto l'an 1649. peu de tems après la mort de Charles I. On n'en fit pas grand cas alors, *à cause des circonstances dans lesquelles il parut*, nous dit-on dans un Avertissement qui est à la tête de l'édition de 1689. & de celle-ci. On ne comprend pas bien d'abord ce que cela signifie. Il semble qu'un Livre qui ne respire que la liberté, auroit dû être très-bien reçu dans une République naissante, qui venoit de secouer le joug du Despotisme. Mais il faut sçavoir, que Mr. Selden semble se declarer pour la Monarchie, mais pour une Monarchie limitée par les Loix. C'est-là sans doute la raison pourquoi cet Ouvrage fut plus récherché, lorsque Charles II. voulut é-

tendre la Prérogative Royale au-delà de ſes juſtes bornes. On le réimprima donc ſecretement en 1672. Dès que le Gouvernement en eut connoiſſance, il fit pourſuivre rigoureuſement l'Imprimeur, & ſaiſir pluſieurs centaines d'exemplaires, qui furent tous brûlez. L'Ouvrage fut publié pour la troiſième fois en 1682. ce qui donna lieu à de nouvelles pourſuites. On intenta une action criminelle à l'Editeur, qui s'étant prudemment enfui d'Angleterre, parut cependant par Procureur devant la Cour du Banc du Roi; ce que les Loix lui permettoient: mais pour n'avoir pas comparu perſonellement, il fut jugé par contumace, & proſcrit * par le pouvoir tyrannique que le Grand-Juge Jefferies exerçoit alors, & ne retourna dans ſa Patrie qu'à la Révolution.

On nous aſſure dans ce même Avertiſſement, que le Grand-Juge Vaugham, un des Exécuteurs Teſtamentaires du ſçavant Selden, a reconnu que le fond de cet Ouvrage eſt véritablement de lui, & que Mr. Bacon n'a fait que mettre en œuvre les Matériaux de cet habile homme.

Voilà ce que contient l'Avertiſſement de l'Edition de 1689. On ajoute à cela, qu'on a rétabli dans celle-ci quelques paſſages qui

* Out-lawed, *c'eſt-à-dire* mis hors de la protection des Loix.

qui avoient été omis dans les Editions de 1682. & 1689. & qui ſe trouvent ici entre deux Crochets. Le nouvel Editeur y a mis auſſi quelques Notes, ſoit à la marge, ſoit au bas des pages; & il les a diſtinguées de celles de l'Auteur par ces Renvois *, †, ||.

Je ne ſçais pourquoi on a mis dans le Titre de cette Edition, qu'elle eſt la quatrième; puiſque l'Avertiſſement dont nous venons de parler, fait mention de quatre autres Editions; celle de 1649. *in* 4. celle de 1672. celle de 1682. & celle de 1689. les deux dernieres *in folio.* Peut-être ne compte-t-on pas la ſeconde, parce-qu'elle fut imprimée ſecretement, & preſqu'entierement ſupprimée bientôt après; & peut-être auſſi parce qu'on mit probablement en Titre l'an 1649. afin de dépaïſer les Inquiſiteurs de la Preſſe. Quoi qu'il en ſoit, ce grand nombre d'Editions d'un aſſez gros Ouvrage *in folio*, fait voir combien on en fait cas en Angleterre.

On a vû dans le Titre, qu'il eſt diviſé en deux Parties. La première contient des Diſcours Hiſtoriques & Politiques ſur la Conſtitution du Gouvernement d'Angleterre, depuis le tems des anciens Bretons juſqu'au Regne d'Edouard III. excluſivement; & la ſeconde s'étend depuis ce Regne juſqu'à la fin de celui de la Reine Eliſabeth. Le tout eſt diviſé en Chapitres: nous en indiquerons les ſujets, &

nous en extrairons les Remarques qui nous paroiſſent les plus importantes, ou les plus curieuſes.

Le Premier Chapitre traite des Anciens Bretons & de leur Gouvernement. C'étoient des Barbares, dit notre Auteur; cependant ils adoroient un Dieu inviſible, infini, tout-puiſſant, & lui offroient des Sacrifices. Mais preſque toute leur Religion ſe bornoit à reſpecter leurs Prêtres; ils les regardoient comme les Ambaſſadeurs de Dieu, & redoutoient leur Interdit plus que la mort même.

Les Bretons étoient gouvernez par un grand nombre de Chefs, auxquels les Romains ont donné le nom de Rois, quoiqu'ils ne fûſſent proprement que des Seigneurs, dont l'autorité ne s'étendoit pas au-delà d'un certain diſtrict. En tems de guerre tous ces Seigneurs ſe réuniſſoient, & choiſiſſoient un Général pour les commander. Mais, ni ces Seigneurs, ni ce Général, n'avoient une autorité Royale; comme on le prouve ici, entre autres raiſons, par le témoignage de Dion, qui dit expreſſement dans la Vie de l'Empereur Sévère, que *dans la Bretagne c'étoit le Peuple qui tenoit les Rênes du Gouvernement.* Il eſt vrai que S. Jerôme appelle les Bretons une Nation de Tyrans, *Gens Tyrannorum.* Ce qui peut ſignifier, ſuivant notre Auteur, qu'ils étoient extrêmement cruels, ou qu'ils étoient opprimez par leurs

leurs Supérieurs. Mais on ne trouve dans l'Hiſtoire aucune trace de leur cruauté, ſi ce n'eſt qu'ils offroient des Sacrifices humains; ce qu'on peut attribuer à une erreur de Jugement, plutôt qu'à un Naturel ſauvage & ſanguinaire.

Moins encore trouve-t-on qu'ils ayent été opprimez par leurs Supérieurs. Il paroît au contraire qu'ils ne l'ont point été, dit Mr. Selden, puiſqu'ils avoient un grand nombre de Chefs, tous indépendans les uns des autres. Car, ajoute-t-il, quoiqu'on puiſſe gouverner les grands Etats par la Terreur, les petits Etats ne peuvent ſe gouverner que par la Juſtice.

Dans *le Second Chapitre* on parle de la Converſion des Bretons à l'Evangile, que notre Auteur croit être arrivée dès le premier ſiécle du Chriſtianiſme, & vers le tems des Apôtres. L'Editeur nous renvoye ici aux *Origines Sacræ* * de Mr. Stillingfleet, qui fait voir qu'il y a beaucoup d'apparence que ce fut St. Paul lui-même qui fonda l'Egliſe Chrétienne dans la Bretagne †.

Dans *le Troiſième Chapitre* on nous entretient de l'Invaſion des Romains, & de l'état

* Pag. 35-45.

† *Voyez* l'Hiſtoire d'Angleterre de Mr. de Rapin, *Tom. I. pag.* 86.

l'état de la Bretagne durant le ſéjour qu'ils y firent. Notre Auteur trouve que cette Invaſion fut fort avantageuſe aux Bretons. Car premièrement, dit-il, elle leur apprit à porter le joug, à plier, à devenir dociles. Il faut que des Eſprits obſtinez apprennent à obéïr, avant qu'ils puiſſent recevoir Inſtruction. En ſecond lieu, les Romains ont introduit les Arts & la Politeſſe dans la Bretagne; ce qui n'a pas peu contribué à y étendre la Religion Chrétienne. En troiſième lieu, ils ont réuni les différentes Seigneuries en un ſeul Etat, ſur lequel ils ont établi un Chef, pour gouverner le Peuple ſelon les Loix du Païs, ſauf l'Hommage qu'il devoit à l'Empire Romain. Ce qui a tourné doublement à l'avantage de la Religion car elle ſe répand plus facilement ſous un Gouvernement Monarchique bien reglé, que ſous tout autre Gouvernement; & de plus l'Egliſe de Rome, célèbre par tout le monde, étoit comme une ſource, d'où la Connoiſſance des Véritez Chrétiennes pouvoit aiſément ſe répandre dans tous les Païs ſoûmis à l'Empire Romain.

Cependant la Religion, perſécutée au commencement, ne put faire des progrès qu'en ſecret; mais à la longue les Empereurs Romains s'apperçurent que la Juſtice & la douceur avoient plus de pouvoir ſur

ſur les Bretons que la violence & la force : ils ſe relâcherent donc de leur ſévérité ; de ſorte que ſous un Gouvernement plus doux, la Religion commença à paroître plus ouvertement, juſques à ce que, ſous le ſage gouvernement de l'Empereur Aurelien, elle monta ſur le Trône en la perſonne de Lucius, le premier Roi Chrétien qu'ayent eu les Bretons.

Ce Prince, Ami & Allié plutôt que Vaſſal des Romains, ſongea à procurer l'avantage de ſes ſujets dans le Spirituel auſſi-bien que dans le Temporel. Juſques-là la Religion ne s'étoit gueres ſoutenuë dans la Bretagne que par une Providence particuliere. Il n'y avoit ni écoles, ni littérature, ni aucune ſcience dans le Païs : ce qui, joint aux perſécutions, réduiſit l'Egliſe à un état ſi déplorable, qu'on avoit ceſſé d'y adminiſtrer les Sacremens. Lucius s'addreſſa à l'Evêque de Rome, qui envoya, dit-on, quelques hommes ſçavans en Angleterre, pour inſtruire & bâtiſer le Roi & le Peuple ; ce qui eſt à la vérité glorieux à l'Egliſe de Rome, mais il ne ſuit pas de-là, dit Mr. Selden, que le Roi ait eu deſſein de reconnoître dans cette Egliſe la moindre autorité ſur celle de la Bretagne.

Cette déférence de Lucius pour l'Egliſe de Rome, a fait que certains Auteurs lui ont donné les éloges les plus magnifiques. C'eſt lui, ſi on les en croit, qui a le premier

mier introduit le Chriſtianiſme dans la Bretagne ; c'eſt lui qui y a établi le Gouvernement Epiſcopal. Mr. Selden s'inſcrit en faux contre ces deux faits. On a vû ci-deſſus, en quel tems il croit que l'Evangile fut prêché dans la Bretagne ; & il remarque, au ſujet du ſecond fait, qu'on ne trouve point qu'il y ait eu d'Archevêques ni d'Evêques en Angleterre pendant plus de deux-cens ans après le Regne de Lucius. Ce fut, ſelon les apparences, Conſtantin le Grand qui introduiſit l'Epiſcopat dans ce Païs ; car il voulut que le gouvernement Eccléſiaſtique fût formé par-tout ſur le modèle du gouvernement Civil qui étoit établi dans les Provinces de l'Empire.

Afin de bien regler le Gouvernement Civil, Lucius écrivit à l'Evêque de Rome, le priant de lui envoyer un Corps de Loix Romaines. L'Evêque lui répondit, que ces Loix ne convenoient point à un Peuple Chrétien, & le renvoya à l'Ecriture Sainte, pour y puiſer les véritables maximes d'un bon Gouvernement. Notre Auteur regarde ce refus de l'Evêque de Rome comme un grand bonheur pour l'Angleterre. Car, dit-il, ſi ce Païs eût été une fois ſoûmis aux Loix Romaines, il y a beaucoup d'apparence qu'il ſeroit tombé ſous le joug de la Bête (c'eſt-à-dire du Papiſme) de manière à ne pouvoir jamais le ſecouer, comme cela paroît par l'exemple des autres Na-

Nations qui juſqu'à préſent gémiſſent encore ſous ce joug. Au lieu que le peuple d'Angleterre ayant, par le refus de l'Evêque de Rome, conſervé le droit de faire ſes propres Loix, il s'eſt toûjours oppoſé aux entrepriſes des Papes, dont l'autorité n'a jamais été bien établie dans ce Païs, comme notre Auteur le fait voir dans la ſuite.

L'Entrée des Saxons dans la Bretagne, & la Nature de leur Gouvernement, font le ſujet du *Quatrième Chapitre*.

Les Bretons ayant appellé les Saxons à leur ſecours contre les Pictes, éprouverent bientôt que leurs Libérateurs étoient devenus leurs Maîtres. On en peut voir l'Hiſtoire au long dans Mr. de Rapin: notre Auteur n'en parle que d'une manière très-abregée. Il s'attache plus particulierement à faire voir, que les Coûtumes & le Gouvernement des anciens Saxons étoit ſi ſemblable à celui des Bretons, qu'il y a beaucoup d'apparence que les derniers étoient originaires du même Païs que les premiers.

Dans le *Cinquième Chapitre*, l'Auteur parle de l'arrivée du Moine Auguſtin en Angleterre, de la manière dont il y fut reçû, & de ce qu'il y fit. Sur quoi nous renvoyons encore le Lecteur à Mr. de Rapin *. Nous remarquerons ſeulement que cet

* *Tom. I. pag.* 221-233.

cet Hiſtorien paroît avoir une aſſez bonne opinion du Moine Auguſtin, & croire même qu'il a eu le don des Miracles: au lieu que notre Auteur ne le regarde que comme un Moine ambitieux, dévoué à la Cour de Rome, & qui ne cherchoit qu'à étendre l'autorité du Pape, & la ſienne propre, par toute ſorte de voyes, juſqu'à prétendre fauſſement au don des Miracles. Les Bretons découvrirent la fraude; & non ſeulement refuſerent de ſe ſoûmettre à l'Evêque de Rome, mais conſerverent même leur liberté pendant cinq-cens ans après la venuë de ce prétendu Apôtre de l'Angleterre; de ſorte qu'ils furent les derniers de tous les Peuples de l'Europe qui ſubirent le joug du Pape, & les premiers qui le ſecouerent en la perſonne de Henri VIII. deſcendu des Bretons par Teuther *. Ainſi le Moine Auguſtin ne put réuſſir dans ſon entrepriſe, que par rapport aux Saxons du Païs de Kent.

Chapitre Sixième. De l'Incorporation du Gouvernement Epiſcopal avec le Gouvernement Civil.

Les Saxons étant convertis à la Foi Romaine plutôt qu'à la Foi Chrétienne, il faloit ſonger à établir une forme de Gouvernement dans l'Egliſe. Ce Peuple ignorant & ſans lettres n'étoit pas capable de le

* Mr. de Rapin le nomme *Owen-Tudor*, *Tom.* III. *p.* 506.

le faire de lui-même. Il ne lui restoit donc que deux partis à prendre; ou de s'addresser aux Bretons, pour emprunter leur Discipline Ecclésiastique; ou de suivre le modèle qu'on leur envoyeroit de Rome. C'auroit été un déshonneur pour eux que de s'addresser à un Peuple qu'ils avoient vaincu, & réduit à se retirer aux extrêmitez du Païs. Ils prennent donc le second parti, & s'abandonnent entierement à la discrétion de Rome: Ils en reçoivent la Discipline & les Canons. La chose ne se fit pourtant pas sans difficulté. La liberté du Peuple étoit le fondement du Gouvernement Saxon. Il s'agissoit de concilier l'intérêt du Peuple avec celui du Clergé. Il étoit contre le bien de l'Etat, que les Ecclésiastiques fûssent entierement dévouez à Rome; & les Canons de l'Eglise Romaine ne leur permettoient pas de suivre toûjours les principes de liberté sur lesquels l'Etat étoit fondé. On trouva donc une espece de milieu; ce fut d'admettre les Evêques & les Principaux du Clergé au Gouvernement de l'Etat, en leur donnant séance aux Assemblées générales de la Nation. Les Saxons y étoient assez disposez d'eux-mêmes: car c'étoit leur Coûtume d'admettre leurs Prêtres dans les Conseils Nationaux. C'est ainsi que le Gouvernement Episcopal fut incorporé avec le Gouvernement Civil; ce qui ne fut pas fort avantageux au Peuple, si nous en croyons

croyons notre Auteur ; car ſi les Prélats travailloient au bien de l'Etat, ce n'étoit que très-rarement: la plûpart du tems ils ne ſongeoient qu'à rendre ſervice à Rome.

Le *Chapitre Septième* traite des Métropolitains du tems des Saxons. Le Pouvoir du Métropolitain étoit preſque illimité. Car l'Angleterre étant partagée en pluſieurs Royaumes, l'autorité de chaque Roi ne s'étendoit pas au-delà d'un certain diſtrict ; au lieu que, comme il n'y avoit qu'un ſeul Métropolitain, ſon Pouvoir s'étendoit ſur tout le Païs : de ſorte qu'il étoit, pour ainſi dire, *alterius orbis Papa*, le Pape d'un nouveau Monde.

Dans le Chapitre ſuivant, où l'Auteur parle des Evêques ſçavans, il remarque entre autres choſes, qu'au commencement le Clergé gouvernoit l'Egliſe Saxonne en commun, avec une autorité également partagée entre tous ceux qui le compoſoient ; mais environ ſoixante ans après le Moine Auguſtin, leur ambition & leur orgueil leur firent mépriſer cette égalité: dépendant d'un ſeul Métropolitain plus orgueilleux encore, ils voulurent avoir chacun une autorité particuliere & indépendante. C'eſt pourquoi Théodore, Archevêque de Cantorbery, diviſa ſa Province en cinq Diocèſes, ſur chacun deſquels il établit un Evêque, mais avec le conſentement du Roi & du Peuple.

Les

Les *Chapitres* IX. & X. traitent des Prêtres & des autres Miniſtres Eccléſiaſtiques parmi les Saxons. Ayant reçû leur Diſcipline de Rome, ils avoient auſſi les mêmes charges & les mêmes offices dans le Miniſtère Eccléſiaſtique.

Dans le *Chapitre Onzième* on traite des Fonds deſtinez à l'entretien du Clergé parmi les Saxons. L'Auteur y parle entre autres choſes du *Denier de St. Pierre*, & ſoutient que ce n'étoit rien moins qu'un Tribut. Mr. de Rapin * nous renvoye ſur ce ſujet à notre Auteur, qu'il nomme *Nathan. Bacon*; pour parler exactement il faloit dire Jean Selden, Bacon n'étant proprement que le Compilateur & l'Editeur de l'Ouvrage. Le Lecteur ſera ſans doute bien aiſe de ſçavoir ſur quelles raiſons Selden appuye ſon ſentiment: c'eſt pourquoi nous les rapporterons ici. Il remarque, que le *Denier de St. Pierre* n'étoit d'abord qu'une ſimple aumône, qu'on appelloit même ainſi. Ina fut le premier qui accorda à Rome un Denier Sterling, ou un ſol par maiſon. Offa l'étendit ſur toute demeure à laquelle étoit annexé un morceau de Terre, qui rapportoit trente ſols par an.

Edouard le Confeſſeur voulut qu'il fût payé pour chaque Poſſeſſion qui payoit trente ſols de rente, *vivæ pecuniæ*, c'eſt-à-dire

* *Tom. I. pag.* 183. *note* 1.

dire *en Denrées*, comme l'Auteur l'explique. Si donc on convient que les Saxons ayent été proprietaires des Terres & des Poſſeſſions qu'ils occupoient, comme on n'en ſçauroit douter, il faut convenir auſſi, que cette Taxe n'a pas pu être levée ſans le conſentement du Peuple, ſuppoſé qu'elle ait été payée par tout le Peuple en général. Mais Mr. Selden remarque, 1. Que ce n'étoit qu'une aumône, que le zèle dont le Roi * fut animé tout d'un coup étant à Rome, l'engagea à promettre. 2. Ce Denier fut accordé *ex regali munificentiâ*, par la pure libéralité du Roi; c'étoit donc un Don gratuit, & non pas un Tribut. 3. L'Auteur fait voir, qu'il n'y avoit du tems d'Ethelwolph que quarante-huit-mille & quatre-vingt maiſons ou fermes qui payaſſent cette Taxe †; au lieu que le nombre des Paroiſſes ſeules doit avoir été plus conſiderable; puiſqu'on compte que du tems de Guillaume le Conquérant, c'eſt-à-dire environ deux ſiécles après Ethelwolph, il y avoit cinquante-mille Paroiſſes en Angleterre; & il ne paroît pas qu'on en ait érigé de nouvelles depuis Ethelwolph, qui a regné après la diſſolution de l'Heptarchie. Si donc tout le Peuple

* Ina.

† La ſomme livrée par cette Taxe, ſe montoit à 200. livres, 6. Chelings & huit ſols.

ple eût été obligé de payer la Taxe en queſtion, elle auroit produit une ſomme au moins cinquante fois plus grande que celle qu'elle produiſoit: d'où l'on conclut, que ce n'étoit pas tout le peuple, mais ſeulement les Tenanciers ou Fermiers du Roi, qui payoient le Denier de St. Pierre, qui n'étoit par conſequent qu'un pur don du Roi, & non pas un Tribut impoſé ſur toute la Nation.

Dans le *Douzième Chapitre* on parle des différens reſſorts de la Juriſdiction des Gouverneurs Eccléſiaſtiques parmi les Saxons. On y prouve que la Primatie fut conférée à l'Archevêque de Cantorbery par le Conſeil des Sages; & que les Diocèſes ont été étendus ou reſerrez par l'autorité du Roi, ou par les Archevêques à la tête de leurs Synodes, ſans qu'il fût néceſſaire d'avoir là-deſſus le conſentement du Pape.

Dans le *Chapitre Treizième* on fait voir, de quelle manière les Prélats ont gouverné l'Egliſe Saxonne. On y parle des Synodes, qui étoient compoſez, ou du Clergé d'un ſeul Diocèſe, ou de celui de toute une Province, ou de celui de toute la Nation. Les Synodes Provinciaux ou Nationaux étoient convoquez, ou par le Roi, ou par le Pape, ou par l'Archevêque: ceux du Clergé d'un ſeul Diocèſe n'étoient aſſemblez que par l'Evêque. C'étoit quelquefois le Roi ſeul qui préſidoit dans les Synodes.

Provinciaux ou Nationaux : quelquefois c'étoit l'Archevêque, & quelquefois auſſi tous deux enſemble. Ces Synodes étoient compoſez d'Eccléſiaſtiques & de Laïques : les femmes même n'en étoient pas toûjours excluës. On y traitoit non ſeulement d'affaires Eccléſiaſtiques, mais auſſi d'affaires Civiles, des Loix & du Gouvernement. D'où il ſemble qu'on puiſſe conclure, que ces Synodes Nationaux ne différoient point du Wittenagemole, ou Parlement. Auſſi Mr. Selden dit-il ailleurs, en parlant du grand Conſeil des Saxons, qu'il lui a été impoſſible de découvrir, en quoi conſiſtoit la différence qu'il y avoit entre les Synodes Nationaux, & ce Conſeil, ou le Parlement, à moins que ce ne fût dans la cauſe qui les faiſoit aſſembler : ſi c'étoit pour regler des affaires Eccléſiaſtiques, c'étoient des Synodes : ſi c'étoit pour traiter d'affaires Civiles, c'étoient des Wittenagemoles, ou Parlemens.

Le *Quatorzième Chapitre* roule ſur les Cauſes Eccléſiaſtiques, c'eſt-à-dire ſur les affaires dont l'Egliſe, les Synodes, ou les Conciles prenoient connoiſſance parmi les Saxons. On remarque ici, que ce peuple n'avoit pas beaucoup de goût pour la pompe du Culte extérieur : les Saxons ſe contentoient de prier Dieu & d'aſſiſter à la Prédication de ſa Parole ; mais ils ne ſe ſoucioient pas d'entendre la Meſſe, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils pu-

purent se résoudre à adorer les Images & les Saints. C'est pourquoi on fit un Canon pour les obliger à s'acquitter plus exactement des devoirs du Culte extérieur: mais ce Canon n'eut pas beaucoup de force sur l'esprit sauvage & grossier des Saxons.

Le *Chapitre Quinzième* contient la Critique du Gouvernement des Prélats Saxons. On remarque, que soutenus par l'Ignorance du peuple, ils devinrent si puissans, qu'ils exciterent la jalousie des Grands; on se plaignit même publiquement dans les Synodes, *que les Prélats n'aimoient point les Princes, & vouloient paroître avec plus d'éclat qu'eux; qu'ils envioient leur grandeur, & répandoient des calomnies contre eux.* L'Ignorance du Clergé étoit si grande, que le Roi Alfred ayant traduit quelques Auteurs Latins en langue Saxone, dit qu'il l'avoit fait, afin qu'ils pussent être utiles à quelques-uns de ses Evêques qui n'entendoient pas le Latin: il dit dans une Lettre à Wolfegus, qu'il n'y a presque pas un seul Ecclésiastique qui soit capable de traduire les Prieres de l'Eglise en Saxon. Ce qui fut cause qu'un Synode ordonna, que ceux qui ne sçauroient pas dire, *Domine, miserere*, en Latin, diroient en Anglois; *Seigneur, ayez pitié de nous.* Sur quoi notre Auteur remarque, que le Clergé avoit grand tort de vouloir fonder son autorité sur le

Droit divin. Elle étoit bien plus fondée ſur la faveur des Princes & des Grands, & ſur la pompe des cérémonies: voilà ce qui leur gagnoit l'admiration, ou plutôt l'adoration du peuple ignorant.

Après avoir parlé de la Religion & du Gouvernement Eccléſiaſtique, l'Auteur en vient au Gouvernement Civil, & parle dans le *Chapitre Seizième* des Rois Saxons. Anciennement le Roi n'étoit proprement qu'un Général, choiſi pour commander en tems de guerre, & dont l'autorité finiſſoit avec elle. Mais lorſque les Saxons eurent envahi la Bretagne, les longues guerres qu'ils eurent à y ſoutenir, les obligerent à continuer le Général dans ſa charge, qui par cette raiſon fut à vie, au lieu qu'auparavant elle n'étoit qu'à tems.

Cependant le Général, ou ſi l'on veut le Roi, dépendoit toûjours du bon plaiſir du peuple, qui voulut ſe montrer libre, en conſervant le droit, ſoit d'élire leurs Princes, ſoit de leur conſerver leur autorité. Ils n'excluoient de la Couronne, ni les Femmes, ni même les Enfans, à moins qu'une néceſſité preſſante ne les obligeât à choiſir un Roi qui pût les défendre contre leurs ennemis. Les Saxons Occidentaux dépoſerent leur Reine Seburg, ne voulant pas combattre ſous une femme. Les Merciens ne furent pas ſi ſcrupuleux, ils combattirent vaillamment & avec ſuccès contre les Danois ſous leur Reine Elfled.

Les

Les Saxons admirent les Bâtards même à la Couronne, juſques à ce que le Clergé, qui, comme on l'a vû ci-deſſus, s'étoit intrus dans le Conſeil de la Nation, fît faire une Loi qui excluoit les Bâtards.

Leur coûtume étoit, de choiſir pour Roi la perſonne la plus diſtinguée dans la principale famille de la Nation: diſtinguée, non pas proprement par ſon rang, mais par ſon mérite. Cependant le reſpect qu'on avoit pour la mémoire d'un Prince qui avoit bien gouverné, étoit cauſe qu'on lui choiſiſſoit un Succeſſeur dans ſa famille: c'étoit preſque toûjours l'aîné de ſes enfans. De cette manière la Couronne devint héréditaire, & l'Election ne fut plus qu'une cérémonie: excepté lorſque le peuple jugeoit à propos de s'oppoſer à cette ſucceſſion.

Les Rois Saxons n'étoient rien moins qu'arbitraires. Leur Election ſuppoſoit une convention réciproque entre eux & le peuple. Le Roi promettoit ſolemnellement & avec ſerment, de gouverner ſelon les Loix, & le peuple promettoit de lui être fidèle, & de le défendre contre ſes ennemis. Mais cette promeſſe du peuple n'étoit obligatoire qu'autant que le Roi s'acquittoit de la ſienne.

Son autorité étoit d'ailleurs ſi limitée, que non ſeulement il n'avoit pas le pouvoir de faire des Loix, ayant uniquement

celui de les faire exécuter, mais qu'il ne pouvoit pas même donner les Terres de la Couronne à qui il vouloit, ſans le conſentement des Grands, qui, lorſqu'une pareille donation ne leur plaiſoit pas, la faiſoient revoquer.

Les *trois Chapitres* ſuivans, traitent de la Nobleſſe, des Hommes-Libres *, & des Villains parmi les Saxons.

Dans le *Vingtième Chapitre* on parle du Grand-Conſeil de la Nation, appellé *Micklemote*, ou *Witteragemole*. Comme Mr. de Rapin a traité au long ce ſujet, à la fin du premier Tome de ſon Hiſtoire d'Angleterre, nous ne nous y arrêterons pas. Nous nous contenterons de remarquer, que notre Auteur ſoutient, que ce Conſeil étoit compoſé non ſeulement des Grands, ou de la Nobleſſe, mais auſſi des Hommes-Libres, ou des *Free-men*. Et dans la Diſſertation qui eſt à la tête de la ſeconde Partie de cet Ouvrage, il répond aux Objections que l'on fait contre ſon ſentiment. Mais, ni dans cette Diſſertation, ni dans ce Chapitre XX. nous n'avons rien trouvé qu'on ne puiſſe voir plus au long dans la Diſſertation de Mr. de Rapin.

Si quelque choſe peut décider la Queſtion, c'eſt ce que l'Auteur remarque dans le *Chapitre* ſuivant, où il parle du Conſeil des Seigneurs, qui regloit les affaires moins im-

* Free-men.

importantes, *minora Reipublicæ*, au lieu que les affaires les plus importantes * ne pouvoient ſe déterminer que dans le Conſeil général. Mais peut-être auſſi, que ce Conſeil des Seigneurs n'étoit compoſé que d'un petit nombre des Députez choiſis par le Corps entier de la Nobleſſe, pour veiller au bien de l'Etat dans les intervalles des Parlemens, ou *Wittenagemoles*.

Quoi qu'il en ſoit, ſous prétexte de ne traiter que des affaires moins importantes, ce Conſeil empiéta peu-à-peu ſur l'autorité du Parlement, principalement lorſque les Prélats eurent été admis dans ce Conſeil: car pour peu qu'une affaire eût de rapport à la Religion, les Evêques en prenoient connoiſſance, & la déterminoient dans ce Conſeil, comme étant *inter minora Eccleſiæ*. Ce fut par ce moyen que le Légat du Pape & l'Archevêque de Cantorbery forcerent les Saxons à recevoir la Meſſe & le Culte des Images. Ce même Conſeil ordonna, qu'aucun Laïque ne poſſederoit des Biens Eccléſiaſtiques; que les Evêques ſeuls auroient droit de nommer à tous les Bénéfices, à & toutes les dignitez de l'Egliſe; que les biens apartenans au Clergé ſeroient déchargez de toute taxe & de tout ſervice. En un mot, ce Conſeil s'ar-

* *Magnalia Regni.*

s'arrogea le droit de regler tout ce qui ne regardoit pas le Corps entier des Hommes-Libres: de sorte que le Wittenagemole fut obligé enfin de mettre des bornes à l'autorité de ce Conseil.

Le *Chapitre Vingt-&-deuxième* traite du Gouvernement des Saxons en tems de guerre. Nous n'en extrairons que cette Remarque. C'est que la Discipline militaire ne dépendoit pas du bon plaisir du Chef, ou du Roi, mais étoit reglée par le Parlement.

Dans les *Chapitres* XXIII, XXIV, XXV. & XXVI on explique la nature du Gouvernement des Saxons en tems de paix; la division du Païs en *Shires* ou Comtez; en *Centaines*, & en *Dixaines*; & des Cours des Comtez ou Provinces. Sur quoi on peut consulter Mr. de Rapin *. Rapportons seulement une particularité dont il ne dit rien. C'est que le Sherif, ou Gouverneur de chaque Comté ou Province, étoit choisi par les *Free-bolders*, ou Possesseurs de *Franc-Alleu*, dans l'Assemblée de la Comté, appellée anciennement *Folk-mole*, & ensuite *County-Court*, ou la Cour de la Comté

Chapitre XXVII. Des Immunitez Ecclésiastiques. On entend par-là ce Privilege des gens d'Eglise, par lequel leurs Personnes & leurs biens étoient à divers égards hors du

* *Tom. I. pag.* 486--489.

du pouvoir du Magiſtrat Civil. Ce Privilege s'étendit plus loin avec le tems. L'Auteur rapporte un Canon, qui défend à ceux qui tiennent quelques Terres de l'Egliſe, ou qui demeurent ſur ces Terres, de plaider ailleurs que dans la Cour Eccléſiaſtique.

Chapitre XXVIII. Des *Franchiſes*, appellées auſſi des *Marches*. Ce ſont certains diſtricts dans leſquels on établit un Gouvernement particulier pour l'adminiſtration de la Juſtice. Ce ſont principalement les limites du Païs qu'habitoient les anciens Bretons, & qu'on nomme aujourd'hui les *Marches du Païs de Galles* *. Lorſque les Bretons firent la paix avec les Saxons, dont les Loix n'étoient pas les mêmes que les leurs, ils établirent certaines Loix particulieres pour le Gouvernement du Païs qu'ils habitoient, & nommerent des Juges pour veiller à leur exécution. C'eſt-là, ſuivant notre Auteur, l'origine de ceux qu'on nomme encore aujourd'hui *Lords Marchers* : il y en avoit douze au commencement, ſix Saxons, & ſix Bretons.

Chapitre XXIX. Des *Comtez ou Provinces Palatines* †. C'étoient des parties du Royaume

* The Marches of Wales.
† County-Palatines.

me accordées à quelques personnes particulieres, & à leurs successeurs, avec un pouvoir Royal d'y faire exécuter les Loix établies, comme étant d'une Province tenuë de la Couronne Impériale. Ces Comtez Palatines sont fort anciennes; elles doivent leur origine au courage des habitans, qui défendirent leur liberté contre certains Rois qui vouloient étendre leur autorité sur toute l'Heptarchie. Ces habitans ne pouvant pas être aisément vaincus, les Princes furent obligez d'entrer en composition avec eux, & de les recevoir, non pas proprement comme leurs sujets, mais comme des Tributaires. Ajoutons * qu'il y a encore actuellement quatre Comtez, ou Provinces Palatines en Angleterre; sçavoir Chester, Durham, Lancaster, & Ely. L'autorité des Cours de ces Comtez étoit autrefois très-grande; mais elle est à présent fort diminuée.

Chapitre XXX. *Des Franchises des Personnes.* Ce sont des Privileges accordés à quelques personnes dans un certain district. Ces Privileges consistoient plutôt en quelque profit qu'on en retiroit, que dans aucune autorité. Cependant dans quelques endroits, ceux qui jouïssoient de ces

* Tiré du Diction. Anglois de Bailey, *Tom. I.* au mot *Counties Palatine.*

ces Franchiſes perſonnelles, avoient un pouvoir juridique, en cas de felonie ou de vol commis dans leur diſtrict.

Nous paſſons les ſept Chapitres ſuivans, qui traitent des Fiefs, & des Cours qui y étoient annexées; des Villes & de leurs Marchez; des Juges, des Cours de Juſtice, & des différentes manières d'y proceder, de l'épreuve par le feu ou par l'eau, en Anglois *Ordeal*, des Compurgateurs, & du Combat *; parce qu'on peut conſulter Mr. de Rapin ſur tous ces ſujets.

Le Chapitre XXXVIII. roule ſur les Procedures qui ſe font par ce qui s'appelle *Inqueſt*, *Enquête Juridique*. On y parle de l'origine des différens *Jurez*: comme nous nous ſommes étendus ſur ce ſujet dans l'Extrait du Procès de Zenger, il eſt inutile d'y revenir. Nous remarquerons ſeulement, que ce qu'on trouve ici, confirme le récit qui nous avoit été communiqué, & qu'on peut voir dans l'Extrait dont nous venons de parler.

Chapitre XXXIX. Du Jugement prononcé ſur les Coupables & de l'exécution de ce Jugement. Voyez Mr. de Rapin †.

Cha-

* Voyez Rapin. *Tom.* I. *p.* 517.
† *La même*, *p.* 518. 519.

Chapitre XL. Des Loix Pénales parmi les Saxons. L'Auteur y parcourt les neuf premiers Commandemens du Décalogue, & marque ſur chacun, quelles punitions on infligeoit aux Infracteurs. Il dit, ſur le quatrième Commandement, que les Saxons obſervoient religieuſement le jour du Sabbath; ils le commençoient dès le Samedi à trois heures après midi, & ne le finiſſoient que le Lundi matin: ils s'abſtenoient pendant ce tems-là non ſeulement de tout travail, mais auſſi de tout divertiſſement, même de la chaſſe, qui étoit leur divertiſſement favori. Si un Homme-Libre violoit le Sabbath, il étoit condamné à l'amende; ſi c'étoit un Eſclave, il étoit condamné au fouet.

Sur le cinquième Commandement l'Auteur remarque, que les Saxons ne connoiſſoient point d'autre crime de lèze-Majeſté que celui qui étoit commis contre l'Etat même; de ſorte qu'attenter à la vie du Roi, n'étoit regardé que comme une ſimple felonie, l'accuſation formée pour un tel crime portant uniquement *felonicè*. Au lieu que dans un crime contre l'Etat, l'accuſation portoit *felonicè & proditoriè*, par felonie & par trahiſon. Au premier cas le coupable étoit puni de mort, & ſes biens-meubles étoient confiſquez: au ſecond cas il étoit puni de mort,

mort, & on confiſquoit tous ſes biens, meubles & immeubles.

Le *Chapitre* XLI. traite des Loix touchant la Proprieté des Biens; & de la manière de les transférer à d'autres.

Dans le *Chapitre* XLII. L'Auteur parle des tems auxquels les Cours de Juſtice tenoient leurs Séances, & des Vacances. Il y obſerve entre autres choſes, que parmi les Saxons on adminiſtroit la Juſtice promptement & ſans délai.

Le *Chapitre* XLIII. contient une courte recapitulation de ce qui a été dit ſur l'Etat & le Gouvernement des Saxons en Angleterre.

L'Auteur vient après cela aux Normans. Mais comme c'eſt-là une nouvelle Epoque, & que cet Article eſt déja aſſez long, nous renvoyons la ſuite à un autre Journal.

ARTI-

ARTICLE IX.

Lettre de Mr. S**. à Meſſ. les Auteurs de la Bibliothèque Britannique.

LE reſpect que j'ai pour vous, & le plaiſir avec lequel je lis votre Journal, me font prendre la liberté de vous addreſſer cette Lettre; j'eſpère que vous la recevrez favorablement, & que vous lui donnerez une place dans votre Bibliothèque. Lorſque vous entreprites un Ouvrage ſi fort déſiré, vous declarates dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête du premier Volume, qu'on banniroit de ce Journal toute ſorte d'Ecrits perſonnels, ou ſatiriques. Cette maxime me paroiſſoit fort ſage, & l'on peut dire, que juſques ici vous l'avez ſuivie exactement. Vous pouvez juger par-là quelle a dû être ma ſurpriſe, de trouver à la fin de votre dernier Volume, l'Extrait d'un prétendu Sermon, rempli de traits ſatiriques contre le Clergé en général, & en particulier contre un Prélat diſtingué par ſon ſçavoir & par ſon zèle, & pour lequel vous avez tous un profond reſpect: mais ma ſurpriſe a ceſſé, quand j'ai appris qu'on a inſeré cet Extrait dans votre Journal à votre inſçû, & que vous le déſapprouvez tous hautement.

ment. Ce qui m'engage à vous communiquer quelques remarques que j'ai faites en le lisant. On nous dépeint d'abord l'Auteur du Sermon dont on donne l'Extrait, „ comme un homme toûjours attaché à l'intérêt de sa Patrie, pour le„ quel il a pris si souvent la plume & „ qui ne cesse de découvrir les piéges „ qu'on tend à sa liberté „. Ne diroit-on pas que la Nation Britannique étoit dans un danger éminent, & que si elle a conservé sa liberté, c'est à l'Auteur du Sermon qu'elle en est redevable? Je laisse à ceux qui ont lû l'*Indépendant Whig*, & les *Discours Politiques sur Tacite*, à juger, si cet Eloge n'est pas outré. On nous assûre qu'on apprend ici, combien le Clergé d'Angleterre est riche & accrédité; les voyageurs disent au contraire, que le Clergé est pauvre & mépriſé. S'il y en a quelques-uns qui jouissent de gros Bénéfices, le nombre de ceux qui luttent contre la pauvreté, est beaucoup plus grand: & je ne comprens pas comment on ose nous dire, qu'on peut voir dans ce Sermon des choses très-curieuses sur les usurpations du Clergé, qui est parvenu à des richesses immenses, après les pertes que lui causa Henri VIII. qu'on auroit cru irréparables.

Tout le Sermon, & par consequent tout l'Extrait, n'est qu'une declamation contre le

le Clergé. On leur reproche une avidité insatiable pour les richesses & les honneurs, un Esprit d'intolérance, un zèle fougueux, & beaucoup de penchant pour le Papisme. Je ne suis pas surpris qu'un homme qui regarde les Ecclésiastiques comme des gens à gage, à qui les Laïques payent un salaire, & qui croit „ que l'o-„ pulence entre les mains de ceux qui „ prêchent l'Evangile, est si opposée à l'Es-„ prit & aux préceptes de ce même E-„ vangile, qu'ils ne sçauroient subsister dans „ le même sujet", veuille réduire les Ecclésiastiques au pain à l'eau; mais je suis surpris, que cet homme si attaché à l'intérêt de sa Patrie, nous laisse entrevoir qu'il ne s'est pas dépouillé entierement de son amour & de son intérêt propre, puisqu'il souhaiteroit, que le salaire qu'on donne aux Ecclésiastiques fût donné à des gens comme lui; & qu'il dit hautement aux Laïques, qu'ils sont obligez d'encourager par des recompenses & des honneurs, ceux qui soutiennent leurs droits contre le Clergé.

Le Portrait que l'Auteur fait de l'Archevêque *Laud*, est des plus odieux; mais afin qu'on ne s'imagine pas que c'est à cet Archevêque seul qu'il en veut, il ajoute: „ Pour être convaincu que c'est „ l'Esprit de tout le Clergé, on n'a qu'à prendre garde que ceux de cet Ordre ont

„ élevé

„ élevé juſqu'au Ciel ce Grand-Prêtre
„ dévoré par l'ambition, ce perſécuteur,
„ cet oppreſſeur, cet inſtrument & inſtiga-
„ teur de la Tyrannie ". Ainſi, ſelon lui, tous les Eccléſiaſtiques ſont des ambitieux, des inſolens, des Tyrans; comment accorder cela avec la manière douce & honnête dont pluſieurs Evêques traitent ceux-là même qui ne ſe conforment point aux rites de l'Egliſe Anglicane?

Pour prouver que le Clergé d'Angleterre a du penchant pour le Papiſme, on allegue l'exemple de *Parker*, Evêque d'Oxford, & de *Ward*, Evêque de Salisbury; mais ſi ces deux Prélats ont cedé au torrent, les autres Evêques n'ont-ils pas marqué beaucoup de fermeté? Et pourquoi ne dit-on rien des Tillotſons, des Sprats, des Stellingfleets, & de tant d'autres qui ont défendu ſi ſolidement la Religion Proteſtante.

Je ne dirai rien ſur le Supplément: comme l'Auteur y prend hautement la défenſe des Eſprits forts, & qu'il nous repréſente les Orthodoxes comme des ſcelérats, il n'eſt pas fort ſurprenant qu'il lance des traits ſatiriques contre un Prélat qui, ſelon lui, s'eſt rendu recommandable par ſon zèle contre les Eſprits forts. Qu'il fait beau voir reprocher aux Eccléſiaſtiques des termes injurieux, pareils au langage brutal des Harangeres & des Crocheteurs,

& leur recommander la douceur, à un Auteur qui ne peut parler du Clergé & des Prélats dans les termes que la bienséance & la civilité demandent, & qui ne cherche qu'à diffamer ceux qu'il devroit respecter.

P. DE

P. DE HONDT *à Imprimé.*

LE Supplément au Corps Universel Diplomatique du Droit des Gens, avec le Cérémonial Diplomatique des Cours de l'Europe, & l'Histoire des Anciens Traitez, répandus dans les Auteurs Grecs & Latins, & autres monumens de l'Antiquité, par Mr. Barbeyrac. 5 vol. fol.

——— Le même en grand Papier.

——— L'Ouvrage de Mr. Barbeyrac se vend seperement. 2 vol. fol.

Histoire du fameux Systême des Finances, pendant la Minorité de Louis XV. précedée d'un abregé de la Vie du Duc Régent, & du Sr. Law. 6 vol. 12.

Le Tome sixième & *dernier* des Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux, sur les Evenemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament, par Mrs. Saurin, Roques, & Beausobre; avec les belles Figures de Mrs. Hoet, Houbraken, & Picart, folio; sur du Papier Median, Royal, Superroyal, & Impérial.

NB. On avertit les Curieux, qu'il ne reste au Libraire qu'un *très-petit nombre* d'Exemplaires complets de ce magnifique Ouvrage.

——— Les Tomes VII. & VIII. des ſuſdits Diſcours in octavo.

Le Tome Neuvième & *dernier* du Grand Dictionaire Géographique & Critique de Mr. Bruzen la Martiniere. fol.

——— Le même en grand Papier.

Les Tomes XIX. & XX. & *dernier*, des Cent Nouvelles Nouvelles, par Madame de Gomez. 12.

De l'Attaque & de la Défenſe des Places, par Mr. le Maréchal de Vauban, avec 36. belles figures. 4.

Le même Libraire publiera dans peu de jours.

La Nouvelle Marianne, ou les Avantures de Madame la Baronne de..... 10 Parties. 8.

La Guerre Séraphique, ou les Périls qu'a couru la Barbe des Capucins, par les violentes Attaques des Cordeliers. 12.

CATALOGUE
DE
LIVRES,
Qui ſe trouvent
A la Haye chez P. DE HONDT.

DEſcription Géographique, Hiſtorique, Chronologique, Politique & Phyſique de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, par le P. du Halde, Paris 1735. 4 vol. fol. avec des figures, & des belles Cartes Géographiques.

Hiſtoire de la Vie du Vicomte de Turenne, Paris 1736. 2 vol. avec des belles figures. 4.

Dictionaire Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales Proprietez des Mineraux, des Vegétaux, & des Animaux d'Uſage, &c. Paris 1738. 8.

L'Architecture Moderne, ou l'Art de bien bâtir pour toutes ſortes de Perſonnes, Paris 1728. 2 vol. 4. avec 150. Planches.

——— la Suite, ou, de la Décoration extérieure & intérieure des Edifices Modernes, & de la Diſtribution des Maiſons de Plaiſance, & ce qui a rapport aux Parcs & Jardins de propreté;

au Jardinage, à la Sculpture, à la Serrurerie, à la Menuiserie, & à la Décoration des Apartemens de Parade, par Blondel, Paris 1738. 2 vol. avec 155. Planches. 4.

Nouveau Cours de Mathématique, appliqué à l'usage de la Guerre, par Mr. Belidor, Paris 1725. 4. fig.

La Science des Ingenieurs dans la Conduite des Travaux de Fortification & d'Architecture Civile, par Mr. Belidor, Paris 1729. fig. 4.

L'Architecture Hydraulique, ou l'Art de conduire, d'élever, & de menager les Eaux pour tous les Besoins de la Vie, par Mr. Belidor, Paris 1737. & 1739. 2 vol. fig. 4.

Recueil des Piéces qui ont remporté les Prix de l'Académie Royale des Sciences, depuis leur fondation en 1720. jusqu'en 1732., Paris 2 vol. 4. fig.

Le Parfait Ingenieur François, ou la Fortification réguliere & irréguliere suivant les trois Systêmes de M. de Vauban, & ceux de Mr. Coehorn, de Ville, Pagan, &c. Paris 1736. fig. 4.

Recueil Historique, Chronologique & Topographique, ou Pouillé des Archevêchez, Evêchez, Abbayes & Prieurez de France; tant d'Hommes que de Filles, Paris 2 vol. 4. avec des Cartes Géographiques.

Histoire des deux Aspasies, Femmes Illustres

luſtres de la Grece, avec des Remarques Hiſtoriques & Critiques, Paris 12.

Nouvelle Méthode pour apprendre toutes les Ecritures uſitées dans le Royaume, démontrée par des principes clairs & certains, pour parvenir à la Perfection des Ecritures, Ronde, Bâtarde & Coulée, ſans Maître, contenant près de 50 Planches gravées. fol.

Les Elemens des Finances, contenant des Inſtructions néceſſaires pour les Perſonnes qui ſont dans les Emplois, avec des Modèles de Comptes, Etats & Bordereaux gravez, & un Dictionaire des Finances. fol., Paris.

Le Traité du Récitatif dans la Lecture, dans l'Action Publique, dans la Declamation, & dans le Chant, avec un Traité des Accens, de la quantité, & de la Ponctuation; Paris 12.

La Follette, ou le Rhume, Paris 12.

L'Heureux Infortuné, Hiſtoire tirée de l'Arabe, par Mr. l'Abbé de Court, Paris 12.

Les Avantures de Léonidas & de Sophronie, Paris 12.

Mémoires de la Comteſſe Linska, Hiſtoire Polonoiſe, Paris 1735. 12.

Recueil de divers Ecrits, pour ſervir d'éclairciſſemens à l'Hiſtoire de France, & de Supplément à la Notice des Gaules, par Mr. l'Abbé le Beuf, Paris 1738. 2 vol. 12.

Lettre amiable d'un Napolitain, ſur la Géographie de Mr. l'Abbé Lenglet, Paris 12.

Recueil de Piéces, miſes au Théâtre François par M. le Sage, Paris 2 vol. 12.

Hiſtoire du Socinianiſme, avec la Vie & le Catalogue des Ouvrages des Auteurs Sociniens, Paris 4.

Hiſtoire de l'Iſle Eſpagnole, ou de S. Domingue, par le P. Charlevoix, Paris 2 vol. fig. 4.

Hiſtoire du Miniſtère du Card. Ximenez, par l'Abbé Marſolier, Paris 2 vol. 12.

Remarques de Mr. de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe, avec les Notes de Mr. Patru & T. Corneille, Nouvelle Edition, Paris 1739. 3 vol. 12.

Entretiens de Ciceron ſur les Vrais Biens & les Vrais Maux, traduits par Mr. l'Abbé Regnier des Marais, Paris 12.

Les Tuſculanes de Ciceron, Paris 1739. 3 vol. 12.

Dictionaire Italien & François, par Mr. l'Abbé Antonini, Paris 4.

Grammaire Italienne, par le même, Paris 12.

Eſſais de Montagne, Paris 1739. 6 vol. 12.

Oeuvres de Monſ. l'Abbé de Pons, Paris 1738. 12.

Lettres de Madame du Noyer, Paris 1738. 6 vol. 12.

Entretiens Littéraires & Galans, Paris 2 vol. 12.

Théâ-

Théâtre François, Paris 12 vol. 12.
——— Eſpagnol, Paris 12.
Oeuvres de Moliere, Paris 8 vol. 12.
——— de Racine, Paris 2 vol. 12.
——— de Corneille, Paris 10 vol. 12.
——— de Saluſte, Paris 12.
——— de Lucrece, Paris 2 vol. 12.
——— de Regnard, Paris 5 vol. 12.
——— de Crebillon, Paris 2 vol. 12.
——— de Quinault, Paris 5 vol. 12.
——— de Montfleury, Paris 3 vol. 12.
——— de Nadal, Paris 3 vol. 12.
——— de Campiſtron, Paris 2 vol. 12.
——— de Mr. Riviere du Freſny, Paris 6 vol. 12.
Hiſtoire de Thucydide, Paris 3 vol. 12.
Hiſtoire des Plantes par Baution, Lyon 2 vol. 12.
L'Anti-Baillet, Paris 2 vol. 4.
Science de la Jeune Nobleſſe, Paris 3 vol. 12.
Hiſtoire de Jean de Brienne, Roi de Jeruſalem, Paris 12.
L'Art de nager, Paris fig. 12.
Analyſe des Infiniment Petits, avec le Commentaire de Mr. de Crouſaz, & les Eclairciſſemens de Mr. Varignon, 3 vol. 4.
Tables Aſtronomiques, par Mr. de la Hire, Paris 4.
Principes de l'Hiſtoire, par Mr. l'Abbé

Lenglet du Freſnoy, Paris 1736. 6 vol. 12.

Lettres d'Abélard & d'Héloïſe, Paris 2 vol. 12.

Conſtruction d'un Nouveau Teleſcope, Paris 1738. fig. 4.

Traité de l'Abſtinence de la Viande parmi les Juifs, les Payens & les Chrétiens, Paris 1737. 4.

Hiſtoire & Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, Paris 10 vol. fig. 4.

Commentaire ſur la Géometrie de Deſcartes, par Rabuel, Lyon fig. 4.

Hiſtoire du Japon, par le P. Charlevoix, Paris 2 vol. fig. 4.

——— le même 9 vol. 12.

Traité des Accouchemens par Mr. van Deventer, Paris 2 vol. fig. 4.

Oeuvres de Mr. de Mauriceau, ſur les Maladies des Femmes Groſſes, Paris 2 vol. fig. 12.

Voyage de la Mer du Sud par Frezier, Paris 2 vol. fig. 12.

Hiſtoire de Portugal, par Mr. la Clede, Paris 8 vol. 12.

Cours des Sciences, par le P. Buffier, Paris fol.

Généalogies Hiſtoriques des Rois, Empereurs, &c., Paris 1736. & 1738. 4 vol. 4.

La Vie du Duc d'Epernon, Paris 4.

Ser-

Sermons de l'Abbé Anſelme, Paris 6 vol. 12.

Avantures de D. Ramire de Roxas, Paris 12.

Mémoires de Pologne, Paris 1738. 12.

Avantures de Perſiles & Sigiſmonde, Paris 1738. 12.

Traité des Maladies de Poitrine, Paris 1739. 12.

Hiſtoire de Louis XIV. par Larrey, Paris 1739. 9 vol. fig. 12.

Hiſtoire des Ducs de Bretagne, Paris 1739. 6 vol. 12.

Oeuvres diverſes de Corneille, Paris 1738. 12.

La Géometrie de Mr. Rivart, Paris 1739. 4.

Hiſtoire du Peuple de Dieu, Paris 1739. 8 vol. 4.

Proprietez de la Médecine, Paris 1738. 12.

Médecine raiſonnée par Hofman, Paris 1738. 2 vol. 12.

La Géographie Phyſique, ou Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Terre, par Woodward, Paris 1735. 4.

Le Nouveau Théâtre Italien, avec les Parodies, Paris 12 vol. 12.

Entretiens de Cleon & d'Eudoxe ſur la Préſéance des Médecins ſur les Chirurgiens, par Mr Andry, Paris 1739. 2 vol. 12.

Avantures des Thuilleries, Paris 12.

Oeu-

Oeuvres de Brantome, Paris 1739. 10 vol. 12.

Le Bachelier de Salamanque, par Mr. le Sage, Paris 3 vol. 12.

Nova Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptorum, Aut. Bern. de Montfaucon, Pariſiis 1738. 2 *vol. fol.*

Gallia Chriſtiana, in Provincias Eccleſiaſticas diſtributa, operâ Dion. Sammarthani. Pariſiis 1715. 6 *vol. fol.*

——— *Tomus Sextus ſeparatim, Pariſ.* 1739. *fol.*

Werenfelſii Opuſcula Theologica, Philoſophica & Philologica. Genevæ 1739. 2 *vol.* 4.

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SÇAVANS DE LA

GRANDE-BRETAGNE:

Pour les Mois

DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE.

M DCC XXXIX.

TOME TREIZIEME,

SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XXXIX.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. *EXplication raiſonnable de la manière dont le* Soleil *s'arrêta du tems de* Joſué, *par* A. O. Pag. 211.

II. Mr. ARCHIBALD CAMPBELL; *ſon Ouvrage ſur la Néceſſité de la Revélation ; ou Examen de l'étendue des facultez de l'Homme en matière de Religion, & particulierement par rapport à* l'Exiſtence de Dieu, & l'Immortalité de l'Ame. 222.

III. *Le Philoſophe Honnête-Homme ;* Troiſième Extrait. 261.

IV. *Mémoires ou Tranſactions Philoſophiques de la Societé Royale de Londres*, N°. 436. & 437. 324.

V. *Hiſtoire du Droit Eccléſiaſtique Fran-*

François, où il eſt traité de ſa Nature, de ſon Etabliſſement, de ſes variations & des cauſes de ſa Décadence; avec des Diſſertations particulieres ſur les Articles les plus importans & les plus conteſtez. 357.

VI. Mr. THOMAS SHAW; *ſes Voyages en divers lieux de la* Barbarie *&* Levant; *avec des Obſervations.* Quatrième & dernier Extrait. 386.

VII. *Nouvelles Littéraires.* 420.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE,

OU

HISTOIRE DES OUVRAGES

DES SAVANS DE LA

GRANDE BRETAGNE.

POUR LES MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE. MDCCXXXIX.

ARTICLE PREMIER.

The Sun ſtanding ſtill in the Days of JOSHUA, Rationally accounted for By A. O. LL. D.

C'eſt-à-dire :

Explication raiſonnable de la manière dont le Soleil s'arrêta du tems de Joſué, par A. O. Docteur en Droit, imprimé à Londres pour J. Noon à

l'enſeigne du Cerf blanc en Cheapſide. A°. 1739. *in*-8.

L'Auteur de cette Brochure declare d'abord, qu'il eſt fermement perſuadé de la vérité & de la Divinité de la Revélation ; de ſorte que ſi l'Hiſtoire ſacrée avoit aſſuré en termes exprès, que Dieu, par un miracle, arrêta du tems de Joſué le Soleil & la Lune dans leur courſe, il le croiroit ſans héſiter : mais il ſe croit en état de prouver par le but des miracles, par le ſilence des Hiſtoriens anciens, par les paroles même du Texte, par le livre d'où elles ont été tirées, & par les circonſtances de ce prétendu Prodige, que les expreſſions du Livre de Joſué ne doivent pas être priſes à la lettre, mais qu'elles ſont figurées & Poëtiques.

Si du tems de Joſué le Soleil & la Lune ont été arrêtez, de ſorte que le jour auquel ce Général remporta la victoire ſur les cinq Rois Cananéens, fut beaucoup plus long que ne ſont les jours ordinaires, c'étoit non ſeulement un miracle, mais le plus grand de tous les miracles, ſi l'on excepte la Création de l'univers ; puiſqu'il faut ſuppoſer, ou que tous les autres Corps céleſtes ayent été arrêtez en même tems, ou que l'harmonie des Cieux ait été troublée : mais à quoi bon un tel miracle ? Dieu n'en fait que pour confirmer la

la vérité de quelque Dogme, & pour prouver la miſſion divine de celui qui l'enſeigne de ſa part; un Dogme qui eſt évidemment contraire à la raiſon, ne ſçauroit être confirmé par aucun miracle; un Dogme qui s'accorde avec la raiſon, mais que nos lumieres naturelles peuvent découvrir ſans le ſecours de la Revélation, n'a pas beſoin d'être prouvé par des miracles; mais un Dogme qui eſt au deſſus de la raiſon, ſans pourtant lui être contraire, ne peut nous être enſeigné que par une Revélation divine, & celui qui nous l'annonce de la part de Dieu, doit prouver par des miracles qu'il eſt envoyé de Dieu: tel étoit le but des miracles de Moïſe, de ceux des Prophetes, & de ceux de Jeſus-Chriſt; mais du tems de Joſué, il ne s'agiſſoit, ni de confirmer quelque point de Doctrine, ni de prouver la miſſion divine de quelqu'un; quelle apparence donc que Dieu ait fait un miracle ſi éclatant ſans neceſſité?

[Cet Argument de notre Auteur paroît ſpécieux; mais lui accordera-t-on que Dieu n'a jamais fait des miracles que pour prouver la miſſion divine de quelqu'un? Les Délivrances de l'Egliſe n'entrent-elles pas dans le but de Dieu lorſqu'il fait des merveilles éclatantes? Et le Paſſage de la mer Rouge, les Philiſtins frappez de maladie, & leur Idole Dagon renverſé devant l'Arche, n'en ſont-ce pas des exemples?]

Le ſilence des Hiſtoriens anciens fournit à notre Auteur une ſeconde preuve. Le miracle accordé aux prieres de Joſué, d'arrêter le cours du Soleil, étoit un miracle, opéré, non dans un coin de la Paleſtine, mais à la face de tout l'univers; un miracle non momentanée, mais de longue durée: il devoit donc exciter la curioſité de tous les Sçavans parmi les différentes Nations, & les engager à examiner ce Phénomene, à en marquer la cauſe & les effets, & à le mettre par écrit, pour en inſtruire la poſterité: les Egyptiens ſurtout, qui étoient voiſins de la Judée, qui cultivoient les Sciences, qui faiſoient des Obſervations Aſtronomiques, qui avoient un reſpect ſuperſtitieux pour les Corps céleſtes, & qui adoroient le Soleil ſous la figure d'un Bœuf, ne pouvoient manquer d'en parler. Cependant on ne trouve ni trace ni veſtige de ce prétendu miracle dans aucune autre Hiſtoire ancienne, ſoit ſainte, ſoit profane. On allegue à la vérité *Hérodote* & *Stace*. Le premier rapporte, que les Egyptiens diſoient, que dans l'eſpace d'onze-mille trois-cens ans, qui s'étoient écoulez depuis leur premier Roi, juſques au Prêtre *Vulcain*, le Soleil s'étoit levé deux fois dans l'Occident, & couché dans l'Orient; que ce prodige n'avoit pourtant apporté aucun changement en Egypte, ſoit à la terre pour la production de ſes fruits, ſoit au Nil pour le débordement

dement de ſes eaux; que les maladies n'avoient pas été plus fréquentes, ni la vie des hommes moins longue. Et l'autre aſſure que les Cieux avoient rougi, & que le Soleil avoit ſuſpendu ſon cours, à cauſe de l'horreur que leur cauſoit le crime d'*Atrée*, enſanglanté du meurtre des fils de *Thyeſte*, qu'il fit manger à ce malheureux Pere. Notre Critique remarque fort bien, que *Stace* ſe ſert d'une fiction Poëtique, pour exprimer l'horreur que doit cauſer une action ſi barbare; mais ſa réponſe au paſſage d'*Hérodote* ne nous paroît pas auſſi ſolide. Il dit, que ces deux Phénomenes, le lever du Soleil dans l'Occident, & le cours du Soleil arrêté, ſont fort différens, que l'un ſuppoſe le mouvement, & l'autre le repos; & que ſi cette Tradition des Egyptiens n'eſt pas une pure fable, elle ſe rapporte à la retrogradation du Soleil du tems d'*Ezéchias*, plutôt qu'à ce qui ſe paſſa du tems de Joſué. Si les Traditions des Payens, qui doivent leur origine aux faits rapportez dans l'Hiſtoire ſainte, les conſervoient toûjours ſans alteration, la remarque de notre Auteur paroîtroit bien fondée; mais on ſçait que le plus ſouvent elles les déguiſoient & les falſifioient: ainſi de ce que le récit d'Hérodote diffère de celui de Joſué, il ne s'enſuit pas qu'ils ne parlent pas d'un même évenement.

Le troiſième Argument de notre Auteur

eſt tiré des expreſſions même du Texte ſacré. Il remarque 1. Qu'il y a dans le Texte Hébreu: *Soleil, tai-toi; le Soleil ſe tut;* & non pas, Soleil, arrête-toi, &c. 2. Que l'Hiſtorien ſacré dit, *le Soleil ne ſe hâta point de ſe coucher environ un jour entier*, & non pas, le Soleil ne ſe coucha pas environ un jour entier. 3. Qu'il eſt dit que le Soleil & la Lune s'arrêterent, *juſqu'à ce que le peuple ſe fût vengé de ſes ennemis*, & non pas, afin que le peuple pût ſe venger de ſes ennemis. 4. Qu'il eſt rapporté que Joſué parla à l'Eternel, au jour auquel il avoit livré les Amorrhéens entre les mains des Enfans d'Iſraël; mais que ce qu'il dit à l'Eternel dans cette occaſion-là n'eſt pas marqué: d'où il conclut, que les Héros de l'Antiquité ayant accoûtumé, après avoir remporté quelque grande victoire, de célébrer l'Eternel à la tête de leurs armées par des Cantiques, comme il paroît par l'exemple de Moïſe & des Iſraëlites après la défaite de Pharaon & des Egyptiens, & par celui de Debora après la victoire remportée ſur Jabin Roi des Cananéens; Joſué de même, ayant défait les cinq Rois d'une manière ſi ſurprenante, chanta à l'Eternel un Cantique de louanges & d'actions de graces; que dans ce Cantique il parle par une figure hardie au Soleil & à la Lune, & les exhorte à s'arrêter, non pour lui donner le tems de ſe venger de ſes ennemis, car ils étoient déja défaits,

mais

mais pour être les spectateurs d'une si grande victoire, & pour admirer la bonté ineffable de Dieu envers son peuple: ce qui a été imité par David, quand il dit au Ps. CXLVII. *Louez le Seigneur, Soleil & Lune. Louez-le, toutes les Etoiles: Louez-le, Cieux des Cieux: Que toutes les Eaux qui sont au dessus des Cieux louent le Nom du Seigneur.* Que l'Historien sacré ajoute, que le Soleil & la Lune s'arrêterent, pour nous les représenter comme saisis d'admiration & d'étonnement: que cette expression est figurée & Poëtique, à-peu-près semblable à celle de Debora, qui dit: *On a combattu contre eux du haut du Ciel; les Etoiles ont combattu contre Sisera; ce qui*, de l'aveu des meilleurs Commentateurs, ne signifie autre chose, si non que la bataille qu'elle livra à Sisera dura jusques dans la nuit, & que la clarté des Etoiles favorisa sa victoire; ou à celle de Callimaque, qui représente le Soleil comme arrêtant son chariot, pour entendre la mélodie d'un chœur de Nymphes.

Θεὸς δέ ποτ' ἐκεῖνον
Ἦλθε παρ' Ἠελίοις καλὸν χορόν. ἀλλὰ θεῆται
Δίφρον ἐπισχόμενος τὰ δὲ φάεα μηκύνονται.

C'est-à-dire: Le Soleil ne voit jamais cette belle troupe sans arrêter son char, & les jours deviennent plus longs.

Pour confirmer ſon opinion, Notre Auteur remarque en quatrième lieu, que ces paroles, *Soleil arrête-toi à Gabaon, & toi, Lune, dans la vallée d'Ajalon*, ſont une citation du Livre de *Jaſchar*; ce qui veut dire le Livre du Juſte. Ce Livre contenoit un Recueil de Poëmes divins, compoſez, non par un ſeul, mais par pluſieurs Auteurs, en divers tems, & à différentes occaſions, pour célébrer la mémoire des merveilles que Dieu avoit faites en faveur de ſon peuple, & pour tranſmettre à la poſterité les noms de ces Héros qui avoient fait de grandes actions & rendu des ſervices ſignalez à leur Patrie. Le paſſage de Samuël l. 2. ch. I. où il eſt dit, que le Cantique funèbre, compoſé par David ſur la mort de Saül & ſur celle de Jonathan, étoit inſéré dans le Livre du Juſte, prouve cette opinion. Il eſt donc probable que le Cantique de Joſué de même ſe trouvoit au long dans le Livre du Juſte, & que l'Hiſtorien ſe contente d'en citer ces paroles: *Soleil, arrête-toi*, &c.

Notre Auteur paſſe à examiner les circonſtances de ce prétendu miracle. Il fait voir que ce ne fut pas avant la bataille, ou pendant que la victoire étoit incertaine, mais après que Joſué eût défait les ennemis, & que ſon armée les pourſuivoit dans leur fuite, que s'addreſſant au Soleil, il lui dit: *Arrête-toi*, &c. Dieu dit à Joſué, qui probablement l'avoit conſulté par l'Urim

&

& le Thummim, s'il iroit au ſecours des Gabaonites, ou non: *Ne les crain point, car je les ai livré entre tes mains, nul d'eux ne ſubſiſtera devant toi.* Joſué, confirmé par cette promeſſe, marcha toute la nuit, & étant arrivé à Gabaon avant le jour, il ſurprit les ennemis, les attaqua & les mit en déroute; ſon armée les pourſuivant par le chemin de Bethoron, en fit un grand carnage, & une grêle de pierres qui tomba en même tems, en tua plus que les Iſraëlites n'en avoient fait paſſer par le fil de l'épée. Joſué donc n'avoit plus beſoin que Dieu fît un miracle pour lui donner le tems de ſe venger de ſes ennemis & de les pourſuivre. Ils étoient déja défaits, & la bataille s'étant donnée à la pointe du jour, le tems de les pourſuivre ne pouvoit pas lui manquer. Cependant ce fut alors, après la deroute des ennemis, que Joſué dit, en la préſence de tout Iſraël, *Soleil, arrête-toi*, &c. Il faut donc néceſſairement que ces expreſſions ſoient Poëtiques, & qu'on les prenne dans un autre ſens que dans celui qu'on leur donne ordinairement.

Notre Auteur paſſe enſuite à répondre à quelques objections: la première eſt tirée de ce qu'il eſt dit, qu'*il n'y eut jamais auparavant un jour ſemblable à celui-là, & qu'il n'y en eut point après, l'Eternel exauçant la voix d'un homme.* Dieu, dit-on, n'avoit-il donc jamais auparavant exaucé la

voix d'un homme, ou donné la victoire à ſon peuple? Sans doute, dit notre Auteur; mais jamais d'une manière ſi viſible. Il promit à Joſué la victoire. Ce Général la remporta, & mit les Ennemis en déroute, mais comme pluſieurs ſe ſauvoient par la fuite, il demanda à Dieu de livrer les fuyards entre ſes mains, ſelon ſa promeſſe; Dieu exauça ſa voix, & fit tomber ſur eux une grêle de pierres, qui les empêcha de ſe ſauver, & en fit mourir un plus grand nombre que l'épée même des vainqueurs: ce qui a donné occaſion au Pſalmiſte de dire: *l'Eternel tonna aux Cieux, & le Souverain jetta ſa voix avec grêle & charbons de feu; il tira ſes fléches & les écarta, il lança des éclairs & les mit en déroute.* Pſ. XVIII. v. 14. 15.

La ſeconde objection eſt fondée ſur un paſſage de l'Eccléſiaſtique; le fils de Sirach, parlant de Joſué, dit: *N'a-t-il pas arrêté le Soleil dans le tranſport de ſa colere, lorſqu'un ſeul jour devint auſſi long que deux?* Eccl. XLVI. v. 5. Notre Auteur fait voir que le fils de Sirach ſe contredit lui-même, quand il aſſûre que le Soleil ἀνεκόδισε, retourna en arriere, & qu'un ſeul jour devint auſſi long que deux, quand Joſué dit: *Soleil, arrête-toi en Gabaon, & toi, Lune, dans la vallée d'Ajalon*, il étoit occupé à combattre les Amorrhéens dans la plaine de Gabaon, la Lune, qui probablement étoit dans ſon plein, étoit ſur le point de ſe coucher du

côté

côté d'Ajalon ; & on vit par le ſommet de la montagne de Gabaon, que le Soleil alloit ſe lever : ſi Joſué l'avoit fait retourner en arriere, il n'y auroit point eu de jour du tout, & il auroit fallu dire qu'une nuit fut auſſi longue que deux.

On allegue en troiſième lieu, la retrogradation du Soleil du tems d'Ezéchias ; & on dit que ce miracle étoit auſſi grand que celui du cours du Soleil ſuſpendu du tems de Joſué. Notre Auteur remarque, 1. Que ce ne fut pas le Soleil, mais ſeulement l'ombre du Cadran d'Achaz qui retrograda. 2. Qu'elle retrograda, non tout d'un coup, mais peu-à-peu. Eſaïe avoit donné le choix au Roi Ezéchias, de demander que l'ombre du Cadran d'Achaz avançât ou retrogradât de dix dégrez ; Ezéchias demanda qu'elle retrogradât, parce, dit-il, que *c'eſt peu de choſe que l'ombre s'avance de dix dégrez* ; ſi elle eût avancé de dix dégrez tout d'un coup, le miracle n'auroit pas été moindre que tout d'un coup elle eût retrogradé d'autant, mais en retrogradant peu-à-peu & par dégrez, le miracle étoit plus viſible & plus frappant que ſi elle avoit avancé peu-à-peu & par dégrez. 3. Que ce miracle ne fut vû que dans la Judée & à Jeruſalem, puiſque le bruit s'en étant répandu dans les païs voiſins, le Roi de Babylone envoya des Ambaſſadeurs à Ezéchias pour le féliciter de ſon rétabliſſement, & pour s'in-

for-

former du miracle qui étoit arrivé dans la Judée. Si le changement étoit arrivé au Soleil même, l'ombre de tous les Cadrans du monde auroit retrogradé, auſſi-bien que celle du Cadran d'Achaz, & il n'auroit pas été néceſſaire que le Roi de Babylone, pour contenter ſa curioſité & celle des Chaldéens, qui étoient alors les plus fameux Aſtronomes, envoyât dans la Judée s'informer d'un tel miracle.

ARTICLE II.

The Neceſſity of Revelation: Or an Enquiry into the Extent of human Powers with reſpect to matters of Religion, eſpecially thoſe two fundamental Articles, The Being of God, and the Immortality of the Soul. By ARCHIBALD CAMPBELL, D. D. Regius Profeſſor of Divinity and Eccleſiaſtical Hiſtory in the Univerſity of St. Andrews. C'eſt-à-dire: *La Néceſſité de la Revélation, ou Examen de l'étenduë des facultez de l'Homme par rapport aux matières de Religion, & particulierement par rapport à ces deux Articles fondamentaux, l'Exiſtence de Dieu, & l'Immortalité de l'Ame. Par Mr.* ARCHI-

CHIBALD CAMPBELL, *Docteur en Théologie, & Profeſſeur Royal de Théologie & d'Hiſtoire Eccléſiaſtique dans l'Univerſité de St. André.* A Londres 1739. aux dépens de la Societé pour l'encouragement des Lettres; & ſe vend chez Millar, Nourſe, & Gray, Libraires de la Societé: in 8. *pagg.* 417. Le prix eſt de quatre Chelins & demi en feuilles.

MR. Campbell commence ſon Ouvrage par une aſſez longue Préface, dans laquelle il expoſe ſon ſujet, & juſtifie la manière dont il l'a traité. Son deſſein n'eſt pas de prouver la vérité de la Revélation Chrétienne, mais ſeulement la *néceſſité* d'une Revélation en général. Il ſe borne à ces deux Articles, l'*Exiſtence & les Attributs de Dieu*, & l'*Immortalité de l'Ame*; parce que c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée toute la Religion. Ayant examiné avec ſoin quelle eſt l'étenduë des facultez de l'homme, par leſquelles il pourroit parvenir à la connoiſſance de ces deux Articles, il a conclu de cet Examen, que le genre humain n'eſt pas capable de les découvrir ſans une Inſtruction ſurnaturelle: de ſorte qu'il a falu une Revélation divine pour établir même la Religion Naturelle parmi les hommes. Et puiſ-

puiſque les deux Articles en queſtion ont été depuis long-tems connus dans le monde, c'eſt, ſuivant notre Auteur, une preuve évidente, en remontant de l'effet à la cauſe, que le genre humain a été réellement favoriſé d'une Revélation ſurnaturelle.

En parlant de la Néceſſité de cette Revélation, il la nomme quelquefois *abſoluë*. Il ne veut pourtant pas qu'on prenne ce terme à la rigueur. Il reconnoît que les Oeuvres de la Création fourniſſent des preuves démonſtratives de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu; mais il ſoutient, qu'il n'y aucune raiſon de penſer, que ſans une Revélation divine les hommes euſſent jamais connu la vraye Religion.

On croira peut-être ſur cet Expoſé, que Mr. Campbell nous donne ici un Traité ſur la foibleſſe de l'Eſprit humain, qu'il étale les difficultez de l'Examen, ou celles qui environnent tous les objets de nos Récherches. On ſe tromperoit: ce n'eſt point par des raiſonnemens ſpéculatifs & métaphyſiques qu'il établit ſa Thèſe. Il ſe borne uniquement à des Faits: il montre que les hommes n'ont eu que des idées fauſſes & abſurdes ſur la Nature de Dieu, & ſur celle de l'Ame, ou que s'ils en ont eu des idées plus juſtes, ils ne les ont point établies ſur des preuves ſolides & concluantes.

Notre Auteur ſe propoſe particuliérement

rement de renverſer le Syſtême que Mr. Tindal a tâché d'établir dans ſon fameux Livre, intitulé *le Chriſtianiſme auſſi ancien que le Monde*. Il en cite un long paſſage que nous traduirons ici, parce qu'il contient le précis du Syſtême des *Rationeux*, je veux dire de ceux qui ſoutiennent que *la Raiſon de l'homme ſuffit ſeule pour le conduire au Bonheur*. „ Si ce n'a jamais été l'intention de Dieu, dit Mr. Tindal, que „ le genre humain fût en aucun tems „ deſtitué de toute Religion, ou qu'il „ n'en admît que de fauſſes, & s'il n'y en „ a qu'une qui ſoit véritable, laquelle „ tous les hommes ayent été toûjours obligez de croire & de profeſſer, je ne „ vois pas qu'il y ait la moindre Hétero„ doxie à ſoutenir, que les moyens deſ„ tinez à remplir ce but de la Sageſſe in„ finie, doivent avoir été auſſi univerſels „ que ce but même; ou pour parler „ plus clairement, que tous les hommes, „ dans tous les tems, doivent avoir eu des „ moyens ſuffiſans, pour découvrir ce que „ Dieu vouloit qu'ils connûſſent & prati„ quaſſent. Je ne prétens pas ſoutenir „ par-là, qu'ils doivent avoir tous un „ égal dégré de lumieres & de connoiſ„ ſances; mais qu'ils doivent avoir tous „ des moyens ſuffiſans, eu égard aux cir„ conſtances particulieres où ils ſe trou„ vent . . . . Et comme je crois qu'il eſt „ de mon devoir de ne jamais diſſimuler

„ mes

„ mes ſentimens en matière de Religion,
„ je declare franchement, que l'*Uſage des*
„ *Facultez*, par leſquelles les hommes ſont
„ diſtinguez des Brutes, *eſt le ſeul moyen*
„ qu'ils ayent pour découvrir s'il y a un
„ Dieu, s'il ſe mêle des choſes de ce Mon-
„ de, s'il a donné des Loix aux hommes,
„ & quelles ſont ces Loix. Et puiſque
„ les hommes n'ont point d'autres facul-
„ tez pour juger, il ſuit de-là, que lorſ-
„ qu'ils s'en ſervent du mieux qu'ils peu-
„ vent, ils rempliſſent par cela même le
„ but pour lequel Dieu les leur a données,
„ & juſtifient pleinement leur conduite:
„ car ſi Dieu veut les juger comme des
„ Etres comptables de leurs actions, c'eſt-
„ à-dire comme des Etres raiſonnables,
„ il faut que la ſentence qu'il prononce
„ pour ou contre eux, ſoit exactement
„ conforme à l'uſage qu'ils font de leur
„ Raiſon. . . . . Et ſi le deſſein de Dieu
„ a été que tous les hommes connûſſent
„ ce qu'ils doivent croire, profeſſer &
„ pratiquer, & s'il ne leur a point donné
„ d'autres moyens pour parvenir à cette
„ connoiſſance, que l'uſage de la Raiſon,
„ il faut que la Raiſon, je dis la Raiſon
„ humaine, ſoit ce moyen. Car puiſque
„ Dieu nous a fait des Créatures raiſon-
„ nables, & puiſque la Raiſon nous ap-
„ prend qu'il veut que nous vivions con-
„ formément à la dignité de notre natu-
„ re, il faut auſſi que la Raiſon puiſſe
„ nous

„ nous faire connoître, ſi nous vivons
„ actuellement de cette manière, ou non.
„ Ce que Dieu veut que nous connoiſ-
„ ſions, croyions, profeſſions & prati-
„ quions, doit être par cela même un ſer-
„ vice raiſonnable; mais c'eſt à la Raiſon
„ à juger, ſi ce qu'on nous propoſe pour
„ tel, l'eſt effectivement. Comme l'œil
„ eſt le ſeul juge de ce qui eſt viſible, &
„ l'oreille de ce qui ſe peut ouïr, ainſi la
„ Raiſon l'eſt de ce qui eſt raiſonnable.
„ Si donc la Raiſon a été donnée à l'hom-
„ me pour lui faire connoître la Volonté
„ de Dieu, il faut qu'elle ſoit ſuffiſante
„ pour produire l'effet auquel elle eſt deſ-
„ tinée; & elle ne ſçauroit tromper les
„ hommes juſqu'à leur faire prendre pour
„ la volonté de Dieu, ce qu'il vouloit
„ qu'ils évitaſſent comme contraire à ſa
„ volonté.

„ S'il eſt donc abſurde de ſuppoſer, que
„ quand même les hommes vivroient de
„ la manière du monde la plus déreglée
„ & la plus impie, ils ne commettroient
„ pourtant rien que Dieu leur ait défen-
„ du, ou que, quand même ils vivroient
„ de la manière la plus vertueuſe & la
„ plus religieuſe, ils ne feroient pourtant
„ rien qu'il leur eût commandé; ne doit-
„ il pas y avoir eu toûjours une Loi
„ univerſelle, notifiée au Genre humain
„ d'une manière ſi claire, que perſonne

„ ne put prétexter ſon ignorance pour é-
„ viter d'être jugé par cette Loi? D'où il
„ ſuit, qu'il eſt impoſſible qu'elle ait été
„ notifiée d'une manière ſi univerſelle, à
„ moins qu'elle ne fût fondée ſur la na-
„ ture même des choſes, ſur le rapport
„ qu'il y a entre Dieu & les hommes, &
„ ſur les diverſes relations que les hom-
„ mes ont les uns avec les autres; rap-
„ port & relations qui ſont viſibles en
„ tout tems à tout le Genre humain. Mais,
„ pour éclaircir encore plus ce ſujet, peut-
„ on concevoir que Dieu, qui a témoigné
„ tant de bonté pour tous les animaux,
„ qu'il leur a fourni à tous, non ſeule-
„ ment dans un ſeul païs, mais par toute
„ la terre, les moyens néceſſaires pour
„ travailler à leur propre conſervation,
„ ait eu moins de bonté pour les ames de
„ ceux qu'il a formez à ſon image; qu'il
„ ne leur ait pas donné à tous, en tous
„ tems & en tous lieux, les moyens néceſ-
„ ſaires pour ſe procurer le bonheur éter-
„ nel? Ou peut-on ſuppoſer, qu'un Etre
„ infiniment bon, qui a donné aux hom-
„ mes des ſens qui les avertiſſent de ce
„ qui eſt utile ou nuiſible au corps, ait
„ eu moins d'égard pour cette partie de
„ l'homme qui eſt immortelle, & ne lui
„ ait pas donné, par la lumiere de l'en-
„ tendement, des moyens ſuffiſans pour
„ connoître ce qui contribue au bien de
„ l'ame?

„ l'ame? Peut-on ſuppoſer qu'il ait mis
„ tous les hommes, ou ſeulement quel-
„ ques-uns d'entre eux, dans la néceſſité
„ de demeurer d'âge en âge dans une igno-
„ rance ou dans une erreur qui leur fût
„ pernicieuſe?

„ Voilà, dit là-deſſus Mr. Campbell,
„ des ſpeculations qui ont quelque choſe
„ d'éblouïſſant. Et lorſqu'un homme d'eſ-
„ prit qui les propoſe, décrit en même
„ tems la bigotterie & la ſuperſtition,
„ qui, dans tous les ſiécles, n'ont que trop
„ regné parmi les Chrétiens; lorſqu'il re-
„ préſente les controverſes qui ont trou-
„ blé l'Egliſe, tantôt au ſujet des Myſtè-
„ res, tantôt ſur de ſimples minuties; lorſ-
„ qu'il dépeint la violence & l'aigreur a-
„ vec leſquelles on a traité ces controver-
„ ſes; lorſqu'il marque les funeſtes effets
„ de l'eſprit de perſecution, qui a plon-
„ gé le Genre humain dans le trouble, dans
„ la miſere, & preſque dans une deſtruc-
„ tion totale, contre toutes les Loix de
„ la Juſtice, & de cette *Charité* univerſel-
„ le, qui ſont infiniment plus utiles au
„ Genre humain que tous les *Myſtères* *,
„ quels qu'ils ſoient; on ne doit pas s'é-
„ tonner, que des gens qui ſe laiſſent
„ aiſément entraîner par de belles appa-
„ rences, conçoivent un préjugé contre la
„ Religion Chrétienne, & ſe declarent en
„ faveur

* 1 Cor. XIII. 2.

„ faveur des Lumieres naturelles; ſou-
„ tenant que le Monde n'a pas beſoin de
„ Revélation.

Mr. Campbell exhorte ici ſes Lecteurs à rénoncer à tout préjugé, à n'avoir aucun égard pour l'autorité de qui que ce ſoit; mais de le ſuivre ſans partialité dans l'examen de ce ſujet. Il remarque, qu'il eſt impoſſible que l'Auteur qu'il a cité ait prétendu qu'on ſe rangeât aveuglement à ſon opinion: on avoue, que c'eſt une belle ſpéculation; c'eſt une hypothèſe capable de flatter la vanité de l'Homme: mais eſt-elle conforme à l'expérience? Voit-on qu'en effet la Raiſon ſeule aye conduit les hommes à la connoiſſance du vrai Dieu, de ſes Perfections, & de la véritable Religion? C'eſt ce que Mr. Campbell ſe propoſe d'examiner; ou plutôt il veut faire voir, que les hommes n'ont point connu Dieu par la Raiſon; d'où il eſt aiſé de conclure, que la Raiſon ſeule n'eſt pas ſuffiſante, & qu'il faut par conſequent une Revélation.

L'Ouvrage de notre Auteur eſt diviſé en huit Sections. Dans la première il examine en quoi conſiſte la *Religion Naturelle*. „ C'eſt, ſelon lui, un ſyſtême, ou un
„ Corps de Devoirs qui naiſſent de la na-
„ ture même des choſes, que nous de-
„ vons rendre à Dieu, & que nous ſom-
„ mes obligez de pratiquer envers nos
„ ſemblables, à cauſe de Dieu, & dans le
„ deſ-

„ deſſein de nous procurer ſa bienveillan-
„ ce. Il eſt clair que nous ne ſçaurions
„ jamais parvenir à la connoiſſance des
„ devoirs particuliers, que la nature des
„ choſes, & le rapport qu'elles ont entre
„ elles, nous préſcrivent, à moins que nous
„ ne connoiſſions ſuffiſamment les diffé-
„ rentes proprietez & les perfections de
„ ces choſes, l'influence qu'elles ont réel-
„ lement les unes ſur les autres, & les
„ effets qu'elles produiront certainement,
„ lorſqu'elles ſeront, pour ainſi dire, ap-
„ pliquées les unes aux autres. Puis donc
„ que Dieu & l'Homme ſont deux Etres,
„ dont les différentes natures, proprie-
„ tez & perfections, comparées les unes
„ aux autres, ſervent de fondement aux
„ devoirs de la Religion Naturelle; avant
„ qu'on puiſſe connoître ces Devoirs, il
„ faut néceſſairement que l'on connoiſſe
„ la nature de Dieu & celle de l'Homme,
„ & les relations morales qui reſultent
„ du rapport naturel qu'elles ont entre
„ elles.

De ſçavoir ſi l'Homme eſt de lui-même en état d'acquerir cette connoiſſance, c'eſt ce qu'on examinera dans la ſuite: mais il eſt certain qu'il connoît à préſent la nature de Dieu, & la ſienne propre, ſuffiſamment pour comprendre tous les points de la Religion Naturelle. Notre Auteur parcourt ici les principaux Articles de cette Religion; & en conclut, que ſi un Ange du

Ciel vouloit nous proposer une Doctrine qui dérogeât le moins du monde à la Religion Naturelle, il ne faudroit point l'écouter ; il faudroit même le regarder comme un Ennemi qui viendroit nous ravir notre bien, le seul moyen que nous ayons de nous procurer un bonheur durable. Sur quoi Mr. Campbell fait cette refléxion : „ Ceci ne prouve-t-il pas bien „ clairement la vanité de toutes les Doc„ trines *mystérieuses*, & de toutes les In„ stitutions *positives*, qui dépendent de „ l'Autorité humaine, & qui, à la vérité, „ ne ruïnent peut-être pas toûjours l'ef„ fet de la Religion Naturelle, mais qui „ ne tendent point à en faire observer „ les Loix sacrées. On ne doit se faire au„ cun scrupule de soutenir, que ceux qui, „ pour de pareils Mystères, & pour de „ semblables Institutions, ou seulement „ à l'occasion de quelque point que ce „ soit d'une Revélation surnaturelle, vio„ lent les Devoirs de la Religion Naturel„ le, calomnient, oppriment & persé„ cutent les autres, & rendent par-tout „ les Hommes malheureux : on ne doit, „ dis-je, se faire aucun scrupule de sou„ tenir, que ces gens-là, malgré toutes „ les apparences de pieté & de bonté sous „ lesquelles ils se cachent, sont impies „ envers Dieu, traîtres envers eux-mê„ mes, & ennemis du Genre humain. En „ un mot, il est impossible qu'une Institu-

„ tion

„ tion religieuſe, quoique propoſée de
„ la manière du monde la plus plauſible,
„ mérite la moindre attention, ſi elle ne
„ nous enſeigne pas avant toute choſe,
„ *de rénoncer à l'Impieté & aux Convoitiſes*
„ *mondaines, & de vivre ſobrement, juſte-*
„ *ment & religieuſement.*

Voilà juſqu'où notre Auteur croit pouvoir ſuivre tous les Déiſtes qui ont du bon-ſens & du ſçavoir. Mais il les abandonnera bientôt, comme on le verra tout à l'heure.

Il examine dans la ſeconde Section, ce qu'il faut entendre par la Raiſon, ou les Lumieres naturelles. Il remarque d'abord, que comme nous avons la faculté de recevoir des idées des choſes qui ſont hors de nous, de les comparer entre elles, & d'en appercevoir l'ordre, les rapports, ou les diſconvenances, on donne ſouvent le nom de *Raiſon*, ou de *Lumiere naturelle* à cet *Ordre*, à ces *Rapports*, ou à ces *Proportions des choſes*; lequel *Ordre* ou leſquels *rapports* ſont fixes & permanens, entierement indépendans de nos idées & de nos perceptions, & toûjours les mêmes, ſoit que nous y faſſions attention ou non. De ſorte que lorſqu'on dit, que la Raiſon ou la Lumiere naturelle nous enſeigne quelque point de Doctrine, le ſens eſt, que l'ordre naturel & la Conſtitution des choſes, leurs rapports & leurs proportions,

nous inſtruiſent de cette Doctrine. Ce Paſſage du Pſeaume XIX. par exemple : *Les Cieux racontent la Gloire du Dieu Fort, & l'Etendue donne à connoître l'ouvrage de ſes mains. Un jour dégorge propos à l'autre jour, & une nuit montre ſcience à l'autre nuit; il n'y a point en eux de langage, il n'y a point de paroles; toutefois leur voix eſt ouïe.* „ Ce paſſage, dis-je, ſignifie, que „ l'ordre & la conſtitution des Corps cé„ leſtes, les rapports & les proportions „ qu'il y a entre eux, & qu'ils ont avec „ la Terre, enſeignent & publient par „ eux-mêmes l'Exiſtence & les Perfections „ de Dieu, indépendemment de nos pen„ ſées & de l'attention que nous y fai„ ſons. " Surquoi notre Auteur fait cette Remarque: „ On ne ſçauroit penſer rai„ ſonnablement, que ces expreſſions mé„ taphoriques du Pſalmiſte ſignifient, que „ *dans tous les ſiécles, & par toute la Ter„ re, toutes les Nations, & chaque individu „ du Genre humain, ayent connu, ou connoi„ tront dans la ſuite, l'Exiſtence & les Per„ fections d'un Entendement infini, par la „ ſimple conſideration des Cieux.* Ceci eſt é„ videmment contraire à l'expérience, qui, „ comme Mr. Campbell le montre dans „ la ſuite, prouve inconteſtablement, que „ les Hommes ne ſont point parvenus à „ la connoiſſance du Créateur par la „ conſideration de ſes Ouvrages. De ſor-

„ te

„ te que le paſſage en queſtion ne ſçau-
„ roit avoir d'autre ſens que celui qu'on
„ lui a donné.

Quelque inſtruction que la nature des choſes & les rapports qu'elles ont entre elles puiſſent nous donner par elles-mêmes ; cependant nous ne ſçaurions recevoir cette inſtruction, que lorſque nous comprenons la nature de ces choſes, que nous les avons comparées enſemble, & que nous en appercevons les rapports. Un Livre contient d'excellentes Leçons, il enſeigne les véritez les plus importantes ; mais il m'eſt inutile, ſi je ne ſçais pas lire, ou ſi je n'entens pas la langue dans laquelle il eſt écrit.

La Raiſon ou la Lumiere naturelle ſignifie auſſi quelquefois *la perception de l'ordre, des rapports & des proportions des choſes*. En ce ſens on peut très-bien dire que *la Raiſon nous inſtruit*. C'eſt ainſi qu'elle nous *apprend* que les trois Angles d'un Triangle ſont égaux à deux droits ; c'eſt-à-dire qu'une ſuite de perceptions dans laquelle nous appercevons les rapports & la connexion qu'il y a entre diverſes choſes, nous montre évidemment que *les trois Angles*, &c. On peut ſoutenir de même, que la Raiſon nous enſeigne qu'*il y a un Dieu* : c'eſt-à-dire qu'une ſuite de perceptions, dans laquelle nous appercevons l'ordre, les rapports, les convenances des choſes, nous fait voir clairement l'Exiſ-

tence & les Perfections d'un Entendement infini.

Mais il faut bien remarquer qu'on n'arrivera jamais à cette concluſion, à moins qu'on n'ait actuellement dans l'eſprit cette ſuite de perceptions.

En troiſième lieu, la Raiſon ſignifie ſouvent ce pouvoir ou cette faculté de l'entendement, par laquelle nous ſommes capables de conſiderer diverſes choſes, de les comparer entre elles, d'en appercevoir l'ordre, les rapports, les proportions, &c.

Il eſt clair que ce pouvoir doit être plus ou moins étendu, à proportion du nombre d'idées dont l'entendement eſt fourni. Un homme qui n'a aucune idée de ce qu'on appelle Angle, Angle droit, aigu, ou obtus, ne ſçauroit comparer ces idées entre elles, ni par conſequent parvenir à cette concluſion. *Les trois Angles d'un Triangle ſont égaux à deux droits.* De même un homme qui n'a point d'idées de la nature & des proprietez du Soleil, ni des autres Corps céleſtes, ni de ceux qui ſont ſur la terre, animez ou inanimez, ne ſçauroit jamais comparer ces idées, ni par conſequent en conclure l'exiſtence d'un Entendement infini, qui ſoit le Créateur & le premier Moteur de toutes choſes.

La Queſtion eſt donc, non de ſçavoir ſi la Raiſon, priſe au premier ſens que nous

nous avons marqué, c'eſt-à-dire la nature, l'ordre, les rapports des choſes qu'on n'apperçoit point; ou la Raiſon priſe au ſecond ſens, c'eſt-à-dire la perception de cet ordre & de ces rapports, telle que les Hommes l'ont à préſent, découvre & enſeigne l'Exiſtence de Dieu, & les autres points fondamentaux de la Religion Naturelle; la choſe eſt inconteſtable: mais la queſtion eſt de ſçavoir,,,ſi le Genre humain, abandonné à lui-même, & ſans aucune inſtruction étrangere, eſt capable, par le ſeul exercice de ſa raiſon, c'eſt-à-dire du pouvoir ou de la faculté qu'il a de comparer enſemble diverſes choſes, & d'en appercevoir les rapports, (pouvoir qui ne s'étend pas plus loin que nos idées;) s'il eſt capable, dis-je, de découvrir par le ſeul exercice de ce pouvoir, l'Exiſtence & les Perfections de Dieu, l'Immortalité de l'Ame, & les autres articles de la Religion Naturelle?

Voilà l'état de la queſtion poſé bien nettement. Mr. Campbell ſoutient, que pour la décider, il faut conſiderer de quoi eſt capable le gros du Genre humain, & non pas ce que peuvent avoir penſé quelques particuliers. De ſorte que, quand il ſeroit vrai qu'un petit nombre de perſonnes, en faiſant uſage de leurs facultez, ont ſçû découvrir par dégrez l'Exiſtence de Dieu, l'Immortalité de l'Ame; il ne ſuit pas

pas de-là, que tous les individus du Genre humain, tel qu'il eſt, ſoient capables de parvenir par eux-mêmes à cette connoiſſance.

„ Si donc il paroît par pluſieurs conjectures très-plauſibles touchant la nature „ humaine, conjectures qui ſont fondées „ ſur la conſtitution préſente des choſes, „ & confirmées par l'expérience; s'il paroît, dis-je, par-là, que les Hommes „ deſtituez de Revélation, ſont naturellement bien éloignez de pouvoir découvrir par eux-mêmes l'Exiſtence & „ les Perfections de Dieu, & les autres „ articles importans de la Religion Naturelle: s'il paroît de plus, par des faits „ inconteſtables, que le Genre humain, abandonné à lui-même, n'a jamais eu la „ connoiſſance de Dieu; que tous les „ Philoſophes qui ſe ſont attachez particulierement à chercher la Cauſe première, l'Auteur de l'Univers, & qui ont „ étudié la Nature, n'ont jamais fait cette découverte; & que le petit nombre „ d'anciens Philoſophes, qui par leurs „ récherches ont été conduits à admettre „ l'Exiſtence d'un Entendement infini, „ n'ont jamais été capables de donner aucune preuve raiſonnable de leur croyance à cet égard; s'il paroît, dis-je, par „ des faits, que tous ces différens articles ſont vrais à la lettre, je demande: „ *Ne peut-on pas conclure de-là, qu'il eſt*

„ *im-*

„ *impoſſible que le Genre-humain, abandonné à*
„ *lui-même & deſtitué de Revélation, par-*
„ *vienne à connoître l'Exiſtence & les Perfec-*
„ *tions d'un Entendement infini ?*

On voit dans ce paſſage tout ce que Mr. Campbell entreprend de prouver; le reſte de ſon Ouvrage contient les preuves de fait par leſquelles il établit ſa Thèſe. Il étale ici beaucoup de ſçavoir & de lecture. Les Anciens & les Modernes, les Philoſophes & les Poëtes, les Auteurs Anglois & les Etrangers, ſont citez à chaque page, mais citez à propos & avec choix. Et il faut avouer que la plupart de ces citations, principalement celles qui concernent les ſentimens des anciens Philoſophes, ſont bien capables d'humilier la Raiſon, lorſqu'on voit que ces Sages ſi vantez ont eu les idées les plus fauſſes & les plus abſurdes ſur les Articles les plus importans de la Religion.

Juſques ici notre Auteur n'a fait qu'expoſer ſon ſujet, & expliquer le véritable état de la queſtion. Il commence à entrer en matière dans la troiſième Section. On convient, dit-il, que le Genre humain a eu un commencement; & ſoit qu'on ſuppoſe que Dieu ne créa d'abord qu'un Homme & une Femme, ſuivant le récit de Moïſe, ou qu'il en créa pluſieurs, on ne ſçauroit s'imaginer qu'il les ait créez dans l'état de l'enfance, & qu'il les ait laiſſez ſans ſecours. Il faut néceſſairement ſuppoſer

poſer que les premiers Hommes, dès le premier moment de leur exiſtence, furent en état de pourvoir eux-mêmes à tous leurs beſoins.

Conſiderons-les deſtituez de toute Revélation. Leur entendement vuide d'idées * avoit ſeulement la faculté d'en recevoir par l'impreſſion des objets extérieurs, de les comparer enſemble, & d'en appercevoir les rapports. Ces premières idées ne pouvoient être reçues que par les ſens.

Les Hommes ont dû ſans doute en recevoir un grand nombre par l'ouïe, l'attouchement, l'odorat & la vûë. Mais les idées qu'ils reçoivent par ces ſens, ſeront-elles capables de leur faire concevoir qu'il y a quelque autre Etre dans l'Univers, ou qu'il y exiſte des choſes d'une autre eſpece que celles qu'ils apperçoivent par les ſens? Pour nous, qui avons été inſtruits avec ſoin, nous pouvons être aſſûrez qu'il y a des Eſprits, ou des Etres qui ne tombent point ſous les ſens. Mais je ne conçois pas comment les hommes, abandonnez à eux-mêmes, & ſans aucune inſtruction, auroient pû ſe perſuader qu'il y a dans le monde des Etres imma-

* Notre Auteur declare dans une Note marginale, qu'il ne ſçauroit admettre le Syſtême des *Idées innées*.

immatériels, qui de leur nature ſont différens de tout ce qui frappe les ſens, & que les corps humains ne ſont que de ſimples machines, animées par de pareils Etres, qui ne ſont point ſujets à la mort, mais qui ſurvivent à la diſſolution du Corps, & continuent d'exiſter éternellement dans un état de ſéparation. Un Philoſophe qui détourne ſon attention de toute idée ſenſible, pour ne conſiderer que les operations intérieures de ſon ame, qui par ſes récherches ſur la Nature du Corps ou de la Matière a compris, que la penſée & le ſentiment de ſa propre exiſtence ne ſçauroit naître de la matière, peut parvenir à conclure de-là, qu'il y a des Etres ſpirituels, qui n'étant point compoſez de parties diviſibles, doivent par conſequent exiſter éternellement.

Mais peut-on concevoir que le gros du Genre humain arrive à cette connoiſſance par la même manière de raiſonner? Le commun des hommes ſçait-il détourner entierement ſon attention de tout objet ſenſible, pour la fixer toute entiere ſur les opérations de l'entendement. L'expérience fait voir au contraire, que la plupart des hommes ſont ſi remplis des idées ſenſibles, qu'ils ne ſçauroient en détourner leur eſprit pour conſiderer des idées abſtraites & métaphyſiques: d'autant plus que, comme ils ſont obligez de ſonger journelle-

nellement à pourvoir à leurs beſoins, ils n'ont ni le loiſir ni l'inclination de penſer à d'autres choſes. D'où il faut conclure, que *des hommes abandonnez à eux-mêmes, & ſans aucun ſecours extérieur, ignorent parfaitement l'exiſtence, la nature & l'immortalité des Eſprits ſeparez de la matière.*

On dira peut-être, que le Dogme de l'Immortalité de l'Ame, & d'une Vie à venir, a été univerſellement reçû dans tous les ſiécles: mais comment cette opinion s'eſt-elle établie dans le monde? Elle n'a pas pû naître du témoignage des ſens: elle ne doit pas ſon origine à l'expérience; elle n'eſt pas gravée immédiatement dans l'entendement de l'homme par le doigt de Dieu, puiſque la doctrine des *Idées innées* n'a aucun fondement dans la nature, dit Mr. Campbell. Pour moi, ajoute-t-il, je crois qu'elle vient d'une Revélation ſurnaturelle. Mais puiſque les Déiſtes ne veulent pas reconnoître qu'il y ait jamais eu une pareille Revélation, il faut que les récherches & les raiſonnemens des hommes les ayent conduits à conclure, que l'*Ame eſt immortelle.*

S'il eſt ainſi, il ſemble que les moyens, par leſquels le Genre humain eſt arrivé à cette concluſion dans les ſiécles paſſez, devroient être encore aujourd'hui à la portée de tout homme qui ſçait penſer, &

le

le conduire à la même conſequence. De quel côté nous tournerons-nous pour connoître ces moyens par leſquels le Genre humain eſt parvenu à connoître que l'Ame eſt immortelle? Si nous examinons les hommes de notre ſiécle, nous trouverons qu'à la vérité ils font profeſſion de croire ce Dogme: mais ſi nous eſpérons qu'ils nous faſſent connoître par quelle enchaînure de raiſonnemens ils ſont parvenus à l'admettre, nous ſerons bien trompez dans notre attente. Il y a même des Philoſophes modernes, qui bien qu'ils ſoient aſſûrez de l'Immortalité de l'Ame, ne ſe fondent que ſur une Revélation ſurnaturelle, & ſoutiennent qu'on ne ſçauroit la prouver par la Raiſon. Les plus anciens Philoſophes ſont certainement ceux de qui on devroit attendre quelques lumieres ſur ce ſujet: mais, ſi nous nous en rapportons à Ciceron, *on ne ſçauroit dire que ces Sages, qui ont fait profeſſion de croire l'Immortalité de l'Ame, ayent allegué aucune preuve en faveur de leur opinion.* *

Ceci conduit notre Auteur à examiner comment Platon, ou Socrate, a établi le Dogme en queſtion. Le Raiſonnement de Platon dans ſon *Phédre* † revient à ceci. Ce qui ſe meut par ſoi-même doit toû-

* Cic. Tuſcul. *Lib.* I. *Cap.* XVII.
† *Pag.* 245. Vs. 3.

toûjours continuer à se mouvoir, & est en effet la Cause première, ou le ressort qui met en mouvement toutes les autres choses qui se meuvent. Or la première Cause ne sçauroit avoir de commencement, ni par consequent de fin. D'où il suit que ce qui se meut par soi-même est immortel. Et puisqu'il n'y a absolument que l'Ame qui se meuve par elle-même, il faut nécessairement qu'elle n'ait ni commencement, ni fin.

Mr. Campbell remarque là-dessus, que ce raisonnement de Platon *prouve, non l'Immortalité de l'Ame, mais l'Existence nécessaire & éternelle de cet Etre que nous appellons Dieu.* Aussi Platon employe-t-il ailleurs * le même argument, pour prouver l'Existence du Pere, ou de la première Cause de l'Univers.

Il se sert d'un autre Argument dans ses Livres de la République † pour établir l'Immortalité de l'Ame. Selon lui, rien ne sçauroit périr que par une maladie intérieure & inhérente: or la seule maladie à laquelle l'Ame puisse être sujette c'est le Vice. Mais on ne sçauroit concevoir qu'une maladie de cette espece soit capable de détruire l'Ame; & puisqu'elle n'est sujette à aucun mal extérieur, il faut néces-

* *In* Timæo, *p.* 27. D. *Vol.* III.
† *Lib.* X. *p.* 608. D. *Vol.* II.

reflairement qu'elle existe toujours, & par conséquent qu'elle soit immortelle.

Notre Auteur a trop bonne opinion de ses Lecteurs, pour croire qu'il soit nécessaire de montrer que cet Argument ne prouve rien. Il se contente donc de nous faire remarquer que, suivant la manière dont Platon fait raisonner Socrate, cet ancien Sage doit avoir cru, que toutes les Ames sont des Etres existans par eux-mêmes & indépendans, dont le nombre ne sçauroit être ni augmenté, ni diminué *.

Les autres preuves de Platon ne sont pas plus concluantes: celle qui auroit été la plus forte, si elle eût été bien poussée, est tirée de ce que l'Ame n'est point composée de parties; d'où il suit qu'elle ne sçauroit périr, comme le corps, par la dissolution. Mais suit-il de-là qu'il est impossible qu'elle périsse de quelque autre manière? Et d'ailleurs, comment Platon prouve-t-il que l'Ame n'est point composée de parties? C'est, dit-il, qu'elle est invisible: Argument que Lucrece a très-bien tourné en ridicule †. Il paroît par tout cela, dit Mr. Campbell, que si Socrate ou Platon ont véritablement cru l'Immortalité de l'Ame, ils n'y ont point été conduits par une suite de raisonnemens

* *Ibid.* p. 611. A.

† *Lib.* 1. *Vers.* 268.

mens fondez ſur la nature des choſes: & de plus, l'opinion de la Métempſycoſe, ou Tranſmigration des Ames, que Platon avoit empruntée de Pythagore, étoit incompatible avec le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir, proprement ainſi nommées. On peut voir ce que nous avons remarqué là-deſſus après Mr. Warburton, dans le dernier Extrait que nous avons donné de ſon Ouvrage *.

Dans la quatrième Section on fait voir que les opinions des anciens Philoſophes, qui, avant & après Socrate, ont ſoutenu l'Immortalité de l'Ame, ſont telles, qu'il eſt impoſſible qu'ils ſoient parvenus d'eux-mêmes à la connoiſſance de cet Article fondamental de la Religion Naturelle; & qu'à plus forte raiſon le gros du Genre humain eſt incapable de découvrir par lui-même cette Vérité.

Il y a des gens qui ſoutiennent que Thalès a cru l'Immortalité de l'Ame. Mais, ſuivant notre Auteur, il y a beaucoup plus d'apparence que ni lui, ni aucun de ceux à qui on a donné le titre de *Sages*, n'ont eu la moindre idée de ce Dogme. On ne ſçauroit marquer préciſement ce que Thalès penſoit de la nature de l'Ame; mais il ſemble qu'il ne l'ait regardée que comme

* *Voyez le Tom.* XII. *de cette* Biblioth. Britann. Seconde *Part. p.* 220-227.

me une qualité inhérente dans la matière, ou dans tout corps capable d'agir ou de ſe mouvoir. Car, ſuivant Ariſtote *, Thalès donnoit une Ame à l'Aimant, parce qu'il attire le fer: auſſi ſoutenoit-il poſitivement, que *tout eſt plein de Dieux, ou d'Ames* †. Varron a cru de même, que l'*Æther*, l'Air, l'Eau & la Terre, ſont remplis d'Ames, & que ſi celles qui ſont dans les Régions ſupérieures ſont immortelles, celles qui réſident ici bas ſont ſujettes à la mort.

Pherecydès le Syrien, contemporain de Thalès, eſt le premier qui ait ſoutenu l'Immortalité de l'Ame. On ne ſçait pas bien quelle idée il avoit de l'Ame, ni par quelle ſuite de raiſonnemens il étoit parvenu à la croire immortelle. Mais ſi l'on peut conjecturer ce qu'il penſoit ſur ce ſujet, par le ſyſtême de Pythagore ſon diſciple; il faut avouer que ſon opinion étoit bien fauſſe & bien abſurde. Car Pythagore a cru que l'Ame de l'Homme eſt un compoſé d'*Æther* froid & d'*Æther* chaud, c'eſt-à-dire, ſelon qu'il l'explique lui-même, d'Air & d'Eau; en quoi elle diffère de l'Ame des Plantes & des Bru-

* Ariſt. de Anima. *Lib. I. Cap. II. p.* 620. *D. Vol. I.* Diog. Laër. *in* Thale, *pag.* 6. *C.*

† Ariſt. *ibid. Cap.* VIII. *p.* 628. Diog. Laërt. *ibid.*

Brutes *, qui n'étant formée que d'*Æther* chaud, eſt par cela même mortelle; au lieu que l'Ame humaine, compoſée en partie d'*Æther*, froid participe, à cauſe de cela, à l'Immortalité naturelle de cet *Æther*. Pythagore ſoutenoit outre cela, que cet *Æther* froid eſt animé par une particule de cette Lumiere, qui, ſelon lui, pénètre toutes choſes, & leur donne la vie.

A l'égard de la Métempſycoſe que Pythagore a enſeignée, notre Auteur remarque très-bien, qu'elle eſt incompatible avec le Dogme des Peines & des Recompenſes à venir, proprement ainſi nommées †.

Que l'on juge donc, ſi c'eſt la conſidération de la nature des choſes, & une ſuite de raiſonnemens bien liez, qui ont conduit ce Chef de la Secte *Italique* au Dogme de l'Immortalité de l'Ame, en-tant que ce

* Il eſt étrange, dit là-deſſus notre Auteur dans une Note marginale, que Pythagore ait donné une Ame mortelle aux Plantes & aux Animaux, lui qui ſoutenoit que l'Ame de l'Homme paſſe dans le corps des Animaux & des Plantes; Mais, ajoute Mr. Campbell, Pythagore a cru peut-être qu'il y a des Ames propres aux Plantes & aux Animaux, leſquelles ne ſçauroient animer le corps de l'Homme, quoique l'Ame de l'Homme puiſſe très-bien animer le corps des Plantes ou des Animaux.

† V. Biblioth. Britan. *Tom.* XII. 2. *Part.* p. 220.

ce Dogme eſt un Article fondamental de la Religion Naturelle.

On a vû que Thalès n'a point cru l'Ame immatérielle. Anaximandre & Anaximénes, ſes ſucceſſeurs, n'ont pas été plus raiſonnables ſur ce ſujet. Il ſemble qu'on devroit attendre quelque choſe de mieux fondé d'Anaxagore, le premier Philoſophe qui ait ſoutenu l'Exiſtence d'un *Entendement infini.* Cependant il a cru que l'Ame eſt un corps d'une eſpece aërienne, & il ne paroît pas qu'il l'ait cru immortelle; car il ſoutenoit qu'elle n'eſt pas plus ancienne que le Corps: au lieu que tous les Anciens qui ont enſeigné l'Immortalité de l'Ame, ont auſſi prétendu qu'elle exiſte avant le Corps qu'elle anime.

Archelaüs, diſciple & ſucceſſeur d'Anaxagore, a réjetté l'opinion de ſon maître ſur l'Exiſtence d'un Entendement infini; de ſorte qu'il n'y a pas la moindre apparence qu'il ait cru l'Ame immortelle.

Voilà donc tous les Philoſophes antérieurs à Socrate * qui ont eu de très-fauſſes idées ſur la nature & l'Immortalité de l'Ame: & Socrate lui-même & ſes Diſciples, qui ont cru l'Ame immortelle, ne ſont point parvenus à la connoiſſance de ce

* Il fut le Diſciple d'Archelaüs.

ce Dogme, par une ſuite de raiſonnemens fondez ſur la nature des choſes.

De quel côté nous tournerons-nous donc pour trouver des Philoſophes, qui faiſant uſage de leur raiſon, ayent établi le Dogme de l'Immortalité de l'Ame ſur des preuves ſolides? Notre Auteur avoue qu'il n'en connoît aucun. Ciceron, qui avoit une profonde connoiſſance des ſyſtêmes de tous les anciens Philoſophes, & qui étoit bien aiſe de pouvoir croire que l'Ame eſt immortelle, ne paroît pas avoir eu la moindre idée de ce que nous appellons l'Immatérialité ou la Spiritualité de l'Ame. C'eſt ce que Mr. Lock a fait voir dans ſes Lettres à l'Evêque de Worceſter. Mr. Campbell en rapporte un long paſſage, par lequel il paroît que Ciceron a cru l'Ame matérielle, mais d'une ſubſtance extrêmement déliée & ſubtile.

Puis donc que les plus grands Philoſophes n'ont point été capables de découvrir ce Dogme par les lumieres de la Raiſon, ni de l'établir ſur des preuves ſolides, peut-on s'imaginer que le gros du Genre humain, ſans étude & preſque ſans éducation, puiſſe arriver à la connoiſſance d'une vérité qui a échapé à tous les anciens Sages? Ce n'eſt qu'à la Revélation ſeule que nous ſommes redevables de ce Dogme, dit notre Auteur, & il confirme ſon ſentiment à cet égard par l'autori-

torité de Mr. Lock *, & par celle du célèbre Mr. d'Ablancourt †.

Si les Hommes n'ont pas pu connoître le Dogme d'une Vie à venir par leurs réflexions sur la nature de l'Ame, peut-être seront-ils parvenus à cette connoissance en considerant les Perfections morales de la Divinité, & en refléchissant sur sa Providence. Il faut donc qu'ils ayent sçû qu'il y a un Dieu, qu'ils ayent eu de justes idées de ses Attributs, & qu'ils ayent été persuadez qu'il s'intéresse aux choses de ce monde. Mais les Hommes ont-ils eu réellement ces connoissances? C'est-ce qu'il faut examiner.

Notre Auteur fait donc voir dans la cinquième Section, que les Hommes ont été si peu capables de découvrir par eux-mêmes l'Existence & les Perfections de Dieu, que les idées qu'ils avoient des choses de cet Univers, les conduisoient naturellement à prendre les Corps Célestes pour autant de Divinitez, & à les regarder comme des objets dignes d'un Culte religieux. Ce qu'il confirme par les Systêmes de tous les anciens Philosophes *Théistes*, à l'exception d'Anaxagore.

Un

* Essai sur l'Entend. humain. *Liv.* IV. *Chap.* III.

† V. Le Dictionaire *de Mr.* Bayle. *Art.* PERROTE (Nicolas) *Rem.* (L).

Un Paſſage de Mr. Bayle, que Mr. Campbell cite ici, expoſe très-bien l'état de la Queſtion. „ Il n'y a rien de plus facile, dit Mr. Bayle *, que de connoître „ qu'il y a un Dieu, ſi vous n'entendez „ par ce mot qu'une Cauſe première, & „ univerſelle. Le plus groſſier & le plus „ ſtupide Païſan eſt convaincu que tout „ effet a une cauſe, & qu'un très-grand „ effet ſuppoſe une cauſe dont la vertu eſt „ très-grande. Pour peu qu'il refléchiſſe, „ ou de ſoi-même, ou par l'avertiſſement „ de quelqu'un, il voit clairement cette vérité. Le conſentement général ne ſouffre aucune exception à cet égard; on ne „ trouve ni aucun peuple, ni aucun particulier, qui ne reconnoiſſe une Cauſe de toutes choſes. Les Athées, ſans en excepter „ un ſeul, ſigneront ſincerement avec tous „ les Orthodoxes cette Thèſe: *Il y a une „ Cauſe première, univerſelle, éternelle, qui „ exiſte néceſſairement, & qui doit être appellée Dieu.* Tout eſt de plain-pied juſques-là; perſonne ne fera un incident „ ſur les mots; & il n'y a point de Philoſophes, qui faſſent entrer plus ſouvent „ le Nom de Dieu dans leurs ſyſtêmes, que „ les Spinoſiſtes. Mais de-là vous devez „ conclure, que ce n'eſt point dans cette.

„ te.

* Continuat. des Penſées diverſes. *Chap.* XX. XXI. LXIV. LXXXV. & CIV.

„te. Thèſe ſi évidente que conſiſte le vrai „état de la Queſtion. Un formulaire que „les Sectateurs de la fauſſeté peuvent ſi„gner conjointement avec ceux de la „Vérité, eſt une choſe captieuſe, & néceſ„ſairement défectueuſe. Il ne ſuffit donc „point de connoître qu'il y a un Dieu, „il faut de plus déterminer le ſens de ce „mot, & y attacher une idée; il faut, „dis-je, rechercher quelle eſt la nature „de Dieu, & c'eſt-là où commence la „difficulté. C'eſt un ſujet que les plus „grands Philoſophes ont trouvé obſcur, „& ſur lequel ils ont été partagez en plu„ſieurs ſortes de ſentimens fort contrai„res. . . . . Il y a de grands Philoſophes „dont les meilleures idées ſont ridicules „ſur cela. Ceux qui, en certains endroits, „parlent le plus noblement de Dieu, en „parlent ailleurs d'une manière qui fait „voir qu'ils le confondent avec la Na„ture. On a donné des Recueils des A„thèïmes d'Ariſtote; & vous n'oſeriez „nier que le peuple parmi les Chrétiens „ne ſe forme des notions ſi baſſes & ſi „groſſieres de Dieu, que rien plus. Ne „dites donc point que le ſujet en queſtion „eſt ſi aiſé, qu'il ne faut qu'ouvrir les „yeux pour le connoître. . . . C'eſt „une queſtion qui apartient à la plus pro„fonde & à la plus abſtruſe Philoſo„phie, & par conſequent elle demande

„de

„ de beaucoup de méditation & de diſ-
„ cuſſion.

Eſt-il donc concevable que les Hommes, abandonnez à eux-mêmes, deſtituez de toute idée, & pourvûs ſeulement de la capacité d'en recevoir, ayent pû, ſans le ſecours d'aucune Revélation, parvenir à connoître qu'il y a un Etre intelligent, infini, immatériel, tout-puiſſant, tout ſage, tout juſte, tout bon, qui a produit cet Univers, qui continue à le gouverner par ſa Providence, qui connoît toutes les actions & toutes les penſées des Créatures intelligentes, & qui les récompenſera ou les punira après cette vie, ſelon qu'elles auront bien ou mal vécu en ce monde.

Voilà l'état de la Queſtion. Mr. Campbell ſoutient que l'Homme, tel qu'on vient de le repréſenter, connoiſſant par ſa propre expérience, qu'il y a en lui un principe de vie, & qu'il eſt lui-même l'auteur de ſes mouvemens, jugera de même que toutes les choſes dans leſquelles il apperçoit du mouvement, qui n'eſt point produit par une cauſe ou impulſion extérieure, ſont vivantes auſſi-bien que lui; il s'imaginera ſur-tout que les Corps céleſtes ſont animez, & ſe meuvent par un pouvoir inhérent qui leur eſt propre; & il les regardera comme autant de Divinitez.

Ce n'eſt point ici une vaine imagination de

de notre Auteur, il fait voir par un grand nombre de paſſages des Anciens, que la plûpart des Philoſophes ont cru que les Corps céleſtes ſont des Dieux; & Platon ſoutient expreſſément, qu'*il ne ſçauroit y avoir de Religion, à moins que le Peuple ne croye que les Corps céleſtes ſont véritablement animez* *.

On continue le même ſujet dans la ſixième Section: on y parcourt les ſyſtêmes des anciens Philoſophes ſur l'Origine des choſes. On y fait voir que, malgré tous leurs raiſonnemens phyſiques ou métaphyſiques, non ſeulement ils ne ſont point parvenus à la connoiſſance d'une première Cauſe intelligente & ſage, mais qu'ils ont poſé des hypothèſes, toutes plus abſurdes les unes que les autres. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'aucun de ces anciens Sages ne s'eſt aviſé d'examiner cette Queſtion; *Qui eſt l'Auteur du mouvement*? Queſtion qui vient, ce ſemble, naturellement dans l'eſprit, & qui auroit pû les conduire à la connoiſſance d'un premier Moteur intelligent.

Il y a eu pourtant quelques Philoſophes qui ont admis l'Exiſtence d'un Entendement infini. Mais eſt-ce par une enchaînure de raiſonnemens bien ſuivis qu'ils ſont

* Plat. *in* Apol. Socrat. *p.* 26. C. *Vol.* II. & de Legib. *Lib.* X. *p.* 886. B. *Lib.* XII. *p.* 967. C. *Vol.* II.

ſont parvenus à cette connoiſſance? C'eſt ce que Mr. Campbell examine dans la Septième Section.

Ciceron ſemble dire que Thalès eſt le premier qui ait admis une Intelligence qui a formé l'Univers. *Thales Mileſius, qui primus de talibus rebus quæſivit, aquam dixit eſſe initium rerum; Deum autem, eam mentem, quæ ex aquâ cuncta fingeret* *. C'eſt-à-dire: „ Thalès de Milet, qui eſt le premier qui „ ſe ſoit attaché à cette étude, a ſoutenu „ que l'Eau eſt le principe de toutes choſes; & Dieu, cette Intelligence qui a „ tout formé par le moyen de l'eau “. Si ces expreſſions ſont véritablement de Thalès, & ſi elles ont le même ſens qu'elles ont parmi nous, il faut avouer que Thalès a ſoutenu bien clairement l'Exiſtence de Dieu. Mais ſi cela eſt, que ſignifieront les paroles que Ciceron ajoute immédiatement après, & qui renferment une objection contre l'opinion de Thalès? *Si Dii poſſunt eſſe ſine ſenſu & mente, cur aquæ adjunxit, ſi ipſa mens conſtare poteſt vacans corpore?* C'eſt-à-dire: „ Si les Dieux peuvent exiſter ſans ſentiment & ſans entendement, pourquoi les ajoute-t-il à „ l'Eau, ſi l'Entendement peut ſubſiſter étant deſtitué de Corps †“? Il y a mille

* Cic. de Nat. Deor. *Lib.* I.

† Comme le paſſage paroit très-défectueux dans

le exemples, dit notre Auteur, par lesquels il paroît que les anciens Philosophes n'attachoient pas aux termes de Dieu, d'Entendement, &c. les mêmes idées que nous: ils entendoient par-là l'Air, l'Eau, ou quelqu'autre Etre corporel, qu'ils regardoient comme la première Cause ou le Principe de toutes choses: & l'on peut juger par l'objection de Ciceron, toute obscure qu'elle est, que par les noms de Dieu & d'Entendement, Thalès entendoit quelque chose qui étoit uni avec l'Eau, & formoit avec elle un seul tout; de sorte que Thalès n'avoit aucune idée d'un Entendement infini, distingué de l'Univers, & Auteur de toutes choses. Aussi Ciceron dit-il expressément un peu plus bas, qu'*Anaxagore est le premier qui ait soutenu qu'un Entendement infini a présidé à la formation de l'Univers.*

Si l'on suppose donc qu'il a découvert cette vérité de lui-même & sans aucune instruction, il faut qu'il y ait été conduit par des raisonnemens métaphysiques sur la nature des choses, ou que, connoissant les effets, il soit remonté à la cause. Voyons donc quel a été son Système.

Il ne paroît pas qu'il ait fait intervenir la Divinité dans la formation de l'Homme & dans l'Original, nous avons cru devoir le traduire presque mot-à-mot.

& des Animaux. Il a soutenu qu'ils sont nez naturellement d'une substance humide, chaude & terrestre, & que dans la suite ils ont perpetué leur espece par la propagation: de sorte qu'à cet égard il n'y a aucune différence entre le Système d'Anaxagore & celui des Athées *, ou des Philosophes purement Matérialistes: il n'a point reconnu de but, de dessein, de sagesse dans l'organisation du corps de l'Homme, ou des Animaux. Et pour ce qui est des Corps célestes, il n'a point attribué leur formation, leur arrangement, l'ordre admirable de leurs révolutions à l'Entendement infini dont il admettoit l'Existence: il soutenoit que l'Æther, qui est d'une nature ignée & qui environne la Terre, tournant avec rapidité autour d'elle, en détacha des pierres d'une grosseur prodigieuse, qui étant enlevées dans les Régions supérieures, y furent animées, & devinrent ainsi ardentes & prirent le même mouvement rapide de l'Ether qui les détacha de la Terre & les enleva dans les Cieux, les empêcha encore de tomber. Voilà le Système d'Anaxagore, & puisqu'il ne fait point intervenir la Divinité dans la formation de l'Univers, on doit en conclure, que ce n'est point par la contemplation de la Nature, ni en remon-

* V. Ovid. Metam. *Lib.* I. *Vers.* 416.

montant des effets à la cauſe qu'il eſt parvenu à admettre l'exiſtence d'un Entendement infini : de ſorte qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il n'a connu cette vérité que par la Tradition.

Platon paſſe pour un des Philoſophes les plus raiſonnables & les plus éclairez ; il y a même des gens qui croyent qu'il avoit lu les Livres de Moïſe, ou qu'il avoit au moins converſé avec les Juifs, & que c'eſt d'eux qu'il a emprunté quelques-uns de ſes Dogmes. Mais outre qu'il ne paroît pas lui-même bien perſuadé de ce qu'il enſeigne, ſon ſyſtême eſt à pluſieurs égards très-erroné, & la plupart de ſes preuves ſont abſurdes. Il eſt vrai qu'il a cru l'exiſtence d'un Entendement infini, qui eſt l'Auteur & le premier Moteur de toutes choſes. Mais lorſqu'il a entrepris de prouver cette Théſe, il a raiſonné pitoyablement : d'où on peut conclure que ce n'eſt que par la Tradition qu'il eſt arrivé à la connoiſſance de Dieu. Mr. Campbel rapporte à cette occaſion ces paroles de Mr. Bayle * : „ On vous citera d'excellens paſſages, où Platon a parlé de „ Dieu très-ſenſément : mais cherchez les „ Livres où il en a parlé en Phyſicien, & „ non pas en Moraliſte ou en Politique ; „ vous trouverez un galimatias & des im-

„ pie-

* Continuat. des Penſées diverſes Ch. LXVIII.

„ pietez épouvantables dans ſa Théologie
„ philoſophique, ſi vous la pouvez anato-
„ miſer ; & vous n'y trouverez l'unité
„ réelle d'aucune choſe. Souvenez-vous,
„ je vous prie, que Juſtin Martyr, s'étant
„ engagé à prouver que les opinions des
„ Philoſophes ſur la nature de Dieu, étoient
„ encore plus ridicules que celles des Poë-
„ tes, ne cite pas moins en exemple les
„ ſentimens de Platon, que ceux de Tha-
„ lès, d'Anaximandre, &c.

Puis donc que les plus grands Eſprits de l'Antiquité, qui ont fait une étude particuliere des points les plus importans de la Religion, n'ont pas ſçû les établir ſur des preuves ſolides, puiſqu'ils ſont même tombez dans des erreurs très-groſſieres; peut-on concevoir que les Artiſans, les Soldats, les Païſans, les Laboureurs, les Femmes, ayent été capables de découvrir par eux-mêmes, & ſans aucun ſecours extérieur, qu'il y a un Dieu Créateur & Conſervateur des hommes, juſte Juge de leurs Actions, Vengeur du Crime, & Remunerateur de la Vertu?

Il ſuit de-là, dit notre Auteur, que pour établir même la Religion naturelle dans le monde, il faut une Révelation ſurnaturelle. Et puiſque les hommes connoiſſent à préſent l'exiſtence & les attributs de

* V. Mr. Arnauld, Secon. Denonciat. du Péché Philoſ. *Art.* XII, p. 90, 91, 95.

de Dieu, l'Immortalité de l'Ame, & le dogme des Peines & des Recompenses d'une autre Vie, c'eſt une preuve inconteſtable, que le Genre humain a été effectivement honoré d'une pareille Revélation, laquelle ne peut ſe trouver que dans la Religion Chrétienne. C'eſt ce que Mr. Campbell établit dans la huitième & derniere Section de ſon ouvrage. Nous n'entrerons dans aucun détail ſur ce ſujet, nous remarquerons ſeulement que par la Religion Chrétienne, il ne faut pas entendre ici la Religion, uniquement en-tant qu'elle eſt enſeignée dans le Nouveau Teſtament, mais en-tant qu'elle eſt contenue dans toute l'Ecriture Sainte; l'Ancien Teſtament renfermant les Principes de l'Evangile. C'eſt la Revélation donnée à Adam, à Abraham, à Moiſe, &c. qui a conſervé dans le Monde le peu de connoiſſance qu'on a eu de l'Exiſtence de Dieu, & d'une Vie à venir; quoique la Tradition de ces dogmes ait été fort alterée & corrompue dans la ſuite des tems.

ARTICLE III.

THE MORAL PHILOSOPHER, &c. C'eſt-à-dire: *Le Philoſophe honnête homme* &c. [*Troiſiéme Extrait.*]

DANS le premier Article deſtiné à faire connoître ce Livre, on en a

parlé comme d'un Cahos à débrouiller. On a commencé à débrouiller ce Cahos dans un second Article: Et l'on en a promis un troisième, où l'on achèveroit ce qui n'est que commencé dans le second. Il s'agit de s'acquiter de la promesse qu'on a faite. Mais on espére que les Lecteurs se contenteront d'un Equivalent: & l'on compte qu'ils le trouveront dans la Dissertation suivante, dont l'Auteur (qui ne se nomme point) a souhaité qu'elle fût publiée dans ce Journal. Le Cahos y est débrouillé. Les idées du Philosophe honnête homme y sont rédigées en ordre: elles y sont comparées, expliquées, discutées. Et soit qu'on approuve en tout, ou seulement en partie, les réflexions de l'Auteur de la Dissertation, on conviendra au moins, qu'elles peuvent servir à l'éclaircissement de la Vérité. Nous sommes fâchez seulement, qu'elle soit trop longue pour être insérée toute entière dans ce Volume.

DISSERTATION
Sur le Livre intitulé:
Le Philosophe honnête homme ou Dialogue entre Chrétien, Déiste, & Juif Chrétien.

LE DESORDRE dans le Discours est quelquefois un effet de l'Art. Quelque-

quefois auſſi c'eſt un artifice pour jetter ceux dont on attaque les ſentimens dans un embarras dont on puiſſe tirer avantage contre eux : Car il y a des gens qui ne ſavent pêcher qu'en eau trouble, & les Défenſeurs du Menſonge ont toujours intérêt à embrouiller les matières. Quelquefois enfin ce Déſordre n'eſt qu'une ſuite naturelle de la confuſion des idées mêmes de celui qui parle ou qui écrit : Soit qu'il n'ait jamais eu une connoiſſance claire & nette des différentes parties de ſon ſujet & de leurs différens rapports : ſoit qu'il ait manqué de tems, de diligence, d'habileté pour arranger tout ce qu'il avoit dans ſa tête. Je ne décide point par lequel de ces principes il faut expliquer le Déſordre qui regne dans le Livre du Philoſophe honnête homme. Je me contente de déclarer que je me propoſe de mettre de l'ordre où je n'en trouve pas ; de diſtinguer, autant qu'il dépend de moi, ce qui faute de diſtinction pourroit faire prendre le change : de ſéparer ou de rapprocher les objets, ſelon l'exigence du cas, afin que chaque choſe ait ſon rang & paroiſſe dans ſon vrai jour.

QUICONQUE a lu le Livre en queſtion, y aura vû obſervé que l'Auteur a deux caractères diſtincts à ſoutenir.

Philoſophe HONNETE-HOMME, par op-

opposition aux Philosophes libertins : ou en autres termes, *Déiste* CHRE'TIEN, par opposition aux Déistes irreligieux, dont le Déisme, par rapport à la Religion, ne differe point de l'Athéisme ; Voila son premier Caractère.

Honnête homme PHILOSOPHE, par opposition à quantité d'honnêtes gens dont la Religion selon lui n'est point philosophique ; ou en autres termes, *Chrétien* DEISTE, par opposition à tout Chrétien dont le Christianisme ne revient pas au simple Déisme : Voila le second Caractère qu'il doit soutenir.

Le premier Caractère est indiqué dans le titre : Mais le second domine dans le Livre. On seroit tenté de dire que c'est une Masquarade. Le Masque paroît d'abord : Le Visage ne se montre que lorsqu'on s'est un peu familiarisé avec le Masque. Ne jugeons pourtant pas si sévèrement : Et représentons nous plutôt notre Auteur sous l'image d'une espèce de *Janus* qui a deux Visages & de qui les deux Visages sont véritables, mais différens en beauté ; & qui montre tant qu'il peut, celui des deux dont il sait que la physionomie est la plus prévenante. Le Visage d'un Philosophe qui fait profession de respecter la Morale & d'être honnête Homme, ou d'un Déiste qui cherche à se rapprocher du Christianisme & à mériter le titre

de

de Chrétien, ſera naturellement regardé de meilleur œil, aumoins parmi les honnêtes gens & parmi les Chrétiens, que le viſage d'un honnête homme ou d'un Chrétien qui cherchant à ſe diſtinguer de la foule de ſes ſemblables s'annonce à eux ſous le titre ſuperbe de Philoſophe, ou ſous le titre choquant de Déiſte. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt une choſe de fait, que notre Auteur ſe charge des deux Caractères diſtincts dont j'ai parlé; & qu'il a par cela même deux tâches diſtinctes à remplir.

En qualité de Philoſophe *honnête homme* ou de Déiſte *Chrétien*, il eſt obligé d'établir, ſur les ſeuls fondemens de la Philoſophie & du Déiſme, quelque choſe d'équivalent à la Religion Chrétienne: il eſt obligé de maintenir la Vérité d'une Religion purement naturelle.

En qualité d'honnête homme *Philoſophe* ou de Chrétien *Déiſte*, il s'engage à prouver que cette même Religion eſt la ſeule véritable, ou que le Chriſtianiſme n'eſt véritable lui même (aumoins avec certitude) qu'autant qu'il ſe confond avec le Déiſme & ne renferme rien de plus.

Le Philoſophe *honnête homme* & l'Honnête homme *philoſophe* (ou le Déiſte *Chrétien* & le Chrétien *Déiſte*) ne ſont pas dans le fonds deux Caractères différens ni ſéparez: Ils ſe réuniſſent dans la défenſe de cette Thèſe, commune à l'un & à l'autre:

Que le juste milieu entre le Libertinage & la Superstition, c'est la Religion Naturelle: Mais si ce ne sont pas deux Caractères séparez ou différens, ils ne laissent pas d'être, comme on l'a dit, deux Caractères distincts. Le Philosophe honnête homme de même que l'Honnête homme philosophe, le Déiste Chrétien de même que le Chrétien Déiste, est un Défenseur de la Religion naturelle: Mais l'un ne la défend proprement que contre les Athées, ou contre ceux qui sans être du nombre des Athées pensent avec eux qu'une Religion purement naturelle est une Religion chimérique: L'autre la défend contre le gros des Chrétiens, ou contre quiconque pense avec eux que s'il y a une Religion purement naturelle qui soit solide, aumoins n'est-elle pas la seule qui le soit. L'un édifie, l'autre détruit. L'un établit la Religion où elle n'est pas: l'autre la reforme où elle est. Tous deux travaillent à la conversion du Genre-humain: Mais chacun a son département: Le premier convertit les Athées, le second convertit les Chrétiens & tous ceux dont la Religion se fonde sur l'autorité de quelque Révélation proprement ainsi nommée. C'est un seul & même homme qui entreprend de réunir tout le Monde dans le Déisme: Mais il s'agit pour cet effet d'y *ramener* les uns, d'y *réduire* les autres. Ce sont là deux tâches assez distinctes pour n'être point

con-

confondues. *Faut-il embrasser la Religion naturelle?* C'est une Question. *Faut-il s'y borner?* C'est une autre. Et quoique l'Auteur ne dise pas que ces deux Questions ainsi distinguées sont la division générale de son Livre, quoiqu'il nous y donne pêle-mêle les diverses matières distinctement relatives à ces deux Questions, on ne sauroit pourtant douter que ce ne soient là les deux Chefs principaux auxquels toutes les matières traitées dans son Livre se reportent naturellement. Je ne saurois donc mieux faire que de diviser cette Dissertation en deux Parties, dont la première soit uniquement destinée à l'examen de ce que le Philosophe honnête homme pense, ou paroît penser, sur la première des deux Questions proposées.

PREMIERE PARTIE.

De la Religion Naturelle.

ON SUPPOSE ici un Athée qu'on entreprend de rendre religieux, mais qui ne veut point entendre parler de Religion révélée, & à qui l'on ne prétend point non plus en parler. FAUT-IL EMBRASSER LA RELIGION NATURELLE? C'est là l'unique question que l'on ait à discuter avec lui: Ou ce qui revient au même, il s'agit de savoir,

Si une Religion purement naturelle a des Caractères de Vérité aux quels la Raison doive se rendre ? Telle est la première Question proposée : & il n'est rien moins que superflu de la bien examiner. Notre Auteur a grand soin de se montrer zélé pour l'affirmative. Ce n'est pas sans dessein qu'il prend cette précaution ; & il l'insinue lui même assez visiblement.

Il y a une infinité de personnes que son zèle marqué pour une Religion naturelle doit prévenir en sa faveur. Tels sont tous ceux que l'on a accoutumez à respecter la Religion naturelle comme un Préalable nécessaire à la Religion Chrétienne : Tels sont tous ceux qui ont appris à dire, que la Religion Chrétienne aboutit à rétablir, à confirmer, à illustrer la Religion naturelle : Tels sont tous ces Prédicateurs philosophes qui dans leurs exercices Académiques ont été dressez à répéter : *Cela se prouve* PREMIEREMENT *par la Raison, & en second lieu par la Révélation* : Tels sont tous ces Défenseurs du Christianisme qui instruits à confesser, avec le Théophane de notre Auteur, *que la Religion révélée présuppose nécessairement la naturelle*, [p. 15.] agissent en conséquence de cet aveu, & s'attachent principalement à faire voir que l'Essentiel du Christianisme peut s'établir par la Raison toute seule. Il est parlé de ces Messieurs dans la Préface du Livre. Aumoins y est il parlé en général de ceux qui

qui ſe ſont ſignalez dans la Défenſe du Chriſtianiſme, par les *efforts* qu'ils ont faits pour en établir *tous les Dogmes & toutes les Loix*, ſur la *Vérité morale*, *Raiſon & Convenance des choſes*; le *ſeul fondement véritable & ſolide qu'ils puſſent donner*, ſoit à ces Loix, ſoit à ces Dogmes: Et ils ſont en même tems complimentez ſur leurs exploits d'une façon qui pourra fort bien paroître flateuſe à pluſieurs d'entr'eux, quoiqu'elle ſoit aſſez ironique & même un peu inſultante.

Il y en a d'aûtres au contraire pour qui de pareils Défenſeurs, dignes de pareilles félicitations, ſont autant de Traîtres ou autant de Duppes: & à qui il ſemble qu'entreprendre la défenſe de la Religion par la Raiſon toute ſeule, c'eſt ſuppoſer la ſuffiſance de la Raiſon & nier par cela même la néceſſité d'une Révélation, la quelle cependant ils regardent toujours comme néceſſaire. Un Deïſte qui vient leur étaler des idées & des ſentimens de Religion, eſt à leurs yeux un homme ſuſpect à qui l'on pourroit appliquer le mot du Poëte: *Timeo Danaos & dona ferentes.* Ils conçoivent, en un mot, que de droit ou de fait le Deïſme ſe confond avec l'Atheïſme. Or ces gens-là, non plus que les précédens, ne ſont ni inconnus, ni indifférens à notre Auteur. On ne ſauroit avoir le moindre doute là-deſſus, ſi ſeulement on a lu ſa Diſſertation ſur la Prière. [*Voy. ci-deſſus*, pp. 367, 368. *du* T. XII. *& confer.* pp. 335-337.]

Voila

Voila donc, parmi tous ces Chrétiens qu'il voudroit réduire à la Religion naturelle, deux sortes d'Esprits qu'il lui importe infiniment de ménager: les uns, parcequ'ils ont déja pour cette Religion un préjugé favorable dont il est à craindre qu'ils ne reviennent: les autres, parcequ'ils ont contre elle un violent soupçon. Fortifier le préjugé des uns, dissiper le soupçon des autres, c'est ce que notre Philosophe est nécessairement obligé de faire, s'il veut parvenir à son but: Et c'est là aussi ce qu'il fait lorsque déployant son zele & sa philosophie contre les Athées, il va jusqu'à prendre fait & cause en main pour les Chrétiens & en leur nom. Par là il travaille à nous remplir de cette idée: Que la Religion purement naturelle à la quelle il prétend nous réduire a si bien des caracteres respectables de vérité, ou que le Déisme (fondement de cette Religion) doit si peu être censé avoir rien de commun avec l'Irreligion des Athées, que la Religion naturelle étant la même chose au fonds que la Chrétienne, le vrai Déisme par conséquent ne differe point essentiellement du vrai Christianisme. Voyons ce qui en est: ne fût-ce qu'afin de savoir d'avance à quel dégré de perfection nous nous trouverons fixez, lorsque notre Auteur (s'il réussit dans son dessein) nous aura réduits à sa Religion purement naturelle. Et pour procéder méthodiquement

ment

ment dans cet Examen, recherchons.

I. Comment la Religion naturelle doit être prouvée, en cas qu'elle puisse l'être.

II. Comment il l'a prouvée, ou s'il a fait à cet égard ce qu'il auroit dû faire.

C'est à ces deux Chefs que je raporte tout ce que j'ai à dire dans la première Partie de ce Discours.

CHAPITRE I.

Où l'on examine comment le Philosophe honnête homme doit prouver sa Religion naturelle, en cas qu'elle puisse être prouvée.

SECTION I.

TOUT le monde sait, ou doit savoir, que quand on dit Religion *Naturelle* par opposition à Religion *révélée*, on parle d'une manière fort impropre, ou aumoins fort équivoque.

Le terme de *Religion* signifie, ou un certain Commerce avec Dieu; ou certains Sentimens requis pour entrer dans ce Commerce & pour l'entretenir; ou certains Actes qui résultent de ces Sentimens, & qui les expriment. Il seroit absurde de parler de ce *Commerce*, de ces *Sentimens*, de

de ces *Actes*, comme de choſes naturelles par oppoſition à des choſes révélées.

Il ſeroit même abſurde de parler ainſi de la Religion entant que ce terme déſigne notre *Foi* ou notre *Croyance* : Car la Croyance eſt une diſpoſition ou fonction de notre Eſprit : & il ſeroit fort ridicule de demander ſi une fonction de notre Eſprit eſt révélée ou naturelle.

Il faut donc entendre ici par la Religion l'objet de la Croyance : c'eſt-à-dire la *Théologie*, ce Corps de Doctrine, cet Aſſemblage de Propoſitions, qui eſt l'Objet de la Croyance, & le fondement de tout le reſte en fait de Religion. On conçoit dans ce ſens particulier, & l'on ne conçoit dans nul autre ſens, comment la Religion peut être ou naturelle ou révélée. Ainſi nous nous en tiendrons à ce ſens-là : & l'Auteur voudra bien que pour mieux éviter toute équivoque, on mette déſormais le terme de Théologie, ou la définition de ce terme, à la place de celui de Religion, dans tous les endroits où *Religion* ſignifieroit *Théologie*.

La Queſtion ſur la quelle il prend avec tant de chaleur le parti de l'affirmative, ſera donc de ſavoir : „ Si après avoir exclus toute Révélation proprement ainſi „ nommée, la Raiſon humaine peut retrouver dans la Contemplation de la „ ſeule Nature, dequoi former une Théo-

„ logie,

„ logie, un Corps de Doctrine, un Af-
„ semblage de Propositions, un Système
„ où tout soit assez bien prouvé pour de-
„ voir être admis comme l'Objet d'une
„ Croyance raisonnable, & où nous
„ rencontrions en même tems tout ce
„ qu'il faut proposer à la Croyance des
„ hommes pour bien établir la Reli-
„ gion ? " *La Religion*, dis-je : & je m'explique.

Section II.

Il est évident qu'*ici* le terme de Religion ne désigne ni la Théologie, ni la Croyance de ce que la Théologie enseigne, mais quelque chose à quoi la Théologie ou la Croyance de ce qu'elle enseigne, puisse servir de fondement : Et ce terme en effet signifie si bien quelque chose de distinct de l'un & de l'autre, qu'avec toute la Théologie & toute la Croyance du Monde, on pourroit être généralement reconnu pour très indigne du titre d'homme *religieux*, ou qui a véritablement & proprement de la *Religion*. Ce terme doit donc se prendre ici dans quelcun des autres sens que j'ai indiquez. Il signifie, comme je l'ai dit, soit un certain *Commerce* avec Dieu, soit certains *Sentimens* requis pour entrer dans ce Commerce & pour l'entretenir, soit certains *Actes* qui résultent de ces Sentimens ou qui les expriment : Et notre Auteur paroît

roit admettre la Religion dans chacun de ces trois ſens.

Il l'admet comme un COMMERCE avec Dieu, dans tous les endroits de ſon Livre où il la repréſente (conformément à ſa Diſſertation ſur la Prière) ſous l'idée d'une *Relation morale* entre Dieu & l'Homme.

Il l'admet auſſi comme conſiſtant de la part de l'Homme en certains SENTIMENS: ſoit dans la même Diſſertation, lorſqu'il y parle des ſentimens de *Confiance*, d'*Eſpérance* & de *Crainte*, qu'exige de nous notre Relation avec Dieu: ſoit en divers autres endroits; & particuliérement dans ceux où il nomme la Religion *une choſe interne* ou une *Diſpoſition intérieure*, une *Sageſſe*, un *Sentiment ſpirituel*, comme on le peut voir aux pages 416, 418, & 419.

Il l'admet enfin comme conſiſtant en certains ACTES: ſoit lorſqu'il la déſigne ſous le nom d'*Adoration* ou de *Culte*, comme à la page 230: ſoit lorſqu'il reconnoît le devoir même d'un Culte *public* ou au-moins d'un Culte *domeſtique*, comme aux pages 106, 114, & 436: ſoit lorſqu'il inſiſte en général ſur la *Pratique* de tous les devoirs naturels de la Piété, de la Juſtice, & de la Tempérance, comme il le fait à la page 25, & en pluſieurs autres endroits.

MAIS ces trois ſens du terme de Religion peuvent ſe réduire à un, qui eſt ici l'eſſen-

l'essentiel. C'est le second. Car les SENTIMENS une fois établis, le *Commerce* & les *Actes* suivent. Mais les Sentimens exclus, il n'y a ni Actes ni Commerce, il n'y a de Religion dans aucun sens ; Et là-dessus encore nous pouvons nous promettre que nous aurons l'avoir de notre Philosophe honnête homme : Car nous contentons d'appuyer à diverses reprises sur la nécessité des Dispositions intérieures, sur la pureté des Motifs, en fait de Religion ; il est en termes exprès, à la page 416, que la Religion est *uniquement* une affaire de dedans : *Religion is* PURELY *an internal Thing.*

Il y a des Déistes, ou soi-disans tels, qui sous le nom de Religion, n'admettent autre chose que la Pratique des devoirs de la Société civile ou de ce qu'ils apellent autrement la Loi de Nature gravée dans le cœur de tous les hommes. Notre Auteur pense mieux : Et s'il accorde le nom de Religion à la pratique de la Loi naturelle, c'est seulement *lorsque cette Loi est pratiquée* & RESPECTÉE *comme étant la volonté* & la Loi de DIEU. Ces paroles prouvent

Upon this universal immutable Wisdom [the Law of Nature originally written upon the Heart] *is followed and* COMPLIED WITH, *as the Will and* LAW *of* GOD ... *it* THEN *constitutes what we call the Religion of Nature.* Page 25.

vent à fois : & que sans relation à Dieu il n'y a de l'aveu de notre Auteur aucune Religion : & que de son aveu encore, cette Relation à Dieu ne sauroit consister dans la *Pratique* de sa Volonté, qu'autant que cette même Volonté est pratiquée *comme telle*, qu'autant qu'elle est *respectée* comme *sa* Volonté à lui : De sorte que ce Respect, & par cela même les *Sentimens* qui le constituent (quels qu'ils puissent être) sont reconnus ici pour l'essentiel de la *Religion*.

Il ne s'agit donc plus, pour expliquer ce terme, que de déterminer ce qu'on entendra ici par les SENTIMENS. Ce sont, ai-je dit, les sentimens requis pour avoir un certain Commerce avec Dieu : Et il est présupposé, sans doute, que ce Commerce doit tendre à la satisfaction réciproque des deux Parties. Il est présupposé, par conséquent, que ce qui est requis de notre part dans ce Commerce, (sauf l'inégalité de Condition & de Mérite entre les deux Parties) doit correspondre à ce que nous y attendrons de la part de Dieu. Et il est clair de plus, que tout ce que nous pouvons attendre de sa part dans ce même Commerce, consiste essentiellement en un seul point : c'est qu'il nous soit toujours favorable ; c'est que nous conservant toujours une bonne Volonté déterminée en notre faveur, il persiste dans le dessein de nous rendre heureux : c'est en un mot qu'il nous aime. Or

l'amour

l'amour veut de l'Amour. Donc il faut que de notre part nous l'aimions : Et personne n'ignore ce que ce mot emporte. Le Désir de plaire à Dieu, & la Crainte de lui déplaire : Voila certainement l'Amour de Dieu : Voila les sentimens requis pour lier & pour entretenir avec lui un commerce religieux ? Et voila ce que notre Auteur exige lui même lorsqu'il demande une Religion *intérieure* comme la seule véritable, comme la seule essentielle à l'Homme. Car dans un endroit où il avoue que cette Religion n'étoit point absolument inconnue aux Juifs, il fonde son aveu sur les passages qui réduisent toute la Loi Mosaïque à *aimer* Dieu : touchant quoi l'on peut consulter les pages 33-39. Mais que sera-ce qu'aimer Dieu, quand il s'agit de Religion *intérieure*, si ce n'est être animé du désir de plaire à Dieu & de la crainte de lui déplaire ? On a vu, d'ailleurs, que notre Auteur fait consister cette même Religion dans le *Respect* de la *Volonté* de Dieu. Mais que peut-on entendre par cette VOLONTÉ, sinon ce que Dieu veut ou ne veut pas, c'est-à-dire, ce qu'il aprouve ou qu'il condamne, ce qui lui plaît ou qui lui déplaît ? Et parler Respect intérieur de ce qui plaît ou déplaît à Dieu, qu'entendrons nous encore, si ce n'est le Désir de lui plaire accompagné de la crainte de lui déplaire ?

Toutes ces explications m'ont paru importantes, soit pour débrouiller en passant une matière importante en elle même, & moins entendue que bien des gens ne pensent: soit pour desabuser ceux qui s'imaginent qu'un Déïste ne sauroit jamais avoir de si saines idées de la Religion: soit pour éclaircir la Question principale de ce Chapitre. Ces explications nous font voir au moins de manière à n'en pouvoir plus douter, que lorsqu'on demande s'il y a une Théologie purement naturelle dont la Croyance puisse bien établir la Religion, cette Question revient à celle-ci: *T a-t-il une Théologie purement naturelle dont la Croyance puisse bien établir dans le cœur des hommes les Sentimens de l'amour de Dieu, ou le desir de plaire à Dieu & la crainte de lui déplaire?*

SECTION III.

JE DIS au reste *bien établir*, parce qu'autant vaudroit il ne point songer du tout à établir ces sentimens, que de songer à les établir mal. Car de deux choses l'une. Ou l'on a de bonnes raisons pour exiger de pareils sentimens, ou l'on n'en a point. Or dans ce second cas, qui ne sauroit être supposé ici, il ne faudroit pas même proposer aux hommes de concevoir des sentimens de Religion: Et dans le pre-

premier cas, qui eſt celui que l'on ſuppoſe, toutes les raiſons en vertu deſquelles on aura entrepris de faire naître ces ſentimens, prouveront qu'on doit les faire naître de façon à les faire durer: ce qu'on n'obtiendra jamais ſi on ne les *établit*, ou ſi on les *établit mal*.

Continuons à nous expliquer. Il n'y a aucune Théologie, ſoit naturelle, ſoit révélée, dont la Croyance puiſſe bien établir les ſentimens de la Religion, ſi elle n'enſeigne, comme autant de Véritez capitales, certaines Propoſitions naturellement propres à faire naître ou durer ces Sentimens, & néceſſairement requiſes pour cet effet. *Il y a un Dieu*: Et *ce Dieu eſt un Etre aimable*: Voila deux Propoſitions dont la Croyance eſt inconteſtablement requiſe pour faire naître les Sentimens de l'Amour de Dieu: & voilà en même tems deux Propoſitions dont la Croyance eſt naturellement ſuffiſante pour faire naître ces Sentimens dans le cœur de quiconque en eſt ſuſceptible. Il faut quelque choſe de plus pour les faire durer. Ils ſont tous les jours combattus avec tant de force par d'autres ſentimens, qu'ils ſeroient dans un danger éminent d'être bientôt affoiblis & à la fin étouffez, s'ils n'étoient entretenus & ſoutenus par la Croyance de cette troiſième Propoſition: *Que ce même Dieu qui eſt aimable* VEUT *être aimé*: ou en autres termes: *Que les mêmes ſentimens d'amour pour*

Dieu, qui ſont poſſibles, raiſonables & juſtes, ſont encore NECESSAIRES *ou eſſentiels à notre bonheur : Que Dieu nous en fait un* DEVOIR, *par une* LOI, *munie de promeſſes & de menaces ſouverainement reſpectables, & que ſur cette Loi il prétend nous* JUGER. Mais ſi pour ſoutenir les ſentimens de l'amour de Dieu, cette croyance eſt indiſpenſablement requiſe, elle n'eſt pourtant pas ſuffiſante. Il n'y a point d'homme en ſon bon ſens qui ait le front de dire que ſes ſentimens d'amour pour Dieu, dans le combat perpétuel où ils ſont expoſez, ne ſoyent ſujets à avoir quelquefois du deſſous. Il n'y a point d'homme, par conſequent, qui ne dût ſe deſeſpérer s'il croyoit que ſur ces ſentimens Dieu voulût le juger avec la derniére rigueur. Or le deſeſpoir eſt certainement ce qu'il y a de moins propre à ſoutenir l'amour ou à le renouveler : Et ſi notre perſévérance dans l'amour de Dieu dépend de notre reſpect pour ſa Volonté, elle ne dépend certainement pas moins de notre Confiance en ſa Miſéricorde : Elle dépend donc auſſi de la croyance de cette quatrième Propoſition : *Que ce même Dieu qui veut nous juger, le veut faire avec* EQUITE' *& avec* INDULGENCE.

Tel doit être naturellement & néceſſairement le Plan général de toute Théologie deſtinée à *bien établir* des Sentimens véritables de Religion. Auſſi notre Philoſophe

phe n'a-t-il garde d'en disconvenir. Car quoiqu'il n'articule pas nos quatre Propositions dans les propres termes qui viennent d'être employez, il paroît manifestement les reconnoître pour les Vérités fondamentales de toute Religion. Témoin cet endroit de son Livre [pag. 344, 345.] où parlant des Vérités qui servent de *fondement* au *Salut du Genre humain*, il en fait occasionellement une petite énumération qu'on pourroit presque prendre pour le Précis ou pour le Canevas de celle que j'ai donnée. Il y spécifie d'abord l'*Existence de Dieu*. Il indique ensuite ses *Perfections morales*, sans lesquelles assurément nous n'aurions jamais l'idée d'un Dieu aimable. Il passe de là à nos *Relations avec Dieu*, considéré comme un Maître qui exerce sur les hommes une *Juridiction morale*: ce qui revient à ce que j'ai dit de Dieu considéré comme notre Juge. Et si dans cette même Enumération il ne fait pas mention expresse de la *Miséricorde* avec laquelle Dieu doit être censé exercer sa Juridiction pour conserver la qualité d'Etre aimable, c'est indubitablement parce que cette Miséricorde est comprise dans ce qu'il a dit en termes généraux des *Perfections morales* de Dieu, au nombre desquelles il la met si bien en d'autres endroits, qu'on ne sauroit soupçoner qu'il ne la suppose ici comme une des Vérités

fondamentales qui font néceſſairement la matière de toute Théologie deſtinée à bien établir les ſentimens de la Religion. Ne pas reconnoître la *Miſéricorde* pour une *Perfection eſſentielle* en Dieu, *c'eſt ôter tout fondement raiſonnable à l'Eſpérance & à la Confiance que nous devons avoir en lui.* Ce ſont les propres termes de l'Auteur à la page 212.

SECTION IV.

ON EST donc d'accord avec lui touchant ce qui doit être la *matière* de ſa Théologie naturelle: Règlons en peu de mots quelle en doit être la *forme*. Enſeigner ſimplement les quatre Véritez qui ont été énoncées, ce ne ſeroit que les offrir à la Croyance de ceux qui ne les croyent pas. Ce ne ſeroit pas aſſez.

Il ne s'agit point ici d'une Croyance qui ſoit l'effet d'une Opération phyſique par la quelle le St. Eſprit diſpoſeroit un homme à croire les Véritez ſalutaires en le diſpoſant à les aimer aſſez vivement pour les recevoir ſans examen & ſans conviction: Car ſoit que notre Théologien Philoſophe admette ou n'admette pas la poſſibilité d'une pareille opération, il ne doit jamais en qualité de Docteur ſe repoſer ſur la ſeule poſſibilité d'un ſecours qui ne dépend pas de la fonction de Docteur. Le St. Eſprit pourra inſpirer l'amour des Véritez ſalutaires à un Caté-

Catéchumène : Il pourra auſſi ne le pas inſpirer à un aûtre, à qui cependant il faudra tâcher de les faire embraſſer.

Il ne s'agit pas non plus ici d'une Croyance d'Enthouſiaſte, qui ſoit tout au plus l'Ouvrage d'un heureux Fanatiſme. Un homme qui ſur la ſimple parole de quelque Avanturier croiroit les Véritez fondamentales de la Religion, & qui ſur une ſimple propoſition de ce même Avanturier ſentiroit naître en lui le deſir de plaire à Dieu, la crainte de lui déplaire : un tel homme auroit ſans doute une Croyance & une Religion très-réelles : Enthouſiaſme tant qu'on voudroit : l'effet de l'Enthouſiaſme ſeroit toujours très-réel, & l'Enthouſiaſme auroit même ſon mérite : J'en conviens : Mais oûtre qu'il ſeroit abſurde à un Théologien, quel qu'il fût, de compter ſur un Enthouſiaſme inconnu d'une infinité de gens, ſujet à ſe diſſiper de lui-même, & perpétuellement attaqué par des Athées Philoſophes qui demandent de la Logique ; cela ſeroit abſurde ſurtout dans notre Auteur, qui déclare hautement la Guerre à ces Philoſophes & qui ſe vante de les combattre par leurs propres armes ; qui ſe pique plus que perſonne de philoſophie : qui du tître de Philoſophe a fait en quelque ſorte ſon nom propre ; qui veut que les autres ſoient Philoſophes comme lui ; & qui parle ſouvent de l'Enthouſiaſme avec mépris.

Il faut de toute néceſſité après cela, ou qu'il n'exige aucune Croyance de Véritez fondamentales de la Religion: (ce qui n'eſt pas, puiſqu'il prétend être honnête homme & même Chrétien:) ou que ſous peine de faire retomber ſur lui même toute la honte & tout le ridicule dont il tâche de couvrir les Enthouſiaſtes, il n'exige de ſes Diſciples qu'une Croyance raiſonable & philoſophique, il ne donne pour objet à leur Croyance qu'une Théologie bien prouvée, dont les preuves ſolides & concluantes ayent droit de convaincre des Logiciens rigides, bien réſolus à ne ſe payer que de *Démonſtrations*: bien entendu au reſte qu'ils ne pouſſeront pas la rigidité juſqu'à ne reconnoître des Démonſtrations que d'une eſpèce.

SECTION V.

J'APELLE *Démonſtrations*, en général, toutes les Preuves qui conduiſent l'Eſprit à une *Certitude ſuffiſante*, pourvu qu'elles le trouvent attentif, & que leur impreſſion ne ſoit point amortie par une Stupidité naturelle qui eſt aſſez rare, ou par une Stupidité affectée qui eſt un peu plus commune. Or comme entre gens qui ne chicanent pas on reconnoît plus d'une eſpèce de Certitude ſuffiſante à laquelle on peut conduire l'Eſprit par le Raiſonnement, il faut reconnoître auſſi de bonne foi qu'il

y a plus d'une eſpèce de Raiſonnement démonſtratif ou de Démonſtration.

Etre tellement aſſuré d'une choſe, que l'on ne puiſſe pas même concevoir le contraire: Voila une Certitude qui eſt ſuffiſante au ſouverain degré, puiſqu'en fait de Certitude l'on ne ſauroit rien ſouhaiter au delà.

Cette eſpèce de Certitude, dans pluſieurs cas, ne dépend point des Preuves: Et dans ceux où elle en dépend, les Preuves ne ſont abſolument de miſe qu'autant qu'elles ſont de l'Ordre de celles qu'on nomme DEMONSTRATIONS par excellence, *Démonſtrations* PARFAITES, comme celles qu'on demande dans la Géométrie pure & ſimple & dans les autres Sciences abſtraites ou métaphyſiques. De là vient que cette ſorte de Certitude eſt apelée *géométrique*, *mathématique*, ou METAPHYSIQUE, entant que *Métaphyſique* veut dire *abſtrait* ou *idéal*: Et de là vient encore que ces mêmes dénominations s'employent auſſi lorſqu'on veut déſigner des Preuves ou des Démonſtrations rélatives à une pareille Certitude. Tout le Monde convient que pour établir une Certitude métaphyſique, il n'y a de fonds à faire que ſur des Démonſtrations métaphyſiques, ou équivalentes à celles de la Géométrie.

Et comme les Théologiens Déiſtes, ſujets

jets à tous les défauts qu'ils reprennent quelquefois avec tant de hauteur dans les autres Théologiens, paroiſſent ſouvent ne leur conteſter leurs preuves que parce qu'ils n'y voyent pas des Démonſtrations métaphyſiques, il ſemble, je l'avoue, que l'on pourroit aſſez innocemment uſer de repréſailles avec ces Meſſieurs, & leur nier toute leur Théologie naturelle, les maintenir Athées de droit, juſqu'à ce qu'ils euſſent prouvé toutes leurs propoſitions théologiques par des Démonſtrations métaphyſiques, auxquelles on ne pût pas repliquer, conformément à leur propre Logique, que quoiqu'ils établiſſent on conçoit toujours la poſſibilité du contraire. J'avouerai même que de ſemblables repréſailles, dans le cours de la diſpute, peuvent avoir leur utilité. Mais après tout il ſeroit ridicule de s'y borner. Que les Deïſtes s'obſtinent tant qu'ils voudront à exiger de nous des Démonſtrations métaphyſiques, leur exemple à cet égard ne méritera jamais d'être imité. Quiconque exige en tout des Démonſtrations métaphyſiques comme le fondement unique d'une Certitude ſuffiſante, doit ſuppoſer que la ſeule Certitude ſuffiſante c'eſt la Certitude métaphyſique : Et rien n'eſt plus faux que cette Suppoſition.

SECTION VI.

Etre tellement assuré d'une chose, qu'à-moins d'être actuellement fou, ou assez fantasque pour faire sérieusement le fou aux dépens de la Vérité, l'on ne puisse revoquer cette chose en doute, quoiqu'à toute rigueur, & métaphysiquement parlant, on puisse imaginer le contraire sans absurdité: Voila manifestement une Certitude qui n'est point métaphysique, & qui par cela même n'est point suffisante au souverain degré, qui n'est point la plus suffisante dont on ait l'idée: mais qui malgré cela est suffisante & très-suffisante sans contredit, puisque tout ce qu'elle requiert pour subsister (condition également requise par la Certitude métaphysique elle même) c'est qu'on ne soit actuellement ni fou, ni assez fantasque pour faire sérieusement le fou aux dépens de la Vérité. Mes Lecteurs voudront bien, sans doute, que je nomme suffisant, tout ce qui est tel parmi les gens sages, tant qu'ils n'ont pas le malheur de s'oublier: Et notre Auteur le voudra bien à son tour, lui qui s'est érigé en Sage & en Philosophe à titre d'office. Aumoins y consentira-t-il volontiers en cas qu'il se trouve obligé d'avouer qu'il n'a pas, au sujet de sa Théologie naturelle, une Certitude métaphysique. Il y en a une autre, pourra-t-il dire alors,

alors, qui ſans être métaphyſique eſt ſuffiſante.

Or cette ſeconde eſpèce de Certitude, ainſi que la première, n'a pas toujours beſoin d'être appuyée ſur des Démonſtrations: Mais dans les cas où elle en a beſoin, il eſt évident qu'elle ne demande que des Démonſtrations qui lui conviennent, ou qui ſoient d'une nature correſpondante à la ſienne. Un bon Eſprit, ſans ſortir de ſon caractère, pourra bien dire, *Je veux des Démonſtrations métaphyſiques*, lorſqu'on lui aura propoſé pour but de ſon attention la Certitude la plus ſuffiſante qu'il lui ſoit poſſible d'imaginer: Mais il ne le dira jamais lorſqu'on lui aura ſimplement propoſé pour but une Certitude ſuffiſante du ſecond ordre. Les moyens doivent être proportionnez à la fin: Et s'il y a réellement une Certitude qui ne ſoit que *phyſique*, ou qui ſans être métaphyſique ſoit ſuffiſante, il faudra néceſſairement que les Démonſtrations qui lui ſont propres, ſoient ſuffiſantes comme elle.

La Certitude *métaphyſique* conſiſte à connoître certainement les choſes entant que poſſibles ou impoſſibles, & entant qu'elles ſont ou doivent être néceſſairement, d'une néceſſité intrinſeque & abſolue: au lieu que le *Non-plus-ultra* de la Certitude PHYSIQUE conſiſte à connoître les choſes

choſes entant qu'elles ſont, & telles qu'elles doivent être en conſequence de ce qu'elles ſont, c'eſt à dire par une néceſſité rélative à ce qui eſt, ſans examiner ſi ce qui eſt ne pourroit pas ne pas être, ou s'il eſt ce qu'il eſt par une néceſſité plus que conditionelle: Mais de cette différence, qui n'eſt que du plus au moins, un homme ſage ne conclura jamais qu'une Certitude ſimplement phyſique, ni par conſéquent les Démonſtrations qui lui ſont propres, ne ſoient très ſuffiſantes, c'eſt à dire très-capables de fixer un Eſprit qui raiſonne, très-capables de le tirer raiſonablement de l'inquiétude où il eſt tant qu'il flotte entre le Pour & le Contre d'une Queſtion.

Notre Auteur mourra: Ses Admirateurs mourront: Ses Critiques mourront: Nous avons là deſſus une Certitude qui certainement eſt très-ſuffiſante. Nous le ſentons. Elle n'eſt pourtant pas métaphyſique. Car nous concevons tous que l'idée de notre Immortalité n'eſt pas une idée contradictoire. La plus-part vont même juſqu'à être perſuadez qu'il y a eu ſur la terre, & qu'il y aura encore, des hommes immortels. C'eſt aumoins ce que croyent tous ceux qui admettant d'une part l'hiſtoire d'Enoc & d'Elie dans le ſens ordinaire, reſpectent d'autre part la déclaration de St. Paul touchant les Perſonnes que l'avènement de Jeſus-Chriſt trou-

trouvera vivantes * : Et ſi pluſieurs ne reſpectent ni la Déclaration de l'Apôtre, ni l'interprétation commune de l'hiſtoire d'Enoc & d'Elie, ce n'eſt point du tout que l'idée d'Homme immortel leur paroiſſe abſolument impliquer contradiction. Exiger après cela que ſur cette propoſition, *Nous mourrons tous*, on nous donnât des Démonſtrations propres à établir une Certitude métaphyſique, ce ſeroit manifeſtement exiger l'impoſſible. Auſſi ſavons nous nous contenter à moins: Et quand même nous ſerions obligez de reconoître que (comme on l'a débité) un Abbé Cartéſien en France & une illuſtre Princeſſe en Allemagne ſe flattoient ſérieuſement de l'Immortalité, nous n'en croirions pas moins que la Vérité oppoſée à leur illuſion ſe démontre d'une manière très-ſuffiſante pour tout Eſprit raiſonable, par une Concluſion légitimement tirée de la loi uniforme & conſtante de la Nature, ſans le ſecours d'une *Démonſtration à l'impoſſible*.

Nous prédiſons hardîment qu'avant la fin de l'année courante, MDCCXXXIX, le trentiême de Décembre, entre huit & dix heures du matin, il y aura une Eclipſe de Soleil. Nous n'en avons cependant ni Certitude métaphyſique, ni Démonſtration purement mathématique. Car l'Aſtronomie

* 1 *Theſſ.* IV. 15-17.

nomie qui le démontre, n'appartient point à la Mathématique simple: Elle ne le démontre qu'en supposant la Continuation du Cours réglé de la Nature: Et la Physique qui par ſes Expériences démontre quel eſt le Cours de la Nature, n'en garantit point la Continuation: Elle ne démontre point que l'idée de l'Interruption de ce Cours ſoit une idée contradictoire. Ceux qui s'en raportent à l'Hiſtoire Sainte, vont communément juſqu'à admettre des exemples réels d'une pareille interruption: & il n'y a point de Philoſophe qui n'en reconnoiſſe aumoins la poſſibilité métaphyſique. Pourquoi donc parlons nous de cette Eclipſe avec tant d'aſſurance? C'eſt que nous en ſommes phyſiquement aſſurez, & qu'il y a très réellement une Certitude qui, ſans être métaphyſique, nous ſuffit en bonne Philoſophie, quoiqu'en puiſſe dire, avec ſon ton dogmatiquement douteux, l'Opiniâtreté pédanteſque d'un Pyrrhoniſme de commande.

Ces exemples, deſtinez à rendre ſenſible la réalité d'une Certitude phyſique à la quelle on conduit l'Eſprit par des Démonſtrations propres à cet effet, nous font voir en même tems ce que c'eſt que cette ſeconde eſpèce de Démonſtrations. Ce ſont, en un mot, des Démonſtrations qui ſe tirent de la conformité exacte de la choſe propoſée avec le Cours réglé de la Nature entant

qu'il eſt connu par l'Expérience. Mais comme il ne s'agit dans ces exemples que du cours réglé de la Nature dans le Monde matériel, il ne ſera pas inutile d'obſerver que la même eſpèce de Démonſtrations ſe tire également du Cours réglé de la Nature dans le Monde intellectuel, qui, tout compoſé qu'il eſt d'Etres libres, a néanmoins quelques Loix auſſi fixes, que celles qui déterminent dans le Monde matériel le retour des Eclipſes, la diſſolution du Corps humain, & tels autres Phénomènes. Car, ſans rechercher ſi la Senſibilité, par exemple, ſi l'Amour de ſoi même & la Préférence du Bien-être au Mal-être, ne ſont pas des loix plus néceſſaires & plus invariables dans le Monde des Eſprits que la Loi de la Gravité dans le Monde des Corps; on conviendra au moins que ce ſont des loix auſſi uniformes, auſſi univerſelles, auſſi conſtantes, dont on pourra tirer des conclusions qui ſeront auſſi ſures & démonſtratives de la même manière que les concluſions qui ſe tirent de la Loi de la Gravité.

La Vérité des Témoignages dans un certain concours de Circonſtances, n'eſt pas une choſe métaphyſiquement néceſſaire. Il n'eſt pas métaphyſiquement impoſſible, par exemple, que des Témoignages circonſtanciez comme ceux que j'ai de l'exiſtence d'une Ville de Pekin, ſoient des Té-

Témoignages faux : Je ne saurois me démontrer métaphysiquement cette impossibilité : J'en ai cependant une telle démonstration dans l'esprit qu'il ne dépend point de moi de former le moindre doute sur ce sujet : Et cette Démonstration comment faut il la qualifier ? D'autres la nommeront, s'ils le veulent, Démonstration *morale*, ou *historique*, ou *juridique* : Mais pour conserver à mes termes un sens juste & précis, je dois la nommer ici une *Démonstration* PHYSIQUE, puisque je la tire, ainsi que toutes les autres Démonstrations de cette seconde espèce, de l'observation du cours réglé de la Nature, où je trouve par expérience le Monde intellectuel tellement constitué que les Témoignages circonstanciez de la manière indiquée sont & doivent être constamment liez avec la réalité de la chose qu'ils attestent.

Soit donc qu'il s'agisse du Monde des Corps ou du Monde des Esprits, il y a une espèce de Démonstration qui sans être métaphysique nous suffit, parcequ'il y a des Démonstrations qui ne sont que physiques & qui toutefois sont suffisantes. On s'imagine peut-être que cela va me fournir des reflexions contre notre Théologien Deiste. Point du tout. Il n'en est pas encore tems. La seule reflexion que j'aye à faire ici, sera en sa faveur : C'est que si au défaut d'une Certitude *métaphysique* touchant les Véritez fondamentales de la Reli-

gion, il les démontre seulement par des Moyens propres à faire naître une Certitude *physique*, sa Théologie naturelle sera, comme elle doit l'être, une Théologie *bien prouvée*.

SECTION VII.

JE DIS PLUS. Nous aurons lieu d'être contens de lui, si au défaut d'une Certitude, soit métaphysique, soit physique, il employe seulement des Moyens propres à faire naître une *Certitude* MORALE.

J'appelle ainsi la Certitude qui consiste à être tellement assuré d'une chose, qu'encore qu'elle ne paroisse ni métaphysiquement ni physiquement nécessaire, & que par cela même on soit maître de la revoquer en doute ou de suspendre son jugement si on le veut, on ne le puisse pourtant pas sans abuser de sa liberté, ou sans pécher plus ou moins volontairement contre des maximes de *Morale*, toujours respectées comme très-certaines parmi les gens sages & prudens, mais respectées surtout si avec cela ils sont honnêtes gens, & pour les quelles il seroit absurde de supposer le moindre mépris dans un Philosophe véritablement honnête homme, tel qu'on doit l'être selon la Raison aussi bien que selon notre Auteur qui se donne lui même pour tel. Troisième & dernière

nière eſpèce de Certitude, la quelle a lieu toutes les fois que nous trouvons ſeulement une grande Vraiſemblance, ſoit phyſique ſoit morale, dans quelque Propoſition qui nous intéreſſe plus en qualité d'Etres *moraux* qu'en qualité d'Etres intelligens, ou qui intéreſſe moins en nous la ſimple Curioſité que les Sentimens & la Conduite.

Je nomme Vraiſemblance *phyſique*, la conformité ſenſible de la choſe propoſée avec ce qui arrive, non pas conſtamment, mais *communément* dans la Nature; comme par exemple, de mourir avant l'âge de cent dix ans: d'arrêter la fièvre par le Quinquina: de voir qu'un homme qui eſt ſorti de chez lui ſe portant bien, y rentre en vie quelques heures après: de gagner lorſqu'on joue avec beaucoup d'avantage: de vaincre lorſqu'on eſt plus fort, plus habile, plus courageux, plus prudent, & mieux ſervi que ſon Ennemi: &c.

Je nomme Vraiſemblance *morale* cette ſorte particulière de Vraiſemblance phyſique qui réſulte de la conformité de la choſe propoſée avec ce que ſont communément dans la Nature les *Mœurs* ou qualitez & diſpoſitions *morales* des Etres *moraux*, ſoit de tout ordre en général, ſoit de quelque ordre ſpécialement. Les Jeunes-gens & les Viellards, par exemple, ſont *communément* tels qu'Horace les dépeint dans ſon Art poétique: Les deux

Sexes ont *communément* un fort panchant l'un pour l'aûtre : Les Mères ont *communément* beaucoup de tendreſſe pour leurs Enfans : Les Femmes aiment *communément* à parler & à être flatées : Les Grands, de même que les femmes, ſont *communément* prenables par la flaterie : Les Auteurs qui écrivent par goût & par choix, ſont *communément* très ſenſibles aux louanges : Les Hiſtoriens ſont *communément* véridiques lorſqu'ils attèſtent en termes bien formels des faits de notoriété publique dont le Public & eux ſont Juges compétens, & ſur les quels ils riſquent viſiblement d'être démentis s'ils ne diſent la pure vérité : Parmi les gens intéreſſez à démentir un Hiſtorien menteur, qui ſont à portée de le démentir avec ſuccès, & qui ſont libres de le faire, il ſe trouve *communément* quelcun qui profite de cette liberté : Etc. Toute Propoſition particulière où l'on ne verra rien que de conformé ou d'analogue à ces obſervations générales ſur les Mœurs, ſera par cela même revêtue d'une Vraiſemblance morale, dans le ſens précis que j'attache ici à ce terme.

Mais que la Vraiſemblance ſoit morale, ou qu'elle ſoit phyſique, elle forme toujours cette Evidence imparfaite que l'on a coutume de déſigner ſous le nom d'*Evidence morale* : par cette raiſon peut-être, que c'eſt particullèrement dans la con-

considération des Mœurs que l'on se trouve réduit à une Evidence imparfaite, les mœurs dépendant des Caractères personels & des Circonstances, deux choses dont le fonds est toujours ou presque toujours impénétrable à nos regards: Peut-être aussi à cause de l'analogie du terme de *Morale* à celui de *Pratique*, & parce que dans les déliberations sur des affaires de pratique l'Esprit ne parvient jamais ou ne parvient que rarement à des conclusions parfaitement évidentes. Il est de fait cependant que nous adhérons tous les jours à de pareilles conclusions avec une Certitude qui est assez ferme pour servir de baze aux Sentimens que nous devons avoir, & à la Conduite que nous devons tenir.

Nous ne trouvons point, par exemple, une Evidence parfaite dans cette Proposition: *La vie de tel ou tel Enfant n'a aucun attentat à craindre de la part de sa Mère.* Nous savons qu'on a vu des Femmes qui, même sans être des Médées & sans être poussées d'une rage famélique dans un tems de Siége, ont égorgé leurs Enfans. Tout ce qu'on peut dire de plus fort en faveur de la Proposition énoncée, c'est qu'on n'y découvre rien que de très-conforme à cette observation générale: *que les Mères ont* COMMUNEMENT *beaucoup de tendresse pour leurs Enfans.* Cela ne forme qu'une Evidence imparfaite.

Nous y adhérons néanmoins avec une Certitude si suffisante, que cette Certitude une fois établie, les sentimens & la Conduite qui doivent la suivre, la suivent infailliblement. Nous concevons pour cette Mère les sentimens de confiance qu'elle demande, & nous agissons en conséquence, nous lui confions la Vie de son Enfant.

C'est là un Exemple de la Certitude que j'apelle *morale*, & que j'apelle ainsi, non pas parcequ'elle se raporte à ce qu'on apelle Evidence morale, car il y a mille cas indifférens où elle n'y a aucun raport: non pas encore parcequ'elle est destinée à produire des effets moraux, car il y a mille cas ou les deux autres espèces de Certitude ont cela de commun avec elle: mais parcequ'elle est elle même l'effet d'un acte moral de notre Ame, la quelle n'adhère parfaitement à une Evidence imparfaite, qu'en vertu de sa disposition morale à respecter certaines maximes de Morale.

La Certitude physique ou métaphysique est un état purement passif: ou si l'action de l'ame y entre pour quelque chose, ce n'est qu'entant que l'Ame se rend attentive & se prête par là, se dispose, s'assujettit à recevoir l'impression nécessairement déterminante de l'Evidence parfaite. La Certitude *morale* est un état mixte: moitié passif, moitié actif. Il est passif d'abord:

bord : il commence par la forte impreſſion que l'Ame reçoit lorſqu'elle eſt frapée d'une grande Vraiſemblance, à la quelle elle ne peut réſiſter qu'avec peine, mais à la quelle pourtant elle peut réſiſter, & qui par conſéquent n'a pas toute ſeule, comme l'Evidence parfaite, une force néceſſairement déterminante, capable de produire dans un Eſprit attentif, ſans nul aûtre ſecours, ce repos aſſuré, cet acquieſcement ferme & inébranlable, qui forme l'état de Certitude. Cet état n'a pu que commencer par la faculté paſſive de l'Intellect. Il faut que ſon achèvement ou ſa perfection vienne de la faculté active de la Volonté. C'eſt elle qui le fixe, parcequ'elle ſent qu'il eſt de ſon devoir de le fixer. Il ne ſauroit y avoir aucune prudence ou imprudence, aucun mérite ou démérite, aucune bonté ou méchanceté, aucune diſpoſition *moralement* bonne ou mauvaiſe, à avoir ou n'avoir pas la Certitude (ſoit phyſique, ſoit plus que phyſique) qui eſt l'effet néceſſaire d'une Evidence parfaite. Auſſi ne s'aviſe-t-on pas de dire, ni qu'un Phyſicien ait une Certitude *morale* touchant cette Propoſition : *Chaque plante a ſa ſemence propre* ; ni qu'un Métaphyſicien & un Géomètre ayent une Certitude morale touchant ces autres Propoſitions : *Le tout eſt plus grand que ſa partie : Les quanti-*

tez égales à une troisiéme sont égales entr'elles: Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits: &c. C'eſt que partout où il y a Evidence parfaite, la Certitude eſt néceſſaire, la Volonté n'y peut rien, la Morale par conſéquent n'y peut rien non plus. Mais pour peu qu'un défaut d'Evidence laiſſe quelque choſe à faire à la Volonté pour perfectionet la Certitude, pour bannir toute crainte ou toute eſpérance de s'être trompé, la Certitude ainſi perfectionée ou ſoutenue par l'action de la Volonté, ſera par cela même très-convenablement appelée Certitude morale, puiſque ſi l'intervention de la Volonté y eſt requiſe, la Morale dès-lors, en qualité de Directrice née de la Volonté, y peut intervenir avec elle pour la guider: & que non-ſeulement elle le peut, mais le doit.

Il eſt vrai que la Volonté a le pouvoir d'agir ſans la Morale. Elle le fait toutes les fois qu'elle ſe détermine au hazard, par la ſeule force d'une Liberté d'indifférence, c'eſt-à-dire en bon François par un pur Caprice: ſi tant eſt qu'un pur Caprice, ou une Volition entiérement arbitraire & indépendante, ſoit une réalité: Queſtion qui n'eſt peut-être pas ſuſceptible d'une déciſion générale: Et queſtion, ſelon moi, qui n'eſt pas à beaucoup près auſſi importante qu'on ſe l'imagine: Queſtion

tion aumoins dont la déciſion n'eſt point importante dans cet endroit: Car quelque parti que l'on prenne, il faudra toujours avouer que la Volonté peut agir ſans la Morale entant qu'elle peut agir contre les Règles que la Morale lui preſcrit, ou par un goût vicieux pour des Règles fauſſes que la Morale condamne, & qui ne ſauroient être apelées Règles ou Maximes de conduite que dans un ſens très-impropre. Mais il s'agit ici de donner à une Certitude naturellement imparfaite le degré de force qui lui manque, ou de donner à la fermeté qu'elle a naturellement un appui qui la rende inébranlable: Et que ſera-ce qu'une fermeté apuyée, ſoit ſur un pur Caprice qui eſt la mutabilité même, ſoit ſur un panchant vicieux à ſuivre de fauſſes Maximes? des Maximes qui ne s'adoptent jamais que comme tout ce qui a des caractères de fauſſeté, je veux dire avec une ſecrète méfiance? des Maximes continuellement ſujettes à être ébranlées par la Raiſon, & qui ne tiennent bon contre elle qu'à la faveur d'une Illuſion peu différente d'un Songe, ou à l'aide d'une Opiniâtreté également embaraſſée & par les ténèbres dont elle s'envelope & par les lumières éblouïſſantes qui viennent la ſurprendre malgré elle au milieu de ces ténèbres? La Certitude morale, non plus que la phyſique ou la métaphyſique, ne peut être Certitude qu'entant qu'elle a cette

cette fermeté vigoureuſe qui eſt le caractère eſſentiel de toute Certitude digne du nom de Certitude. Or il n'y a que la Vérité qui puiſſe lui aſſurer ce Caractère: Et autant qu'il ſeroit abſurde de prétendre l'aſſurer à la Certitude phyſique ou métaphyſique par des principes de Phyſique ou de Métaphyſique qui ſeroient faux, autant ſeroit il abſurde de prétendre l'aſſurer à la Certitude morale par des maximes de Morale qui ſeroient fauſſes, c'eſt-à-dire qui ne ſeroient pas véritablement des maximes de Morale, ou qui ne ſeroient que les Maximes d'une morale fauſſement ainſi nommée. Rendons la choſe ſenſible.

Soient A & B deux Tuteurs qui par leur vocation ſe trouvent également intéreſſez à fixer volontairement la Certitude de leur Eſprit ſur cette Propoſition moralement évidente ou ſimplement revêtue d'une grande vraiſemblance: *Que la Vie de leur Pupile n'a aucun attentat à craindre de la part de ſa Mère qui demande qu'on le lui confie.* Ils veulent tous deux donner à leur Certitude encore imparfaite le degré de force qui lui manque. Ils l'entreprennent tous deux, & eſſayent de le faire. Mais le Tuteur A ne l'entreprend, ne l'eſſaye, qu'en vertu de quelques Maximes telles que celles-ci: „ La plus „ courte voye d'expédier les affaires eſt „ toujours la meilleure. On n'eſt pas obli-

„ gé

„ gé d'y regarder de ſi près lorſqu'il s'a-
„ git des intérêts d'autrui : Il ne faut
„ point tant de façons pour un Enfant :
„ Il ne faut jamais riſquer de fâcher une
„ Femme par ſes refus ". Toutes Maximes fauſſes, que la véritable Morale n'enſeigne point, & qu'elle condamne. Le Tuteur B, au contraire, ne ſe fonde que ſur des Maximes vrayes, telles que celles-ci : „ Il y a des cas où il faut, à
„ quelque prix que ce ſoit, prendre une
„ réſolution : Quand on a fait tout ce
„ qu'on pouvoit pour parvenir à la plus
„ grande évidence poſſible touchant ce qui
„ convient le mieux dans ces ſortes de
„ cas, il ne faut plus balancer, il faut ſe
„ mettre l'eſprit en repos, bannir le dou-
„ te, ſe livrer aux ſentimens que le cas
„ exige, arrêter ce qu'on fera, & agir en
„ conſéquence : Il ne faut pas qu'un Enfant
„ confié à nos ſoins ſoit abandoné ſous pré-
„ texte que pour lui aſſurer ſa vie nous
„ courons après une Evidence parfaite à
„ la quelle il eſt impoſſible que nous arri-
„ vions : Il faut faire pour un Enfant con-
„ fié à nos ſoins ce que nous pourrions ſou-
„ haiter qu'il eût fait pour nous, ſi nous
„ euſſions été à ſa place & lui à la nôtre :
„ Il faut avoir des égards pour une Mère
„ qui n'en paroît pas indigne : Il faut ſa-
„ voir ſe fier à autrui, avoir de la foi,
„ croire & eſpérer, n'être point ſoupçon-
„ neux, &c ". Quelle différence entre

les

les maximes de ces deux hommes ! mais quelle différence auſſi entre la Certitude de l'un & celle de l'autre. Leur Certitude dépendant ici de leur Volonté, elle ne peut être ferme & inébranlable qu'autant que leur Volonté à cet égard le ſera elle même: Cela eſt évident. Leur Volonté à cet égard ne peut être inébranlable en vertu de certaines maximes ou raiſons de vouloir, qu'autant que ces Maximes ſeront elles mêmes inébranlables: Cela eſt évident encore. Ces Maximes enfin ne peuvent être inébranlables qu'autant qu'elles ſeront vrayes : Cela n'eſt pas moins évident que ce qui précède. Or dans l'exemple des deux Tuteurs qu'avons nous? D'un côté, des maximes ſi fauſſes que par la moindre reflexion ou par la moindre contradiction elles ſeront ébranlées, pour ne pas dire renverſées: Et de l'autre, des Maximes ſi vrayes que plus elles ſeront miſes à l'épreuve de la Reflexion ou de la Contradiction, & plus elles ſe trouveront inébranlables.

Mais en voila aſſez, ce me ſemble, pour faire voir, & qu'il y a une Certitude ſuffiſante qui n'eſt ni phyſique ni métaphyſique; & que ce qui diſtingue cette troiſième eſpèce de Certitude, c'eſt qu'au lieu de réſulter néceſſairement, & ſans plus, de la *Vérité* évidente de la choſe propoſée, elle réſulte conditionellement de la combinaiſon libre que nous ſommes mora-

moralement obligez de faire, de la *Vraisemblance* évidente de la chose même avec la Vérité évidente de quelques Maximes de Morale rélatives à l'importance *morale* de la chose, ou à la nécessité *morale* d'y *adhérer*. C'est par cette raison que toute Certitude qui n'est point purement spéculative ou qui ne vient pas de pure spéculation, s'apelle Certitude *morale* : Et c'est par la même raison, pour le dire en passant, qu'on l'apelle aussi quelquefois Certitude d'*adhésion*.

On peut juger à présent par la nature de la Certitude morale, de quelle nature doivent être les preuves destinées à la faire naître, & quels sont les Lieux ou Topiques propres de ce qu'on apelle une *Démonstration* MORALE. La Certitude résultant ici d'une combinaison moralement nécessaire de la Vraisemblance évidente de la chose avec la Vérité évidente de son importance morale, la Démonstration sera parfaite dans son genre, si elle prouve,

En premier lieu : Que la chose proposée est évidemment vraisemblable :

En second lieu : Qu'elle est évidemment importante :

En troisième lieu : Que la Combinaison de ces deux Evidences est moralement nécessaire.

Et une pareille Démonstration, encore une fois, sera toujours suffisante entre honnêtes gens, soit qu'il s'agisse d'une Théo-

Théologie révélée, soit qu'il s'agisse d'une Théologie purement naturelle, comme le doit être celle de notre Auteur. On aura beau dire qu'il dispute quelquefois en homme qui ne fait pas grand cas des Démonstrations de cette espèce: J'avouerai bien, si l'on veut, que cela semble pouvoir s'inférer de divers endroits de son Livre, & particulièrement de tout ce qu'il dit depuis la page quatre-vingt jusqu'à la page cent: Mais je nierai qu'en cela il doive nous servir de Modelle. Les Démonstrations morales ne sont pas, à la vérité, les Démonstrations du Philosophe pur Physicien ou Métaphysicien: mais ce sont celles du Philosophe moral, ou du Philosophe honnête homme. Si notre Auteur, après s'être chargé du caractère d'honnête homme, méprise réellement ces Démonstrations, (chose que j'ai peine à croire,) c'est qu'il a méprisé & démenti son caractère. Ce caractère n'en méritoit pas moins d'être respecté & soutenu jusqu'au bout. Et supposé qu'il ne nous en ait pas donné l'exemple, c'est à nous à le lui donner, & à reconnoître franchement, sans de malhonnêtes chicanes, que de bonnes Démonstrations morales sont de bonnes Démonstrations: dût cet aveu en entraîner un autre en faveur de sa Théologie purement naturelle. Qu'il choisisse entre les trois espèces de Démonstrations suffisantes:

Qu'il

Qu'il ſe borne à une : Qu'il les réuniſſe toutes : Qu'il les mêle à ſon gré. *Hanc veniam petimuſque damuſque vicißim.* Démonſtrations métaphyſiques, Démonſtrations phyſiques, Démonſtrations morales, tout ſera bon, pourvuque ce ſoit véritablement des Démonſtrations, & les Démonſtrations d'une Théologie *purement naturelle.* C'eſt ce qui demande encore deux mots d'explication.

SECTION VIII.

ON PEUT entendre par *Théologie* NATURELLE, ou une Théologie ſimplement diſtincte de celle qu'on nomme REVELE'E, ou une Théologie qui en ſoit différente, ſéparée, & tout-à-fait indépendante.

Il y a une Théologie naturelle que peuvent admettre ſans peine, & que doivent même admettre avec plaiſir, les Partiſans les plus zèlez de la Néceſſité d'une Révélation. C'eſt celle qui ſe borne à prouver par le moyen d'une Science naturelle ou non-révélée, la Poſſibilité & la Probabilité des Faits ou des Propoſitions dont la Croyance eſt le fondement commun de toute Religion : Leur *Poſſibilité*, en faiſant voir par la nature des choſes propoſées qu'elles n'ont rien d'abſurde, de contradictoire, d'impoſſible : Leur *Probabilité*, en leur donnant cette premiè-

re lueur de Vraiſemblance, qui naît de tout ce qu'on apelle Images, Comparaiſons, Conjectures, Hypothèſes. Mais comme une pareille Théologie ne décide contre les Athées que ſous l'autorité de la Révélation, ou ne décide point contre eux entant que PUREMENT naturelle, il eſt manifeſte que ce n'eſt point d'elle qu'il s'agit ici, puiſqu'il s'agit (ainſi qu'on l'a vu) de *bien prouver* ou de prouver d'une manière *démonſtrative* & propre à produire une *Certitude ſuffiſante*, non pas la ſimple poſſibilité ni la ſimple probabilité des choſes, mais leur Vérité ou tout au moins leur grande Vraiſemblance. Cette même Théologie étant toujours attachée à la Révélation, ſoit pour lui prêter du ſecours, ſoit pour lui en demander, le titre de *Theologie* PUREMENT *naturelle* ne ſauroit jamais bien lui convenir.

Celle qui mérite ce titre (s'il y en a une) c'eſt celle que les Partiſans de la Néceſſité d'une Révélation ne ſauroient admettre ſans renoncer à leurs principes. C'eſt celle qui indépendamment de toute Révélation ou Inſtruction divine, prouvera les quatre Propoſitions fondamentalement néceſſaires à la Religion, par des Démonſtrations où il n'entre *rien* qui ne ſoit tiré d'une ſcience purement humaine: *rien* qui ne ſoit évident ou démontré pour des Philoſophes qui n'auroient aucune

cune idée d'une Révélation : *rien* qui pour être admis, exige la moindre déférence pour l'autorité de qui que ce soit : *rien* par conséquent qui ne puisse être nié en bonne Logique & sans scandale par un Chrétien même, si on ne le considère que comme Juge de la Dispute, & s'il trouve que la Connoissance ou la Certitude de ce que le Déiste voudra faire admettre à l'Athée, dépende directement ou indirectement d'une Révélation, c'est-à-dire d'une Parole de Dieu, ou de quelque Déclaration verbale de sa part, transmise jusqu'à nous par la Tradition, soit orale, soit écrite.

Une Théologie qui se fonde sur la Révélation, peut fort bien, sans se contredire, exiger à certains égards une Croyance implicite, un acquiescement ou *obéissance de foi*, & cela de la part des Savans non moins que de la part du Peuple. Une Théologie qui veut être indépendante de toute Révélation proprement ainsi nommée, ne peut exiger une Croyance implicite en rien ni de la part de qui que ce soit. La première a droit de montrer les choses dans leur Représentation telle que nous l'offre un Témoignage plus qu'humain, & dans la Copie de cette représentation, telle que nous l'offre la Tradition orale ou écrite. La seconde est obligée de nous montrer les choses, non dans une représentation quelconque,

mais en elles mêmes. C'eſt là proprement ce qui la caractériſe, ce qui détermine quelle doit être la forme d'une Théologie purement naturelle. Encore pourroit on dire que ce n'eſt pas tout.

SECTION IX.

LES Théologiens penſent généralement que pour être bien prouvées les Vérités théologiques n'ont pas beſoin de l'être par des Démonſtrations ſi faciles ou tellement à la portée de tout le Monde, que la Perſonne la moins lettrée, la moins faite à l'étude, ſoit capable de les aprofondir ſans peine, ou de ſaiſir d'abord, moyennant quelque attention, tout ce qu'elles ont de ſolide & de concluant. Ils penſent qu'un ſentiment confus de la force des démonſtrations peut ſuffire en cas de néceſſité ; & que la Croyance aumoins du Peuple ou de la Multitude, qui eſt communément dans ce cas, peut paſſer pour très-raiſonable quoiqu'elle admette bien des choſes implicitement ſur la foi des Savans qui ont approfondi les matières. Si les Théologiens Chrétiens ne s'en tiennent pas tous aux mêmes termes ſur la néceſſité de ſe contenter d'une Croyance implicite, ils ne laiſſent pas de s'accorder dans le fonds, ou la différence entr'eux à cet égard n'eſt que du plus

au

au moins. Mais toute Croyance implicite, si j'ai bien compris mon Auteur, est précisément ce qu'il nomme une Croyance *méchanique* ou *artificielle*: Sur quoi l'on peut consulter son Livre aux pages 432, 433, & conférer les pages 416, 417, 418.

Or cette expression que dit elle? Si nous ne la considérions qu'en elle même, elle seroit susceptible, sans doute, d'un sens très-favorable. Une Croyance *naturelle*, qui embrasse *naturellement* tout le détail des Preuves de la Théologie, en vertu d'une connoissance claire & distincte de tout ce détail, ou en vertu de la nécessité *naturelle* qu'il y a à admettre comme vrai tout ce que l'on connoît clairement & distinctement; une telle Croyance est préférable, sans contredit, à une Croyance *artificielle*, qui ne pouvant pas embrasser tout ce détail naturellement, en embrasse une partie par une espèce d'*Art* ou de *Méchanisme*, le quel ne vient au secours de la Nature que lorsque la Nature n'est pas assez parfaite. Mais de ce que la Croyance naturelle est préférable à l'artificielle, il ne s'ensuit nullement que la première doive exclure toujours la seconde, ni que celle ci soit toujours vicieuse ou déraisonable. Car en fait de Religion, comme de toute autre chôse, la Nature elle même nous fournit des raisons en faveur de l'Art: la Nature

elle même nous l'enſeigne & nous invite à le mettre en uſage; la Nature elle même nous en préſente les matériaux: Et qu'eſt ce que l'Art, après-tout, ſi-non la Nature elle même habilement employée? Ne nous imaginons donc pas que *Croyance artificielle* ſoit abſolument une injure: Mais remarquons bien que c'en eſt une dans le ſtile de notre Auteur. Il ne parle d'une Croyance artificielle que comme d'une Diſpoſition ridicule, mépriſable & pernicieuſe. Il ne l'attribue aux Diſciples des Théologiens ordinaires que pour leur en faire honte, & comme pour nous inſpirer des ſentimens de revolte contre nos Docteurs, contre nos Prêtres, Artiſans artificieux de cette Croyance artificielle ou implicite qui nous ſera toujours néceſſaire tant que nous recevrons d'eux des Syſtêmes de Théologie pleins de Preuves qu'il faut ſavoir prendre pour bonnes ſans en connoître le fonds. Si après cela il s'aviſoit de ne nous donner à ſon tour qu'une Théologie dont les preuves, trop compliquées ou trop difficiles pour le commun des Eſprits, les réduiſiſſent de nouveau, ou à n'avoir aucune Croyance, ou à croire quelque choſe implicitement, la contradiction ſeroit ſi groſſière qu'il n'y auroit perſone qui ne dût être tenté de lui dire: *Ou vous vous oubliez bien étrangement vous même, ou vous vous moquez du Monde bien hardiment.*

Il a trop d'esprit pour n'avoir pas pressenti cela. Aussi a-t-il tâché de le prévenir. Aumoins nous donne-t-il assez à entendre que les preuves de sa Théologie seront exemptes de toute difficulté: que ce sera la clarté & la simplicité même. *Les Principes de cette divine Sagesse ou Science*, dit-il, *ne sont point de nature à devoir être cherchez loin de nous, ils ne sont point abstrus, ils ne sont* POINT DU TOUT DIFFICILES, *ils sont au niveau de ce degré d'intelligence qui est le partage du Genre humain en général: & l'étude de cette Science n'exige absolument autre chose des hommes qu'une attention desintéressée à ce que leur sera dicté par leur propre Raison.* C'est ainsi que l'Auteur lui même s'en explique, à la page 418. A quoi l'on peut raporter ce qu'il avance aux pages 94, & 442: d'où il sera impossible de ne pas conclurre, que de son aveu, sa Théologie doit être toute fondée sur des preuves si faciles & si proportionées à la capacité de *tout le Monde*, que *personne ne puisse entreprendre de la corrompre ou de l'altérer, sans que l'imposture se découvre d'abord par le Sens-commun, par cette Raison qui est commune à tous les hommes.* Il faut en un mot que sa *Théologie* soit *naturelle*, entant que *Naturel* signifie ce qui est aisé, simple, dégagé de tout embarras. Le Théologien chargé des armes ordinaires de la Théologie, est un Soldat armé pésam-

ment. Le Théologien équippé par notre Philosophe sera un Soldat armé à la légère. *Levis armatura Miles.* J'avoue qu'il insinue quelquefois le contraire, puisqu'à la page 417, & à la page 483, il représente la Croyance implicite ou la Théologie ordinaire comme la plus commode, & la Croyance ou la Théologie naturelle comme celle qui donne le plus d'exercice à l'Esprit: Mais soit qu'alors il parle tout de bon ou prétende seulement faire le Railleur, & soit qu'il ait voulu dire ce que ses paroles semblent signifier ou qu'il ait eu quelque autre chose en vue; ses insinuations dans ces deux endroits ne sauroient renverser ce que dans les autres passages citez il établit en termes si forts, au sujet de l'extrême simplicité ou *facilité* qui doit être un des caractères distinctifs de la Théologie. Et en vérité il auroit mauvaise grace de s'en dédire.

Quand les Partisans de la Révélation nous disent: *Un Dieu a parlé & l'on a entendu les sons articulez de sa voix: Il a opéré des miracles & on les a vus.* . . . . ce seul énoncé a quelque chose de si engageant & de si respectable, que quelques efforts d'attention qu'il puisse m'en coûter pour approfondir un fait de cette Nature, pour en connoître le détail, & pour m'en assurer, je ne m'imaginerai jamais pouvoir acheter ce plaisir par de trop grands ef-

efforts d'attention, ne fussé-je qu'un pauvre Laboureur. Mais quand un homme qui se moque de toute Révélation proprement ainsi nommée, ou qui du moins fait profession de ne s'en point embarasser, viendra dire à un Peuple que je suppose sans Religion: *Ecoutez: J'ai deviné qu'il y a un Dieu: J'ai deviné ce qu'il pense de nous: J'ai deviné que ce Dieu, qui n'a jamais rien dit aux hommes, qui n'a jamais daigné se montrer à eux, quoique ce fût pour lui la chose du Monde la plus facile, a cependant de grands desseins sur eux: J'ai deviné que malgré l'infinie disproportion que je dois soupçonner entre sa Nature & la nôtre, il s'intéresse à nos pensées, à nos actions, à nos sentimens, comme si nous étions presque ses Egaux: J'ai deviné exactement ce qu'il exige de nous & ce qu'il nous destine: J'ai deviné tout cela, & je veux vous prouver que j'ai bien deviné, infailliblement deviné.....* Quelque attention que ce discours mérite, il n'y aura personne qui ne soit en droit de dire au Discoureur: „ Que vos „ raisonnemens soient donc bien courts, „ que tout y soit bien clair & bien net, „ bien simple & bien familier. Nous „ avons nos affaires. Nous ne sommes „ point obligez de nous fatiguer à vous „ suivre, sur vôtre parole, dans un Dis„ cours dont le sujet semble annoncer des „ Méditations trop vastes & trop subli„ mes pour l'Esprit humain. S'il y a

„ réellement un Dieu, & que comme
„ vous le ſuppoſez, il n'ait jamais rien
„ dit aux hommes de tout ce que vous
„ prétendez avoir déviné, c'eſt aſſurément,
„ ou parcequ'il nous diſpenſe bien vo-
„ lontiers de le ſavoir, ou parceque nous
„ ſommes capables de nous en inſtruire
„ nous mêmes très-facilement. Ou diſ-
„ penſez nous à votre tour de l'aprendre:
„ ou montrez nous en peu de paroles par
„ la *Simplicité* de vos preuves, par leur
„ FACILITE; que c'eſt uniquement
„ notre faute ſi nous n'avons pas déviné
„ comme vous. "

J'avoue au reſte que cette condition n'eſt véritablement néceſſaire que d'une néceſſité rélative à la Multitude, ou rélative pour le plus à ceux d'entre les Savans comme d'entre le Peuple, qui veulent ſe prévaloir de la liberté qu'ils ont très légitimement de ne ſe point embaraſſer des méditations abſtruſes des Philoſophes: & que cette même condition n'étant point néceſſaire pour les Eſprits qui ſe plaiſent à de ſemblables Méditations & qui en ſont capables, il y aura aumoins par raport à eux une Théologie purement naturelle, ſi de quelque manière que ce ſoit, il y en a une parmi les hommes qui ait été démontrée. Mais une pareille Théologie où eſt elle? Eſt elle dans le Livre de notre Auteur? C'eſt là la grande Queſtion. Tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent

ſent n'a été que pour l'éclaircir. Ce qui ſuit ſervira peut-être à la décider, & pourra ſervir du moins à en préparer encore mieux la déciſion.

SECTION X.

NOTRE Auteur a eu l'équité (car je ne veux pas dire l'inadvertence) de mettre dans la bouche de l'Interlocuteur *Théophane*, Partiſan de la Théologie révélée, une Réflexion à la quelle il eſt vrai que ni Théophane lui même, ni ſon Antagoniſte *Philalèthe*, ne paroiſſent pas faire grande attention; mais qui méritoit bien cependant de n'être point négligée, & qui eſt eſſentielle, ce me ſemble, dans l'examen de la Queſtion qui nous occupe. Cette Réflexion eſt, qu'il y a deux ſortes de Véritez: des Véritez *naturelles* & des Véritez poſitives: ou en autres termes des Véritez de *Droit* & des Véritez de *Fait*: * ou en autres termes encore, qui feront peut-être mieux comprendre la penſée de Théophane, des Véritez *ſpéculatives* & des Véritez *hiſtoriques*: Deux ſortes de Véritez qui ne doivent point être confondues, & dont la Croyance ou la Perſuaſion s'acquiert de deux manières différentes: la Croyance ou la perſua-

* *Natural and poſitive Truth, or Truth in Reaſon, and Truth in Fact.* p. 344.

ſuaſion des premières ne dépendant néceſſairement que de l'attention de notre Eſprit à l'évidence ou à la démonſtration des choſes mêmes: & celle des ſecondes dépendant néceſſairement du Témoignage, ſoit direct ou indirect, de quelcun qui nous les annonce, qui nous les déclare, qui nous les révèle, qui nous les communique directement ou indirectement par le moyen de la Parole. Les premières peuvent bien nous être communiquées par le même moyen, mais elles n'en dépendent pas, & elles ont toûjours ceci de propre qu'elles ſont de nature à pouvoir être connues ſans ce ſecours, à pouvoir être dévinées, à pouvoir être découvertes par le moyen de la *Spéculation*: & c'eſt pourquoi je les apelle des Véritez *Spéculatives*: Au lieu que les ſecondes nous demeureroient éternellement inconnues, ou ne nous ſeroient jamais connues avec certitude, ſi perſonne ne nous en diſoit jamais rien, tellement qu'elles ſont de la même nature que toutes les Véritez de fait que l'on eſt réduit à apprendre par l'hiſtoire: & c'eſt pourquoi je les apelle des Véritez *hiſtoriques*. Telles ſont, par exemple, toutes les Véritez qui répondent à certaines queſtions perſonelles, comme lorſque je demande à quelcun ce qu'il penſe? quels ſont ſes projets? quel intérêt il prend en ce qui me regarde? quel eſt ſon ſecret? Tout ce qu'il

qu'il répondra de vrai à ces questions sera une Vérité de fait, une Vérité historique. Ses réponses seront l'histoire de ce qui se passe dans son âme, & une histoire que personne n'auroit jamais sçue, que personne aumoins n'auroit jamais été sûr de savoir, s'il ne l'eût jamais faite à personne. Telles sont encore toutes les Véritez qui répondent à certaines questions, soit sur l'existence des choses que je conçois qui peuvent être & que je conçois aussi qui peuvent n'être pas, comme lorsque je demande à un Voyageur si dans une Nation qu'il vient de découvrir, il y a un Roi: Soit sur l'origine des choses dont il me paroît que l'origine peut être également bien expliquée par des hypothèses différentes, comme lorsque je demande à ce même Voyageur si certaines curiositez qu'il a aporteés de son Voyage & qui sont toutes nouvelles pour moi, sont une production de la Nature ou un effet de l'Art de quelque Ouvrier. La Distinction de *Théophane*, comme on voit, est très philosophique: & aussi est elle aprouvée par *Philalèthe*. Aplicons la donc avec confiance au Sujet que nous avons en main. Si les quatre Propositions sans les quelles il n'y a point de Religion, sont autant de Véritez, comme on a vu que notre Philosophe doit le prouver, ces quatre Véritez de quel ordre sont elles?

Sont

Sont ce des Véritez *naturelles* ou des Véritez *positives* ? Sont-ce des Véritez de *Droit* ou des Véritez de *Fait* ? Sont-ce des Véritez *spéculatives* ou des Véritez *historiques* ?

I. *Il y a un Dieu.* C'eſt la première des quatre Propoſitions fondamentales.

II. *Dieu eſt un Etre aimable :* C'eſt la ſeconde Propoſition.

III. *Dieu veut nous juger ſur une Loi qui fait dépendre de notre amour pour lui tout le Syſtême de notre bonheur.* C'eſt la troiſième Propoſition.

IV. *Il veut néanmoins nous juger en Juge équitable, indulgent & miſéricordieux.* C'eſt la quatrième.

Si ces quatre Propoſitions étoient reconnues pour des Véritez *hiſtoriques* dont la croyance dépendît d'un *Témoignage*, qui dans le cas préſent ne pourroit certainement venir que de Dieu ; comme par cela même on reconnoîtroit la néceſſité de la Révélation, il faudroit aſſurément reconnoître auſſi que la Théologie de notre Auteur, que cette Théologie purement naturelle où il voudroit nous réduire, eſt un Syſtême en l'air, un vain Météore, toujours prêt à ſe diſſoudre & à faire retomber avec lui ſur la Terre les Dupes qui pour aller au Ciel ſe ſeront fiez à un tel Véhicule. Mais comme on pouroit conclure de là que le Philoſophe honnête homme

me donne lui même dans un Enthousiasme & dans un Charlatanisme qu'il mépriſe en autrui, n'en venons là qu'après mûre délibération, & n'y venons point du tout s'il eſt poſſible.

Outre les Véritez hiſtoriques & les ſpéculatives, il y en a d'une troiſième eſpèce, qui ne ſont ni *ſpéculatives*, ni *hiſtoriques*: Ce ſont les Véritez de *ſentiment*: ces véritez que l'Eſprit connoît ſans aucun effort, & qu'aucun effort ne ſauroit lui rendre douteuſes. Je penſe, Je vois, J'entends, J'aperçois, Je ſens, Je doute, &c.: Voilà des Véritez qui par raport à moi ne dépendent ni d'aucune Spéculation, ni d'aucun témoignage hiſtorique: Et tout homme connoît des Véritez qui par raport à lui ſont préciſément de la même nature que celles-là par rapport à moi. Notre Philoſophe, par hazard, voudroit il ſoutenir que de cet ordre ſont auſſi les Véritez fondamentales qu'il doit prouver? Mais les véritez de cet ordre ne ſe prouvent point du tout. D'ailleurs elles n'ont jamais beſoin d'êtres prouvées. Perſonne ne les a jamais ſérieuſement ou véritablement révoquées en doute, ni ne ſauroit le faire. Il en eſt tout autrement des Véritez fondamentales de la Religion. L'Auteur aura beau dire, que de pareilles Véritez doivent être faciles à prouver. Car ſans examiner à préſent s'il ne s'eſt point démenti

menti lui même là deſſus, dans ſa Diſſertation ſur la Prière, par l'étalage des difficultez des Athées, & par l'embaras de ſes Réponſes; il y aura toujours une différence ſpécifique entre des Véritez qui ſe prouvent facilement, & des Véritez qui ne ſe prouvent point. Il ſera donc obligé d'en revenir à l'alternative propoſée indirectement par ſon Théophane. Ou il avoûra que les Véritez fondamentales de la Religion ſont des Véritez hiſtoriques dont la preuve doit ſe tirer de l'*autorité* d'une Révélation divine: Ou il les prouvera comme Véritez ſpéculatives par voye de Démonſtrations. Le premier Parti ne lui convient pas. Il prendra donc le ſecond: Et il a eu ſoin de nous en avertir lui même aſſez clairement: *Ce qu'il y a de certain ſelon moi*, dit il, *c'eſt que l'Exiſtence de Dieu*, c'eſt que *ſes Perfections morales*, *c'eſt que les Relations naturelles de l'Homme à Dieu en qualité de Créature raiſonnable ſur la quelle Dieu exerce une Juriſdiction morale*, *ne ſauroient dépendre*, *ni de la Vérité ou de la fauſſeté d'aucun Fait hiſtorique*, *ni de la vérité ou de la fauſſeté de nos jugemens ſur aucun fait de cette nature: Car ces jugemens eux mêmes* continue-t-il, *dépendroient de tant de circonſtances incertaines & de tant de conſidérations propres à nous induire en erreur*, *qu'il faudroit dans ce cas-là ſuppoſer Dieu capable d'avoir voulu établir le ſalut du Genre humain ſur*

ſur un fondement très ruïneux. Quoique cela ne ſoit pas parfaitement bien exprimé, cela s'entend aſſez dans la liaiſon du diſcours, & ſignifie indubitablement que la Vérité de l'Exiſtence de Dieu, & les autres Véritez fondamentales qui ſont admiſes par le Philoſophe honnête homme, ſont des Véritez ſpéculatives qui doivent être prouvées par des moyens tout-à fait indépendans de la Révélation proprement ainſi dite; ſoit parceque nous n'avons qu'une Hiſtoire très incertaine de cette Révélation; ſoit parceque poſé même le cas d'une Révélation *immédiate & perſonelle*, c'eſt à dire actuellement accordée à un certain Homme, elle ne pourroit que *propoſer* les Véritez à l'*examen* de ſa Raiſon, conformément à une des Règles que notre Auteur a preſcrites dans ſa Préface *. Tenons nous en à ſes idées. Soumettons nous à ſa règle. Oublions pour quelques momens tout ce que nous devons à l'*autorité* de la Révélation. Faiſons abſtraction, ſi l'on veut, des Véritez qu'elle nous a appriſes, ou ne les regardons que comme des Problêmes à réſoudre. Eſſayons nous ſur ceux qui ont été indiquez ſous le nom de Véritez fondamentales de la Religion:

*. Voyez ci-deſſus, pages 16 & 17. du Tome X. A quoi l'on peut ajouter ce que l'Auteur dit à la page 93.

ligion: Et ſi ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner toutes les ſolutions qu'on en a données ou qu'on pourroit encore en donner, examinons aumoins les ſolutions que nous en fournit notre honnête homme de Philoſophe. A quoi cela va-t-il nous mener? C'eſt ce qu'on verra dans le Chapitre ſuivant.

[*On eſt obligé, faute de place, de renvoyer le ſecond Chapitre à un autre Journal.*]

ARTICLE IV.

Philoſophical Tranſactions, &c. C'eſt-à-dire: *Mémoires Philoſophiques de la* SOCIETÉ ROYALE *de Londres*, Tom. XXXIX, pour les Années 1735, 1736 *in* 4to. A Londres 1738, chez T. Woodward, à l'Enſeigne du Croiſſant, entre les deux portes du Temple dans Fleetſtreet; & Ch. Davis, au coin de Pater-Noſter Row, proche de Warwick-Lane, Imprimeurs de la Societé Royale.

MR. Mortimer, Membre du College des Médecins à Londres & un des Secretaires de la Societé Royale, a dédié ce Volume au célèbre Profeſſeur Boerhaave, ſous lequel il a étudié. Il remar-

marque dans sa Dédicace, que si ces *Mémoires* se publioient au nom de la *Societé Royale*, la réputation de cet illustre Corps suffiroit pour leur concilier l'estime du public. Mais comme ils ne contiennent que quelques-uns des Ecrits qui ont été lûs dans les Assemblées de la Societé, & que le choix en est laissé à la discrétion des deux Secretaires, l'Editeur devient par-là réponsable de ce qu'il publie. Cette particularité nous a paru digne d'être communiquée à nos Lecteurs; afin que si certains Ecrits qu'on sçauroit avoir été communiquez à la Societé ne paroissent pas dans ces Mémoires, ou si quelques-uns de ceux qu'on y trouve ne sont pas jugez tout-à-fait dignes de la curiosité du Public, on n'en rende pas réponsable le Corps entier de la Societé Royale.

Le premier Cahier de ce Volume, qui est de 486. de tout l'Ouvrage, pour les Mois de Janvier, Février & Mars 1735, contient les Articles suivans.

Art. I. Catalogue des cinquante Plantes du Jardin de Chelsea, présenté à la Societé Royale par le Corps des Apothicaires pour l'Année 1735, suivant l'établissement de Mr. le Chevalier Sloane, Docteur en Médecine, Président du College des Médecins & de la Societé Royale*; par *Isaac* RAND, Apo-

* Il a resigné depuis quelque tems la place de Président du College des Médecins: c'est le Docteur Pellet qui l'est à présent.

Apothicaire, Membre de la Societé Royale, Directeur du Jardin de Chelsea, & Lecteur de Botanique.

Art. II. Catalogue des Eclipses des Satellites de Jupiter, pour l'Année 1736, calculées pour le Méridien de l'Observatoire Royal de Greenwich, par *Jaques* HODGSON, Membre de la S. R. & Régent du College Royal de Mathématiques dans l'Hôpital de Christ à Londres.

Art. III. Le tems apparent des Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, telles qu'elles devoient être visibles à Londres en 1736, avec une Planche qui représente la situation dans laquelle elles devoient paroître par rapport à Jupiter. Par *le même.*

Art. IV. Observations de quelques Eclipses des premiers Satellites de Jupiter, comparées avec les Tables. Par *le même.*

„ En comparant, dit Mr. *Hodgson*, 244 „ Eclipses du premier Satellite de Jupiter, „ observées depuis l'an 1677, jusqu'en 1731, „ avec les Tables de Flamstead, corrigées „ par moi-même, sur lesquelles Tables les „ Catalogues donnez dans les deux Articles „ précedens ont été formez, je trouve qu'il „ y en a 74, qui font près du tiers de tout „ le nombre, qui ne diffèrent pas d'une mi„ nute du tems marqué dans les Tables; „ 127, qui font plus de la moitié, qui n'en „ diffèrent pas de deux minutes; 181, qui „ font les deux tiers de tout le nombre, qui

„ ne

„ ne diffèrent pas de trois minutes du tems
„ marqué dans les Tables; 214, qui font
„ les ſept huitièmes de tout le nombre,
„ n'en diffèrent pas de quatre minutes; le
„ reſte n'en diffère pas plus de cinq mi-
„ nutes, ou de cinq & demi: ce qui eſt
„ un dégré d'exactitude, qui, ſelon mon
„ opinion, ſuffit pour engager nos Mari-
„ niers à ſe ſervir de ces Eclipſes pour
„ déterminer les différences de longitude,
„ principalement puiſqu'on peut les obſer-
„ ver avec un Teleſcope de trois pieds,
„ comme on l'aſſure à la page 169 de la
„ *Connoiſſance des Tems* pour cette Année
„ (1735). Si cela eſt vrai, j'oſe aſſurer
„ qu'une Immerſion ou Emerſion, obſer-
„ vée avec un pareil Teleſcope, ne différera
„ pas d'une demi minute du tems qu'on trou-
„ veroit en l'obſervant avec un des plus
„ grands Teleſcopes. En tout cas, il ſuffira
„ de comparer enſemble les Obſervations de
„ la même Eclipſe faites avec ces deux diffé-
„ rens Teleſcopes; ce qui découvrira la dif-
„ férence du tems, & cette différence, une
„ fois découverte, ſervira enſuite de regle
„ conſtante pour ajuſter les Obſervations.

Art. V. Expériences & Obſervations ſur la Lumiere qui eſt produite lorſqu'on communique une *Attraction Electrique* à quelques Corps animez ou inanimez, avec le récit de quelques-uns de ſes effets les plus ſurprenans. Communiqué à la S. R. par une Lettre de Monſieur *Etienne* GRAY,

M. de la S. R. à Mr. *Mortimer*, Membre de la S. R. & Docteur en Médecine. Cette Lettre eſt datée de la Chartreuſe à Londres le 28 de Janvier 1733.

Mr. *Gray* ayant vû la Lettre de Mr. Dufay au Duc de Richmond, inſérée dans le 43. Cahier de ces Mémoires, a été charmé, dit-il, non ſeulement d'apprendre que ſes découvertes ſur l'Electricité étoient confirmées par le ſuffrage d'un Philoſophe ſi judicieux; mais auſſi des nouvelles découvertes de Mr. Dufay, & particulierement de celles qu'il a faites ſur la Lumiere produite par les Corps *Electriques*. C'eſt-ce qui a engagé Mr. *Gray* à répé er les expériences de Mr. Dufay, & à en faire de nouvelles, dont on nous donne ici le détail: nous en rapporterons quelques-unes.

En Septembre 1734. Mr. Gray fit faire trois Verges de Fer, l'une longue de quatre pieds, les deux autres de trois pieds chacune: l'une de ces dernieres étoit en forme de Cone vers ſes extrémitez, & finiſſoit en pointe, comme celle de quatre pieds: l'autre étoit pointuë à un bout, & non pas à l'autre. Toutes ces Verges avoient environ un demi pouce de diamètre: elles avoient été premièrement forgées, & enſuite polies avec la lime & brunies. Ayant ſuſpendu quelqu'une de ces Verges ſur des cordons de ſoye; & appliqué un bout du Tube Electrique à l'extrémité d'une de ces

Ver-

Verges, non seulement on appercevoit de la lumiere à cette extrêmité; mais on voyoit aussi en même tems à l'autre extrêmité une lumiere qui s'étendoit en forme de Cone, dont la pointe étoit tournée vers cette extrêmité: il paroissoit distinctement que cette lumiere étoit composée de rayons, qui alloient en divergeant; au moment qu'on la voit, on entend un petit sifflement.

Si, au lieu de suspendre ces Verges sur des cordons de soye, on les met sur le bord d'un Cylindre de verre creux & bien échauffé, ou sur des gateaux de Poix-resine, & de Cire jaune, ou de Soufre, on apperçoit les mêmes phénomènes que lorsque ces Verges sont suspenduës sur des cordons de soye.

Mais Mr. *Gray* apperçut un autre phénomène qui lui parut bien surprenant. C'est qu'après que la lumiere eût disparu, & qu'il se fût placé à l'extrêmité de la Verge opposée à celle à laquelle le Tube Electrique avoit été appliqué, en tenant la main à quelque distance de la pointe de la Verge, & la remuant vers cette pointe assez rapidement, il en sortit un Cone de lumiere, de même que lorsqu'on appliquoit le Tube à l'extrêmité opposée. En repétant ce mouvement de sa main, le même phénomène parut cinq ou six fois de suite, mais les Rayons de lumiere devenoient à chaque fois plus courts: cette lumiere est aussi accompagnée d'un petit sifflement.

Lorſqu'on met deux ou trois de ces Verges à la ſuite les unes des autres, ſoit en ligne droite, ſoit qu'elles forment un angle quelconque, qu'elles ſe touchent ou qu'elles ſoient à une petite diſtance les unes des autres; ſi on applique le Tube Electrique à l'extrêmité de l'une de ces Verges, on appercoit à l'autre bout de la plus éloignée, les mêmes phénomènes qu'on appercevroit ſi l'expérience ſe faiſoit avec une ſeule Verge.

En approchant la main ou la joue de l'extrêmité qui produit la lumiere, on ſent une douleur, comme celle que cauſeroient des étincelles de feu.

Mr. *Gray* fit forger une Boule de fer de deux pouces de diamètre, qu'il *fit* enſuite façonner au tour & polir: il la poſa ſur un ſoutien de bois, & ce ſoutien ſur un verre cylindrique. Le Tube Electrique étant appliqué proche de la Boule, on en vit ſortir des rayons de lumiere accompagnez d'un ſifflement: en mettant la joue ou le doigt proche de la Boule, on ne ſentit aucune douleur, quoique la lumiere fût fort vive.

Ayant poſé la Verge qui avoit quatre pieds de long ſur un ſoutien de bois fait en forme de T, dont la barre ſupérieure avoit une rainûre pour tenir la Verge en état, & ayant mis le tout ſur le verre cylindrique, de maniére qu'une des pointes de la barre touchoit la boule vis-à-vis de ſon cen-

centre, & appliqué enſuite le Tube Electrique à l'autre extrêmité de la barre, on entendit proche de la Boule un plus grand bruit que de coûtume, & lorſqu'on en approchoit la main ou la joue, la douleur qu'on ſentoit, étoit plus forte qu'à l'ordinaire, la lumiere étoit auſſi plus vive & plus concentrée. Lorſque la pointe de la Verge étoit éloignée d'un pouce de la Boule, non ſeulement on appercevoit de la lumiere ſur la Boule, mais on voyoit auſſi ſortir des Rayons de la pointe de la barre, comme lorſque l'expérience avoit été faite avec la barre ſeule.

Mr. *Gray* fit une autre expérience avec une Plaque de cuivre de quatre pieds en quarré, qu'il mit perpendiculairement ſur un ſoutien, lequel il poſa ſur le verre cylindrique: enſuite ayant placé la Barre de fer de maniere qu'une de ſes pointes étoit éloignée du centre de la Plaque de cuivre environ d'un pouce, il appliqua le Tube Electrique à l'autre extrêmité de la Barre; puis donnant un petit coup avec le doigt au dos de la Plaque, on vit de la lumiere de l'autre côté: il ſortit en même tems des rayons de la pointe de la Barre; & en approchant la main ou la joue d'un des angles de la Plaque de cuivre, il en ſortit de la lumiere, accompagnée d'un petit ſifflement, & on ſentit le même picottement que dans les expériences faites avec les Verges pointues.

Ayant mis une Aſſiéte d'étain ſur un ſoutien, poſé ſur le verre cylindrique, & appliqué premièrement le Tube Electrique, & enſuite le doigt, à cette Aſſiéte, on y apperçût de la lumiere, & on ſentit ſon doigt repouſſé. En approchant la joue du bord de l'Aſſiéte, on entendit un petit bruit ou éclat *, mais non pas ſi grand que lorſqu'on faiſoit l'expérience avec les Verges de fer. Ayant rempli d'eau l'Aſſiéte d'étain, on apperçut préciſément les mêmes phénomènes. Lorſqu'on fait cette expérience en plein jour, & qu'on approche le doigt de la ſurface de l'eau, elle forme en cet endroit-là une petite élevation, & s'applanit de nouveau, au moment qu'on entend le petit bruit ou éclat.

Si on fait la même expérience avec une Aſſiéte de bois qui ſoit vuide, on apperçoit bien de la lumiere, mais on ne ſent point que le doigt ſoit repouſſé, & on n'entend point de bruit. Mais lorſque l'Aſſiéte eſt remplie d'eau, & qu'on tient le Tube Electrique au deſſus de la ſurface de l'eau, on apperçoit une lumiere plus vive, mais on n'entend point encore de bruit, juſques à ce qu'après avoir bien frotté le Tube, on le mette à deux ou trois pouces du doigt qu'on tient proche de la ſurface de l'eau; alors on ſent que le doigt eſt repouſſé, & on entend le même bruit que

* A Snapping.

que lorſqu'on fait l'expérience avec une Aiguille d'étain.

Il paroît par ces Expériences, dit Mr. *Gray*, que par le moyen de l'Electricité *communicative* on peut produire une flamme réelle, accompagnée d'*explosion*, & d'une ébullition dans de l'eau froide; & quoiqu'on n'aye encore que très-peu d'expériences ſur ce ſujet, il eſt probable qu'avec le tems on en fera un plus grand nombre, & qu'on trouvera moyen d'augmenter la force de ce Feu électrique, qui (s'il eſt permis de comparer les petites choſes aux grandes) ſemble, par pluſieurs expériences, être de la même nature que celui des Eclairs & de la Foudre.

On trouve encore dans le Cahier 439. *Art.* VI une autre Lettre de Mr. GRAY ſur l'*Electricité*. Il employa des Verges de bois, de la même forme que celles de fer dont nous venons de parler, & fit ſes expériences de la même manière. La lumiere ne fut pas ſi vive, & ne s'étendit pas ſi loin, que lorſqu'il fit ſes expériences avec des Verges de fer; la forme de la lumiere étoit cylindrique, au lieu d'être conique, & en approchant la main ou la joue de ces Verges de bois, on ne ſentoit aucun picottement. Ces Verges étoient faites de bois de Sapin, de Frêne & de Houx. Mr. *Gray* en fit faire quelques-unes beaucoup plus groſſes à un bout qu'à l'autre; alors on ſentoit un petit picotte-

ment

ment en approchant la joue de l'extrêmité de la Verge, mais la douleur qu'il cauſoit n'étoit pas à beaucoup près ſi forte, que lorſqu'on faiſoit l'expérience avec les Verges de fer.

Ayant fait faire des Cordeaux de laine filée, les uns bleus, & les autres de couleur écarlatte : Mr. *Gray* ſuſpendit un jeune garçon d'abord ſur les premières, & trouva que les effets étoient préciſement les mêmes que lorſque le garçon étoit ſuſpendu ſur des Cordeaux de ſoye de la même couleur. Mais l'ayant ſuſpendu ſur les Cordeaux de laine de couleur écarlatte, on n'apperçut aucun effet de l'Electricité.

Il y a dans ce même Mémoire quelques autres particularitez ſur l'Electricité, mais elles ne nous paroiſſent pas aſſez remarquables pour les rapporter ici.

Enfin dans le Cahier 444. *Art.* VIII. Mr. *Mortimer* nous fait le récit de quelques nouvelles expériences que Mr. GRAY avoit deſſein de communiquer à la Societé Royale; ce que ſa mort prématurée l'a empêché de faire.

Première Expérience. Prenez un petit Globe de fer d'un pouce ou d'un pouce & demi de diamètre, poſez-le ſur un gateau de Reſine d'environ ſept ou huit pouces de diamètre; ayant premièrement rendu ce gateau Electrique, en le frottant doucement, ou en le chauffant légerement devant

vant le feu: puis attachez un corps très-léger, comme par exemple un morceau de liége, à un fil fort délié, & tenez le fil ſuſpendu avec le doigt & le pouce, de manière que le corps léger ſoit ſuſpendu immédiatement au deſſus du Globe, & réponde à ſon centre; vous verrez que ce corps léger commencera de lui-même à ſe mouvoir autour du Globe de fer, de l'Oueſt à l'Eſt, ſuivant que les Planetes ſe meuvent autour du Soleil. Si le gateau de Reſine eſt circulaire, & que le Globe de fer ſoit placé exactement au centre, le corps léger décrira un cercle autour du Globe: mais ſi le Globe eſt placé à quelque diſtance du centre, le corps léger décrira une courbe elliptique, dont l'excentricité ſera égale à la diſtance où le Globe eſt du centre du gateau.

Si le gateau eſt elliptique, & le Globe placé au centre de l'ellipſe, l'orbite du corps léger ſera une ellipſe, dont l'excentricité ſera égale à celle de la forme du gateau.

Si le Globe eſt placé dans un des foyers, ou proche d'un des foyers de l'ellipſe du gateau, le corps léger ſe mouvra plus vîte dans ce qu'on peut appeller l'*Apogée* de ſon orbite, que dans le *Perigée*; ce qui eſt le contraire de ce qu'on obſerve dans les Planetes.

Seconde Expérience. Prenez le même Globe de fer, & l'ayant fixé ſur un piédeſtal du même métal d'environ un pouce de hau-

hauteur, posez ce piédestal sur une table, au milieu d'un cercle de verre, ou d'une portion de verre cylindrique creux, d'environ sept pouces de diamètre, & de deux ou trois pouces de hauteur. Il faut que ce cercle ait premièrement été échauffé en le frottant légerement; puis tenez un corps léger suspendu, comme dans la première expérience, & il commencera de lui-même à se mouvoir autour du Globe de fer, de l'Oueſt à l'Eſt, décrivant un cercle, ſi le cercle de verre eſt d'une figure exactement circulaire, & que le Globe ſoit placé au centre; ou une courbe elliptique, au cas que le Globe ne ſoit pas au centre; & l'excentricité de cette courbe ſera égale à la diſtance où le Globe eſt du centre du cercle.

Troiſième Expérience. Le même Globe de fer étant placé ſimplement ſur une table, ſans le gateau de Reſine, ni le cercle de verre, le corps léger ſuſpendu au deſſus fera les mêmes révolutions que dans les expériences précedentes; mais il ſe mouvra plus lentement, & plus proche du Globe.

Mr. *Mortimer* nous dit, que Mr. *Gray* prétendoit pouvoir rendre raiſon de ces expériences par le phénomène ſuivant, qui eſt aſſez ſingulier, & dont il étoit aſſuré, l'ayant ſouvent obſervé. Lorſqu'un homme poſe ſes coudes ſur ſes genoux, & tient ſes mains à une petite diſtance l'une de l'autre, elles s'approchent peu-à-peu

l'une

l'une de l'autre, & s'éloignent ensuite, sans aucun concours de sa volonté. On ne voit pas quel rapport ce phénomène, s'il est réel, peut avoir avec les expériences que nous venons de rapporter, ni comment il peut servir à les expliquer.

Art. VI. Lettre de Mr. BRUIKENRIDGE au Docteur *Hoadly*, contenant une Méthode générale de décrire les Lignes courbes par l'intersection de plusieurs lignes droites qui se meuvent autour de quelques points fixes dans un plan donné. Nous avons expliqué cette Méthode dans un de nos Journaux précedens, ainsi nous nous contenterons de remarquer, que Mr. *Bruikenridge* la rend ci un peu plus générale. Nous dirons aussi, qu'il s'est élevé à cette occasion une dispute entre lui & Mr. *Mac-Laurin*, Professeur de Mathématiques à Edimbourg, & Membre de la S. R. ces Messieurs prétendant tous deux à la gloire de l'invention. Nous pourrons parler une autre fois de cette Dispute.

Art. VII. Extrait d'une Lettre de Mr. GEOFFROY, Chymiste, Membre de l'Académie Royale des Sciences à Paris & de la Societé Royale de Londres, à Mr. le Chevalier *Hans Sloane*, Président de la S. R. touchant le *Sal Polychrestus. Rupellensis* de Mr. Seignette, & touchant quelques autres Sels Chymiques; datée de Paris le 4. Mai 1732.

No. 437. *Art.* I. Description d'un Instru-

ſtrument, ou d'une Machine deſtinée à changer en peu de tems l'air dans la chambre des malades, ſoit en en tirant l'air infecté, ſoit en y introduiſant de nouvel air, ou en faiſant l'un & l'autre ſucceſſivement, ſans ouvrir les portes ni les fenêtres.

Mr. *Deſaguliers*, Inventeur de cette Machine, en fit voir à la Societé Royale le 13. Juin 1734. un modèle, fait ſur une Echelle d'un pouce par pied, & il nous en donne ici la figure, & décrit la manière de s'en ſervir.

Art. II. Supputation de la Vélocité de l'Air, mû par les *Souflets centrifuges* * inventez depuis peu, qui ont ſept pieds de diamètre & un pied d'épaiſſeur en dedans, & qu'un ſeul homme peut faire mouvoir avec très-peu de peine, de manière qu'ils acheveront deux révolutions dans chaque ſeconde. Par Mr. DESAGULIERS, Membre de la S. R.

Art. III. Lettre *du même* à Mr. *Cromwell Mortimer*, où il décrit les uſages des *Souflets centrifuges*; datée du 23. Février $173\frac{1}{2}$.

Il y a une de ces Machines fixée dans la Chambre qui eſt au deſſus de celle où s'aſſemblent les Députez des Communes. Cette Machine ſert à emporter la fumée que

* C'eſt la Machine dont il eſt fait mention dans l'Article précedent.

que produiſent les chandelles, & la vapeur cauſée par l'haleine lorſque l'aſſemblée eſt nombreuſe, & qu'il fait chaud; comme auſſi à introduire de nouvel air par toute la chambre.

Cette machine peut auſſi être d'uſage dans les vaiſſeaux de guerre, pour renouveller & rafraîchir l'air entre deux ponts en très-peu de tems; elle peut de même ſervir très-utilement dans les mines, pour en tirer les vapeurs nuiſibles, & pour y introduire de nouvel air, même à la diſtance de deux, de trois, ou de quatre milles.

Art. IV. Hiſtoire d'une *Catalepſie*, communiquée à la Societé Royale par Mr. *Richard* REYNELL, Apothicaire à Londres.

Cet Article étant aſſez court, nous le traduirons tout entier. „ Anne Bullard, „ fille d'environ vingt-&-un ans, n'avoit „ pas eu ſes Mois fort regulierement pen„ dant quelque tems, & avoit été fort af„ fligée de la mort d'une de ſes Amies. „ Le 10. de Juillet 1730. elle ſe plaignit „ d'une douleur dans la tête, & d'un mal „ d'eſtomac, accompagné d'une indiſpo„ ſition générale: elle prit de la poudre „ du Bezoar pour ſuer. Le lendemain „ 11. de Juillet, vers les neuf heures du „ matin, on la trouva toute roide dans „ ſon lit, ſans connoiſſance & ſans ſenti„ ment, & les yeux fermez, de ſorte que „ d'abord on la crut morte. Lorſque j'ar-

„ rivai, je la trouvai dans une véritable
„ *Catalepſie*, ſans ſentiment, & ſans mou-
„ vement; ſes membres étoient roides,
„ mais chauds; on ne pouvoit les remuer
„ que difficilement, & dans quelque ſitua-
„ tion qu'on les mît, ils y demeuroient: Elle
„ avoit la reſpiration libre, mais le pouls
„ foible & irregulier. Elle n'avoit aucun
„ mouvement convulſif, mais on ne pou-
„ voit pas la faire revenir à elle. On la
„ ſaigna au bras, & on lui tira douze on-
„ ces de ſang, qui coula aiſement; cela
„ la fit un peu revenir, mais elle ne pou-
„ voit pas encore parler. Je lui ordon-
„ nai la potion ſuivante. ℞. *Aq. Menth.*
„ *Rutæ. Bryon. Co.* ā ʒvi. *Sal. volat. Corn.*
„ *C.* ℈ß *Saccbar. Albiſſ.* ℈ij. *f. Hauſt.*
„ J'ordonnai auſſi qu'elle prît de tems à
„ autre cinq cuillerées de ce Julep. *Aq.*
„ *Puleg. Rutæ. Menth.* ā ʒij. *Aq. Bryon.*
„ *Co. Nepbrit.* ā ʒi ß. *Tinct. Caſtor.* ʒij.
„ *Saccbar. Albiſſ. q. ſ. f. Julapium.* En
„ peu d'heures de tems elle revint à elle;
„ je lui demandai alors, ſi elle ſçavoit
„ comment elle avoit été priſe de ce mal.
„ Elle répondit qu'elle avoit été fort in-
„ quiéte & fort agitée juſques à environ
„ quatre heures du matin, & qu'elle
„ croyoit que ce fut alors qu'elle tomba
„ dans l'état où on l'avoit trouvée; mais
„ que c'étoit-là tout ce dont elle ſe ſou-
„ venoit. Elle ſe plaignoit d'une eſpece
„ de vertige, & d'une violente douleur ſur

„ le

„ le devant de la tête; elle avoit auſſi
„ mal à l'eſtomac & un peu de fiévre.
„ J'ordonnai qu'elle prît à quatre heures
„ après midi le vomitif ſuivant. ℞. *Aq.*
„ *Cardui bened.* ℥i. *Pulv. Ipecacuanh.* ʒß. *Vi-*
„ *triol. alb. depurat gr.* vi. *Oxym. Scillit.* ℥iß.
„ *f. Hauſt.* Ce vomitif opéra très-bien,
„ & elle en parut ſoulagée. Vers les ſix
„ heures du ſoir elle eut une nouvelle
„ attaque, à-peu-près ſemblable à la pre-
„ mière; mais elle en revint bientôt, &
„ prit enſuite la même potion, avec le Sel
„ volatil de la Corne de Cerf, qu'elle
„ avoit déja priſe. Je lui appliquai un
„ grand veſicatoire ſur le dos, & deux ſur
„ les bras. Le même jour, vers les neuf
„ heures du ſoir, elle eut une violente
„ convulſion, accompagnée de ſecouſſes,
„ de grincement de dents, & d'un grand
„ tremblement; ce qu'elle n'avoit pas
„ eu auparavant. Elle avoit eu une ſelle
„ le ſoir précedent, mais point du tout
„ ce jour-là. Je lui ordonnai cette po-
„ tion, qu'elle prit le ſoir. ℞. *Tinct. Hiер.*
„ *cum Vino fact.* ℥ij. *Aq. Menth.* ʒvi. *Sp.*
„ *Lavand. Co.* ʒß. *f. Hauſt.* Elle conti-
„ nua auſſi de prendre toutes les quatre
„ heures la potion avec le Sel volatil, &c.
„ Le 12. de Juillet elle avoit eu un tranſ-
„ port au cerveau pendant toute la nuit,
„ n'ayant que peu ou point repoſé. On
„ coupa les Veſicatoires, qui coulerent
„ abondamment: & la *Teinture* lui avoit

„ donné trois ſelles pendant la nuit; ce
„ qui lui cauſa quelques foibleſſes; ſon
„ pouls étoit foible, & ſon urine pâle.
„ Je la vis le ſoir, après qu'elle eut aſſez
„ bien dormi, de ſorte qu'elle étoit un
„ peu remiſe. Elle n'avoit que peu de
„ mal à la tête, ſon eſtomac étoit en
„ aſſez bon état, & je la trouvai mieux
„ à tous égards. Elle continua de pren-
„ dre la potion toutes les ſix heures, &
„ quelques cuillerées du Julep, lorſqu'el-
„ le ſe ſentoit foible. Le matin du 13.
„ de Juillet je trouvai que ſon mal de tê-
„ te étoit entierement paſſé, & que ſon
„ urine étoit plus colorée. Je lui permis
„ de prendre du bouillon, & quelque
„ nourriture légere, dont elle ſe trou-
„ va bien. Elle ſe leva l'après-midi,
„ mais elle ſe trouva foible, & avoit des
„ tournoyemens de tête; au lit elle ſe
„ ſentoit beaucoup mieux. Je lui ordon-
„ nai de prendre la potion avec le Sel vo-
„ latil, &c. & cette purgation le lende-
„ main matin. ℞. *Tinct. Hier. cum Vino*
„ *fact.* ℥iß. *Syr. è Spinâ Cerv. Aq. Puleg.*
„ ā ℥vj. *Spir. Lavand. Co.* ℥1. *f. Hauſt. cum*
„ *regimine cap.* Le quatorzième de Juillet
„ la purgation lui donna cinq ſelles; elle
„ mangea un peu à dîner, & ſe trouva
„ tranquille: mais lorſqu'elle marchoit
„ par la chambre, la tête lui tournoit, &
„ elle tremboit beaucoup. Je lui ordon-
„ nai de prendre le ſoir cette potion.
„ ℞. *Aq.*

„ ℞. *Aq. Rutæ, Puleg. Bryon. Co.* ā ʒvi.
„ *Spir. Corn. C. opt. gutt.* 40. *Tinct. Caſtor.*
„ ʒi. *Saccbar. Albiſſ. paululum. f. Hauſt.*
„ Le quinzième de Juillet, étant levée, elle
„ ſe plaignit d'un engourdiſſement dans
„ les jambes, & d'un picottement, ſem-
„ blable à celui que l'on ſent lorſque les
„ jambes ſont ce qu'on appelle *endormies.*
„ Elle avoit meilleur appétit, & étoit
„ beaucoup mieux à tous égards. Je lui
„ ordonnai les Médecines ſuivantes. ℞.
„ *Pulv. Rad. Valerian. ſylv.* ℈ij. *P. Caſtor.*
„ *Ruſſ.* ℈i. *Aſſæ fœtid.* ʒi. *Tinct. Caſtor.*
„ *q. ſ. f. maſſa Pillular. cujus formentur*
„ *Pilull. No.* 40. Elle prit quatre de ces
„ Pillules, deux fois par jour, avec une
„ petite potion de ce Julep. ℞. *Aq. Ceraſ.*
„ *Nigr.* ʒvi. *Aq. Rutæ. Pæon. Co.* ā ℥ij.
„ *Spir. Lavand. Co.* ʒvj. *Syrup. Caryoph. q.*
„ *ſ. fiat Julap.* Elle prenoit auſſi cinq
„ cuillerées de ce Julep, lorſqu'elle le
„ trouvoit à propos. Nous laiſſâmes cou-
„ ler les veſicatoires auſſi long-tems que
„ nous pumes; & lorſqu'ils furent ſéchez,
„ je lui ordonnai le 19. de Juillet la mê-
„ me purgation qu'auparavant. Elle fut
„ aſſez bien, & n'eut aucune attaque juſ-
„ ques au 22. de Juillet, lorſqu'en ſe fai-
„ ſant appliquer un cautère au bras, elle
„ tomba dans une troiſième convulſion,
„ qui dura près de deux heures: cepen-
„ dant elle fut aſſez bien le ſoir. Le 29.
„ de Juillet on la purgea encore. Le

„ ſixième d'Août elle ſe plaignit d'une „ douleur dans la tête, & d'un mal d'eſ- „ tomac: Quelques jours auparavant ſes „ regles avoient commencé de paroître; „ elle avoit vomi preſqu'une pinte de „ ſang, & étoit reſſerrée: Je lui conſeil- „ lai alors de prendre deux cuillerées de „ Teinture ſacrée tous les ſoirs, ou tous „ les deux ſoirs, en allant ſe coucher; je „ lui ordonnai auſſi le remède ſuivante, „ ℞. *Spir. C. C. opt.* ʒiij. *Tinct. Helleb. Nigr.* „ ʒv. dont elle prit quarante goutes, deux „ fois par jour, dans une décoction de „ Camomille. Elle continua de prendre „ ces remedes pendant trois ſemaines; „ ils répondirent à mon attente, & je la „ laiſſai en bonne ſanté. Je la vis envi- „ ron un an après, & elle me dit, qu'el- „ le s'étoit toûjours bien portée depuis. „ *Catalepſis tam rarus affectus eſt, ut cre-* „ *dant inter centum, imò ſexcentos, vix* „ *unum Medicum reperiri, qui Catalepticum* „ *aliquem viderit: ideòque Hiſtoriæ Catalep-* „ *ticorum, ſi occurrant, diligenter annotan-* „ *dæ.* SENNERTUS. *Med. Pract. Lib.* 1. „ *C.* 30.

Art. V. Penſées ſur l'Opération de la *Fiſtule Lacrymale.* Par Mr. *François-Joſeph* HUNAULD, Docteur en Médecine, Membre de la S. R. Profeſſeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie, & Membre de l'Académie Royale des Sciences à Paris. Communiquées à la Societé Royale par une

une Lettre à Mr. *Tho. Stack*, Docteur en Médecine.

Art. VI. De la Cauſe des *Vents Aliſez*; par Mr. *George* HADLEY, Membre de la Societé Royale.

„ Il me ſemble, dit Mr. *Hadley*, que „ les Cauſes des Vents Aliſez n'ont point „ été plainement expliquées par ceux qui „ ont traité ce ſujet, parce qu'ils n'ont pas „ conſideré avec aſſez d'exactitude com„ bien le mouvement diurne de la Ter„ re contribue à la production de ces „ Vents.....

„ Tout le monde convient, je penſe, „ que l'Action du Soleil eſt la cauſe ori„ ginale des Vents Aliſez; & qu'il les „ produit en cauſant une plus grande „ raréfaction de l'Air dans les lieux où „ ſes rayons tombant perpendiculaire„ ment, ou preſque perpendiculairement, „ excitent un plus grand dégré de cha„ leur, qu'ils ne font dans d'autres en„ droits. De ſorte que dans ces lieux „ où les rayons tombent perpendiculai„ rement, l'Air devenu ſpecifiquement „ plus léger que celui qui l'environne, „ doit être chaſſé de ſa place par cet Air „ plus frais qui eſt plus denſe & plus pé„ ſant... Mais il ſemble que le ſeul effet „ de cette rarefaction doive être, de „ faire venir avec force l'Air de toutes „ parts dans l'endroit où il eſt le plus ra„ réfié, particulierement du Nord & du

„ Sud, où l'Air eſt le plus frais; & non
„ pas principalement de l'Eſt & de l'Oueſt,
„ comme on le ſuppoſe communément.
„ De ſorte que mettant à quartier le
„ mouvement diurne de la Terre, l'Air
„ viendra de tout côté vers l'endroit où
„ l'action du Soleil eſt actuellement la plus
„ forte: d'où il ſuit qu'il y aura ſucceſſi-
„ vement un vent de Nord-Oueſt le ma-
„ tin, & un Vent de Nord-Eſt l'après-
„ midi, de ce côté ici du Parallèle de la
„ declinaiſon du Soleil; & un Vent de
„ Sud-Oueſt, & de Sud-Eſt de l'autre
„ côté.

„ Ce mouvement perpétuel de l'Air
„ vers l'Oueſt ne ſçauroit être cauſé par
„ la ſeule action du Soleil ſur l'Atmoſphè-
„ re; comme il paroîtra plus évidemment
„ encore par le raiſonnement ſuivant. Si
„ l'on ſuppoſe que la Terre ſoit en re-
„ pos, ce mouvement de l'Air ſera com-
„ muniqué d'abord aux parties ſuperficiel-
„ les, & produira peu-à-peu une Révo-
„ lution de tout l'Air vers le même cô-
„ té, à moins que la même quantité de
„ mouvement ne ſoit communiquée en
„ même tems à l'Air, dans d'autres en-
„ droits, mais dans une direction contrai-
„ re; ce qu'on ne ſçauroit ſuppoſer. Mais
„ ſi le Globe de la Terre avoit aupara-
„ vant un mouvement à l'Eſt, ce mou-
„ vement de l'Air doit être par cela mê-
„ me continuellement retardé: Et ſi l'on

„ ſup-

„ ſuppoſe que ce mouvement de l'Air naît „ d'une action quelconque de ſes parties „ l'une ſur l'autre, la conſequence ſera la „ même. C'eſt pourquoi il ſemble qu'il „ ſoit néceſſaire de montrer, comment ce „ phénomène des Vents Aliſez peut être „ cauſé, ſans qu'il y ait réellement un „ mouvement général produit dans l'Air „ vers l'Oueſt. C'eſt ce qu'on montrera „ facilement, ſi l'on conſidere en même „ tems le mouvement diurne de la Terre.

„ Car ſuppoſons que l'Air ait par-tout „ un mouvement égal au mouvement „ diurne de la Terre; en ce cas il n'y „ aura point de mouvement rélatif de la „ ſurface de la Terre & de l'Air, & par „ conſequent point de Vent. Mainte- „ nant que par l'action du Soleil ſur les „ parties qui environnent l'Equateur, & „ par la raréfaction de l'Air produite par „ cette action, l'Air ſoit attiré-là des „ parties Septentrionales & Méridiona- „ les; les Parallèles deviennent toûjours „ plus grands, à proportion qu'ils ſont „ plus proches de l'Equateur; & l'E- „ quateur eſt plus grand que les Tro- „ piques, à-peu-près dans la raiſon „ de 1000. à 9171. & par conſequent „ la différence de leur circonférence eſt „ à-peu-près de 2083. milles, & la ſur- „ face de la Terre ſe meut d'autant plus „ vîte ſous l'Equateur, que la ſurface de

„ la Terre avec l'Air ſous les Tropiques. „ D'où il ſuit, que l Air qui ſe meut des „ Tropiques vers l'Equateur, ayant moins „ de vélocité que les parties de la Ter„ re auxquelles il arrive, aura un mouve„ ment rélatif, contraire au mouvement „ diurne de la Terre dans ces endroits „ là; lequel mouvement rélatif étant com„ biné avec le mouvement de l'Air vers „ l'Equateur, produira un Vent de Nord„ Eſt de ce côté ici de l'Equateur, & un „ Vent de Sud-Eſt de l'autre côté.

„ A meſure que l'Air approche de l'E„ quateur, ces Vents deviennent toûjours „ plus forts, & de plus en plus à l'Eſt, „ juſques à ce qu'ils deviennent tout-à„ fait Eſt ſous l'Equateur (comme on le „ trouve auſſi par expérience) à cauſe du „ concours des deux Courans de l'Air du „ Nord & du Sud; & la vîteſſe du Vent „ ſera à raiſon de 2083. milles dans l'eſ„ pace d'une révolution de la Terre, ou „ d'un jour naturel, & de plus d'un mille „ & un tiers dans une minute; ce qui eſt „ une plus grande vîteſſe que celle du „ Vent dans les plus grandes Tempêtes; „ Car, ſuivant les Obſervations du Doc„ teur Derham, l'Air ne parcourt pas „ alors plus d'un mille dans une minute. „ Mais il faut remarquer, qu'avant que „ l'Air puiſſe être arrivé des Tropiques à „ l'Equateur, il faut que la ſurface de la

„ Ter-

„ Terre ou de la Mer lui ait communi-
„ qué un peu de mouvement vers l'Eſt,
„ par où ſon mouvement rélatif eſt di-
„ minué; & dans pluſieurs circulations
„ ſucceſſives il ſera réduit à la force que
„ l'on trouve qu'il a effectivement.

L'Auteur ſe ſert des mêmes principes pour rendre raiſon des Vents Aliſez hors des Tropiques; & il finit par ces deux conſequences: Premièrement, ſans le ſecours du mouvement diurne de la Terre, la Navigation ſeroit prodigieuſement longue, principalement vers l'Eſt & l'Oueſt, & il ſeroit peut-être impoſſible de faire tout le tour de la Terre. En ſecond lieu, il faut que les Vents de N. E. & de S. E. qui ſoufflent entre les Tropiques, ſoient compenſez par des Vents de Nord-Oueſt & de Sud-Oueſt qui ſoufflent ailleurs; & en général il faut que tous les Vents qui ſoufflent de quelque point que ce ſoit, ſoient compenſez par des Vents contraires qui ſoufflent en quelque autre endroit: ſans quoi il faudroit qu'il y eût quelque changement produit dans le mouvement de la Terre ſur ſon Axe.

Art. VI. Rélation de pluſieurs Tremblemens de Terre arrivez dans la Nouvelle Angleterre, depuis que les Anglois s'y ſont établis; particulierement du dernier qui s'y fit ſentir le 29. d'Octobre 1727. Communiquée à la Societé Roya-

le

le par Mr. *Paul* DUDLEY, Membre de la Societé Royale *.

Après avoir marqué en peu de mots les Tremblemens de Terre, qui ſont arrivez dans la Nouvelle Angleterre depuis l'an 1638, Mr. *Dudley* vient à celui du 29 d'Octobre 1727. Il commence par marquer quel tems il fit avant que ce Tremblement arrivât. L'Hyver avoit été aſſez moderé durant les mois de Janvier & Février, ſans aucune forte gelée: en Mars il y eut beaucoup de Neige, & un peu de tems froid, mais cela ne dura pas: le onze il y eut une Eclipſe de Soleil d'environ cinq doigts, quinze minutes, après quatre heures du ſoir, autant que Mr. *Dudley* en put juger ſans le ſecours d'aucun inſtrument. Le tems fut aſſez beau le reſte du mois; il y eut de la pluye quelquefois, & une ſeule fois du Tonnerre & des Eclairs. En Avril il fit un beau tems de printems; il y eut beaucoup de pluye au commencement & à la fin du mois. Le commencement de Mai fut aſſez beau; le 9, le 10, & le 13. il plut beaucoup: le 18. il y eut une gelée blanche; le 24. & le 25. il fit fort froid; enſuite il fit un tems fort ſec juſqu'à la fin du

* On peut voir une autre Rélation du même Tremblement de Terre dans le Cahier 409. des Mem. de la S. R. *p.* 124.

du mois ; de même qu'au commencement de Juin : durant tout ce mois il y eut beaucoup de Tonnerre & d'Eclairs, auſſi-bien qu'au mois de Juillet : & quoiqu'il y eût quelques ondées dans certains endroits, cependant le tems fut généralement parlant fort ſec : dans les trois derniers jours de Juillet il fit ſi chaud, qu'il n'y eut pas moyen de travailler, ni de voyager de jour, ni de dormir la nuit. Le commencement d'Août fut auſſi exceſſivement chaud ; & le premier jour il fit des Eclairs continuels, le tout autour de l'horiſon, depuis le ſoir juſqu'à minuit, quoiqu'il n'y eût pas beaucoup de Tonnerre. La ſéchereſſe continua juſqu'au 10, enſuite il y eut beaucoup de pluye par toute la Province ; mais la chaleur ſe fit ſentir fortement juſqu'à la mi-Septembre ; de ſorte qu'à tout prendre, je ne me ſouviens pas, dit Mr. *Dudley*, d'avoir vû tant de chaleur dans un ſeul été. Le 16. de Septembre il y eut une Tempête des plus violentes ; le vent étoit au Nord-Eſt ; il y eut auſſi beaucoup de pluye. En Octobre le tems fut fort froid avant le Tremblement de Terre ; le 23. il plut bien fort, le vent étant au Sud : la nuit du 25. il y eut une forte gelée ; le 26. un peu de Neige ; le 28. il fit froid, le vent étoit au Nord-Oueſt, & continua de même le 29. jour de Dimanche ; le tems étoit froid, quoique le vent

ne

ne fût pas fort : le ſoir il y eut un calme, & le Ciel étoit fort clair & ſerein.

Par ce Journal abregé, dit Mr. *Dudley*, les Sçavans pourront juger ſi la Terre n'avoit pas été diſpoſée ou préparée au Tremblement dont il s'agit ici, par cette longue ſéchereſſe & par la chaleur extrême dont elle fut accompagnée, qui rendirent la terre plus poreuſe, & la remplirent d'exhalaiſons ou de vapeurs enflammées, qui étant après cela renfermées dans la Terre par les grandes pluyes & par la gelée qui ſuivirent, & ne trouvant par conſequent aucun paſſage pour ſortir & s'évaporer, agirent les unes ſur les autres au dedans de la Terre avec une violence terrible.

Mr. *Dudley* examine enſuite de quelle eſpece étoit le Tremblement de Terre dont il s'agit ici. *Gilbertus Jacchæus*, dans ſes *Inſtitutiones Phyſicæ, cap. Terræ Motus*, diſtingue quatre eſpeces de Tremblemens de Terre, en quoi il s'accorde avec Ariſtote & Pline, qui comptent pour la premiére eſpece la ſimple ſecouſſe, qu'ils comparent au Tremblement cauſé par un accès de fiévre. Notre Auteur n'a point ouï dire que la Terre ſe ſoit ouverte en aucun des endroits où le Tremblement s'eſt fait ſentir. Il eſt vrai que quelques perſonnes ont dit, qu'on avoit vû la Terre s'élever ſenſiblement, & s'abaiſſer enſuite. Mais notre Auteur doute de la vérité de ce fait ; parce que de pareilles ſecouſſes auroient

auroient certainement renverſé quelques édifices, ou bien les exhalaiſons ſe ſeroient fait jour par quelque ouverture. Remarquons pourtant, que dans une Apoſtille à cette Lettre Mr. *Dudley* reconnoît, que des perſonnes dignes de foi l'ont aſſuré, que ce Tremblement de Terre avoit rendu puante l'eau de quelques ſources; que quelques puits s'étoient enfoncez conſidérablement dans la Terre, & que d'autres avoient même entierement diſparu. Il ajoute, qu'un Gentilhomme de Nbury, ville ſituée à trente ou quarante milles de Boſton, au Nord-Nord-Eſt, lui a écrit, qu'à la diſtance d'environ quarante Verges * de ſa maiſon, la Terre s'étoit fenduë, & qu'il étoit ſorti par cette fente près de trente charetées de ſable fin: ce qui eſt d'autant plus remarquable, que, comme Mr. *Dudley* l'a appris depuis, il n'y a dans ce quartier-là, & dans les environs, qu'une forte glaiſe juſqu'à vingt ou trente pieds de profondeur, & qu'on n'y trouve jamais aucun ſable; de ſorte qu'il faut que les exhalaiſons ayent chaſſé cette grande quantité de ſable au travers d'un lit de Glaiſe d'une épaiſſeur prodigieuſe.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que notre Auteur dit du bruit qui préceda ou qui accompagna le Tremblement de Terre,

* La Verge eſt de trois pieds.

re, ni à la deſcription qu'il nous donne des efforts qu'il produiſit, parce qu'il n'y a rien dans tout cela de fort remarquable.

Mais il ne ſera pas inutile de rapporter ce que Mr. *Dudley* dit de l'étenduë de ce Tremblement de Terre. Boſton, Capitale de la Nouvelle Angleterre, eſt ſituée au 42. dégré, & 25. min. de latitude Septentrionale, 4. heures & 43. min. à l'Oueſt de Londres, ſuivant que ſa ſituation a été déterminée il y a long-tems par Mr. Thomas Brattle, de ce païs-là, & par Mr. Hodgſon, de Londres. Prenant donc Boſton pour centre, nous avons, dit Mr. *Dudley*, des Rélations certaines, qui nous aſſurent que le Tremblement de Terre dont il s'agit ici, a été ſenti ſur la Riviere de Quennebeck du côté de l'Eſt, & à Philadelphie du côté de l'Oueſt, deux endroits éloignez de 150. lieuës l'un de l'autre, de l'Oueſt-Sud-Oueſt, à l'Eſt-Nord-Eſt, & il a été apperçu plus ou moins dans tous les endroits ſituez entre ces deux termes. Et prenant une ligne transverſale, on a ſenti ce Tremblement d'un côté juſqu'à l'Iſle appellée Nantucket, & de l'autre juſqu'à l'Iſle nommée la Vigne de Marthe *, l'une & l'autre éloignée de Boſton de près de quatre-vingt dix milles: & la premiére à plus de dix lieuës de Ter-

* Martha's Vineyard.

Terre-ferme. Il paroît par-là que ce Tremblement s'eſt fait ſentir dans une plus grande étenduë de Païs, qu'aucun dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire.

On ne ſçauroit déterminer où il a commencé. Dans les endroits ſituez vers l'Oueſt on l'a ſenti entre dix & onze heures du ſoir: on l'a apperçu dans le même tems aux endroits ſituez vers l'Eſt: d'où Mr. *Dudley* conclut, qu'il doit être arrivé à-peu-près au même tems dans toute l'étenduë du Païs où on l'a ſenti. Quelques-uns de nos voiſins, ajoute l'Auteur, ſoutiennent qu'il eſt venu du Sud: d'autres aſſurent qu'il venoit du Nord. Mais cette différence ne doit pas nous ſurprendre; puiſqu'il y a lieu de ſuppoſer que les cavernes ſoûterreines par où les exhalaiſons paſſent, ne ſont pas ſituées en ligne droite, mais qu'elles ſe diviſent en pluſieurs branches, ſelon tous les points de la Bouſſole, principalement dans une ſi grande étenduë de Païs.

Art. VIII. & IX. Ces deux Articles contiennent une Rélation d'un effet extraordinaire de la Foudre, qui a communiqué une vertu Magnétique à des Couteaux, &c. à Wakefield, dans la Comté d'York. Par le Docteur COOKSON, & communiquée à la Societé Royale par Mr. *Pierre Dod*, Docteur en Médecine & Membre de la S. R.

Vers la fin de Juillet 1731. il y eut un

grand orage de Tonnerre & d'Eclairs. La Foudre entrant dans une chambre, fendit une grande caiſſe de Sapin où il y avoit pluſieurs douzaines de couteaux & de fourchettes, qui furent diſperſez par toute la chambre. Lorſqu'on vint pour les ramaſſer, on trouva qu'il y en avoit pluſieurs de fondus, d'autres caſſez en deux, quelques-uns avoient le manche brûlé, &c. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'eſt qu'après les avoir mis ſur une table, ſur laquelle il y avoit des cloux, des anneaux &c. de fer, on apperçut qu'en prenant quelques-uns de ces couteaux, ils enlevoient avec eux des anneaux, des cloux, &c. On les eſſaya preſque tous, & l'on trouva qu'ils avoient tous acquis la vertu de l'Aimant; vertu qu'ils ont conſervée, même après avoir été rougis dans le feu.

Mr. *Cookſon* nous donne ici dans une figure, la ſituation de la chambre dans laquelle la Foudre entra, celle où étoient les couteaux, & la ligne que ſuivit la Foudre. Puis il propoſe ces Queſtions:

Ne peut-on pas attribuer cette Vertu Magnétique que ces couteaux & ces fourchettes ont reçue, à ce qu'ils étoient placez dans une direction qui coincidoit, ou qui ne faiſoit qu'un très-petit angle avec la Ligne Magnétique; puiſqu'une barre de fer, placée dans une pareille ſituation, reçoit en peu de tems une vertu attractive, qui n'eſt que paſſagere, il eſt vrai; mais

qui

qui devient permanente, lorſque la barre demeure long-tems dans cette ſituation?

Ne peut-il pas être arrivé, que ces couteaux étant dans cette ſituation, & ayant été prodigieuſement échauffez par la Foudre, ont été fortement impregnez de cette Vertu Magnétique; puiſqu'une barre de fer échauffée, & placée enſuite dans une certaine direction pour ſe refroidir, acquiert cette Vertu plutôt, que lorſqu'on la met toute froide dans la même direction?

Les Poles de la Bouſſole ont été quelquefois changez par la Foudre; comment donc la Foudre a-t-elle pû communiquer une pareille Vertu dans le cas dont il s'agit ici, puiſqu'elle l'a fait évanoüir dans une autre occaſion?

Nous donnerons la ſuite dans un autre Journal.

ARTICLE V.

Hiſtoire du Droit Public Eccléſiaſtique François; où l'on traite de ſa Nature, de ſon Etabliſſement, de ſes Variations & des Cauſes de ſa Décadence: On y a joint quelques Diſſertations ſur les Articles les plus importans & les plus conteſtez. Par Monſieur D. B. *A Londres* Chez *Samuel Harding*, 1737. 2. vol. *in* 8°. p. p. 472. pour le premier Tome, & 340.

pour le ſecond, ſans compter les Vies des Papes *Alexandre* VI. & *Leon* X. qu'on y a ajoutées, & qui en contiennent. 138.

QUoique le titre de ce Livre porte qu'il a été imprimé à Londres, il eſt viſible, à en juger par le papier & par les caractères, que c'eſt une impreſſion d'Hollande. Nous nous ſommes cependant crus autoriſez ſur le ſimple titre à en rendre compte, comme d'un Ouvrage qui nous a paru mériter par plus d'un endroit la curioſité du Public. Voici le plan, tel que l'Auteur nous le donne lui-même.

„ J'expoſe d'abord, dit-il *, les Droits „ des trois Puiſſances, c'eſt-à-dire du „ Souverain, du Pape & des Evêques; „ car c'eſt du concours de ces trois Juriſ„ dictions que ſe forme le Droit Public „ Eccléſiaſtique François; & je regarde „ les idées diſtinctes que j'en donne, com„ me une Introduction néceſſaire à l'Hiſ„ toire que j'écris. Je me ſuis attaché „ dans cette Introduction à établir les „ Droits du Souverain, parce que c'eſt „ à les détruire & à les affoiblir que les „ deux autres Puiſſances ſe ſont attachées. „ Je fais enſuite l'Hiſtoire de l'exercice „ de ces Droits, de l'abus qu'on en a fait, „ de

* Préf. p. 4.

„ de la foibleſſe qu'on a eu à les défen-
„ dre, de l'adreſſe à les attaquer, des pré-
„ tentions, des entrepriſes qu'ils ont don-
„ né occaſion de former, & des diviſions
„ dont ces entrepriſes ont été ſuivies.
„ Comme parmi ces prétentions il y en
„ a de fort embaraſſées, à cauſe du rap-
„ port eſſentiel qu'elles paroiſſent avoir au
„ fond de la Religion, & que par-là elles
„ demandent d'aſſez grandes diſcuſſions;
„ j'en ai fait le ſujet de quelques Diſſer-
„ tations, ſans leur donner d'autre ordre
„ que celui des évenemens qui ont don-
„ né naiſſance aux difficultez qu'elles dé-
„ veloppent, & aux conteſtations qu'elles
„ décident. Pour l'Hiſtoire même, je la
„ diviſe en quatre Parties; la première,
„ depuis l'établiſſement de la Monarchie
„ juſqu'au tems de Grégoire VII; la ſe-
„ conde, depuis Louis VI. juſqu'aux démê-
„ lez de Philippe le Bel avec Boniface
„ VIII; la troiſième, depuis la mort de ce
„ Pape juſqu'au Schiſme; enfin la derniè-
„ re, depuis ce Schiſme juſqu'à la Conſti-
„ tution *Unigenitus*.“. Du reſte, l'Auteur fait profeſſion d'une auſſi grande impartialité que s'il écrivoit ſur les Droits du Muphti & du Grand-Seigneur; il n'attend ni penſion ni Bénéfice, & il dit librement ce qu'il penſe.

Il poſe d'abord pour principe inconteſtable, que la Religion Chrétienne n'a rien changé aux Droits des Souverains, & que,

quelque éminent, quelque sacré que soit le caractère de ses Ministres, ceux qui le reçoivent ne cessent point d'être sujets. D'où il suit évidemment, qu'on ne doit tenir aucune Assemblée Ecclésiastique, ni publier aucun Reglement en matière de Religion, dans les Etats d'un Prince, qu'avec sa permission & sous son autorité; que tous les Membres de l'Etat, tant Ecclésiastiques que Laïques, doivent également contribuer de leurs biens & de leurs services personnels à sa conservation & à sa défense, & que, pour les y contraindre, le Souverain n'a besoin de l'autorité de qui que ce soit; que c'est à lui seul qu'il appartient de disposer des Postes éminens dans l'Eglise, aussi-bien que dans l'Etat, & qu'aucune Puissance étrangere n'a droit de s'en mêler. Pour justifier ce principe, l'Auteur allègue l'Histoire de l'Eglise. Après que par sa patience & par ses travaux infinis elle se fut peu-à-peu établie sur les ruines de l'Idolâtrie, son Gouvernement parut aux Souverains digne de leur attention. Ils y intervinrent; & autant que la nouvelle Religion pouvoit le permettre, ils firent, par rapport à elle, ce qu'ils avoient fait par rapport à l'ancienne. Ils ne s'en declarerent pas les Chefs, mais les Protecteurs, & ils regarderent ce titre comme une partie essentielle de leur Souveraineté. Ils ne déciderent point les disputes qui s'élevoient dans l'Eglise, mais

mais ce fut par leurs ordres que les Evêques assemblez les décidérent ; & ce fut par leurs Edits que ces Loix Ecclésiastiques devinrent des Loix d'Etat. Le Grand Constantin, après sa conversion au Christianisme, entra fort avant dans les affaires de l'Eglise. Les Evêques eux-mêmes s'addressérent à lui, & implorerent son autorité souveraine pour l'extinction des schismes & des hérésies. Dans cette vûë il convoqua un Concile National à Arles, & quelque tems après un Ecuménique à Nicée, où il assista en qualité de Souverain, & de Protecteur de la Religion & du Concile. Il y parla même sur les Articles contestez, & il en soutint les décisions par ses Edits. Ses successeurs l'imiterent en cela ; pendant plusieurs siécles il ne se tint point de Conciles sans leur permission, ou plutôt il ne s'en tint point que par leurs ordres, & ils y eurent toûjours une très-grande part. La présence du Prince ou de ses Commissaires empêchoit les intrigues, & ne permettoit pas que le plan des délibérations & des décisions vînt de Rome, comme on l'a vû depuis. Les Evêques de cette Capitale, sujets du Souverain comme les autres, n'avoient que leur voix dans ces Assemblées, ni d'autres prérogatives que celles qui étoient attachées à leur Siége. Les Légats de Sylvestre au Concile de Nicée, eurent ordre de consentir à tout ce qui y seroit résolu à la pluralité des suffrages.

Mais le Souverain n'a pas seulement droit de connoître des Affaires Ecclésiastiques, & d'en ordonner ou d'en procurer la décision; ses droits s'étendent encore sur les biens & sur les personnes particulierement consacrées & affectées à l'Eglise. A cette occasion l'Auteur traite des Immunitez du Clergé tant séculier que régulier, & fait voir qu'elles n'ont d'autre fondement que la pieté quelquefois mal entenduë des Princes, qui peuvent par consequent les revoquer quand il leur plaira. „ J'avouerai, si „ l'on veut, dit-il (*), que la bienséance exigeoit en quelque sorte ces Immunitez, qu'il ne convient pas, pour l'honneur de la Religion, que ses Ministres, „ quoique criminels, soient traitez avec „ aussi peu d'égards & de menagement que „ les autres coupables: Mais je nie fortement que ces Immunitez soient essentielles au Christianisme, que les Souverains „ qui l'ont embrassé n'ayent pas pû ne les „ point accorder, & que les ayant accordées, ils ne puissent y déroger pour des „ raisons urgentes. J'ose même défier qu'on „ trouve quelque raison solide pour prouver qu'un Prince ne peut pas en premiere instance connoître du crime d'un Clerc „ régulier ou séculier, & que pour le punir il faille que la condamnation d'un „ Tribunal Ecclésiastique précede la sienne.

Ce

(*) Pag. 54.

Ce que l'on vient d'avancer n'a rien en effet que de conforme & à l'Hiſtoire Sainte & à la nature même des choſes. Quand Dieu declara à ſon peuple, que le Roi qu'il demandoit auroit ſur lui droit de vie & de mort, il ne fit aucune exception en faveur de la Tribu de Levi. Ce ne fut pas l'Onction ſacerdotale qui empêcha Salomon de faire exécuter contre Abiathar, Grand-Prêtre, la ſentence de mort qu'il avoit juſtement prononcée; le ſeul ſouvenir des ſervices qu'il avoit rendus à David, ſon Pere, le détermina à la clémence. Ce Prince ne fit-il pas tuer dans le Temple, & au pied même de l'autel, Joab qui s'y étoit refugié? Dira-t-on qu'il viola par cette action la ſainteté du lieu ou les Immunitez du Clergé? Nous ne voyons point non plus dans l'Évangile, que Jeſus-Chriſt ait prétendu exempter ſes Apôtres des Loix impoſées à toute la Nation; au contraire il fait un miracle pour payer la Capitation qu'on lui demandoit. Les Apôtres eux-mêmes n'ont rien dit d'où l'on puiſſe conclure que les Immunitez Eccléſiaſtiques faſſent partie de la Religion qu'ils ont prêchée. Le Prince, pour la conſervation de l'Etat, pour le ſoutien de ſa dignité, a beſoin de l'aſſiſtance de ſes ſujets; ils ſont tenus de l'aider de leurs biens & de leurs perſonnes. Mais de quel droit les Eccléſiaſtiques en ſeroient-ils exempts? Ne ſont-ils pas membres de la Societé, & ne partici-

pent-ils pas à tous les avantages de la Société? N'ont-ils pas le même intérêt que les autres à la prospérité de l'Etat, & n'est-il pas juste qu'ils y contribuent selon leurs forces, aussi-bien qu'eux? Qu'on cherche tant qu'on voudra, on ne trouvera rien, ni dans leur profession, ni dans l'Ecriture Sainte, qui les empêche de prendre les armes pour la défense de la Patrie, ou pour leur propre défense. Les deux fils d'Heli, Grand-Prêtre de la Loi, Sacrificateurs eux-mêmes, ne tomberent-ils pas morts dans un combat, à côté de l'Arche qu'ils défendoient contre les efforts des Philistins? St. Pierre n'avoit-il pas une épée lorsque son Maître fut trahi? Et si Jesus-Christ le tança, ce ne fut pas de ce qu'il la portoit, mais du mauvais usage qu'il en fit. N'a-t-on pas vû pendant long-tems les Evêques mener leurs Vassaux au combat, & payer admirablement bien de leurs personnes? Et s'il faut quelque chose de plus, n'a-t-on pas vû Jules II. lui-même, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, commander ses armées, & presser vivement le siége d'une Place? Qu'on demande au Pape, s'il ne peut pas autoriser les Prêtres & les Moines à prendre les armes; il répondra à coup sûr qu'il le peut? Mais comment le pourroit-il; s'il étoit essentiel au caractère des Ecclésiastiques de ne point aller à la guerre?

Les biens d'Eglise ne sont pas non plus

par

par eux-mêmes exempts des charges publiques. Le Souverain a ſur eux le même droit que ſur tous les autres qui rélevent de lui. En effet, ne lui devoient-ils rien avant leur conſécration, & ont-ils depuis changé de nature? La volonté des Donateurs a-t-elle pû leur en faire changer? Les Princes eux-mêmes, en déchargeant ces Donations des taxes publiques, ont-ils pû lier leurs Succeſſeurs, de manière qu'ils ne puiſſent ſe rétablir, eux & le reſte de leurs ſujets, dans leurs droits naturels, à quoi une pieté mal entenduë les avoit fait injuſtement renoncer? A l'égard des Bénéfices & des Dignitez Eccléſiaſtiques, pourquoi n'en ſeroit-il pas de même que de tous les autres Poſtes que le Roi donne, ou qui ne ſont donnez qu'en ſon nom? Ne convient-il pas, n'eſt-il pas même néceſſaire dans un Gouvernement deſpotique (car il faut ſe ſouvenir qu'il s'agit ici du Droit Eccléſiaſtique François) que les graces publiques coulent du Trône comme de leur ſource? Le Prince ne peut donner, je l'avoue, le caractère dont il faut être revêtu pour poſſeder ces Bénéfices, ces Dignitez dans l'Egliſe; mais qu'eſt-ce qui empêche qu'il ne puiſſe les accorder à ceux qui ont reçu ce caractère des perſonnes qui ont le droit de le conférer? Ce n'eſt pas lui non plus qui donne le Doctorat, par exemple, en Droit Civil, en Droit Canon, en Médecine, &c. Seroit-ce bien rai-

raiſonner que d'en conclure qu'il ne peut pas donner les Places pour leſquelles le Doctorat eſt requis ?

Ici l'Auteur s'étend à faire voir l'injuſtice des prétentions de la Cour de Rome, par rapport à la diſpoſition des Biens d'Egliſe & aux revenus qu'elle en tire. Le Pape n'a, ſuivant lui, aucun droit de nommer aux Evêchez ni aux autres Dignitez ou Bénéfices Eccléſiaſtiques qui ſont hors de ſes propres Etats, de donner des Diſpenſes ou des Permiſſions, pour en jouïr, pour les réſigner ou les permuter, d'en retirer les Annates, d'accorder des Expectatives, &c. „ Sa qualité même de Chef de „ l'Egliſe ne ſçauroit, dit-il, juſtifier le „ pouvoir qu'il s'attribue à tous ces égards. „ L'élection des Evêques a été entre les „ mains du Peuple ou du Clergé pendant „ un fort long-tems, c'eſt-à-dire juſques „ à la converſion des Empereurs. Depuis „ ce tems-là elle s'eſt faite par le Clergé „ ſeul. Le droit de confirmer ces Elec- „ tions apartenoit au Prince ſeul, le Pape „ ne s'en mêloit en aucune manière ; on „ lui écrivoit ſeulement ſa profeſſion de „ foi, & on lui demandoit ſa communion. „ Certainement alors il ne tiroit aucun „ Tribut des autres Egliſes ; au contraire, „ comme la ſienne étoit la plus riche, il „ les aſſiſtoit dans leurs beſoins. Dans ces „ premiers tems n'étoit-il point le Chef de „ l'Egliſe ? N'a-t-il commencé de l'être que

„ lorſ-

„ lorſqu'il s'eſt attribué des Droits qu'il
„ n'avoit point ? Lorſqu'il a établi des
„ contributions ſur ſes freres & ſur ſes en-
„ fans, & que contre la ſentence de Jeſus-
„ Chriſt, dont il ſe dit le Vicaire, il a fait
„ de ſon Sacerdoce un Royaume tempo-
„ rel, une Domination toute profane &
„ toute ſéculiere, juſqu'à entreprendre de
„ commander aux Rois même, juſqu'à
„ prétendre que les Princes de leur ſang
„ le cedaſſent à ceux qu'il honoroit des
„ dignitez de ſa Cour ; égalant par-là
„ l'orgueil inſupportable de Rome Idolâtre,
„ qui préféroit ridiculement ſes Bourgeois
„ à tous les Rois du monde ?

Pour prévenir ces abus, l'Auteur declare librement ce qu'il juge qu'il faudroit faire. „ Peu-à-peu, dit-il (*), on a
„ aboli l'uſage des Expectatives ſi onereux
„ aux vrais Collateurs & ſi fructueux à la
„ Cour Romaine : Ne pourroit-on pas em-
„ pêcher les François d'aller à Rome man-
„ dier, ou ſi l'on veut, diſputer un Béné-
„ fice, leur défendre d'y aller ſans une
„ permiſſion expreſſe, qu'on n'accorderoit
„ qu'à ceux qui ne pourroient prétendre à
„ aucun Bénéfice ? Ne pourroit-on pas,
„ par des délais réïterez, laſſer la patience
„ de ceux que le Pape auroit nommez,
„ par des prétextes ſpécieux infirmer leur
„ nomination, faire de leur vie un exa-
„ men

(*) Pag. 77.

„ men exact & rigoureux, les engager à „ ſe déſiſter de leur droit, declarer que le „ conſentement du Pâtron naturel eſt né„ ceſſaire, & dans la concurrence préfé„ rer la nomination de l'Ordinaire à celle „ de Rome? En un mot, le Souverain ne „ pourroit-il pas par un Edit ſolemnel „ annuller toute Nomination faite par „ tout autre que par lui, ou par quelqu'un „ de ſes ſujets, du moins par quiconque „ ne poſſederoit pas les Terres, les Béné„ fices à quoi pluſieurs de ces Nominations „ ſont attachées? Outre que par-là il ren„ treroit dans ſes droits, il conſerveroit „ les groſſes ſommes d'or & d'argent qu'on „ tranſporte à Rome". Ce langage paroîtra peut-être ſurprenant dans la bouche d'un Catholique, mais il n'en eſt pas moins juſte; la ſeule difficulté conſiſte dans l'exécution, qui ne pourroit avoir lieu ſans rompre tout-à-fait avec le Pape, & qui par cette raiſon a bien l'air de ne réüſſir de long-tems.

Après avoir ainſi établi ſa thèſe, l'Auteur a recours à l'Hiſtoire depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe, pour faire ſentir la ſolidité de ſes refléxions, & pour découvrir la ſource & les progrès des abus dont il ſouhaite la reformation. C'eſt là-deſſus que roule la plus grande partie de ſon Ouvrage. Nous ne ſçaurions le ſuivre dans ce détail qui, quoique très-curieux, n'eſt gueres ſuſceptible

tible d'Extrait. Mais nous dirons quelque chose des Dissertations particulieres qu'il y a entremêlées.

La première traite de la Supériorité des Evêques de Rome, que l'Auteur explique de cette manière. Le Pape est au dessus de chaque Evêque en particulier: mais il est inférieur à tous les Evêques en général, qui peuvent faire des Loix auxquelles il soit obligé d'obéïr. Et voici ses preuves (*). Les Apôtres ont tous également reçu de Jesus-Christ le pouvoir de prêcher l'Evangile, de lier & de délier les pécheurs, de remettre & de retenir les péchez. A cet égard St. Pierre n'eut aucune supériorité sur ses Collegues. Cependant on ne peut nier qu'il n'eut sur eux quelque Primauté, qui consistoit en ce qu'il étoit le premier entre eux, & comme leur Président & leur Chef. C'est ce que l'Auteur croit pouvoir conclure de ce que J. C. l'avoit appellé le premier à le suivre, de ce qu'il est ordinairement nommé le premier dans l'Histoire de l'Evangile, de ce qu'il a prêché le premier cet Evangile, de ce qu'il paroît avoir présidé au Concile de Jerusalem, & sur-tout de ces paroles que notre Sauveur lui addresse après sa Résurrection, *Pais mes Brebis*, quoiqu'assurément il n'y soit question de rien de semblable. Il est visible par toute la suite du dis-

(*) Pag. 128. & suiv.

discours, que c'eſt une eſpece de formule dont J. C. ſe ſert pour rétablir cet Apôtre dans ſon Miniſtère, duquel il étoit déchu par ſa triple abnégation. Mais quand le contraire ſeroit vrai, quand St. Pierre auroit été *primus inter pares*, ce que l'on peut accorder ſans aucun danger pour la foi, que s'enſuivroit-il ? Que le Pape eſt auſſi le premier, le Chef des Evêques, comme l'Auteur le prétend ? Mais pour que la conſequence fût juſte, il faudroit avoir prouvé auparavant qu'il eſt le ſucceſſeur de St Pierre, & qu'il a hérité de ſa Prééminence ; ce que l'Auteur ne s'eſt point mis en peine de prouver, ſans doute parce qu'il en a bien ſenti la difficulté, ou plutôt l'impoſſibilité.

Cependant nous lui ferons d'autant moins querelle là-deſſus, qu'il n'eſt aucun Proteſtant qui, pour le gain de la paix, ne lui paſſât volontiers cette ſuppoſition, toute précaire qu'elle eſt, pourvû que ſon ſyſtême ſur la Supériorité du Pape pût avoir lieu. „ Le Pape, dit-il (*), n'eſt pas „ plus ſupérieur des Evêques, que St. Pier„ re l'étoit des Apôtres. Il eſt le premier „ des Evêques, leur Chef; il a ſur eux droit „ d'inſpection, d'admonition, de repréhen„ ſion même. S'ils s'aſſemblent pour quel„ que cauſe concernant toute l'Egliſe, „ c'eſt à lui à les convoquer, ſauf le droit „ des

(*) Pag. 138.

„ des Princes, & à les préſider ; mais il „ n'eſt point leur Souverain ; ſon ſentiment „ n'eſt point leur regle ; il n'a pas lui ſeul „ plus d'autorité qu'eux tous ; il eſt, com„ me chacun d'eux en particulier, infé„ rieur à l'Aſſemblée qu'il a convoquée, „ & ne peut ſans crime refuſer de s'y „ ſoûmettre. Si les Evêques ont perdu „ leurs droits, ſi le Pouvoir que Jeſus„ Chriſt a attaché à leur ſacré caractère „ eſt borné, ſi on les domine, ſi on regne „ ſur eux . . . . . ſi on les tient „ dans la ſervitude, ce ne peut être que „ par la coupable ignorance de leurs Droits, „ & par leur indigne foibleſſe à les défen„ dre.

L'Auteur montre enſuite par l'Hiſtoire de la primitive Egliſe, que c'eſt-là l'idée qu'on doit ſe faire de la Supériorité du Pape. Il eſt ſeulement fâcheux qu'elle ne lui ait fourni aucun trait de la Prééminence des Evêques de Rome ſur tous les autres Evêques, en qualité de Succeſſeur de St. Pierre ; ce qui étoit pourtant le point eſſentiel à juſtifier. Tout ce qu'il en a tiré, tend même plutôt à renverſer cette Prééminence qu'à l'établir. Que les Lecteurs en jugent par le précis que nous en allons donner.

Tous les Evêques étoient originairement égaux ; ils avoient chacun leur Diſtrict, ou leur Diocèſe particulier, qu'ils gouvernoient avec un plein pouvoir & une en-

entiere indépendance. Aucun d'entre eux ne s'ingéroit dans les affaires des autres, & n'exerçoit aucune eſpece d'autorité ou de juriſdiction ſur les autres. Lorſqu'il y avoit quelque point important à regler, ou quelques abus à reformer, ce n'étoit jamais aucun d'eux en particulier qui en décidoit; mais ils formoient, ou des Synodes Provinciaux, ou des Synodes Nationaux, dans leſquels on regloit l'affaire à la pluralité des ſuffrages. Cependant leurs déciſions ne lioient les Evêques des autres Provinces, ou des autres Nations, qu'autant qu'ils le vouloient bien; & qu'ils trouvoient la choſe raiſonnable. Les Evêques des Métropoles, des Capitales, & quelquefois même du lieu où l'on s'aſſembloit, préſidoient à ces Synodes, & n'y avoient que leur voix comme les autres. Aucun d'eux ne s'attribuoit le droit de convoquer ces ſortes d'Aſſemblées, & d'y préſider, en quelque lieu qu'elles ſe tînſſent. Dans ces heureux tems, donc, les Evêques de Rome avoient leur Diſtrict comme les autres Evêques; leur Juriſdiction ne s'étendoit point au-delà du Territoire qui leur avoit été attribué: Mais leur Siége étant le plus ancien de l'Occident, c'eſt d'eux que le reſte de l'Italie, les Gaules, les Eſpagnes, reçurent la lumiere de l'Evangile; ils furent en quelque ſorte les Fondateurs des Egliſes qui s'y formerent, ils leur donnerent leurs premiers Evê-

Evêques; d'où nâquit le reſpect & la reconnoiſſance que ces Egliſes conſerverent toûjours depuis pour l'Egliſe de Rome, comme pour leur Mere & la ſource de leur ſalut.

„ C'eſt de cette eſpece de Filiation, „ dit l'Auteur *, qu'eſt venu le grand „ rapport des Egliſes particulieres d'Oc„ cident avec Rome, & la reſpectueuſe „ déférence qu'elles avoient pour elle. „ Les Egliſes d'Orient, qui n'étoient point „ ſes filles, ſi je puis uſer de cette expreſ„ ſion, ne la conſultoient gueres, & n'a„ voient avec elle aucun rapport particu„ lier ". [Ces Egliſes ne reconnoiſſoient donc pas la Primauté des Papes en qualité de Succeſſeurs de St. Pierre, autrement elles auroient conſervé avec eux, comme avec leurs Chefs, une étroite relation.] „ Je dois l'obſerver ici; ce ne peut être „ que ſur cette filiation des Egliſes d'Oc„ cident que l'Egliſe Romaine s'appuye „ pour prendre, comme elle fait, le titre „ pompeux de *Mere & de Maîtreſſe des au„ tres Egliſes*; & ce n'eſt aſſurément qu'en „ ce ſens que les Peres du Concile de Tren„ te ont adopté cette expreſſion: Quel„ que exceſſive que ſoit la déférence qu'ils „ ont euë pour Rome, ils ne pouvoient „ ignorer qu'ils avoient droit de ſuffrage, „ & par une ſuite néceſſaire, que ces pa„ roles

* Pag. 144.

„ roles ne pouvoient être prises dans un „ sens rigoureux.

Les choses demeurerent dans cet état, jusqu'à ce que les Empereurs d'Occident crurent beaucoup honorer le Siége de leur Empire, en élevant celui qui en étoit Evêque au dessus des autres Métropolitains, par la liberté qu'ils donnerent indifféremment à tous les Particuliers d'appeller à son Tribunal. Ces Appellations furent par-tout regardées comme une Innovation; & si l'on s'y soûmit, ce ne fut qu'à la longue & avec beaucoup de peine; comme il paroît par une Lettre des Evêques d'Afrique au Pape Célestin, que l'Auteur cite, mais qui est trop longue pour l'inserer ici. Voilà, suivant lui, de quelle manière les Evêques de Rome ont acquis sur les autres Evêques, une Supériorité qu'ils n'avoient point originairement. Mais, si cela est vrai, comme on ne peut le contester, que deviendra la Primauté qu'il leur attribuë en qualité de Successeurs de St. Pierre? N'est-ce pas un titre en l'air, dont il a voulu leur faire honneur, apparemment pour ne pas effaroucher les bons Catholiques qui sont accoûtumez à ce langage?

„ *C'est ainsi*, dit-il en finissant cette Dis„ sertation, *que* l'élevation d'un seul Evê„ que a degradé tout l'Episcopat; elle „ a changé la forme primitive du Gou„ vernement *de l'Eglise*; d'Aristocratique

„ qu'il

„ qu'il étoit, il eſt devenu Monarchique. „ C'eſt ſur-tout à ceux qui ſont lézez, „ dont la Dignité a été avilie, à voir ſi „ l'honneur & la conſcience ne les obli- „ gent pas à prendre toutes les meſures „ poſſibles pour lui rendre ſon premier „ éclat & ſa première indépendance. Quoi „ qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il n'eſt ni „ ceſſion ni poſſeſſion, quelque longue „ qu'elle ſoit, qui puiſſe rendre légitime „ une pareille uſurpation. On ne préſcrit „ point contre la volonté de Dieu, ou „ contre les Etabliſſemens de Jeſus-Chriſt, „ ſon fils, qu'il a fait Maître abſolu de ſon „ Egliſe.

La ſeconde Diſſertation a pour objet l'Autorité des Papes ſur le Temporel des Rois & des Egliſes. Elle ſe reduit donc à deux queſtions; la première, en quoi les Princes dépendent des Papes par rapport au gouvernement & à la poſſeſſion de leurs Etats? La ſeconde, ſi le Pape eſt le Maître de tous les Biens Eccléſiaſtiques? „ La première, dit l'Auteur *, n'a pas „ beſoin d'être traitée, & c'eſt en quel- „ que ſorte faire injure aux Souverains „ que de l'examiner; car il eſt évident „ que les Rois ne dépendent, ni médiate- „ ment, ni immédiatement, d'aucune Puiſ- „ ſance créée, & que leur Autorité n'a „ point d'autres bornes que celles que „ leur

* Pag. 193.

„ leur préſcrivent les Loix fondamentales
„ de leur Etat, & les ſermens par leſquels
„ ils ſe ſont obligez à les obſerver. Sur
„ quoi donc peuvent être appuyées les
„ prétentions des Papes? Sur quoi fondé
„ eſt-il dit dans l'Office de St. Pierre,
„ que Dieu lui a donné tous les Royaumes
„ du monde? Eſt-ce parce que Jeſus-
„ Chriſt a été établi le Maître du monde,
„ que les Papes s'imaginent l'être auſſi?
„ Seroit-il rien de plus bizarre que cette
„ conſequence? Quel rapport de puiſſan-
„ ce peut-il y avoir entre le Très-Haut &
„ de foibles Créatures? Le pouvoir qu'il
„ a reçu, il l'exerce inviſiblement, & l'exer-
„ cera à la fin des ſiécles de la manière la
„ plus éclatante. Il a établi les Apô-
„ tres & leurs ſucceſſeurs pour gouverner
„ l'Egliſe; tous les pouvoirs qu'il leur a
„ donnez ſe bornent à ce gouvernement;
„ les Clefs qu'il leur a données, ſont les
„ Clefs du Royaume du Ciel, & non des
„ Royaumes de la terre. Leur puiſſance
„ de lier, de délier, d'ouvrir, de fermer,
„ ne regarde que le Royaume dont les
„ Clefs leur ont été confiées; tout autre
„ uſage qu'ils en font, doit être regardé
„ comme une injuſte uſurpation. La Paix,
„ la Guerre, ne ſont point de leur reſſort;
„ ils peuvent bien, pour engager à la Paix,
„ pour faire ceſſer la Guerre, employer
„ les prieres, les exhortations, les re-
„ montrances, mais on eſt libre de s'y

„ ren-

„ rendre ou de leur reſiſter ; & ils ne „ méritent plus d'être écoutez, dès qu'ils „ s'oublient juſqu'à commander [aux Prin- „ ces s'entend,] juſqu'à joindre les mena- „ ces à leurs commandemens.

Pour ce qui eſt de l'Autorité des Papes ſur le Temporel de l'Egliſe, ce qu'on a dit auparavant au ſujet des Bénéfices & des revenus Eccléſiaſtiques, fait aſſez voir qu'ils n'en ont aucune, ou que ce ne peut être tout au plus qu'une Autorité d'inſpection, comme l'Auteur le ſoutient. Suivant lui, la qualité de Chef de l'Egliſe, donne à l'Evêque de Rome le droit, ou plutôt lui impoſe l'obligation de veiller à la conſervation des Biens Eccléſiaſtiques, d'animer le zèle de ſes Confreres dans l'Epiſcopat, pour en empêcher l'aliénation, la diſſipation, pour en regler la diviſion ou la réünion: Droit, obligation qui lui ſont communs avec tous les Evêques, & qui ne lui deviennent particuliers que lorſque les Evêques les negligent par foibleſſe, par timidité ou par complaiſance. Ce n'eſt qu'à leur défaut qu'il peut & qu'il doit intervenir dans ces ſortes d'affaires. Chaque Egliſe, par rapport à la poſſeſſion des Biens qu'elle a acquis, ou qui lui ont été donnez, eſt indépendante des autres. Elle ſeule en a le domaine & l'uſage, ſauf pourtant les droits des Princes & des Seigneurs particuliers de qui les Terres données ou acquiſes peuvent rélever. Ain-

ſi les Biens de l'Egliſe de Paris, par exemple, ſont auſſi indépendans de l'Egliſe de Rome, que ceux de l'Egliſe de Rome peuvent l'être de l'Egliſe de Paris. Cette indépendance eſt fondée de part & d'autre ſur les mêmes raiſons ; ſçavoir la volonté des Donateurs, & la capacité à recevoir, à acquerir & à poſſeder, de ſorte qu'il ne ſçauroit y avoir de différence.

D'ailleurs, ſi le Pape étoit maître des Biens d'Egliſe, qu'il en eût le domaine, qu'il pût s'en approprier l'uſage, quel tort cela ne feroit-il point aux Souverains & à leurs ſujets, & quelles fâcheuſes ſuites ne pourroient point avoir ces richeſſes immenſes ? L'Auteur dit avoir lû dans des Mémoires manuſcrits de Mr. du Gué-Bagnols, qui a été fort long-tems Intendant de Lille en Flandre, que l'Egliſe, depuis la ſource de la Scarpe juſqu'à ce que cette riviere ſe jette dans l'Eſcaut, poſſede en terres pour un million ſept-cens mille livres de rente ; cependant à peine y a-t-il dix-&-huit lieuës. L'excès eſt encore plus ſenſible dans le Cambreſis ; car en ſuppoſant, comme le fait cet Intendant, que cette Province contient environ dix-&-ſept mille Acres de terre, la Nobleſſe & le Peuple n'en ont que trois-mille, tout le reſte étant entre les mains du Clergé. En France même, les Eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers ont, ſuivant l'Auteur, du moins la moitié des Biens de ce Royaume.

me. Conviendroit-il pour le bien de la Religion & de la Societé, qu'un ſeul homme, que l'Evêque de Rome, pût diſpoſer à ſon gré dans chaque Païs de tant de richeſſes?

La troiſième Diſſertation roule ſur le Droit des Souverains par rapport à l'Inveſtiture des Evêchez & des Abbayes; mais comme elle ne renferme rien de particulier, ni de fort intéreſſant pour la plûpart de nos Lecteurs, nous ne nous y arrêterons pas.

La quatrième traite des Excommunications & des Interdits. L'Auteur poſe d'abord comme un principe inconteſtable, que toute Societé a droit de punir les transgreſſeurs des Loix qu'elle fait profeſſion de ſuivre, ou qu'elle a jugé à propos d'établir, pour regler la conduite des Particuliers qui la compoſent. L'Egliſe eſt certainement une Societé qui a ſes Loix, ſes maximes, & par conſequent le droit de punir ceux qui les violent. Cette Societé eſt diviſée en deux parties, dont l'une gouverne l'autre; c'eſt ſans doute à celle qui gouverne, c'eſt-à-dire aux Evêques, de juger des transgreſſions, & de punir les transgreſſeurs. Mais comme leur Gouvernement eſt purement ſpirituel, auſſi leurs punitions doivent-elles être toutes ſpirituelles; ou plutôt elles doivent conſiſter à ôter aux coupables, des privileges qui dépendent de l'Egliſe, & non à faire

souffrir des peines positives & sensibles.

L'Excommunication est une punition de ce genre. Elle consiste à être separé de la Societé visible des Fidèles, & privé de la participation extérieure aux choses saintes. Tout Chrétien, soit qu'il gouverne ou qu'il soit gouverné, peut mériter ce retranchement & cette privation. Ni Rois, ni Souverains, ni Evêques, ni Papes, n'en sont point à couvert; la seule différence qu'il y ait entre eux & les autres, c'est qu'il faut sans comparaison plus de formalitez & de précautions pour eux que pour leurs inférieurs, à cause des consequences, & pour le bien même de la Religion & de la Societé. Mais quelle est la matière de l'Excommunication? Puisque c'est une très-grande punition, il faut aussi que la faute qui en est l'objet, soit très-griève & de très-dangereuse consequence; & puisque c'est une punition éclatante & publique, il faut aussi que la faute soit publique, scandaleuse, averée, incontestable; enfin, puisque c'est une punition spirituelle, il faut aussi que la faute soit d'une nature purement spirituelle, contre la Loi de Dieu, ou contre la Discipline de l'Eglise: d'où il suit, que les affaires purement temporelles ne peuvent être un sujet légitime d'Excommunication.

Enfin il faut remarquer que l'Eglise ne peut

peut ôter aux perſonnes qu'elle excommunie, que les biens qui ſont en ſa diſpoſition ; ceux à quoi on a droit en qualité d'homme & de Membre de la Societé Civile, ne ſont point de ſon reſſort. Elle ſeroit injuſte ſi elle entreprenoit d'en dépouiller, ou d'en interdire la jouïſſance. Un Chrétien excommunié ne ceſſe pas pour cela d'apartenir à la Societé Civile ; il ne perd ni ſon bien, ni ſon rang, ni ſa dignité. Les liens de ſoûmiſſion, de dépendance, du ſang & de l'amitié, qui lui attachent ſes ſujets, ſes domeſtiques, ſes amis, ſes proches, ſes voiſins, ſes compatriotes, ne ſont point rompus ; ce ne pourroit être ſans crime que ces diverſes perſonnes lui refuſeroient, ſous ce prétexte, le ſervice, l'obéïſſance, le reſpect, l'amitié qu'ils lui doivent. Ainſi les Evêques excedent injuſtement leur Pouvoir, quand ils prétendent & qu'ils ordonnent qu'on regarde comme exclus de la Societé Civile, ceux qu'ils ont exclus de la Societé Chrétienne, enſorte qu'ils perdent leurs biens, leurs honneurs & leurs dignitez, & qu'il ne leur ſoit plus permis de teſter, de témoigner devant les Cours de Juſtice, de voyager, de manger & de boire avec les autres Chrétiens. L'Excommunication ne s'étend qu'au Spirituel, & même à ce qu'il y a d'extérieur & de viſible dans le Spirituel ; elle n'a rien à démêler avec le Temporel ;

rel; elle ne peut avoir d'effet qui détruise la Societé Civile, ou qui lui nuise considerablement; car dès-là elle eſt injuſte, & doit être reprimée par les Souverains.

On met encore l'Interdit au rang des punitions ſpirituelles que les Evêques peuvent infliger. Il conſiſte à ôter à toute une Ville, à tout un peuple, à tout un Royaume, l'uſage des choſes ſaintes, en ſuſpendant de leurs fonctions les Miniſtres de l'Egliſe pour un certain tems. Mais ce remede eſt ſi cruel, il choque tellement toutes les idées de la juſtice & de la charité, qu'on ne conçoit pas comment les Evêques de Rome ont oſé s'en ſervir auſſi ſouvent qu'ils l'ont fait, & comment les Peuples ont pû s'y ſoûmettre en aucun tems. L'Excommunication a été en uſage dès les premiers tems du Chriſtianiſme; mais l'Interdit n'a point été connu durant les cinq premiers ſiécles; Il doit ſa naiſſance aux démêlez que les Papes ont eu avec les Souverains; & il ſemble qu'on ne l'ait mis en pratique que pour ſoulever leurs ſujets, & les forcer par-là de ſe ſoûmettre aux Loix de l'Egliſe, ou plutôt aux prétentions injuſtes de ceux qui la gouvernoient. Or dès-là l'Interdit eſt formellement contraire au bien de la Societé Civile, contre laquelle tout ce qui tend à la détruire, ne peut

ja-

jamais être légitimement employé par quelque Puiſſance que ce ſoit.

De plus, à conſiderer la choſe en elle-même, les Peuples ſont-ils réſponſables des crimes de leurs Souverains, & pourquoi faut-il qu'ils portent la peine d'une faute à laquelle ils n'ont point participé? Ou méritent-ils qu'on les prive des moyens, des ſources de la Grace & du ſalut, uniquement parce qu'ils ne ceſſent pas de reconnoître pour leurs Maîtres, leurs Princes légitimes qui ont eu le malheur de s'attirer l'indignation des Papes? Tout Interdit général, en conſequence du crime perſonnel & particulier d'un Souverain, eſt donc injuſte, & ne doit être ni ſouffert, ni obſervé: La Societé Civile a même droit de punir ceux qui voudroient s'y aſſujettir. Et certes, comme le dit l'Auteur, quand la République de Veniſe chaſſa des terres de ſon obéïſſance les Jéſuites, qui, malgré ſa défenſe, avoient gardé l'Interdit fulminé contre elle par Paul. V., quand elle tint ferme à ne les point recevoir lors de ſon accommodement; elle ne fit rien que ce qu'elle pouvoit, que ce qu'elle devoit faire; & elle auroit encore mieux fait, ſi elle avoit reſiſté aux ſollicitations de Henri IV. qui la détermina enfin à ſuivre ſon exemple, en rappellent ces Religieux; car elle peut compter, qu'en pareil cas ils ſeroient encore les premiers à transgreſſer ſes ordres,

&

& à donner à ſes peuples l'exemple d'une coupable obéïſſance.

La manière dont il finit cette Diſſertation, nous a paru trop remarquable dans la bouche d'un Catholique pour ne pas la tranſcrire. „ Il y a déja du tems, dit-„ il *, qu'on a commencé en France à „ ouvrir les yeux, & à revenir des préju-„ gez trop favorables à la Puiſſance Ec-„ cléſiaſtique; il s'en faut pourtant enco-„ re beaucoup qu'on ne penſe juſte à „ cet égard, & qu'on ait regagné le ter-„ rein qu'on a perdu. On delibère, on „ craint même, on héſite & on tremble, „ comme ſi l'on n'avoit pas des principes „ ſûrs pour borner les prétentions de l'E-„ piſcopat en général, & de quelque Evê-„ que en particulier. On croit avoir trou-„ vé un expédient admirable, quand, afind'é-„ viter un Tribunal qui embaraſſe, on a ima-„ giné d'en appeller à un autre qui n'exiſte „ point, & qu'on ne doit pas plus recon-„ noître que celui qu'on décline, à moins „ qu'il ne s'agiſſe de la Foi. Ignore-t-on „ que les Conciles ont ſouvent entrepris „ ſur la Puiſſance Temporelle, & qu'ils „ ont fait des déciſions qu'elle ſeule avoit „ droit de faire? Pourquoi ne pas decla-„ rer hautement ce qu'on a droit de pen-„ ſer?

„ Je le ſçais, on craint les noms odieux „ d'Hé-

* Pag. 346. & ſuiv.

„ d'Hérétiques & de Schiſmatiques, que
„ les Eccléſiaſtiques prodiguent à ceux qui
„ s'oppoſent à leurs prétentions. Mais
„ ces cris injuſtes doivent-ils empêcher
„ qu'on ſecouë le joug dont on n'auroit
„ jamais dû ſe laiſſer charger? Seroit-on
„ Schiſmatique, ſi on n'avoit avec Rome
„ que les rapports néceſſaires pour la con-
„ ſervation de la Foi & des mœurs? Le
„ ſeroit-on, ſi l'on ne payoit plus d'Annu-
„ tes pour les grands Bénéfices? Les E-
„ vêques ſeroient-ils hérétiques, ſchiſma-
„ tiques, s'ils ſe rétabliſſoient dans les
„ droits & dans l'exercice de la Puiſſan-
„ ce que Jeſus-Chriſt leur a donnée?
„ Ceux qui les aideroient, le ſeroient-ils?
„ Mais ſur-tout, le ſeroit-on pour ne pas
„ reconnoître, pour ne pas recevoir ces
„ Excommunications, ces Interdits, qui
„ ont pour but de ſoulever les Peuples
„ contre les Chefs de la Société Civile;
„ ces Excommunications, ces Interdits que
„ la Politique a mis en œuvre, pour le
„ moins auſſi ſouvent que le zèle de la
„ Religion; ces Excommunications, ces
„ Interdits qui ſuppoſent une Souveraine-
„ té injuſtement prétenduë, juſtement con-
„ teſtée? Craignons donc le Schiſme,
„ mais ne craignons pas ſon ombre; du
„ moins que cette crainte ne nous trou-
„ ble & ne nous aveugle pas juſqu'à nous
„ le faire voir où il n'eſt point. Dès
„ qu'il y a de l'abus & de l'injuſtice dans
„ les

„ les Prétentions, le Schisme, ou plutôt
„ le crime, l'odieux du Schisme, ne peut
„ être du côté des Opposans.

Nous renvoyons le reste de cet Extrait à un Journal suivant.

ARTICLE VI.

Travels, or Observations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant, &c. *C'est-à-dire: Voyages en divers Lieux de la Barbarie & du Levant; avec des Observations.* Par THOMAS SHAW, *Docteur en Théologie, Membre du College de la* REINE *à* OXFORD, *& de la* SOCIETÉ ROYALE. [Quatrième & dernier Extrait].

Observations Géographiques sur la *Syrie*, la *Phénicie* & la *Terre-Sainte*.

COmme entre les Anglois Mr. *Maundrell*, est celui qui a donné la Description la plus exacte de ces Païs, l'Auteur declare d'abord, que ses Remarques ne rouleront que sur ce qu'il a omis, ou mal rapporté.

Laticée, ou *Laodicée*, est la première ville maritime de la *Syrie* du côté du Nord. Elle est située sur une colline, en amphithéâtre; ce qui en rend la vûë très-bel-

belle. On y voit encore les reſtes de quelques Monumens antiques, entre autres pluſieurs rangs de Colomnes de Porphyre & de Granite, avec les ruines d'un grand Aqueduc, probablement le même qu'*Hérode* fit bâtir, au rapport de Joſephe *. Mais le morceau le plus curieux en ce genre & le mieux conſervé, eſt un magnifique Arc de triomphe d'une grande étenduë, qu'on a converti en Moſquée. Les Colomnes ſont de l'ordre Corinthien, l'Architrave eſt ornée de trophées, boucliers, haches d'armes & autres inſtrumens de guerre; & le reſte de l'entablature eſt ſuperbe & d'une grande hardieſſe. On trouve parmi ces ruines quantité d'Inſcriptions Grecques & Latines; mais elles ſont ſi effacées, qu'on ne ſçauroit en tirer aucun uſage.

A une petite diſtance de la ville, tirant à l'Oueſt, il y a un Port aſſez grand, dit l'Auteur, pour contenir autant de Vaiſſeaux de guerre, ou marchands, que l'Angleterre en a; quoiqu'il ſoit aujourd'hui tellement comblé, qu'à peine en peut-il recevoir une demi-douzaine. A un quart de mille de *Laodicée*, du côté du Nord, on trouve pluſieurs Cercueils de pierre (*Sarcophagi*) dont quelques-uns ont encore leur couvercles; ils reſſemblent aſſez à ceux qu'on voit en Italie.

* de Bell. Jud. I. 1. Cap. 16.

lie, seulement ils sont plus grands. Dans le rocher où ces Cercueils sont placez, on a pratiqué des chambres sépulchrales, de dix, de vingt, & même de trente pieds en quarré, tout autour desquelles il y a des niches ou des cellules, où l'on peut mettre jusqu'à trois Cercueils l'un contre l'autre. L'Escalier qui conduit à ces chambres, est très-artistement construit, & orné de toutes sortes de figures en bas-relief, comme le sont les Cercueils mêmes. Il y en a une qui porte le nom de Ste. *Thécle*, & que les Grecs ont en grande vénération, non seulement à cause des actes de pénitence & de mortification qu'on dit que cette Sainte a fait dans cet endroit, mais sur-tout à cause d'une fontaine qui est dans le milieu de cette chambre, & à laquelle ils attribuent la vertu de procurer des visions & des guérisons miraculeuses. On y apporte de toutes parts les malades & les infirmes, qu'on lave ou qu'on plonge dans cette eau salutaire, avec des cérémonies toutes superstitieuses. Les Vieillards y viennent apprendre l'heure de leur mort; & les Jeunes gens tout ce qui doit leur arriver.

Le Mont *Liban* separoit anciennement la *Syrie* de la *Phénicie*, comme il paroit par un passage de *Ptolomée*. Le *Nahar-El-Berd*, ou la *Riviere Froide* qui tire sa source de ce Mont, est, à ce que l'Auteur

teur conjecture, l'*Eleutherus* des Anciens, qui est si mal placé dans l'ancienne Géographie. Il se fonde sur l'autorité de *Ptolomée*, qui donne à cette Riviere à-peu-près la même situation, & sur une Médaille *d'Antonin le Pieux*, frappée à *Orthosia*, aujourd'hui *Or-tosa*, sur les bords de ce fleuve. Car au revers de cette Médaille on voit la Déesse *Astarte*, marchant sur une Riviere, qui ne peut être que celle-ci. A deux lieues de-là on trouve les ruines de l'ancienne *Tripolis*, fondée par les *Aradiens*, les *Sydoniens* & les *Tyriens* conjointement, & située sur un Cap, que *Scylax* appelle Presqu'Isle. Elle avoit autrefois un excellent Port, qui n'est presque rien aujourd'hui, par la negligence des Peuples de ce Païs, qui l'ont laissé combler. Au reste, Mr. *Shaw* a eu occasion de se convaincre par ses propres yeux de l'erreur de quelques anciens Géographes, qui ont prétendu que cette Ville étoit originairement compolée de trois villes différentes, bâties à une petite distance les unes des autres, & que c'étoit de-là qu'elle tiroit son nom *; car il n'a pû découvrir aucune trace de murailles particulieres pour chacune de ces villes, celles dont on voit encore les ruines, formant une seule & même enceinte.

Le nouveau *Tripoli* est situé à une demi-lieue

* *Diod. Sic. Pomp. Mela.*

lieuë de l'ancien, sur le penchant d'une colline qui fait face à la mer. Le Commerce de cette Ville est très-considerable, soit par les Manufactures de Soye & de Cotton qui y sont établies, soit par les marchandises qu'on y apporte sans cesse d'*Alep* & de *Damas*. A en juger par les murailles & la citadelle, qui sont bâties à la Gothique, elle n'est pas fort ancienne. On n'y voit rien de remarquable qu'un Aqueduc avec des Réservoirs d'espace en espace, qui ont jusqu'à trente pieds de hauteur, & qui fournissent de l'eau à toute la Ville. Sur la principale Arche de cet Aqueduc, qu'on appelle *le Pont du Prince*, il y a un Ecusson chargé d'une *Croix recroisetée*, qui sont les armes de la maison de *Lorraine*; ce qui pourroit justifier la tradition qui porte, que cette Ville fut bâtie par *Godefroi de Bouillon*, du tems des Croisades.

Les Observations Géographiques de l'Auteur sur la *Phénicie*, se bornent à la Ville de *Tyr*. Tous les Levantins l'appellent *Sour*, qui est son ancien nom, auquel on donne une double étymologie; car on le fait venir & de צור qui en Phénicien, de même qu'en Hébreu, signifie un *Rocher*, ce qui convient parfaitement à sa situation; & de *Sar*, qui est le nom du Poisson dont l'on tiroit autrefois la Pourpre pour laquelle cette Ville étoit si fameuse. Il y a déja plusieurs Siécles qu'on a perdu la manière

nière d'extraire cette couleur, quoique le Poiſſon qui la donnoit ſubſiſte encore, comme on en peut juger par la quantité de coquilles colorées en dedans de Pourpre, qu'on trouve ſur les bords de la mer aux environs de cette Ville. Mr. *Shaw* dit, qu'il viſita avec ſoin tous ces environs, & qu'il ne put jamais y découvrir la moindre trace d'un Port capable de contenir les Vaiſſeaux qui y abordoient de toutes parts, & où ils puſſent être en ſûreté; de ſorte qu'il faut qu'il ſoit arrivé de grands changemens à cette côte de la mer.

Cette Ville autrefois ſi renommée pour ſon commerce, eſt aujourd'hui entierement ruinée, & l'on n'y voit plus que quelques cabanes de Pêcheurs.

L'Auteur décrit enſuite la ſituation des Tribus d'Iſraël & des Lieux les plus remarquables de la Terre Sainte. Les montagnes ou côteaux qui environnent la Ville de *Jeruſalem*, ou ſur leſquels elle eſt ſituée, la font paroître comme ſi elle étoit bâtie en amphithéâtre, & empêchent qu'on ne la puiſſe voir de loin. Le Mont des Oliviers, qui eſt peut-être l'endroit le plus éloigné d'où il ſoit poſſible de la découvrir, en eſt pourtant ſi proche, que les Evangéliſtes ont pu dire dans un ſens preſque littéral, que *Jeſus-Chriſt pleura ſur elle*, lorſque de deſſus ce Mont il lui denonça ſa ruine prochaine. Il y reſte très-peu de traces de ce qu'elle étoit du tems de Notre-

Seigneur, & même après que l'Empereur *Adrien* l'eut rebâtie. Il n'y a pas juſqu'à la ſituation qui n'ait changé; car le mont Sion, qui étoit la partie la plus élevée de l'ancienne *Jeruſalem*, en eſt à préſent exclus, & ſes foſſez ſont comblez; tandis que le Calvaire, qui étoit hors de la Ville, ſuivant cette expreſſion d'un Apôtre, que *Jeſus-Chriſt a ſouffert hors de la porte* *, en fait aujourd'hui preſque le centre.

Cependant, quelques grands que ſoient les changemens qui ſont arrivez à cette Ville, cela ne doit pas faire revoquer en doute la tradition qui s'y eſt conſervée, touchant la ſituation des Lieux ſaints ou conſacrez par quelque évenement remarquable arrivé à *Jeſus-Chriſt* ou à ſes Apôtres. Le Calvaire, par exemple, & le tombeau où ce divin Sauveur fut mis, ne pouvoient être ignorez de ſes Diſciples & de ſes Adhérans; & il eſt plus que probable, qu'ils y attacherent une veneration particuliere, qui en fit conſerver avec ſoin la memoire. Ces lieux étoient ſi bien connus du tems d'*Adrien*, que par haine & par mépris pour le nom Chrétien, cet Empereur fit ériger une Statuë à Jupiter ſur le Saint Sépulchre, une autre à Venus ſur le Calvaire, & une troiſiéme à Adonis à Bethlehem; leſquelles ſubſiſterent juſqu'au tems de *Conſtantin*, qui les fit ôter, & fit bâtir à leur place ces magni-

* Hebr. XIII. 12.

magnifiques Temples qu'on voit encore aujourd'hui, & qu'on peut par conſequent regarder comme des Monumens autentiques de la vérité de la Tradition. L'Auteur cite là-deſſus des paſſages formels d'*Euſebe* & de St. *Jerôme* *; & ſans s'arrêter à décrire ces divers lieux que d'autres Voyageurs ont déja fait aſſez connoître, il ſe contente d'en donner fort exactement la ſituation dans une Carte faite exprès pour cela.

Le Chapitre ſuivant renferme des Obſervations Géographiques ſur *l'Egypte, l'Arabie Petrée* & les Campemens des Iſraëlites, depuis leur ſortie d'*Egypte* juſqu'à leur entrée dans la *Paleſtine*.

Ce que l'Auteur dit au ſujet du premier de ces Païs, n'a rien de fort particulier, & qu'on ne puiſſe voir plus en détail dans la belle *Deſcription de l'Egypte, de Mr.* de *Maillet*, avec lequel du reſte il eſt ordinairement d'accord pour le fond des choſes. Seulement il prouve au long, par divers paſſages du Texte Hébreu, des Septante & de *Joſephe*, que la *Terre de Goſen*, que les Iſraëlites habitèrent, comprenoit tout ce païs qui eſt aux environs de la *Matarée* (l'ancienne *Heliopolis*) & qui s'étend le long du Nil, du côté de l'Arabie, juſqu'au *Grand*

* Hieron. Ep. XIII. ad Paulin. Ep. XVII. ad Marcell. Euſeb. de Vitâ Conſtantini. L. III. Cap. 25.

Grand Caire, qui eſt au Midi de cette Ville, & à *Biſhbeſh* (l'ancienne *Bubaſtis*,) qui eſt au Nord. Il marque enſuite avec la derniere exactitude les divers Campemens de ce Peuple en quittant l'Egypte, & juſqu'à ce qu'il entrât dans la Terre promiſe. Mais ce détail, quelque curieux, quelque ſavant même qu'il ſoit, n'eſt pas ſuſceptible d'Extrait.

Dans le Chapitre troiſième qui traite de l'Hiſtoire naturelle de la *Syrie*, de la *Phénicie* & de la *Terre ſainte*, Mr. *Shaw* commence par une eſpece de Diſſertation ſur les Vents qui regnent dans ces Pays-là, & en particulier ſur l'*Euroclydon* dont il eſt parlé dans le Livre des Actes (XXVII. 14.) Il ſoutient la leçon ordinaire contre *Grotius*, *Cluverius* & d'autres, qui, fondez ſur l'autorité du Manuſcrit d'Alexandrie & de la Vulgate, ont prétendu qu'il falloit lire *Euroaquilon*; & il croit que St. *Luc* n'a fait que rapporter le terme même dont les Matelots, qui étoient Grecs ſelon toutes les apparences, s'étoient ſervis pour déſigner le Vent tempêtueux d'Eſt-Nord-Eſt qui ſe fait ſouvent ſentir dans le Levant avec tant de violence, que s'il continue quelque tems, l'eau ſe retire des côtes de *Syrie* & de *Phénicie*, & laiſſe voir à découvert pluſieurs rangs de rochers qui ſont naturellement fort enfoncez dans la mer. L'Auteur dit qu'il a obſervé, que dans le port de *Laodicée* il y avoit deux pieds d'eau

moins

moins lorſque ce Vent ſouffloit, que lorſque le tems étoit calme; & c'eſt à une pareille cauſe qu'il croit qu'on peut attribuer le phénomène que *Joſephe* éloigne pour invalider le miracle du paſſage des Iſraélites au travers de la mer Rouge, ſçavoir que la mer de *Pamphilie* s'étoit retirée pour laiſſer un libre paſſage à l'armée d'*Alexandre le Grand* *; phénomène, au reſte, qui, comme il a prouvé auparavant, ne mérite en aucune maniére d'être mis en comparaiſon avec ce Miracle. Dans les tempêtes cauſées par ce Vent impétueux, les Mahométans ont coûtume d'attacher à quelqu'un des mats de leurs Vaiſſeaux, un paſſage de l'Alcoran, qui a rapport à l'état où ils ſe trouvent; après quoi ils égorgent une brebis & la jettent ſur le champ dans la mer, pour appaiſer l'impétuoſité de ſes vagues. *Ariſtophane* & *Virgile* nous apprennent, que les Grecs offroient auſſi en pareille occaſion une brebis à Neptune en courroux †.

Pluſieurs Auteurs ont repréſenté la *Terre Sainte* comme un Païs naturellement ſtérile. Mais Mr. *Shaw* ſoutient, que ſi elle étoit auſſi peuplée, & auſſi bien cultivée qu'autrefois, elle ſeroit encore plus fertile que les meilleurs endroits de la côte de *Syrie* & de *Phénicie*, car elle l'emporte généralement par la bonté du terroir

&

* Joſ. Ant. l. 2. c. 7.

† Ariſt. in Ran. Act. 3. Sc. 2. Virg. Æn. 3. 118.

& de ſes productions. Le Cotton, par exemple, qu'on cueille dans les plaines de *Ramah*, *d'Eſdrelon* & de *Zabulon*, eſt beaucoup plus eſtimé que celui des environs de *Sidon* & de *Tripoli*; & il eſt impoſſible d'avoir de meilleur blé ni de meilleures legumes qu'on en trouve conſtamment à *Jeruſalem*. La *Paleſtine*, il eſt vrai, ne produit pas autant aujourd'hui que les Païs voiſins; mais c'eſt au petit nombre & à la pareſſe de ſes habitans, & non à la nature du terroir, qu'il faut l'attribuer. D'ailleurs les ravages continuels auxquels elle eſt expoſée, par les diviſions qui regnent entre les petits Princes qui la poſſedent, font qu'on ſe met généralement peu en peine de la cultiver. A la vûë des environs de *Jeruſalem*, qui ſont pleins de rochers & de montagnes ſans culture, la plûpart des Voyageurs ſe ſont imaginez que c'étoit un païs naturellement ſtérile; mais, outre qu'on ne doit pas conclure d'une partie au tout, ces rochers & ces montagnes ont été autrefois très-fertiles, couverts de Vignes, d'Oliviers, ou d'excellens pâturages, ſuivant la bénédiction donnée par *Jacob* à *Juda*, que *ſes yeux ſeroient vermeils de vin & ſes dents blanches de lait* *. On y voit encore des traces de la maniére dont on y plantoit la Vigne; il y a même quelques Vignes, & il y en auroit bien

* Gen. XLIX. 12.

bien davantage, si les Mahométans qui poſſédent ce Païs ne s'abſtenoient pas du vin. On y trouve auſſi des Oliviers & du Miel ſauvage en ſi grande quantité, que d'*Hebron* ſeul on en envoye tous les ans en Egypte la charge de trois-cens Chameaux, c'eſt-à-dire près de deux-mille Quintaux. En un mot, ſi ce Païs étoit cultivé avec ſoin, il ſeroit auſſi fertile qu'il le fut jamais; & tout ce qu'on dit de ſa prétenduë ſtérilité naturelle, n'eſt que pure chimère.

Le Jourdain eſt après le Nil la plus conſiderable riviere de tout le Levant. Mr. *Shaw* lui donne environ quatre-vingt dix pieds de largeur, & dix de profondeur ſur les bords. Suivant ce calcul, & faiſant attention à la rapidité de ce fleuve, il ſuppoſe qu'il décharge chaque jour dans la mer Noire près de 6000000. tonnes d'eau. Cependant on ne voit pas que les bornes de cette mer s'étendent; ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de conjecturer, que cette grande quantité d'eau eſt abſorbée par les ſables brûlans, ou par des cavitez ſouterreines, ou qu'il y a une communication entre cette mer & le Lac *Sirbon*. Mais ceux qui ont donné dans ces conjectures, n'ont pas fait attention que la mer Noire perd chaque jour en vapeurs près d'un tiers plus qu'elle ne reçoit d'eau du Jourdain. Car en ſuppoſant, d'un côté, comme on le fait généralement, que cette mer a ſeptante-& deux milles de lon-

longueur & dix-&-huit de largeur, & en allouant de l'autre, 6914. tonnes de vapeurs pour chaque mille quarré d'eau, selon l'observation du Doctr. *Halley*; il s'ensuivra qu'il s'éleve chaque jour en vapeurs de la mer Noire plus de 8960000. tonnes d'eau; surtout si l'on fait attention que la chaleur du Soleil est beaucoup plus grande dans cet endroit, que dans la mer Méditerranée, pour laquelle cette observation a été faite. Au reste, Mr. *Shaw* remarque, que le bitume dont le Lac Asphaltite, ou la mer Noire, est rempli s'éleve dans de certains tems du fond de la mer en grosses masses en forme d'hémisphere, lesquelles ne sont pas plutôt parvenues à la surface de l'eau, que l'air extérieur agissant sur elles, elles se brisent en mille morceaux avec un grand éclat & beaucoup de fumée, comme la poudre fulminante des Chymistes. Mais cela n'arrive que près des bords; car par-tout ailleurs les éruptions ne sont pas sensibles, & ne se découvrent que par des colonnes de fumée qui s'élevent de tems en tems du Lac. Il y a toute apparence que c'est le bitume, qui en se détachant du fond, entraîne avec lui le soufre qu'on trouve aussi en grande quantité sur le bord de ce Lac, & qui ne differe en rien du soufre commun. Pour le bitume, il est friable, plus pésant que l'eau; & lorsqu'on le frotte ou qu'on le brûle, il rend une odeur puante. L'eau

de

de ce Lac n'eſt point, comme l'a décrite *Dioſcoride*, de couleur de Pourpre, mais d'un noir de jais & luiſante comme le jais.

Le Chapitre quatrième contient un court Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle de l'*Arabie Petrée*. Nous ne nous y arrêterons pas, parce que nous n'y avons rien trouvé de fort remarquable, l'Auteur lui-même s'excuſant ſur le peu de tems ou de liberté qu'il a eu pour faire les obſervations néceſſaires, & ſur la ſtérilité du ſujet, qui n'offre preſque à l'examen que de vaſtes deſerts incultes & inhabitez.

Il n'en eſt pas de même du Chapitre ſuivant, qui eſt le dernier de tout cet Ouvrage, & qui renferme bien des obſervations curieuſes ſur l'Egypte. Mr. *Shaw* commence par les Arts & les Sciences des anciens Egyptiens, qui ont inſenſiblement paſſé chez les Grecs, à la réſerve de leur Science Symbolique, qui n'y fut jamais introduite, & qu'il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de bien entendre. Cependant il nous en donne un long Expoſé, tiré des anciens Auteurs, Grecs & Latins qui en ont fait mention, & par lequel il paroît que cette Science ſe bornoit toute entiere à la Religion. Pour cet effet il parcourt tous les Hiéroglyphes connus qu'on y employoit, & leurs différentes ſignifications; comme Reptiles, Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, ou quelque partie

tie de ces animaux, la tête, les cornes, les yeux, les mains, les ailes, &c. le corps de différentes bêtes, ou d'un homme & d'une bête joints ensemble, diverses sortes de plantes, de fleurs, ou d'instrumens, certaines lettres ou figures particulieres, &c. On connoît la *Table d'Isis*, & un petit nombre d'autres Monumens antiques de l'Egypte sur lesquels on trouve de ces Hieroglyphes, mais on en trouve principalement sur les Obelisques, qui même paroissent avoir été destinez à cet usage. Il n'y en a que deux qui soient encore debout & dans leur entier, l'un à la *Matarée*, & l'autre à *Alexandrie*. Ce sont des Aiguilles à quatre faces, toutes garnies de Caracteres Symboliques, d'un marbre granite rougeâtre, & parfaitement polies; quoique les Caracteres qui ont jusqu'à deux doigts de profondeur, soient inégaux & rudes au toucher, parce qu'on s'est servi pour les graver du poinçon, & non pas du Ciseau. Ces Aiguilles sont composées de quatre pieces, le piedestal qui est à présent enseveli sous les sables, & qui, selon le calcul de Mr. le Comte le *Maire*, peut avoir huit pieds de hauteur, la base qui est ronde & enchâssée dans le piedestal par une pointe qui en fait le centre; le fût qui est tout d'une piece, qui va en s'apetissant, & dont la hauteur est décuple de sa plus grande largeur, c'est-à-dire d'environ 50. ou 70. pieds, & le cha-

chapiteau, qui eſt en forme de Pyramide, & qu'on a appellé à cauſe de cela même *Pyramidion*. Comme ces Obéliſques repréſentent par leur figure les rayons du Soleil, auſſi étoient-ils dediez au Soleil, ſuivant les plus anciens Auteurs qui en ont fait mention. Les Pyramides qui ne ſont autre choſe que des Obéliſques à angles plus obtus, paroiſſent auſſi avoir été des emblêmes du Feu ou du Soleil, & avoir été conſacrées à la même Divinité : *Porphyre* le dit expreſſément *. Au reſte, l'Auteur a fait graver une Planche qui repréſente la figure & les dimenſions de l'Obéliſque de la *Matarée*, avec les Caractères qui ſont ſur l'un de ſes côtez, & dont il donne la ſignification, renvoyant ceux qui ſouhaiteront d'en ſçavoir davantage à *Kircher*, de qui il a tiré le peu qu'il en dit.

Il n'y a rien ſur quoi les Auteurs ſoient plus partagez que ſur les dimenſions des Pyramides d'Egypte, & ſur leur uſage. *Hérodote* donne huit-cens pieds de longueur à la baſe de la plus grande qui eſt aux environs du *Grand Caire*; *Diodore* ſept-cens, & *Strabon* ſeulement ſix-cens. Parmi les Modernes, *Sandys* aſſure, qu'elle a trois-cens pas de longueur; *Bellonius* trois-cens vingt-&-quatre; *Greaves* ſix-cens nonante-trois pieds, & *le Brun* ſept-cens qua-

* Vid. Euſ. Præp. Ev. pag. 60.

quatre pieds de France, qui en font septcens septante d'Angleterre. Cette diversité ne doit cependant pas être imputée, selon Mr. *Shaw*, à ignorance ou à mauvaise foi, mais à des causes fort naturelles. Car, outre que cette Pyramide est bâtie sur un terrein fort inégal, qui en rend le mesurage difficile, les vents de Nord y ont amassé une grande quantité de sable, qui augmente chaque jour, & qui fait que les dimensions de la base ont dû nécessairement varier, suivant les différens tems où on les a prises.

L'Auteur ne croit pas que cette Pyramide, non plus que les deux autres grandes Pyramides qui sont tout auprès, ait jamais été finie; & voici sur quoi il se fonde. Les pierres qui sont à l'entrée, forment un Arc beaucoup plus haut qu'il ne paroît nécessaire pour un si petit passage, & de chaque côté il y a un grand espace vuide; c'est-à-dire que les dégrez qui tournent tout autour de la Pyramide, sont dans cet endroit-là discontinuez à une certaine hauteur. Or l'une & l'autre de ces choses indiquent manifestement un dessein plus étendu que ce qu'on en voit, & il y a bien de l'apparence que l'Architecte se proposoit de bâtir-là un grand & magnifique Portique. A en juger par la seconde des Pyramides, qui est plus achevée que les autres, les dégrez, depuis le haut jusqu'au bas, ne devoient pas demeurer

dans

dans l'état où ils sont ; mais le vuide qu'ils laissent entre eux devoit être rempli de manière que chaque côté de la Pyramide fût parfaitement uni, ou formât une surface plane, comme on le voit dans celle de *Cestius* à Rome. Enfin le sommet de cette Pyramide qui, de même que les autres, devoit se terminer & se fermer en pointe, n'est pas à beaucoup près fini : il y a une grande ouverture ; & ce qui prouve que l'ouvrage a été interrompu dans cet endroit-là, c'est que les pierres y sont inégales, les unes surpassant considerablement les autres. Les Lecteurs curieux pourront comparer ces Observations, qui paroissent assez concluantes, avec celles de Mr. *de Maillet*, qui employe plusieurs pages à prouver directement le contraire ; c'est-à-dire que la grande Pyramide a été achevée, fermée & revêtuë comme les autres * ; & nous leur laissons à décider lequel de Mr. *Shaw* ou de lui a le mieux rencontré.

Ces deux Auteurs ne s'accordent pas non plus sur la destination des Pyramides. Mr. *de Maillet* prétend, avec bien d'autres, qu'elles ne furent bâties que pour servir de tombeaux à quelques anciens Rois d'Egypte, & Mr. *Shaw* s'efforce de ren-

* Voyez sa *Description de l'Egypte*, pag. 226. & suiv.

renverser ce sentiment. Il lui paroît que c'étoit une chose ridicule d'élever dans le dessein une masse aussi énorme que l'est en particulier la grande Pyramide, & d'y faire ce passage étroit & tortueux par lequel on y entre. Il demande de quel usage pouvoient être pour un tel but, le puits qui est au bout de ce passage, la chambre inférieure, la grande ouverture qu'on y a pratiquée dans la muraille du côté de l'Orient, les ouvertures beaucoup plus petites qui sont dans la chambre supérieure, les deux antichambres & la grande & belle galerie, avec des bancs de chaque côté, qui y conduit? Et comme il n'en apperçoit aucun, il conclut que cette Pyramide ne fut jamais bâtie dans cette vûe. La Théologie des Egyptiens étant toute mystérieuse & emblématique, il croit qu'il est beaucoup plus raisonnable de supposer, que les Pyramides étoient particulierement consacrées au culte de la Divinité qu'elles représentoient par leur figure extérieure; au moins ne peut-on nier, suivant lui, qu'elles ne fussent très-propres à servir aux Prêtres de Lieux secrets, où d'*Adyta*, qui avoient tant de part dans les mysteres de leur Religion. Ce qui le confirme dans la pensée, que ce ne sont pas des tombeaux, c'est que les Catacombes qu'on trouve tout autour, ne sont que de simples chambres voutées & creusées dans le roc, & que les deux plus

pe-

petites des trois grandes Pyramides n'ont point d'entrée, de sorte qu'il auroit fallu les démolir en partie pour y introduire les corps des Princes qui devoient y être déposez, & les rebâtir ensuite; ce qui est absurde. Enfin la caisse de marbre granite, qui se voit dans la chambre supérieure de la grande Pyramide, & que l'on croit communément avoir servi à renfermer le corps du Monarque qui fit ériger ce superbe monument, lui fournit des preuves du contraire. A la vérité, sa longueur, qui n'est que de six pieds & quelques pouces, pourroit convenir à un Cercueil; mais sa hauteur & sa largeur, qui sont d'environ quatre pieds chacune, excedent de beaucoup les dimensions ordinaires d'un Cercueil. L'Auteur en a vû plusieurs de pierre en Egypte, qui étoient très-anciens, & par lesquels on peut sans doute juger des autres; mais ils étoient tous faits autrement que la Caisse dont il s'agit, & précisément comme les coffres des Momies, c'est-à-dire pas plus grands qu'il ne les falloit pour renfermer un seul corps, & outre cela ornez de Hiéroglyphes, se terminant en pointe sur une espece de piedestal, pour être placez debout, & constamment dans cette situation, à moins qu'ils n'eussent été renversez par quelque accident; toutes choses qui ne se rencontrent point dans cette Caisse, dont la figure forme un quarré oblong parfait, qui

eſt couchée ſur ſon fond, & même ſi fortement attachée au plancher, qu'on ne ſçauroit douter que ce n'ait été-là ſa premiére poſition. Ainſi Mr. *Shaw* croit plutôt, que c'étoit un coffre deſtiné à renfermer l'image de la Divinité que l'on adoroit dans ce lieu, ou les vêtemens ſacrez de ſes Prêtres, ou bien une Citerne qui contenoit l'eau ſacrée dont ils ſe ſervoient dans leurs cérémonies religieuſes. Quelque ingénieux que ſoit tout cela, il nous ſemble que ce que Mr. *de Maillet* dit pour établir ſa thèſe, & en particulier pour montrer l'uſage des diverſes parties de l'intérieur de la grande Pyramide, eſt plus ingénieux encore. Il n'y a que l'article de la Caiſſe ſur lequel il ne dit rien qui puiſſe ſervir à lever les difficultez de Mr. *Shaw*.

Notre Auteur parle enſuite des Momies, & des Urnes, des Boëtes, des Images, &c. qu'on trouve aux pieds ou autour de ces Momies, & il nous donne une liſte des petites Figures ou Statues de cette eſpece qu'il a apportées d'Egypte, avec leur explication, & avec des Planches où elles ſont repréſentées; après quoi il décrit en peu de mots les Plantes & les Animaux les plus remarquables de ce Païs. Nous ne nous arrêterons point à ces divers Articles, & nous nous bornerons à celui du Nil, qui nous a paru beaucoup plus curieux, & par lequel Mr. *Shaw* finit ſes *Obſervations*.

Il

Il y a déja long-tems que l'on ſçait que les ſources du Nil ſont dans l'Ethiopie, & que c'eſt aux pluyes abondantes qui y tombent durant l'été, qu'il faut attribuer ſon accroiſſement prodigieux, qui le met en état d'arroſer & de fertiliſer toute l'Egypte. La gloire de cette découverte eſt dûë aux Portugais, quoiqu'il ſe trouve des anciens Auteurs Grecs & Arabes qui ont dit à-peu-près la même choſe *. La quantité de limon, que le Nil charie, & dont il enrichit chaque année l'Egypte, n'eſt pas moins ſurprenante que le débordement de ſes eaux. Il faut aſſurément que les terres que ce fleuve parcourt, ayent une grande profondeur, ou qu'elles ſoient remplacées d'une manière que nous ne ſçavons point, pour fournir régulierement, comme elles font depuis tant de milliers d'années, à ce Royaume une ſi grande quantité de limon, que celui-là ſeul que le Nil décharge par ſes embouchures, s'avance aujourd'hui plus de vingt lieuës dans la mer. Ce limon, à force d'être menuiſé par le mouvement rapide des eaux qui le charient à la diſtance de plus de ſix-cens lieuës, acquiert une extrême légereté, & il cede au toucher comme de la fine pouſſiere. La couleur n'en eſt point noire, comme les Anciens l'ont cru, elle eſt même moins brune que celle

* *Diod. Sic. Plut. Abulfeda, &c.*

celle de notre terre ordinaire; & s'il rend les eaux du Nil troubles, il ne les rend pas pour cela plus noires que celles de toute autre riviere qui coule avec la même rapidité au travers d'une auſſi grande étenduë de païs.

Pour meſurer l'accroiſſement du Nil, on a élevé ſur la pointe d'une Iſle, qui eſt entre le vieux & le nouveau *Caire*, un Bâtiment ſoutenu par des arcades, au travers deſquelles ce fleuve coule librement. Au devant de cette chambre eſt le *Mikias*, ou la colonne qui, plantée au milieu du courant, ſert à meſurer la hauteur de l'eau, & eſt diviſée en coudées, qu'on appelle *Pics*. Les Auteurs modernes ne ſont guéres mieux d'accord que les anciens ſur la longueur de cette coudée. Il paroît par ce que Mr. *Shaw* en dit, qu'elle a beaucoup varié; & comme il n'a pu entrer dans le *Mikias* pour y faire ſes Obſervations, il ne ſçauroit dire préciſément en quoi elle conſiſte aujourd'hui. Les informations même que lui ont donné là-deſſus des perſonnes qui ont eu la liberté d'y entrer, ne s'accordent pas. Un Gentilhomme de Veniſe lui dit, que le Pic étoit de 22. pouces; & un Anglois fort curieux, qui avoit été pluſieurs années dans la Factorie du *Grand-Caire*, l'aſſura que la Colonne en queſtion avoit de hauteur 58. pieds d'Angleterre, diviſez en trois *Pics* Géometriques, qui font en tout 24.

Pics,

Pics, de 32. pouces chacun. *Thevenot* donne à la coudée ou au *Pic* Géometrique 24. pouces, & en cela il a le suffrage de Mr. *de Maillet*, qui dit, que la mesure dont on se sert au *Caire* pour connoître l'élevation de l'eau, contient 24. pouces, ou deux pieds de Roi. Cependant notre Auteur suppose que la coudée dont on se sert aujourd'hui, est celle de *Constantinople*, qui a environ 25. pouces de longueur; & c'est cette mesure qu'il fait dans ses Observations, & en particulier dans une Table qu'il nous donne du plus grand accroissement du Nil pendant 30. ans, laquelle lui a été communiquée par le même Gentilhomme Venitien dont nous avons parlé.

Dans le mois de Décembre & les trois suivans, le Nil n'a pas trois coudées de profondeur, ni plus d'un demi mille de largeur. Mais il commence à croître dès le mois d'Avril, & quelquefois plutôt; d'abord de deux pouces par jour, puis de trois, de quatre, de dix, de vingt, & rarement de trente, jusqu'à ce qu'il monte, pour l'ordinaire sur le milieu d'Août, à seize coudées, qui est la mesure requise pour pouvoir espérer une recolte, & conséquemment pour être obligé de payer le tribut au Grand-Seigneur, quoiqu'il n'en faille pas moins de dix-à-neuf ou vingt pour arroser & fertiliser tout le pais. Aussi n'est-ce pas là le tems du plus grand accroissement du Nil, il croît jusqu'à la

fin de Septembre, & quelquefois par delà ; mais il suffit qu'il soit monté à la hauteur de seize coudées, pour commencer les réjouissances qui se font par toute l'Egypte à cette occasion, & pour ouvrir le grand Canal artificiel qui traverse le *Caire*. Ce Canal, qu'on appelle *Khalis*, est l'*Amnis Trajanus* des Anciens, & se décharge dans le *Lac des Pelerins*, d'où, selon Mr. *de Maillet*, il porte ses eaux dans une vaste Plaine de plus de vingt lieuës d'étenduë du Midi au Nord-Est. Il n'y a pas de doute que le Lac *Myris*, le *Marcotis* & d'autres de même espece, n'ayent été creusez par les anciens Egyptiens, pour recevoir les eaux du Nil lorsqu'elles étoient en trop grande abondance, & empêcher par ce moyen que le Païs n'en fût inondé ; ce qui devoit souvent arriver dans ces tems où les terres n'étoient ni si étenduës, ni si hautes qu'elles le sont aujourd'hui.

Comme depuis le Déluge le cours naturel des choses a toûjours été à peu-près le même, l'on peut supposer que le Nil a constamment déchargé depuis ce tems-là dans la mer, la même quantité d'eau. Mais le limon qu'il charie se répandant par ses inondations dans tout le païs, le terroir a dû nécessairement s'élever à la longue, sur-tout dans les parties les plus basses ; ensorte que l'eau qui les couvroit, s'est insensiblement retirée pour laisser voir de nouvelles terres. C'est ainsi que s'est formé

mé le *Delta*, qui n'étoit originairement qu'un grand golfe, comme on peut le voir plus en détail dans la *Description de l'Egypte de Mr. de Maillet*. Notre Auteur prouve ce qu'il avance là-dessus, par diverses Observations, qui sont en effet très-concluantes. 1. Au lieu que dans tous les autres Pais unis, le terrein a ordinairement la même profondeur, il varie dans celui-ci à proportion qu'il est plus ou moins éloigné du Nil. Près des bords de ce fleuve il a quelquefois plus de 30. pieds, & à l'extrémité des lieux qui en sont arrosez il n'a pas 7. pouces d'élevation. 2. Il paroît par des passages d'*Hérodote*, de *Strabon* & de *Diodore de Sicile*, que les anciens Egyptiens bâtissoient leurs villes sur des éminences formées par art, pour les mettre à couvert de la violence des inondations du Nil; & que, lorsque le terrein des environs avoit augmenté au point d'être de niveau avec celui de ces villes, ils avoient accoûtumé de les rebâtir, ou d'élever tout autour des chaussées. C'est le dernier parti qu'on prit souvent à l'égard de *Memphis*, & c'est sans doute au défaut de ce soin qu'il faut attribuer l'ignorance où l'on est aujourd'hui du lieu précis de cette ville. De même, *Heliopolis* étoit bâtie sur une éminence, au rapport de *Strabon*; & cependant le terrein sur lequel elle étoit située, est à présent parfaitement

uni, & forme une plaine que le Nil inonde toutes les années à la hauteur de six à huit pieds. 3. La descente qu'il y avoit autrefois, selon le même Auteur, de *Babylone* à ce fleuve, ne subsiste plus, & l'espace qui est entre deux, est au niveau de l'un & de l'autre. 4. Le terrein des environs du *Sphinx*, qui est à l'extrémité des terres que le Nil arrose, s'est tellement accrû, que joint avec les sables qui s'y sont amassez, ce monument en est presque tout couvert. 5. Enfin *Damiette*, qui du tems de St. *Louis* (en 1243) étoit un port de mer, en est aujourd'hui éloignée de plus de dix milles. *Foua*, qui étoit, il y a 300. ans, à l'embouchure d'une des branches du Nil, s'en trouve à présent à plus de sept milles de distance; & *Rosette*, qui en 1692. n'étoit qu'à une demi-lieuë de la mer, en étoit à une grande lieuë en 1718. Mr. *Shaw* a tiré cette derniere Observation de Mr. *de Maillet*, à qui, du reste, il rend justice, en le citant par-tout où cela est nécessaire.

Il n'est cependant pas fort facile, selon lui, de déterminer exactement la quantité de limon que le Nil dépose chaque année dans l'Egypte. Mr. *de Maillet* compte qu'il fait la dixiéme partie de l'eau, quand il dit, *que les eaux du Nil sont si troubles & si bourbeuses dans le tems de l'augmentation de ce fleuve, que les boues & les sables font au moins*

moins la dixième partie de son volume *. Mais nôtre Auteur croit que ce seroit un poids trop grand pour pouvoir être entraîné par le courant de l'eau. Il a souvent éprouvé que le limon qui tombe au fond, ou qui s'attache aux parois d'un vaisseau de terre rempli de cette eau, ne fait pas la trentième partie de son volume. Il s'est servi d'un Tube long de trente-deux pouces, qu'il a rempli de la même eau, & après l'avoir laissé reposer & avoir donné le tems au limon de se sécher, il a trouvé qu'il faisoit environ $\frac{1}{32}$ partie. Et comme dans la plûpart des lieux qui sont inondez, l'eau croupit, étant ordinairement retenuë par des chaussées, il juge que le Nil, à une hauteur égale à celle de ce Tube, dépose à-peu-près une égale quantité de limon. Cependant il avoue que la même expérience devroit être souvent repétée & avec beaucoup de soin, avant que de bâtir là-dessus aucune hypothèse. Ainsi il propose simplement comme une conjecture, le calcul qu'il a fait; c'est que l'accroissement du terrein en Egypte, depuis le Déluge, doit avoir été à raison d'un peu plus d'un pied chaque siécle.

Cette conjecture paroîtra très-probable, si l'on compare l'état présent de ce Païs avec ce qu'il étoit il y a deux ou trois-mille ans. *Hérodote* nous apprend, que sous

* *Descrip. de l'Egypte.* Pag. 103.

sous le regne de *Myris*, lorsque le Nil croissoit à la hauteur de huit coudées, toutes les terres étoient suffisamment arrosées; mais que de son tems, c'est-à-dire environ neuf-cens ans après, il ne falloit pas moins de quinze ou seize coudées d'eau pour couvrir tout le païs. Ainsi le terrein, dans l'espace de neuf-cens ans, devoit avoir augmenté au moins de sept coudées Grecques, ou de 126. pouces. Mais aujourd'hui il faut que le Nil soit à la hauteur de vingt coudées pour arroser toute l'Egypte, & à celle de vingt-quatre pour l'inonder. Par conséquent, depuis le tems d'*Hérodote*, ce païs a gagné 230. pouces de nouveau terrein. Et si du regne de *Myris* on remonte au tems du Déluge, en suivant la même proportion, il se trouvera que depuis le Déluge jusqu'à l'année 1721. que l'Auteur étoit en Egypte, le terrein de ce Royaume s'est accru de 508. pouces ou de 48. pieds huit pouces de hauteur perpendiculaire; de sorte qu'avec le tems il pourra s'élever à un point que le Nil ne sera plus capable de l'arroser, & que, du plus fertile qu'il y ait au monde, il deviendra le plus stérile de tous.

L'Auteur finit ses Observations par une remarque importante: c'est que si *Hérodote* eût bien fait attention à l'accroissement annuel du terrein de l'Egypte, en remontant seulement mille ans au-delà

du

du regne de *Myris*, il auroit regardé comme des fables cette longue ſucceſſion de *Dynaſties* qui compoſent l'Hiſtoire des Egyptiens. Car puiſque, ſuivant ſa propre réflexion, l'Egypte eſt toute entiere, quoique graduellement, un don du Nil, il faut qu'il y ait eu un tems, & ce tems ne pouvoit pas avoir précedé de beaucoup le dernier période dont on vient de parler, auquel ce Païs étoit auſſi ſtérile que les déſerts qui l'environnent, ou bien entierement ſous l'eau; & dans l'un & l'autre cas il ne pouvoit pas être habité, ni par conſequent avoir des Princes qui y regnaſſent. Cet Hiſtorien lui-même ſuppoſe, que ce n'étoit originairement qu'un bras de mer; & il dit avoir appris des Egyptiens, que *Menes* fut le premier Roi qui regna dans le monde, que de ſon tems toute l'Egypte, excepté la contrée de *Thebes*, étoit un grand Marais, & qu'on ne voyoit aucune partie des Terres qui paroiſſent aujourd'hui au deſſous du Lac de *Myris*. Or comme ce *Menes*, ou *Oſiris*, eſt le même que *Mitzraim*, fils de *Cham* *, qui le premier habita l'Egypte; & comme toutes les circonſtances qu'on vient de marquer s'accordent parfaitement

* L'Auteur cite là-deſſus le premier Vol. de la *Connexion de l'Hiſtoire Sacrée & Profane*, par Mr. *Shuckford*, qu'on a nouvellement traduite en François.

ment avec l'Histoire que *Moïse* nous a laissé du Déluge & de la Dispersion du genre humain, il s'ensuit que ce qu'*Hérodote* dit là-dessus, confirme la vérité & la certitude de la Chronologie de l'Ecriture sainte, & renverse en même tems des Annales extravagantes & l'Antiquité fabuleuse dont les Egyptiens se font si fort vantez dans tous les tems.

A la suite de ces *Voyages* de Mr. *Shaw*, on trouve un Recueil de Pièces, tendant à illustrer les Observations dont il les a accompagnez. La première en ordre contient des passages extraits des anciens Historiens, Géographes, &c. en Grec & en Latin, lesquels ont rapport aux sujets qu'il traite; comme d'*Hérodote*, de *Scylax*, de *Strabon*, de *Ptolomée*, de *Pomponius Mela*, de *Pline le Naturaliste*, de l'*Itinéraire d'Antonin*, &c. La seconde est un Catalogue fort exact, en Latin, de quelques-unes des Plantes les plus rares de *la Barbarie*, de l'*Arabie* & de l'*Egypte*, avec des Figures qui les représentent. La troisième est un *Appendix* sur les Coraux & autres Plantes semblables. La quatrième, un Catalogue des Fossiles, des Poissons & des Coquillages les plus remarquables. La cinquième, un Vocabulaire du *Shawiah*, qui est la langue que parlent les Arabes *Kabyles*. La sixième, une Inscription antique, gravée sur les rochers qui sont auprès du Désert de *Sin*, &

& dont les caractères qui ne sont pas encore effacez, signifient LA PLUYE DE LA MANNE, quelques Auteurs prétendant que cette Inscription a eu pour but de conserver la mémoire de cette Manne miraculeuse que Dieu accorda aux Israëlites dans ce Désert. La septième marque les diverses Stations de ceux qui vont en pelérinage à la *Mecque*. La huitième, la Mesure de la grande Pyramide de *Memphis*, par le Pere *Siccard*, communiquée à l'Auteur par Mr. le Docteur *Mead*. Suivant ce Pere, la hauteur perpendiculaire de cette Pyramide est de 500 pieds, & la largeur des côtez de 670. Le reste de ce petit Mémoire est une notice des diverses parties de la Pyramide avec leurs dimensions, & s'accorde parfaitement avec la Description de Mr. *de Maillet*. La Piéce suivante contient des Remarques du même Pere sur le Natron, que nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de transcrire.

Le *Natron*, ou Nitre d'Egypte, a été connu des Anciens. Il est produit dans deux Lacs dont Pline parle avec éloge; il les place entre les villes de *Naucrate* & de *Memphis*. *Strabon* pose ces deux Lacs nitreux dans la Préfecture *Nitriotique*, proche les Villes d'*Hermopolis* & *Memphis*, vers les Canaux qui coulent dans la *Marcote*. Toutes ces autorités se confirment par la situation pré-

sen-

„ ſente des deux Lacs de *Natron*. L'un „ des deux, nommé le grand Lac, occupe „ un terrein de quatre ou cinq lieuës de „ long ſur une lieuë de large, dans le „ déſert de Scété ou *Nitrie*. Il n'eſt pas „ éloigné des Monaſtères de St. *Macaire*, „ de Notre-Dame de *Suriens* & *des Grecs*, „ & il n'eſt qu'à une grande journée à „ l'Oueſt du Nil, & à deux de *Memphis* „ vers le Caire, & autant de *Nauyrate* „ vers *Alexandrie* & la mer. L'autre Lac, „ nommé en Arabe *Nebilé*, a trois lieuës „ de long ſur une & demi de large; il „ s'étend au pied de la montagne à l'Oueſt, „ & à douze ou quinze milles de l'ancien- „ ne *Hermopolis parva*, aujourd'hui *Da- „ manchour*, Capitale de la Province *Be- „ heiré*, autrefois *Nitriotique*, aſſez près „ de la *Mareote*, & à une journée d'*A- „ lexandrie*.

„ Dans ces deux Lacs le Nitron eſt „ couvert d'un pied ou deux d'eau; il „ s'enfonce en terre juſqu'à quatre ou „ cinq pieds de profondeur; on le coupe „ avec de longues barres de fer pointuës „ par le bas; ce qu'on a coupé eſt rem- „ placé l'année ſuivante ou quelques an- „ nées après par un nouveau ſel Nitre, „ qui ſort du ſein de la terre. Pour en- „ tretenir la fécondité, les Arabes ont „ ſoin de remplacer les places vuides de „ matières étrangeres, telles qu'elles „ ſoient, ſable, bouë, oſſemens, cada-

„ vres

„ vres d'animaux, &c. Toutes ces ma-
„ tières ſont propres à ſe réduire, & ſe
„ réduiſent en effet en vrai Nitre; de
„ ſorte que les Travailleurs revenant un
„ ou deux ans après dans les mêmes
„ quartiers qu'ils avoient épuiſez, y trou-
„ vent nouvelle recolte à recueillir.

„ *Pline* ſe trompe, quand il aſſure dans
„ le Livre cité ci-deſſus, que le Nil agit
„ dans les Salines du *Nitron*, comme la
„ Mer dans celles du Sel, c'eſt-à-dire
„ que la production du *Nitron* dépend de
„ l'eau douce qui inonde ces Lacs: point
„ du tout; les deux Lacs ſont inacceſſi-
„ bles, par leur ſituation haute & ſupé-
„ rieure, aux inondations du Fleuve. Il
„ eſt ſûr pourtant, que la pluye, la roſée,
„ la bruine & les brouillards ſont les vé-
„ ritables Peres du *Nitron*, qu'ils en hâ-
„ tent la formation dans le ſein de la
„ terre, qu'ils le multiplient & le ren-
„ dent rouge. Cette couleur eſt la meil-
„ leure de toutes; on en voit auſſi du
„ blanc, du jaune & du noir.....

Enſuite vient la manière dont on fait le ſel Armoniac en Egypte; puis un Journal du tems qu'il fit à *Alexandrie* dans les mois de Janvier & Février 1639, tiré du Livre de poche de Mr. le Profeſſeur *Greaves*, qui eſt dans la Bibliothèque *Savilienne* à Oxford; un long paſſage de *Kalkaſendas*, Auteur Arabe, touchant le Nil & le *Nilometre*, de la traduction de Mr.

Gagnier; & enfin une Notice de quelques Médailles que l'Auteur a recueillies dans ſes Voyages, avec des citations qui ſervent à les expliquer.

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

LES *Innys* & *Manby*, & autres, ont imprimé & débitent, *Dionyſius Longinus on the Sublime*, *&c.* „ Le Traité du Sublime de Longin, traduit (en Anglois) du Grec; Avec „ des Notes & des Obſervations, & un Abregé de la Vie, des Ecrits & du Caractère par„ ticulier de l'Auteur. Par *Guillaume Smith*, Maître ès Arts, & Miniſtre de l'Egliſe de la *Trinité* „ à *Cheſter* “. On dit beaucoup de bien de cette nouvelle Traduction; & s'il en faut croire un Journaliſte Anglois, le Diſcours préliminaire que le Traducteur a mis à la tête, l'emporte ſur celui de Boileau.

Les *Vaillant* viennent de publier *M. Manilii Aſtronomicon*, *ex Recenſione & cum Notis Richardi Bentleii.* in 4. C'eſt ici un Ouvrage du célèbre Docteur *Bentley*, que ſon Neveu Mr. *Bentley*, Eccléſiaſtique de beaucoup de mérite, a mis au jour par ſon ordre. Il y a joint une Préface, dans laquelle il rend compte du travail de ſon Oncle, & de l'idée qu'il ſe fait de *Manilius* & de ſon Poëme. L'Edition eſt très-belle.

Mr. *Lobb*,

Mr. *Lobb*, Docteur en Médecine & Membre de la Societé Royale, a donné depuis peu au Public. *A Practical Treatise of painful Distempers, &c.* c'eſt-à-dire: „ Traité pratique „ des Maladies aiguës, avec la manière de les „ guérir, juſtifiée par un grand nombre de cas „ particuliers ". Chez *Jaques Buckland*, dans *Pater-noſter Row*, grand *in* 8. C'eſt un Livre très-propre pour les Familles & pour les perſonnes qui n'ont pas le moyen de payer un Médecin; l'Auteur ne voudroit pourtant pas qu'on ſe ſervît des remedes qu'il indique, ſans la direction d'un Médecin, & cela pour des raiſons qu'il eſt aiſé de deviner.

Mr. *Oldmixon*, qui publia il y a quelques années *l'Hiſtoire des Stuarts*, & depuis, celle de la Reine *Anne*, & du Roi *George* I, vient de nous donner en un Vol. *in fol.* l'Hiſtoire d'Angleterre ſous les regnes de *Henri VIII*, d'*Edouard VI*, de *Marie*, & d'*Eliſabeth*. Les principes de l'Auteur & ſa manière d'écrire ſont ſuffiſamment connus par ſes précedens Ouvrages, & ſur-tout par les longs Extraits qu'on en a donnez dans la *Bibliothèque Raiſonnée*.

Mr. *Chubb* continue d'être vivement attaqué ſur ſon prétendu *Véritable Chriſtianiſme*, &c. dont nous avons rendu compte dans cette *Bibliothèque*. Voici quelques Piéces qui ont paru depuis peu contre lui.

An Apology for the Miniſters of Jeſus-Chriſt, &c. c'eſt-à-dire: „ Apologie des Miniſtres de „ Jeſus-Chriſt & des Prédicateurs de ſon Evan„ gile; Avec une Défenſe de cet Evangile con„ tre les faux expoſez de Mr. *Thomas Chubb*, „ dans un Livre publié ſous ſon nom, & inti„ tulé: *Défenſe du Véritable Evangile de Jeſus-*

„ *Chriſt.* Par Joſeph *Horler*, Bachelier ès Arts, „ Maître de l'Ecole de *Wilton*, & Prêtre de „ l'Egliſe Anglicane “. Chez les *Knapton*, &c.

A Letter to Mr. Thomas Chubb, &c. „ Lettre à Mr. Thomas Chubb, au ſujet de ſon „ Livre intitulé: *Défenſe du Véritable Evangile* „ *de Jeſus-Chriſt, &c* “. Par R. P. chez *Roberts.*

Remarks on Mr. Chubb's Vindication of his true Goſpel, &c. „ Remarques ſur l'Apologie que „ Mr. *Chubb* a publiée en faveur de ſon *Véri-* „ *table Evangile, &c* “. Par C. *Fleming.* Chez *Farmer & Cox.*

The Inſpiration of the New Teſtament aſſerted, &c. „ Défenſe de l'Inſpiration des Ecrivains „ ſacrez du Nouveau Teſtament, pour ſervir „ de Réponſe au Livre de Mr. *Chubb*, intitulé: „ *Le Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt, &c.* „ Par *Phileleutherus Chriſtianus* “. Chez T. *Aſtley.*

Mais la Réfutation la plus complete qui ait paru de ce Livre, eſt la ſuivante: *An Examination of a Book intitled, &c.* „ Examen d'un Ouvrage qui a pour titre, *Le Véritable Evangile de Jeſus-Chriſt, Par Mr. Thomas Chubb*; „ comme auſſi de la Diſſertation ſur la Providence qu'il y a ajoutée. A quoi l'on a joint „ une Diſſertation ſur l'Epiſcopat, dans laquelle on fait voir en peu de mots, qu'il eſt „ fondé ſur les declarations de l'Ecriture ſainte, & ſur la pratique de l'Antiquité. Par „ *Laurent Jackſon*, Bachelier en Théologie & „ ci-devant Membre aggregé du College de „ *Sidney* à *Cambridge*. 8. chez *J. Clarke.*

La Diſpute ſur les Démoniaques continue auſſi toûjours avec chaleur. Mr. *Hutchinſon*, déja

déja connu par d'autres Ouvrages, a publié, *Remarks on the Review of the Demoniacks Controversy, &c.* „ Remarques sur le *Nouvel Examen de la Dispute qui s'est élevée au sujet des Démoniaques dont il est parlé dans l'Evangile. &c.* “. Petite Brochure, chez les *Innys* & *Manby*.

Un Anonyme a publié une autre Brochure contre ces *Remarques*; & un Ami de Mr. *Hutchinson*, a refuté cette Brochure dans un petit Ecrit qui a pour titre: *An Answer to an Examination*, &c. „ Réponse à un Examen des Remarques de Mr. *Hutchinson*, publié depuis „ peu. Par *David Gittins*, Bachelier ès Loix “. Chez *Roberts*.

Mr. *Samuel Pegge*, Maître ès Arts, & Ministre de *Godmersham* dans la Province de *Kent*, s'est aussi mis sur les rangs pour défendre le Sens Littéral de l'Histoire de l'Evangile, au sujet des Démoniaques; mais il a pris un tour différent de ceux qui l'ont devancé dans cette carriere, & son Ouvrage a pour titre: *An Examination of the Enquiry into the Meaning of Demoniacks, &c.* c. à. d. „ Examen d'une Dissertation intitulée, *Récherches sur les Démoniaques* dont il est parlé dans le Nouveau „ Testament: en forme de Lettre, addressée à „ l'Auteur de ces *Récherches*, dans laquelle on „ prouve que le mot de *Démon* ne signifie, ni „ dans les Auteurs classiques, ni dans l'Ecriture sainte, *une Ame separée du Corps*; & par „ conséquent que tout le Système de cet Auteur est sans aucun fondement “. Petit *in* 8. chez *Fletcher Gyles*, dans *Holbourn*.

Quoique la chaleur avec laquelle on a attaqué Mr. *Warburton*, au sujet du Livre dont

nous avons parlé au long dans le Journal précedent, ſoit beaucoup ralentie; il ne laiſſe pas de paroître de tems en tems de petites Piéces contre lui. En voici une toute nouvelle qui mérite bien l'attention de cet Auteur: *The Divine Legation of Moſes demonſtrated, &c.* C'eſt-à-dire: „ La Miſſion divine de Moïſe prouvée par la „ mention expreſſe qu'il a faite du dogme d'u„ ne Vie à venir, & par la manière dont il a in„ ſiſté ſur ce dogme, comme ſur un article fon„ damental: Diſcours où l'on fait voir que „ l'hypothèſe contraire de Mr. *Warburton* eſt „ abſurde & deſtructive de toute Revélation. „ Sermon prêché devant l'Univerſité d'*Oxford*, „ dans l'Egliſe de *Ste. Marie*, le 4. Mars 1739. „ Par *Guillaume Romaine*, Maître ès Arts, & „ Membre du College de *Chriſt* «. Chez *Cooper*.

Mr. *Grey*, Docteur en Droit, vient de publier une Refutation du quatrième Volume de l'*Hiſtoire des Puritains* de Mr. *Neal*, ſur le même plan qu'il a refuté les trois premiers.

On a réimprimé ici un Ouvrage fort eſtimé, & publié depuis peu à *Dublin*, ſous ce titre: *A Courſe of Lectures in Natural Philoſophy, &c.* „ Cours de Leçons ſur la Phyſique Expérimen„ tale. Par feu Mr. *Richard Helsham*, Profeſſeur „ en Médecine & en Phyſique dans l'Univer„ ſité de *Dublin. in* 8. Chez J. Nourſe.

Le même Libraire a imprimé & débite *in* 8. *Remarks on Mr. Euler's Treatiſe of Motion, &c.* „ Remarques ſur le Traité du Mouvement de „ Mr. *Euler*, ſur le Syſtême complet d'Optique „ du Docteur *Smith*, & ſur l'Eſſai de Mr. *Ju„ rin* ſur la Viſion diſtincte & confuſe. Par „ *Benjamin Robins*, Membre de la Societé „ Royale.

Il a auſſi nouvellement imprimé, avec quelques autres Libraires, JUS PARLIAMENTARIUM: *Or the Ancient Power, Rights, and Liberties of the moſt High Court of Parliament Revived and Aſſerted, &c.* C'eſt-à-dire: „ Traité où l'on tâche de faire revivre & l'on défend avec force l'ancien Pouvoir, les anciens „ Droits & Privileges du Parlement: On y „ a joint une Hiſtoire abregée des infractions „ faites à ces Privileges, ſur-tout par rapport „ à la liberté de parler pour le redreſſement „ des Griefs. Par *Guillaume Petyt*, Ecuyer, ci-„ devant Avocat au *Temple*, & Garde des Archives qui ſont dans la Tour de Londres ". C'eſt un Volume *in fol.* qu'on a publié par ſouſcription, conformement au Projet que nous en donnames dans nos *Nouvelles Littéraires* de Juillet, Août & Septembre, 1737.

Mr. *Hales*, Docteur en Théologie, & Membre de la Societé Royale, duquel nous avons eu ſouvent occaſion de parler dans cette Bibliothèque, vient de nous donner un nouvel Ouvrage fort intéreſſant, ſous ce titre: *Philoſophical Experiments, &c.* C'eſt-à-dire: „ Expériences „ Phyſiques qui ont été luës en différens tems „ à la Societé Royale; Contenant des Inſtruc-„ tions utiles & néceſſaires pour les perſonnes „ qui entreprennent des Voyages de long cours, „ comme la manière de rendre l'eau de mer „ douce & ſaine, de conſerver l'eau douce, le „ biſcuit, le bled, & même la viande, dans les „ climats les plus chauds, &c. A quoi l'on a „ joint diverſes Expériences & Obſervations ſur „ les Eaux Minérales, & les moyens de conſer-„ ver leur vertu beaucoup mieux qu'on ne l'a „ ſçu faire juſqu'à préſent, quelque loin qu'on

» les transporte : Comme aussi un Projet pour » nettoyer les Rivieres, les Réservoirs, les Ports » de mer, &c «. Chez les *Innys* & *Manby*. Un petit Volume *in* 8.

On propose de faire imprimer par souscription les Vies des Professeurs du College de *Gresham* à Londres, à la tête desquelles on mettra celle du Chevalier *Thomas Gresham*, Fondateur de ce College : On y joindra leurs Harangues, Leçons, Lettres & autres Piéces curieuses, dont la plupart n'ont point encore été publiées, & quelques Tailles-douces. L'Editeur est Mr. *Ward*, Professeur en Rhétorique du même College, & Membre de la Societé Royale.

Un Gentilhomme, nommé Mr. *Lookup*, a publié *The Erroneous Translations in the Vulgar Versions of the Scriptures detected*, &c. C'est-à-dire : » Traité où l'on fait voir que les Ver» sions de la Bible en langue vulgaire sont fau» tives en plusieurs endroits. On a mis au-de» vant un Essai sur le dogme de la Trinité, où » l'on prouve que ce dogme s'accorde avec la » Raison, & est fondé sur des principes évidens : » A l'occasion d'une Brochure publiée depuis » peu sous ce titre : *Exposition claire & simple* » *du dogme de la Trinité, fondée sur l'Ecriture* » *sainte & sur la Raison*, dont l'Auteur, quoi» qu'accusé d'avoir emprunté tous les argumens » dont il se sert contre l'égalité du Fils, & d'en » avoir par-là imposé à ses Lecteurs, ne s'est » pourtant point mis en peine de se justifier «. Chez *Roberts*, *Millan*, & autres. *in* 8°.

Les *Innys* & *Manby* viennent de publier, *The Sacramental Part of the Eucharist*, &c. C'est-à-dire : » Explication de la Partie Sacramentelle de » l'Eucharistie, dans un Discours addressé au Cler-

» gé

„ gé de la Comté de *Midlesex* à la visite de Pa-
„ ques 1739. Par *Daniel Waterland*, Docteur en
„ Théologie, Archidiacre de cette Comté, &
„ Chapelain du Roi ". Grande Brochure in 8°.

A peine l'*Examen de* L'ESSAI DE Mr. POPE SUR L'HOMME, *par Mr. Decrousaz*, a-t-il paru dans cette Ville, que deux Libraires en ont imprimé, l'un une Traduction complete, & l'autre une Traduction imparfaite. Quelque médiocre que soit la meilleure de ces Traductions, elle n'a pas laissé d'avoir un prompt & surprenant débit. Le nom de Mr. *Pope*, & celui de son habile Critique, ont excité la curiosité du Public, qui s'est aussitôt partagé là-dessus. Les Partisans zèlez du premier ont jetté feu & flamme contre le second; & les autres ont donné gain de cause au second contre le premier, quoiqu'ils ne l'ayent pas absolument approuvé en tout. Un Anonyme, qui, par la chaleur peu mesurée avec laquelle il écrit, paroît être un des intimes Amis de Mr. *Pope*, a publié à diverses reprises une défense de cet illustre Poëte dans le Journal Anglois qui a pour titre: *The History of the Works of the Learned*, „ L'Histoire des Ouvrages des Sçavans ". Il trouve fort mauvais que Mr. *Decrousaz* se soit avisé de critiquer un Ouvrage écrit dans une Langue qu'il n'entend point, & sur une simple Traduction qui, quelque bonne qu'elle soit, n'est pas toûjours parfaitement fidèle. D'ailleurs, s'agissant d'un Poëme, il auroit fallu, pour en bien juger, être Poëte soi-même, ou tout au moins se souvenir que dans ces sortes d'Ouvrages on ne doit pas chercher la même précision & la même justesse de raisonnement que dans des Traitez de Philosophie; ce que l'Anonyme prétend que le Censeur de Mr. *Pope* n'a pas fait. Il l'accuse encore d'avoir

le plus ſouvent mal pris la penſée de ce fameux Poëte, & ſur-tout, de lui avoir injuſtement imputé d'être Fataliſte, & de ſuivre dans ſon *Eſſai* le Syſtême pernicieux de Mr. *Leibnitz* ſur l'Harmonie préétablie; c'eſt-à-dire que l'on fait à Mr. *Decrouſaz* tous les reproches qu'il a pris ſoin de prévenir dans ſon Examen, comme le ſçavent tous ceux qui l'ont lû.

Il s'eſt élevé dans ce Païs une eſpece de *Piétiſtes*, ſous le nom de *Méthodiſtes*, a la tête deſquels eſt Mr. *Whitefield* avec quelques autres Miniſtres de l'Egliſe Anglicane, qui prêchent leur nouvelle doctrine dans les champs & dans les places publiques, ne pouvant la prêcher dans les Egliſes: c'eſt ce qui a engagé Mr. l'Evêque de Londres à publier l'Ecrit ſuivant: „ *The Biſhop* „ *of London's Paſtoral Letter To the People of his* „ *Dioceſe*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ Lettre Paſtora„ le de Mr. l'Evêque de Londres aux Fidèles de „ ſon Diocéſe, & particulierement à ceux des „ deux grandes Villes de *Londres* & de *Weſtmin*„ *ſter*: Pour les prémunir, d'un côté, contre la „ Tiédeur, & de l'autre, contre l'Enthouſiaſme «. *in* 8°. pp. 55. Chez *Buckley*. Cette Lettre a été ſi bien reçuë du Public, qu'en moins d'un mois il s'en eſt fait trois Editions. Ce n'eſt cependant pas le ſeul Ouvrage qui ait paru ſur ce ſujet. Nous avons été depuis quelque tems comme inondez de Brochures pour ou contre ces nouveaux *Piétiſtes*. Voici celles qui nous ſont tombées entre les mains.

1. *The Nature*, *Folly*, *Sin*, *and Danger of being Righteous over-much*, *&c.* C'eſt-à-dire: „ La „ nature d'une Piété outrée, & la folie, le peché „ & le danger qu'il y a à vouloir être trop juſte. „ Traité où l'on a particulierement en vûë la „ doctri-

„ doctrine & la conduite de certains Enthousiaſ-
„ tes modernes, & qui contient la ſubſtance de
„ quatre Sermons prononcez dans quelques Egli-
„ ſes Paroiſſiales de Londres, ſur ces paroles de
„ l'*Eccléſiaſte*, VII. 16. *Ne ſois point trop juſte, &*
„ *ne te fais point plus ſage qu'il ne faut; pourquoi*
„ *mourrois-tu avant ton tems, ou te rendrois-tu*
„ *toi-même ſtupide?* Par *Joſeph Trapp*, Docteur en
„ Théologie ". *in* 8°. pp. 69. Chez *S. Auſten*,
& autres. A en juger par le prompt débit de cet
Ouvrage, dont la quatrième Edition paroît déja, il
doit être fort excellent. Mais cela n'a pas empêché
qu'il n'ait été très-vivement attaqué par ceux
contre leſquels il eſt écrit.

2. Mr. *Seagrave*, Miniſtre Anglican, qui n'eſt
pourtant pas dans toutes les idées de ces gens-là,
eſt le premier qui ait pris leur défenſe dans une
Brochure, intitulée: *An Answer to Dr. Trapp's four*
Sermons, &c. „ Réponſe aux quatre Sermons du
„ Docteur *Trapp* contre Mr. *Whitefield* ". Chez
Oſwald & *Hett*.

3. Il a auſſi paru quelques Brochures Anonimes
ſur le même ſujet. *A Proper Reply to the Anti-over-*
Righteous Dr. Trapp's Sermons againſt Mr. White-
field, &c. C'eſt-à-dire: „ Juſte Réponſe aux
„ Sermons de l'*Anti-trop-Juſte*. Doctr. *Trapp*
„ contre Mr. *Whitefield*; ou la Doctrine & la
„ Conduite de Mr. *Whitefield* juſtifiée contre les
„ fauſſes Imputations & les malicieuſes Invecti-
„ ves de ſes Ennemis; le tout humblement ſoû-
„ mis à l'examen du Public ". Seconde Edition.
Chez *Dodd*.

4. *A Preſervative againſt unſettled Notions, &c.*
C'eſt-à-dire: „ Préſervatif contre les idées peu
„ fixes & le défaut de principes où l'on tombe
„ par rapport à la Sainteté & à la Perfection.

„ Chré-

„ Chrétienne : Sermon où l'on explique ce Texte
„ mal entendu : *Ne sois point trop juste, & ne te*
„ *fais point plus sage qu'il ne faut, &c.* Pour ser-
„ vir de Réponse aux quatre Sermons du Docteur
„ *Trapp* sur le même Texte, dont il a abusé pour
„ combattre les *Méthodistes*. On a mis à la tête
„ une sérieuse Exhortation à tous les vrais Mem-
„ bres de l'Eglise de Jesus-Christ ". *in* 8°. Chez *Cooper*.

5. *Doctor Trapp Vindicated from the Imputation of being a Christian, &c.* C'est-à-dire : „ Le
„ Docteur *Trapp* justifié de l'imputation d'être
„ Chrétien, à l'occasion d'une Brochure que ce
„ Révérend Auteur a publiée contre les *Métho-*
„ *distes*, sous ce titre : *La Nature d'une Piété ou-*
„ *trée, & la folie, le peché & le danger qu'il y a à*
„ *vouloir être plus juste qu'il ne faut, &c.* Par un
„ Amateur de la Vérité ". *in* 8°. Chez *Cooper*. C'est une violente Satyre, où l'on s'efforce de faire voir que Mr. *Trapp* a combattu dans ses Sermons les vrais principes du Christianisme, & donné par conséquent des preuves qu'il n'est rien moins que Chrétien.

6. Mr *Whitefield* lui-même a répondu à ce Docteur, dans un Sermon où il a pris, mais expliqué dans un tout autre sens que lui, le même Texte.

7. Mr. le Docteur *Stebbing* a aussi publié un Sermon de sa façon contre les *Méthodistes*, sous ce titre : *A Caution against Religious Delusion, &c.* „ Pré-
„ servatif contre l'Illusion que l'on se fait en ma-
„ tière de Religion : Sermon sur la *Regénération*,
„ occasionné par les prétentions des *Méthodis-*
„ *tes* ". Quatrième Edition, *in* 8°. chez *F. Gyles*.

8. *The Nature, and proper Evidence of Regeneration, &c.* C'est-à-dire : „ La Nature de la Re-
„ génération & les marques auxquelles on peut

„ la

„ la reconnoître; où le dogme de *la nouvelle & „ seconde Naiſſance*, examiné dans un Sermon ſur „ Jean III. 5. *En vérité, en vérité, je vous dis, ſi „ quelqu'un n'eſt né d'eau & d'eſprit, il ne peut entrer „ dans le Royaume de Dieu.* Par *Raoul Skernet* Docteur en Théologie, & Chapelain du Comte de *Grantham*. Chez *Davis*.

9. *The True Character of the Reverend Mr. Whitefield; &c.* C'eſt-à-dire: „ Le véritable Portrait de Mr. *Whitefield*. Dans une Lettre écrite par un Déiſte de Londres à ſon Ami à la „ campagne, avec quelques Remarques ſur la „ Diſpute qui s'eſt élevée entre le Docteur *Trapp* „ & Mr. *Whitefield*, & ſur la conduite du Clergé. Comme auſſi un Expoſé des Sentimens & „ des Mœurs des Déiſtes, fondé ſur des faits certains «. *in* 8°. Chez *Dodd* & autres. C'eſt un Panegyrique de Mr. *Whitefield* des plus outrez, & des plus inſultans pour le reſte du Clergé.

10. *The Indwelling of the Spirit, the Common Privilege of all Believers, &c.* „ L'Habitation du „ St. Eſprit dans les cœurs, privilege de tous „ les Croyans: Sermon prononcé le jour de la „ Pentecôte 1739, dans l'Egliſe Paroiſſiale de „ *Bexley*, dans la Province de *Kent*. Par *George* „ *Whitefield*, Bachelier ès Arts, du College de „ *Pembroke* à *Oxford* «. Chez *J. Hutton*.

11. *The Life and particular Proceedings of the Reverend Mr. George Whitefield, &c.* C'eſt-à-dire: „ La Vie & les Actions particulieres de Mr. „ *Whitefield*, depuis le tems qu'il fut admis à „ l'Ecole Latine de *Glouceſter*, juſqu'à ſon départ „ pour la *Penſilvanie*: A l'uſage des perſonnes qui „ ſouhaitent de ſe faire de juſtes idées de ce Miniſtre. Par un Auteur impartial «. *in* 8°. pp. 96. Chez *Roberts*. Cette Vie n'eſt autre choſe qu'u-

qu'une Compilation mal digerée & fort défectueuſe, quoiqu'elle ſoit en effet aſſez impartiale.

12. *A Faithfull Narrative of the Life and Character of the Reverend Mr. Whitefield*, &c. C'eſt-à-dire: „ Hiſtoire fidèle de la Vie de Mr. *Whitefield*, depuis ſa naiſſance juſques à préſent: „ Contenant un Expoſé de ſa Doctrine, de ſa „ Conduite, de ſon Caractère particulier, des „ Motifs qui l'ont porté à aller à la *Géorgie*, & „ de ſes Voyages en divers lieux de l'Angleterre “. Chez *Watſon*. Ce titre promet beaucoup plus que l'Ouvrage ne contient, l'Auteur y faiſant la fonction de zélé Panegyriſte, plutôt que d'Hiſtorien.

13. *Remarks upon the Biſhop of London's Paſtoral Letter*, &c. C'eſt-à-dire: „ Remarques ſur la Lettre Paſtorale de l'Evêque de Londres: En faveur de Mr. *Whitefield* & de ſa Doctrine particuliere. Par *Robert Seagrave*, Maître ès Arts “. Chez *Oſwald*. 8o.

14. *Obſervations and Remarks on Mr. Seagrave's Conduct and Writings*, &c. „ Reflexions ſur la „ Conduite & les Ecrits de Mr. *Seagrave*: Où „ l'on examine particulierement ſa Réponſe aux „ quatre Sermons du Docteur *Trapp* “. *in* 8o. Chez *Auſten*.

15. *The Reverend Mr. Whitefield's Anſwer to the Biſhop of London's laſt Paſtoral Letter*. C'eſt-à-dire: „ Réponſe de Mr. *Whitefield* à la derniere Lettre Paſtorale de l'Evêque de Londres “. Chez *J. Oſwald*.

16. *An Earneſt Appeal to the Publick, on Occaſion of Mr. Whitefield's Extraordinary Anſwer to the Paſtoral Letter*, &c. C'eſt-à-dire: „ Appel „ ſérieux au Public, au ſujet de la Réponſe ſinguliere de Mr. *Whitefield* à la Lettre Paſtorale

„ de

» de Mr. l'Evêque de Londres : Où l'on se pro-
» pose de défendre ce Prélat contre les extrava-
» gantes accusations & les indignes évasions de
» l'Auteur de cette *prétenduë Réponse*; comme
» aussi de faire voir par les contradictions gros-
» sieres dans lesquelles cet Auteur est tombé, par
» le peu d'égard qu'il témoigne pour l'Eglise
» qui lui a donné l'autorité de prêcher, & par
» la manière dont il traite ceux que cette Eglise
» a établis ses Supérieurs; quel est son véritable
» esprit, & quels sont ses desseins : Le tout addres-
» sé à Mr. *Jean Wesley*, en l'absence de Mr. *Whi-*
» *tefield* «, Chez *Roberts*.

Nous rendrons compte dans un Journal suivant, non pas de toutes ces Brochures, car cela seroit infini, mais de la *Lettre Pastorale* de Mr. l'Evêque de Londres, & de ce qui y a donné lieu.

Voici quelques autres Livres nouveaux.

The Genealogies of our Lord and Saviour Jesus-Christ, *&c.* C'est-à-dire : » Traité où l'on exa-
» mine en Critique, l'on explique, l'on défend
» & l'on concilie les deux Généalogies de Notre
» Seigneur & Sauveur Jesus-Christ, rapportées,
» l'une par *St. Matthieu*, & l'autre par *St. Luc*.
» Par Edouard *Yardley*, Bachelier en Théologie «. Chez *Mechell*. Gros *in* 8°.

The Travels and Adventures of Edward Brown Esqr., *&c.* C'est-à-dire : » Voyages & Avan-
» tures d'*Edouard Brown*, Ecuyer, ci-devant
» Marchand à Londres : Contenant ses Observa-
» tions sur la France, l'Italie, l'Isle de Malthe,
» le Levant, la haute & basse Egypte; avec une
» Description de l'Abyssinie. Le tout mêlé de
» Traits historiques, de Reflexions morales, & de
» Récherches critiques «. Chez *Hitch* & autres. *in* 8°.

A Diſcourſe on ancient and midern Learning. „ Diſſertation ſur la Littérature ancienne & „ moderne, par feu Mr. *Addiſſon* “. Ceux qui douteront que cette Piéce ſoit effectivement de Mr. *Addiſſon*, peuvent voir le Manuſcrit Original écrit de ſa propre main chez le Libraire *T. Osborne.*

Le quatrième Volume de l'*Hiſtoire Univerſelle, &c.* paroît depuis peu de jours avec privilege du Roi.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES
DU
TOME TREIZIEME.

A

ADDISSON (Mr.); sa Dissertation sur la Littérature ancienne & moderne. 434.

Air mortel pour les Femmes dans la Comté d'*Essex*. 170.

Alger; son gouvernement. 23. Ses forces de terre. 24. Ses revenus. 25. Bonne justice qu'on y fait. 26.

Amnis Trajanus des Anciens. 410.

Anaxagore; son système sur le Monde & la création. 257.

Angleterre; par qui probablement l'Episcopat y a été introduit. 186.

Arabes; leur principale manufacture. 16. Leur paresse. 18. Leurs Femmes seules chargées du travail. 19. Ils sont voleurs, quoiqu'ils exercent l'Hospitalité. *ibid.* Extrêmement superstitieux. 20. Vénération qu'ils ont pour leurs prétendus Saints. 21. Leur gouvernement. 22.

Architecture; de tous les Arts le mieux cultivé en *Barbarie*. 5. 6.

Augustin (Le Moine); son ambition & ses fourberies. 188.

B.

BACON (Mr. *Nathanael*) ſa nouvelle Edition du Diſcours de *Selden* ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre. 178–205.
Barbarie; les Vivres y ſont à grand marché. 17.
Baſket; Auteur d'un Ouvrage de Pieté extrêmement eſtimé. 117.
Bedouins, ſorte d'Arabes; leur manière de vivre. 14.
Bentley (Mr. le Dr.); ſa nouvelle Edition de l'*Aſtronomicon* de *Manilius*. 420.
Birch (Mr. *Thomas*); Auteur d'une nouvelle Vie de Milton. 136.
Bretons (Anciens); leur Religion & Gouvernement. 182. Leur converſion à l'Evangile. 183. En quoi l'invaſion des *Romains* leur fut avantageuſe. 184. Leur premier Roi Chrétien. 185. Appellent les *Saxons* & les *Pictes* à leur ſecours. 187. Les derniers à ſubir le joug du Pape, & les premiers à le ſecouer. 188.
Brown (Mr. *Edouard*); ſes Voyages & Avantures. 434.
Bruikenridge (Mr.); ſa nouvelle méthode de décrire les *Lignes courbes*. 337. La gloire de l'invention lui eſt conteſtée. *ibid.*
Burnet; ce qu'il dit de l'Εικων Βασιλικη. 153.
Bury S. Edmond; remarques ſur cette Ville. 176.

C.

CALVAIRE (Le) fait preſque le centre de la *Jeruſalem* moderne. 392.
Cambridge; remarques ſur la Comté de ce nom. 177.
Campbell (Mr. *Archibald*); ſon Traité ſur la Néceſſité d'une Revélation. 222–261.

Catalepſie; hiſtoire détaillée d'une maladie de cette eſpece. 339.
Certitude géometrique, mathématique & métaphyſique; ce que c'eſt. 285. 288.
Certitude morale. 294. Exemple d'une *Certitude* de cette eſpece. 297.
Charles I. Roi d'*Angleterre*; preuves qu'il n'eſt point l'Auteur de l'Εικων Βασιλικη. 138. 152. Preuves du contraire. 147. Avoit ordonné le maſſacre des Proteſtans en *Irlande.* 156. Sans en avoir donné une Commiſſion dans les formes. 159.
Chemin Romain decouvert en *Angleterre.* 169.
Chubb (Mr.); Liſte de pluſieurs Ouvrages publiez contre lui. 421.
Clément d'Alexandrie; ce qu'il dit des *Femmes-Sœurs* des Apôtres. 133.
Clerc (Mr. *Le*); ſon ſentiment ſur la *Femme-Sœur* de *S. Paul.* 131.
Comtez Palatines; leur origine en *Angleterre.* 202.
Conſtantin le Grand (L'Empereur) a probablement introduit l'Epiſcopat en *Angleterre.* 186.
Cookſon (Mr. le Dr.); ſa relation d'un effet extraordinaire de la *Foudre.* 355.

D.

DENIER *de S. Pierre*; ce que c'étoit originairement. 191.
Demonſtration; ce qui doit être appellé de ce nom. 284. Ce que c'eſt qu'une *Demonſtration phyſique.* 293. Topiques propres d'une *Demonſtration morale.* 305.
Deſaguliers (Mr); Inventeur d'une machine pour changer l'air dans une chambre. 338. Sa Lettre ſur l'uſage de cette machine. *ibid.*
Dieu; ſon Unité prouvée par les ſeules lumieres de la Raiſon. 72. Quelles idées les anciens

Philoſophes attachoient à ce terme. 257.
Dudley (Mr. *Paul*); ſa relation de pluſieurs Tremblemens de Terre dans la *Nouv. Angleterre*. 349.

E.

EDOUARD *le Confeſſeur*; Chartre en vers que l'on conſerve de ce Roi. 171.
Egliſe; les Souverains prenoient autrefois part à ſon gouvernement. 360.
Egypte; combien le terrein de ce païs s'eſt accrû par les inondations du *Nil*, depuis le Deluge. 414.
Egyptiens (Anciens); leur Science ſymbolique. 399.
Εικων Βασιλικη; diſſertation ſur le véritable Auteur de ce Livre. 137.
Electricité; expériences & obſervations ſur cette matière. 327. *& ſuiv.*
Eleutherus; quel étoit ce fleuve des Anciens. 389.
Eſſex; combien l'air y eſt mal ſain. 170.
Euroclydon; diſcuſſion ſur ce vent. 394.
Excommunication; ſes bornes légitimes. 380.

F.

FARNABIUS (*Thomas*); époque de ſa mort. 97.
Femme-Sœur de S. Paul; diſſertation là-deſſus. 122.
Fleming (Mr. C.); ſon Ouvrage contre Mr. *Chubb*. 422.
Foudre; relation d'un de ſes effets extraordinaires. 355.

G.

GAUDEN (Le Dr.); Auteur de l'Εικων Βασιλικη. 138. Preuves qui le confirment. 140.
Geoffroy (Mr.); ſa Lettre ſur quelques Sels chymiques. 337.

Gittins (Mr. *David*); sa refutation d'une Brochure anonyme publiée contre Mr. *Hutchinson*. 423.
Goſçen; à quel canton de l'*Egypte* on donnoit anciennement ce nom. 393.
Grace univerſelle; Lettre de Mr. *Hammond* sur ce sujet. 105.
Grande-Bretagne, sa description détaillée. 166-177.
Gray (Mr. *Etienne*); ses expériences & observations sur la lumiere produite par l'Electricité communicative. 327. Sa Lettre sur le même sujet. *ibid.* Nouvelles expériences que la mort l'a empêché de communiquer. 334.
Grey (Mr.); sa refutation de l'*Hiſtoire des Puritains*. 424.

H.

HADLEY (Mr. *George*); sa dissertation sur la cause des *Vents aliſez*. 345.
Hales (Mr. le Dr.); son recueil d'expériences physiques. 425.
Hammond (Mr. le Dr. *Henri*); ses Lettres. 92-134. A qui addreſſées. 94. Sa mort. 110.
Harwich; argile propre à se pétrifier qu'on y trouve. 170.
Halſham (Mr. *Richard*); son cours de Physique expérimentale. 424.
Herbert (*Guillaume*) transféra le siége épiſcopal de *Thetford* à *Norwich*, & fit des fondations considerables dans son dioceſe. 176.
Hermopolis parva des Anciens. 418.
Hirondelles; dans quel canton de l'*Angleterre* elles arrivent au Printems. 173.
Hodgſon (Mr. *Jaques*); son Catalogue & ses observations sur les éclipſes des *Satellites de Jupiter*. 326.

Morier (Mr. *Joſeph*); ſon apologie des Prédicateurs de l'Evangile. 421.
Hunauld (Mr. *François-Joſeph*); ſes penſées ſur l'operation de la *Fiſtule lacrymale*. 344.
Hutchinſon (Mr.); ſes remarques ſur les *Démoniaques* de l'Evangile. 422. Brochure contre ces Remarques. 423.

I.

JACKSON (Mr. *Laurent*); ſa refutation du *Véritable Chriſtianiſme* de Mr. *Chubb*. 422.
Jeruſalem; obſervations ſur ſon état préſent. 391.
Immunitez Eccléſiaſtiques; combien frivoles. 362.
Inſcription pour conſerver la mémoire de la *pluye de la Manne*. 417.
Interdit; ce que c'eſt, & ſon illégitimité. 382.
Jourdain; ce que Mr. *Shaw* dit de ce fleuve. 397.
Ipſwich; cauſes de ſa décadence. 175.

K.

KABYLES, ſorte d'Arabes; leur manière de vivre. 15. Mr. *Shaw* a compilé un Vocabulaire de leur Langue. 416.

L.

LANGUE (Ancienne) *Angloiſe*; ſa conformité avec la Langue *Allemande*. 171.
Laodicée; obſervations ſur cette ville. 386.
Leze-Majeſté; à quelle ſorte de crime on donnoit anciennement ce nom en *Angleterre*. 204.
Lion; comment les *Arabes* en font la chaſſe. 18.
Lobb (Mr.); ſon Traité pratique des maladies aigues. 421.
Lookup (Mr.); ſon Ouvrage ſur les fautes des Verſions de la Bible. 426.
Lucius, premier Roi Chrétien des *Bretons*. 185. Demande les Loix Romaines à l'Evêque de *Rome*, qui les lui refuſe. 186.

Lumieres naturelles; ce qu'il faut entendre par-là. 233.

M.

MAc-LAURIN (Mr.) prétend contre Mr. *Bruikenridge*, d'avoir inventé le premier la nouvelle méthode de décrire des Lignes courbes. 337.
Mariages entre Perſonnes de différentes Religions. 112.
Maſſacre d'Irlande; preuves qu'il s'étoit fait par ordre de *Charles I.* 156.
Mathématiques fort negligées en *Barbarie*. 4.
Médecine combien déchuë en *Barbarie*. 3.
Mer Noire; prodigieuſe quantité de vapeurs qui s'en exhale chaque jour. 398.
Méthodiſtes; nouvelle ſecte en *Angleterre*. 428.
Mikias; colomne qui ſert à meſurer l'accroiſſement des eaux du *Nil*. 408.
Milton (*Jean*); Recueil complet de ſes Oeuvres. 135-166.
Miſericorde; un des attributs eſſentiels de Dieu. 282.

N.

NAtron, ou *Nitre d'Egypte*. 417.
Nil; diſcuſſion ſur ce fleuve. 407.
Nomination aux Evêchez conteſtée au Pape. 366.
Norfolk; richeſſe de cette Comté. 176.

O.

OBeliſques (Les) étoient particulierement deſtinez aux Hiéroglyphes. 400.
Oldmixon (Mr.); ſon Hiſtoire d'*Angleterre* ſous *Henri* VIII, *Edouard* VI, *Marie* & *Eliſabeth*. 421.
Ordinations Preſbyteriennes; ce que Mr. *Hammond* en dit. 114.

P.

PApes; leur autorité ſur le Temporel des Rois & des Egliſes conteſtée. 375

Paralytique de l'Evangile; explication de cette hiſtoire. 7. & *ſuiv.*

Peck (Mr. *François*); Liſte des Ouvrages qu'il a publiez. 118.

Pegge (Mr. *Samuel*); ſes Réchercheſ ſur les *Demoniaques* de l'Evangile. 423.

Pellet (Mr. le Dr.); Préſident du College des Médecins de *Londres*, à la place du Chev. *Sloane*. 325. *n.*

Petyt (Mr. *Guillaume*); ſon Traité ſur l'ancien Pouvoir, les Droits & Privileges du Parlement. 425.

Philoſophe Honnête-Homme (Le); Extrait de cet Ouvrage. 261-324. Deux caractères diſtinſts que l'Auteur a à ſoutenir. 263.

Piétiſtes en *Angleterre*. 428.

Platon; comment il a établi le dogme de l'Immortalité de l'ame. 243. A fort mal prouvé l'exiſtence d'un Entendement infini. 259.

Pratique de la Pieté; qui eſt l'Auteur de cet Ouvrage extrêmement eſtimé. 117.

Pyramides d'Egypte; détail ſur leurs dimenſions. 401. Sur leur deſtination. 403.

R.

RAISON *humaine*; Traité de ſa force & de ſa foibleſſe. 65-91. Définie par un Déiſte. 66. Si la *Raiſon* toute ſeule peut nous conduire à la félicité. 84. Ce qu'il faut entendre par le mot de *Raiſon*. 233. Comment on peut dire qu'elle nous inſtruit. 235.

Rand (Mr. *Iſaac*); ſon Catalogue de Plantes du jardin de *Chelſea*. 325.

Religion; comment définie par un Déiſte. 66. Quelle étoit celle des anciens *Bretons*. 182. En quoi conſiſte la *Religion naturelle*. 236. Si elle a des caractères de vérité auxquels la Rai-

Raiſon doit ſe rendre. 268. Signification du mot de *Religion*. 271. En quel ſens employé par le *Philoſophe Honnête-Homme*. 272. & *ſuiv.* Propoſitions indiſpenſablement néceſſaires pour bien établir les ſentimens de *Religion*. 279. La *Religion Chrétienne* n'a rien changé aux droits des Souverains. 359.

Répentance (La) eſt néceſſaire pour appaiſer Dieu. 75.

Revélation; Traité ſur ſa néceſſité. 222-261.

Reynel (Mr. *Richard*); ſon hiſtoire d'une Catalepſie. 339.

Robins (Mr. *Benjamin*); ſes remarques ſur diverſes matières mathématiques. 424.

Romaine (Mr. *Guillaume*); ſon Ouvrage contre Mr. *Warburton*. 424.

Rome; Supériorité de ſes Evêques comment expliquée. 369. Origine de la déférence des autres Egliſes pour celle de *Rome*. 372.

Rowe (Made. *Eliſabeth*); ſes Oeuvres mêlées. 28-64. Sa naiſſance. 30. Portrait qu'elle fait de ſon Pere. *ibid.* Sa pieté & ſon amour pour l'étude. 31. Son goût pour le deſſein. 33. Sa paſſion pour la Poëſie. *ibid.* Son mariage. 37. Devenue Veuve, elle ſe retire à la campagne. 38. Hiſtoire de ſes Ouvrages. 39. Sa mort. 40. Son éloge. 41. Echantillons de ſon ſtile épiſtolaire. 48. & *ſuiv.*

Rowe (Mr. *Thomas*); ſa naiſſance. 34. Ses études. 35. Son amour pour la Liberté. *ibid.* Auteur de pluſieurs *Vies d'Hommes Illuſtres*. 36. Epouſe Madlle. *Eliſabeth Singer*. 37. Samort. 38.

S.

SABBAT; obſervation ſur ſon établiſſement. III. Religieuſement obſervé par les anciens *Saxons*. 202.

Saxons; leur entrée dans la *Bretagne*. 187. Ils ont recours à la Cour de *Rome* pour la discipline ecclésiastique. 189. Grand pouvoir du Métropolitain chez eux. 190. Différens ressorts de leur juriſdiction ecclésiastique. 193. Gouvernement de leur Eglise. *ibid.* Leur peu de goût pour le Culte extérieur. 194. Ambition & ignorance de leur Clergé. 195. Origine de leurs Rois. 196. Qui étoient fort bornez dans leur pouvoir. *ibid.* Leur gouvernement civil. 200. Leurs *Franchiſes* ou *Marches*. 201. Leurs loix pénales. 202. Ils rendoient prompte juſtice. 205.

Seagrave (Mr.); ſon Ecrit en faveur des nouveaux *Piétiſtes d'Angleterre*. 429. 432.

Selden (*Jean*); nouvelle Edition de ſon *Diſcours ſur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre*. 178-205. Pourquoi on ne fit pas grand cas de cet Ouvrage lorſqu'il parut pour la première fois. 179. Perſécution contre les Editions ſuivantes. 180.

Sentimens; en quel ſens ce terme eſt employé par le *Philoſophe Honnête-Homme*. 276.

Shaw (Mr. *Thomas*); ſes Voyages en *Barbarie* &. dans le *Levant*. 1-28. 396-420.

Sherlock (*Richard*); ſon épitaphe. 108.

Skernet (Mr. *Raoul*); ſon Sermon ſur la Régénération. 431.

Sloane (Mr. le Chev. *Hans*) a reſigné la place de Préſident du College des Médecins de *Londres*. 325. *n.*

Smith (Mr. *Guillaume*); ſa nouvelle traduction du *Traité du Sublime de Longin*. 420.

Soleil; comment il s'arrêta du tems de *Joſué*. 211-222.

Sour; etymologies de cet ancien nom de la ville de *Tyr*. 390.
Souverains; leur droit pour l'Inveſtiture des Evêchez & Abbayes. 379.
Stebbing (Mr. le Dr.); ſon Sermon contre les *Méthodiſtes*. 431.
Stratford; accroiſſement de ce village en peu d'années. 168.
Suffiſance (Prétendue) *de la Raiſon* pour arriver à la Religion & au Bonheur. 66.
Suffolk; dans cette Comté arrivent, & de-là partent les Hirondelles en Angleterre. 173. Nombre prodigieux de volaille que ce païs fournit à la ville de *Londres*. 174.

T.

TERRE-*Sainte*; ce que Mr. *Shaw* en dit. 395.
Tertullien; ſon ſentiment ſur la *Femme-Sœur* de *S. Paul*. 128.
Thales; s'il a cru l'Immortalité de l'Ame. 246.
Théologie naturelle; ce qu'on doit entendre par-là. 307.
Trapp (Mr. *Joſeph*); ſon Ouvrage ſur la Pieté outrée. 429.
Tremblement (Grand) *de terre* dans la *Nouv. Angleterre* en 1727; ſon hiſtoire. 350.
Tripoli (Le nouveau); obſervations ſur cette ville. 390.
Tripolis (L'ancienne); remarques ſur ſes ruines. 389.
Tyr; obſervations ſur cette ville. 390.

V.

VAPEURS qui s'élevent chaque jour de la *Mer Noire*. 398.

Vents alisez; leur cause. 345.
Véritez spéculatives. 318. Autres, appellées *historiques*. *ibid.* Troisième espece, dites *de sentiment*. 321.
Vertu magnétique communiquée par la foudre. 356.
Villa Faustina; à quelle ville d'*Angleterre* les *Romains* avoient donné ce nom. 176.
Villages; accroissement de ceux qui sont près de *Londres*, depuis la revolution. 168.
Volonté (La) peut agir sans la morale. 300.
Vossius; particularité touchant son *Histoire du Pélagianisme*. 99.
Vraisemblance morale; sa définition. 295. Quelle est la *Vraisemblance physique*. *ibid.*
Usserius; ses sentimens sur la Grace. 99.

W.

Waterland (Mr. *Daniel*); son Traité sur la partie sacramentelle de l'Eucharistie. 427.
Watts (Mr.); son Ouvrage de la force & de la foiblesse de la Raison humaine. 65. 91.
Whitefield (Mr.), Chef des *Méthodistes*. 428. Son Ouvrage en leur faveur. 431.

Y.

Yardley (Mr. *Edouard*); son Traité sur les Généalogies de *Jesus-Christ*. 433.
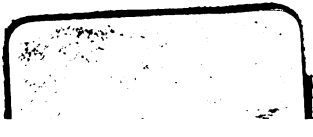
Fin de la Table des Matieres.